



Atlas des Français

Laurence Duboys Fresney



*Plus de 180 cartes
et graphiques*



ÉDUCATION, SANTÉ,
EMPLOI, INÉGALITÉS :
LES TRANSFORMATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
FRANÇAISE

autrement

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Laurence Duboys Fresney, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE-Sciences Po) analyse les tendances de transformation de la société française. Elle participe à la rédaction du Blog et de la *Revue de l'OFCE* ainsi que de *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville*.

Alexandre Nicolas est cartographe-géomaticien indépendant et ancien officier géographe. Cartographe pour la *Documentation photographique* (CNRS) et pour la *Revue XXI*, il a également participé de nombreux atlas aux Éditions Autrement (*Atlas géopolitique d'Israël*, *Atlas des Montagnes*). www.le-cartographe.net.

Remerciements

Ce livre a pu être élaboré grâce aux précédentes recherches sociologiques menées à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques-Sciences Po) présidé actuellement par Xavier Ragot. Toute ma gratitude va à Michel Forsé, directeur de recherche émérite au CNRS (CMH), à l'origine de ce programme de recherche avec Henri Mendras, et à Françoise Mélonio, professeur émérite à Sorbonne Université, qui ont bien voulu relire ces textes et les améliorer grâce à leurs conseils judicieux.

Je remercie aussi l'éditeur et son équipe qui ont apporté la touche finale indispensable à l'ensemble de l'ouvrage.

Illustrations intérieures

©GoodStudio / Shutterstock : pages 3,4, 5, 6, 15, 19, 24, 30, 48, 68, 73, 83, 85, 111, 125, 135, 146, 154, 167, 172, 180, 189, 194, 210, 216, 222, 228, 234, 245. ©artem_mortem / Shutterstock : pages 141, 163. ©BRO.vector / Shutterstock : page 10. ©MicroOne / Shutterstock : pages 42, 62, 199, 204. ©aureliaki / Shutterstock : page 131. ©alvin melodica / Shutterstock : page 92. ©GREEN STUDIO / Shutterstock : page 99. ©Pure Solution / Shutterstock : page 119. ©Sapann Design / Shutterstock : page 104.

Design graphique : Audrey Sednaoui

Mise en pages : Axel Buret

Coordination éditoriale : Anne Lacambre

ISBN : 978-2-7467-6009-7

© Autrement, un département de Flammarion, 2021.

87, quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13

www.autrement.com

Dépôt légal : février 2021

Tous droits réservés. Aucun élément de cet ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'éditeur et du propriétaire, les Éditions Autrement.

Atlas des Français

Laurence Duboys Fresney
Cartographie Alexandre Nicolas



autrement

COLLECTION ATLAS POUR TOUS



Sommaire

Introduction

Les quatre surprises de la démographie française

Fécondité : la France médaille d'or

Le couple : un modèle à choix multiples

La famille de plus en plus complexe

Français des villes et Français des campagnes

État des lieux : une stagnation économique

Le monde du travail en mutation accélérée

Vers une société « postindustrielle » ou « hyperindustrielle » ?

La classe moyenne française est-elle en train de se rétracter ?

Les agriculteurs : une minorité majeure

D'une société de biens à une société de services

Un État désacralisé par la crise de croissance de l'État-providence

Les Français sont-ils encore religieux ?

Une armée postnationale

Une société judiciarisée

Comment va la santé ?

L'école en France : peut mieux faire

Le militantisme syndical en panne

La représentation politique incriminée

La civilisation « jeunesse »

Les seniors : des « enfants gâtés » devenus les piliers de la société

L'irrépressible ascension des femmes

Une lente mais certaine intégration des immigrés

Patrimoine des Français : toujours le choix du bas de laine

Pauvres et fragiles

Mobilité sociale et inégalités

De nouvelles formes de délinquance

La course au temps libre et au bien-être

Vive les vacances !

Les deux mondes de la culture : culture patrimoniale et culture numérique

Une société numérisée

Loisirs et passions des Français

La France mouille le maillot !

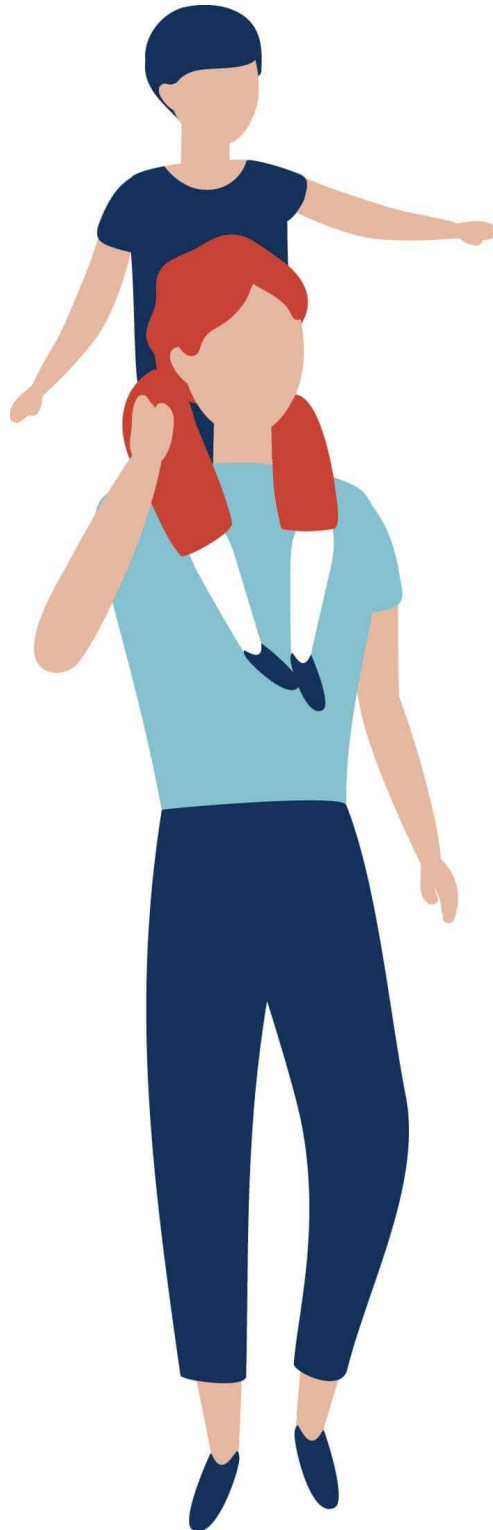
Une sociabilité plus élective et plus individualisée

Valeurs sûres et valeurs fluctuantes

La pandémie de la Covid-19, accélérateur de changement social ?

Conclusion





Introduction

La France en pleine transformation

Les générations d'adultes d'après 1968 ont transformé les mœurs et édifié des structures sociales, familiales et culturelles nouvelles. Parallèlement, les institutions majeures de la société – l'École, l'Église, l'armée, les partis politiques ou les syndicats – ont perdu leur aura symbolique et leur magistère.

La France occupe aujourd'hui le sixième rang des puissances économiques mondiales grâce au travail des femmes qui ont investi le champ économique tout en préservant un fort taux de fécondité. Les capitales régionales françaises sont devenues de véritables mégapoles, concurrençant les plus grandes villes d'Europe.

Les grands conflits idéologiques atténués, on aurait pu s'attendre à voir la société française devenir amorphe. Bien au contraire : n'étant plus structurée en groupes bien distincts, elle a en fait gagné en complexité ; ses structures sont plus discrètes, plus diversifiées et plus imbriquées, laissant aux individus un espace de liberté plus vaste.

Les institutions locales se sont renforcées. L'enrichissement général, la baisse du temps de travail ont permis l'avènement d'une civilisation des loisirs, une explosion culturelle et un renforcement de la sociabilité affinitaire, facilitée par les nouveaux outils de communication.

Aujourd'hui la majorité des individus paraît plus à l'aise dans ce nouveau tissu social où l'affaiblissement du poids des normes fait l'objet d'un large consensus.

Jusqu'au milieu des années 2000, les indicateurs laissaient à penser que la société devenait plus homogène, plus égalitaire. Une minorité d'individus moins favorisés et en manque de repères exprimait son désarroi, mais ce décalage n'entraînait pas une déchirure majeure de la société.

Mais lorsque la croissance est faible, les inégalités deviennent insupportables. Depuis 2004, celles-ci s'accroissent par le haut de la hiérarchie sociale du fait de l'envolée des revenus du patrimoine ; cela explique sans doute le débat récent sur l'éclatement de la classe moyenne, qui a le sentiment d'être distancée par le haut et rattrapée par le bas avec un pouvoir d'achat qui stagne depuis dix ans.

La pauvreté « traditionnelle » (quart-monde, retraités précaires) a beaucoup régressé. Aujourd'hui, la pauvreté n'est plus l'apanage d'un

groupe social déterminé : plus sournoise, elle apparaît après un « accident de la vie » et peut toucher des personnes ayant vécu jusque-là avec des revenus décents.

Si l'accès à l'éducation est un droit pour tous en France, les différences de parcours scolaire liées aux origines sociales se sont aussi accrues ces dernières années. L'écart grandit entre la durée de la scolarité des plus défavorisés et celle des plus diplômés qui s'allonge encore.

D'autres inégalités se creusent, comme celle de l'accès au logement qui rejette en grande périphérie urbaine les ménages modestes, les éloignant de l'emploi et des ressources administratives et culturelles. Sans parler de la ségrégation ethnique qui sépare les Français « d'origine » de la plupart des immigrés européens et enfants d'immigrés non européens.

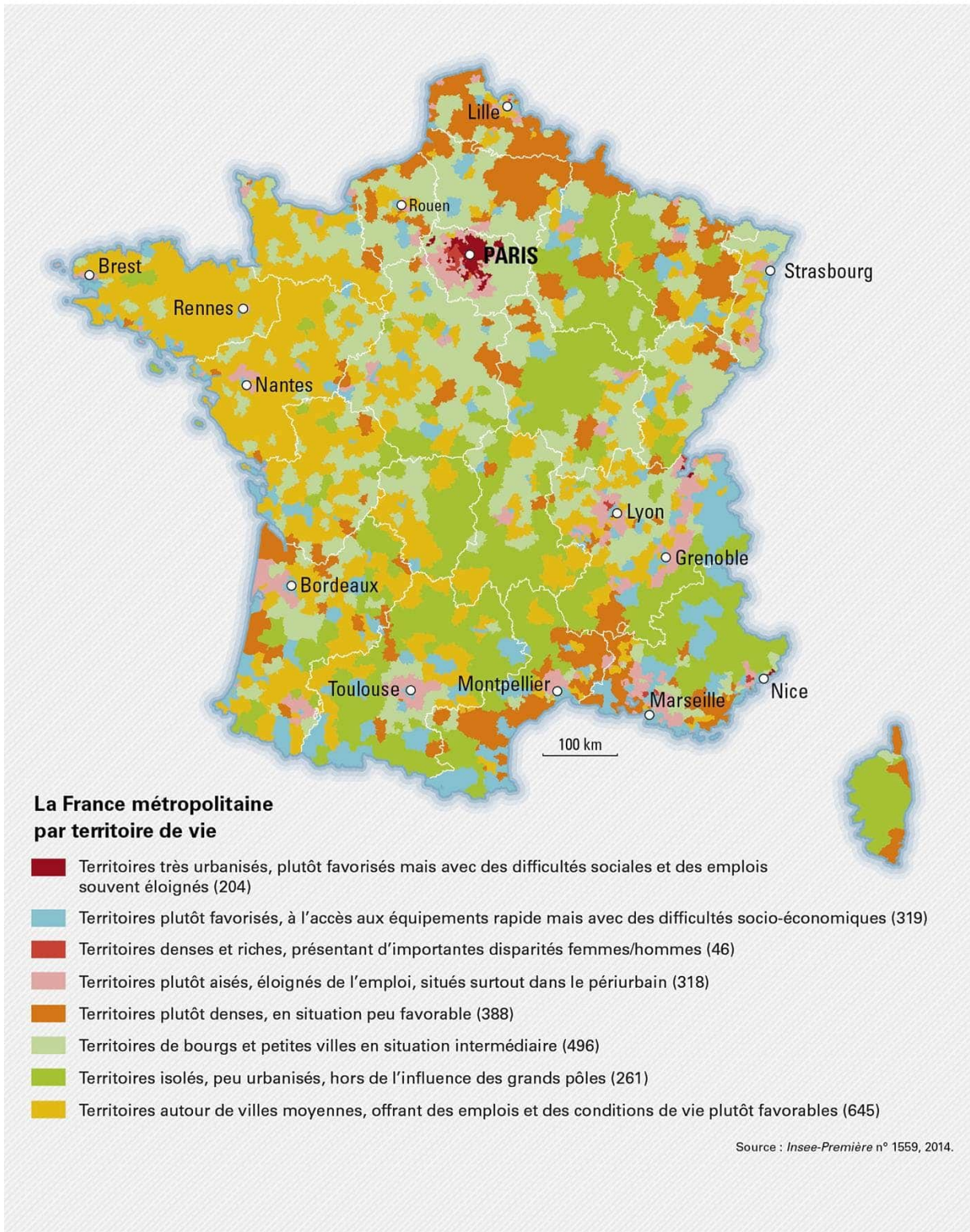
Et c'est là l'un des enjeux de cet *Atlas des Français* : mettre en lumière les conflits, les complexités et les paradoxes qui émergent dès lors que l'on s'essaie à poser des interprétations sur des données statistiques.

NOTE AUX LECTEURS

Cette édition de l'Atlas des Français s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE-Sciences Po) initiés par Henri Mendras. Le projet originel suivait un objectif précis : faire un diagnostic de la société française en faisant émerger les principales évolutions sociétales qui expliquent la France d'aujourd'hui. Cet Atlas des Français suit ainsi une approche thématique et choisit de mettre l'accent sur les tendances lourdes plutôt que sur des éléments plus médiatisés mais moins significatifs. Il s'appuie donc sur les sources statistiques les plus solides (Insee, Ined, Eurostat, Eurobaromètre...), récentes aussi bien qu'anciennes, et sur des enquêtes menées sur le long terme qui permettent véritablement d'observer les constantes des transformations à l'œuvre dans la société. Ainsi, des événements récents comme le mouvement des Gilets jaunes ou la pandémie de la Covid-19 ne sauraient faire l'objet d'une analyse réellement approfondie, car il faudra du temps pour savoir s'ils ont modifié durablement le comportement des Français. Cependant, les historiens nous disent que les graves épisodes épidémiques de la seconde

moitié du xx^e siècle – la grippe asiatique de 1956-1958, ou celle de Hong Kong en 1968-1969 par exemple –, qui ont fait des centaines de milliers de morts dans le monde, n'ont jamais provoqué de bouleversement de l'organisation sociale comparable à l'ampleur du séisme provoqué par la pandémie actuelle. On peut donc en effet s'interroger sur ses conséquences immédiates, en particulier économiques, sur la vie des Français ; mais il faut d'ores et déjà envisager de questionner ses répercussions sur le plus long terme. Les dernières pages de cet atlas sont consacrées aux conséquences à venir de la pandémie de la Covid-19, qui pourraient accélérer des tendances de changement déjà à l'œuvre.

LES TERRITOIRES DE VIE EN FRANCE





Les quatre surprises de la démographie française

La population de la France ne cesse de croître : la mortalité recule, les naissances se maintiennent et le solde migratoire est en légère hausse. Ces tendances étaient bien prévues mais, en revanche, il y a cinquante ans, les démographes n'avaient pas anticipé quatre transformations démographiques majeures qui aujourd'hui éclatent au grand jour : l'espérance de vie progresse irrésistiblement, les maternités sont de plus en plus tardives, les naissances

hors mariage sont désormais majoritaires et le Pacs connaît un franc succès.

Combien sommes-nous ?

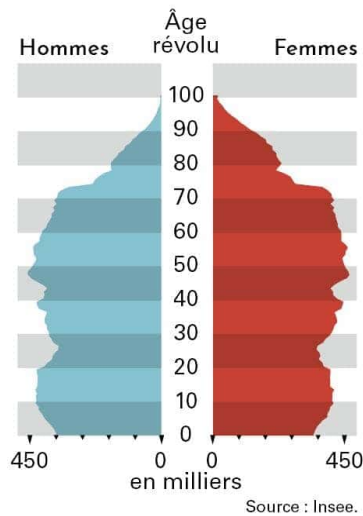
De 50 millions d'habitants il y a cinquante ans (1968), la population de la France a augmenté de près d'un tiers depuis ; elle compte 67 millions d'habitants début 2020, dont 2 millions résident dans les départements et régions d'outre-mer. La France est le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne après l'Allemagne.

Baby-boom vs papy-boom

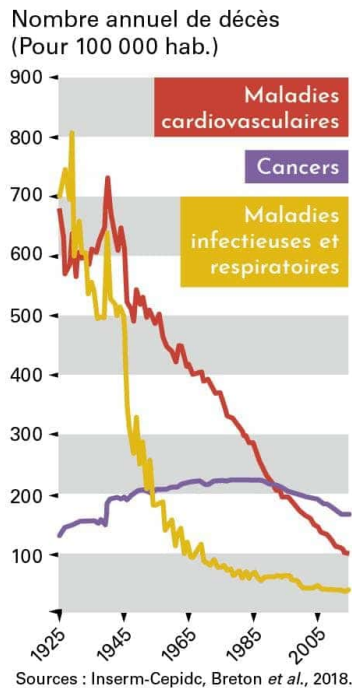
La population de la France continue d'augmenter mais de façon plus modérée qu'auparavant. Le solde naturel (excédent des naissances sur les décès) a baissé de près de moitié en huit ans, passant de 281 000 en 2010 à 141 000 personnes en 2019. Ce solde naturel n'a jamais été aussi bas depuis la Seconde Guerre mondiale : une baisse due à la diminution des naissances et à l'augmentation des décès avec l'arrivée des générations les plus nombreuses aux âges de forte mortalité. La progression de la population française reste encore principalement due au solde naturel.

Le solde migratoire participe aussi à l'augmentation de la population. Il est estimé à environ 46 000 personnes en 2019. L'Europe compte 513 millions d'habitants en 2018. Depuis deux ans le solde naturel de la population européenne est négatif tandis que le solde migratoire est positif. La France est le deuxième pays le plus peuplé d'Europe après l'Allemagne (respectivement 13 % et 16 %). En Allemagne, c'est d'ailleurs le solde migratoire qui fait que la population augmente.

LA PYRAMIDE DES ÂGES AU 1^{er} JANVIER 2020



ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ PAR CAUSE DE DÉCÈS (1925-2015)



L'exception française

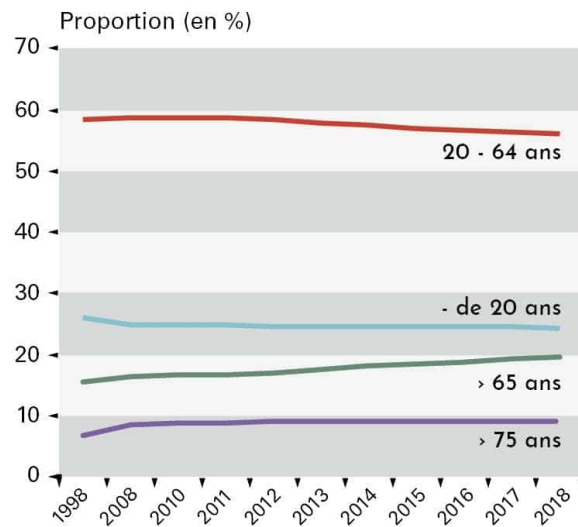
En 2020, les 20-59 ans représentent à peine la moitié de la population (49,4 %), quand les moins de 20 ans sont proportionnellement presque aussi

nombreux que les plus de 60 ans (autour de 25 %). Ces chiffres font de la France le pays dont le rapport de dépendance est le plus élevé d'Europe. Dans beaucoup d'autres pays (Allemagne, Grèce, Italie, Portugal...) le vieillissement de la population se fait par le bas (diminution des naissances) autant que par le haut (allongement de la durée de vie) de la pyramide des âges ; ce rapport jeunes / personnes âgées pose la question de la dépopulation et du recours à l'immigration.

Vivre, un peu plus longtemps

La France est le pays qui compte le plus de centenaires en Europe. En 2016, on en compte 21 000 en France dont cinq sur six sont des femmes. L'espérance de vie a augmenté de 11 ans au cours du dernier demi-siècle. En 2019 elle est de 85,6 ans pour les femmes et 79,7 ans pour les hommes. Et l'espérance de vie en bonne santé s'allonge pour mesdames tandis qu'elle stagne pour messieurs. Par ailleurs, le faible taux de mortalité infantile n'a plus d'impact sur l'espérance de vie, les maladies les plus mortelles (maladies cardiovasculaires et cancers) régressent grâce à la prévention, tandis que les progrès de la lutte contre la mortalité adulte renvoient les décès à des âges très élevés. Toutes les précédentes projections démographiques avaient intégré un plafond biologique qui fut vite dépassé par la réalité, et les projections d'aujourd'hui ne fixent plus de limite. De nos jours, l'espérance de vie en bonne santé s'est cependant stabilisée à 60 ans, en particulier elle baisse légèrement pour les femmes, qui adoptent plus qu'auparavant des comportements à risques, en particulier le tabagisme.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGES



Source : Insee, estimations population.

Inégaux devant l'espérance de vie, mais les femmes toujours en tête !

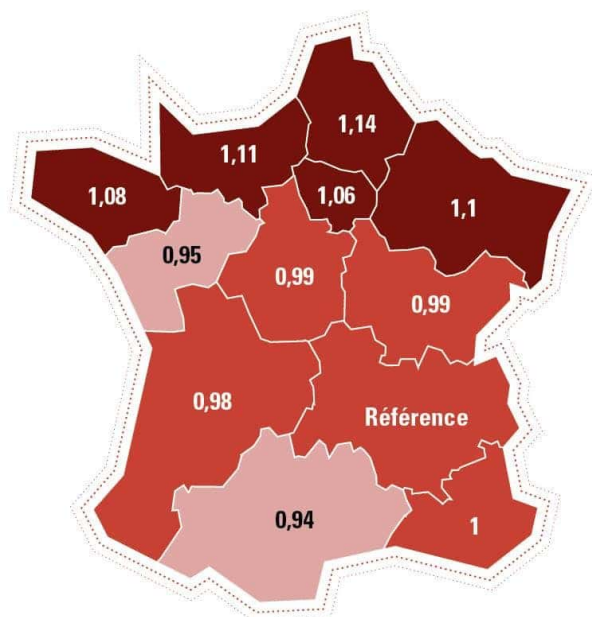
Les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, ce à quoi s'ajoutent des différences d'espérance de vie entre les catégories sociales ou selon les niveaux de vie. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. D'une part, un faible niveau de vie peut restreindre l'accès aux soins et, d'autre part, les professions supérieures sont moins soumises à la pénibilité ou aux risques professionnels que les ouvriers. Par ailleurs, les comportements moins favorables à la santé sont plus fréquents chez les moins aisés. On observe aussi la causalité inverse : une santé défaillante peut entraîner un faible niveau de vie. Mais quoi qu'il arrive, les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes et même que les hommes les plus riches.

Des raisons plus culturelles (habitudes alimentaires, consommation d'alcool, tabagisme, pollution, offre de soins...) sont aussi à l'origine d'inégalités régionales de l'espérance de vie. Ainsi le risque de décès est le moins élevé en Occitanie ou en Pays de la Loire et le plus élevé en Hauts-de-France.

France-Allemagne : deux histoires opposées

Depuis près de cinquante ans, les courbes de fécondité en France et en Allemagne évoluent de façon parallèle, la France ayant depuis très longtemps un taux supérieur à celui de l'Allemagne. Et les deux pays se sont adaptés à leur situation de fécondité. La France a fait appel à la main-d'œuvre étrangère durant les Trente Glorieuses, ce qui a provoqué un baby-boom les années qui ont suivi, puis elle a restreint son immigration pour la stabiliser à 5 % environ. En Allemagne, où le taux de fécondité a toujours été plus faible, l'apport de l'immigration a été plus tardif mais il est continu, dicté par sa faible fécondité et son histoire (il fut très important au moment de la dissolution de l'URSS et plus récemment avec l'accueil des réfugiés syriens). Si la fécondité de la France venait à diminuer, l'immigration serait aussi le seul recours pour maintenir une population active venant au secours des effets du vieillissement.

RAPPORT DE RISQUE DE DÉCÈS PAR RÉGION DE RÉSIDENCE



Lecture : il s'agit du rapport entre le risque instantané de décès et le risque instantané de décès de référence. Entre 2012 et 2016, « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire à sexe, âge, niveau de vie, catégorie sociale et diplôme donnés, les personnes résidant en Occitanie ont un risque de décès inférieur de 6 % (0,94-1) à celui des personnes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Échantillon démographique permanent.

Combien serons-nous ?

Quelques prévisions, en gardant à l'esprit le vieil adage : « mieux vaut être vaguement exact que se tromper avec précision ».

Si les tendances actuelles d'évolution se maintiennent, la France comptera 76 millions d'individus en 2070 – une hausse majoritairement due, jusqu'en 2040, aux personnes âgées de plus de 65 ans, les classes d'âge issues du baby-boom. En 2070 il y aura donc une personne de plus de 65 ans pour deux personnes de 20 à 64 ans. Les moins de 20 ans représenteraient environ 20 % de la population. Et en 2070 on pourrait compter quelque 270 000 centenaires.

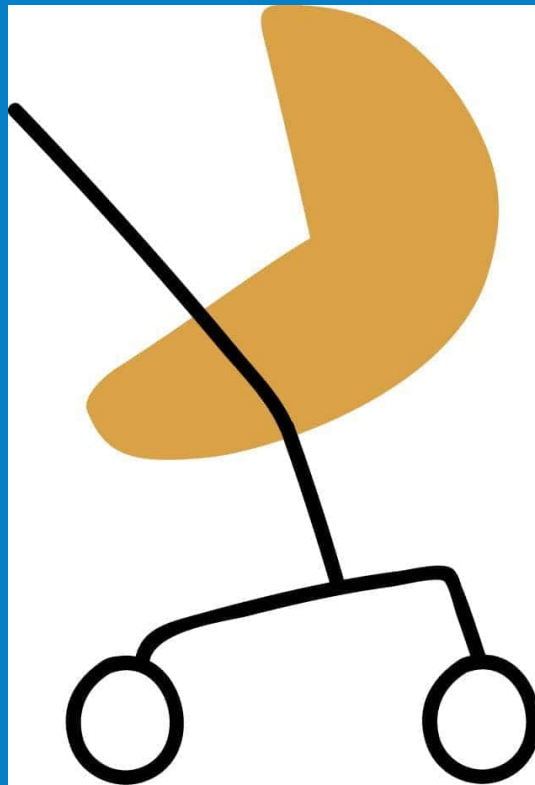
Pour en savoir plus

Insee, « L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes », *Insee-Première*, n° 1687, février 2018.

Hervé Le Bras, *L'Âge des migrations*, Autrement, 2017.

Gilles Pison, « Pourquoi l'espérance de vie augmente-t-elle moins vite en France ? », *Population et société*, n° 564, mars 2019.

Gilles Pison, « 1968-2018 : quatre surprises démographiques en France depuis cinquante ans », *Population et société*, n° 553, mars 2018.

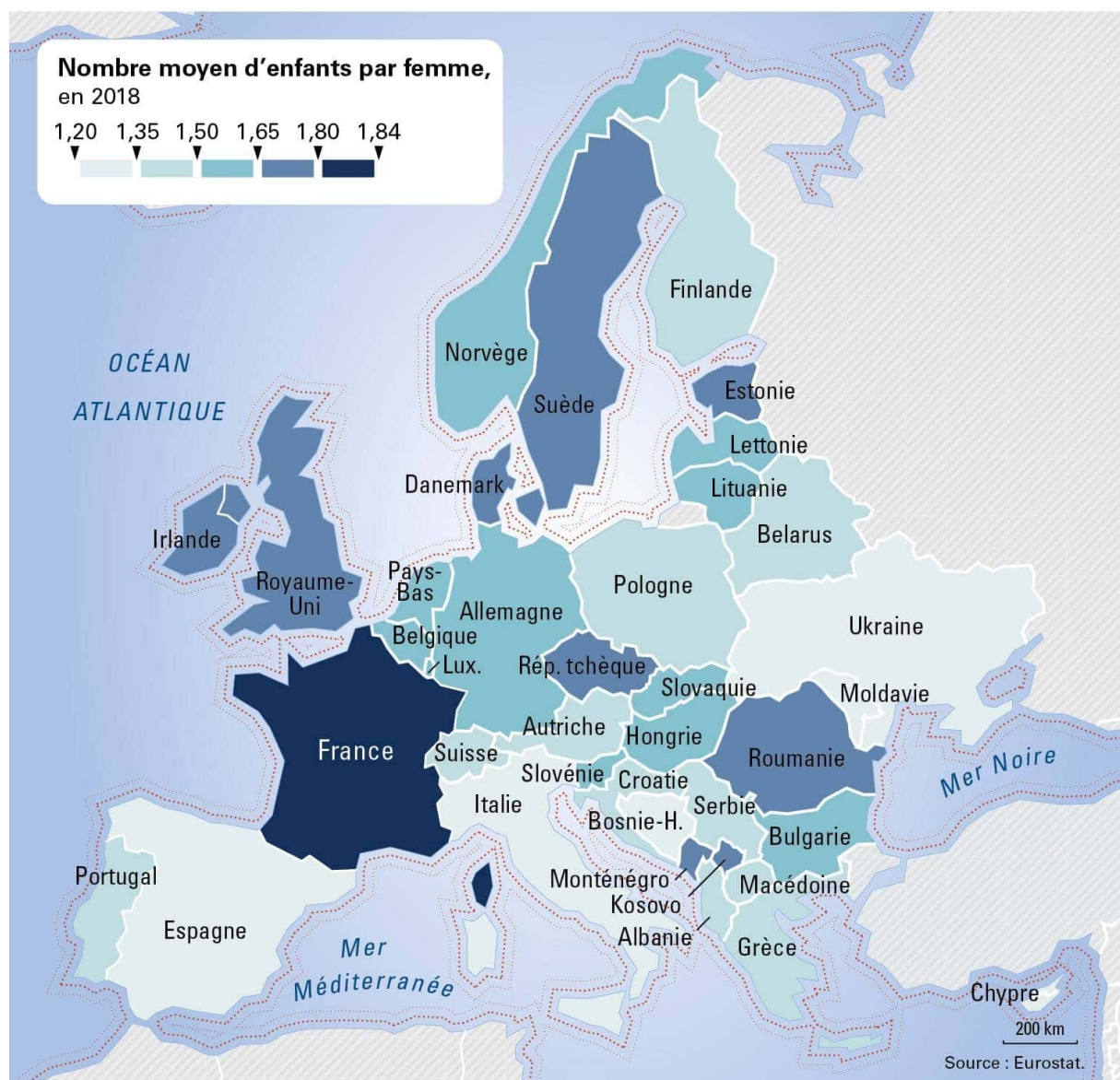


Fécondité : la France médaille d'or

Avec 1,87 enfant par femme en 2019, la France a la fécondité la plus élevée d'Europe (1,6) et reste proche du seuil de remplacement des générations, malgré des maternités plus tardives. Ce niveau soutenu est-il dû à l'immigration ? Non, car si les femmes immigrées contribuent fortement au nombre des naissances, elles ne participent proportionnellement que peu au taux de fécondité par rapport aux femmes natives.

Si la France demeure la championne européenne de la fécondité, la première explication est liée aux effets de politiques constantes de soutien à la famille.

LA FÉCONDITÉ EN EUROPE



Des enfants, oui, mais plus tard

Depuis la fin du baby-boom, il y a cinquante ans, les femmes françaises mettent au monde en moyenne deux enfants chacune, quelle que soit leur génération. Ces dernières années on observe une légère baisse du nombre des naissances, chez les moins de 25 ans mais aussi en résultat de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer. Si cette baisse se confirmait, le taux de fécondité pourrait atteindre le 1,6 % européen, mais

cette baisse restera modérée si les jeunes femmes d'aujourd'hui décident de procréer plus tard. Malgré tout, les Françaises restent parmi les plus fécondes d'Europe.

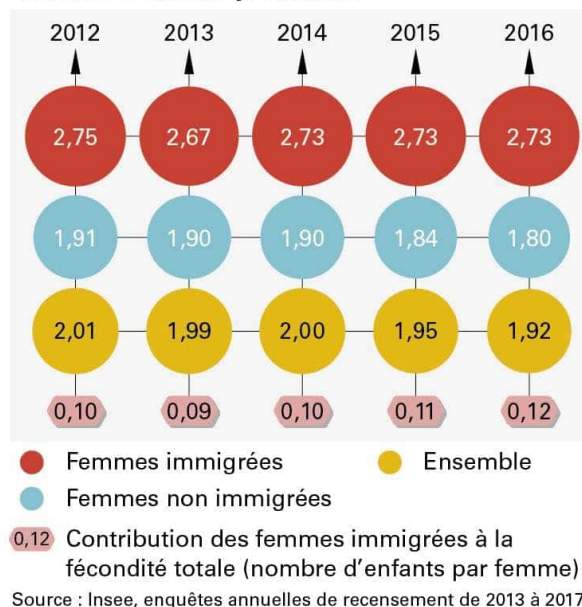
Le recul de l'âge de la maternité est une évolution générale dans les pays développés. Les couples décident d'avoir des enfants après avoir étudié plus longtemps, trouvé un emploi stable, un logement et une vie de couple stabilisée. L'âge moyen d'accouchement en 1977 était de 26,5 ans ; le premier enfant arrivait en moyenne à 24 ans. Cet âge moyen est de 30,7 ans en 2019 et les naissances entre 30 et 34 ans représentent plus d'un tiers de la fécondité. On prévoit que cet âge moyen des naissances puisse atteindre les 35 voire 40 ans, mais guère au-delà pour des raisons biologiques – même avec l'aide de l'assistance médicale à la procréation (4 % des naissances en 2016) ou les prouesses de la médecine, l'âge moyen d'accouchement ne peut être reporté indéfiniment.

Le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) suit la même tendance que celle de la fécondité : moins d'IVG chez les moins de 25 ans et davantage chez les plus de 30 ans ; on en compte 216 700 en 2017 (202 919 en France métropolitaine).

En Europe la fécondité est en légère hausse ces vingt dernières années, mais ce taux reste en-deçà du renouvellement de la population (estimé à 2,1 enfants). Les Lettonnes enregistrent la plus forte hausse de la fécondité, suivies par les Tchèques, les Lituaniennes, les Slovènes et les Roumaines. Les Françaises sont toujours les mieux placées en Europe en termes de fécondité, suivies par les Suédoises, les Irlandaises, les Danoises et les Britanniques. En revanche, dans les pays du Sud, les Italiennes, les Espagnoles, les Portugaises, les Grecques, les Maltaises et les Chypriotes ont des taux de fécondité extrêmement faibles.

CONTRIBUTION DES IMMIGRÉES À L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ, 2012-2016

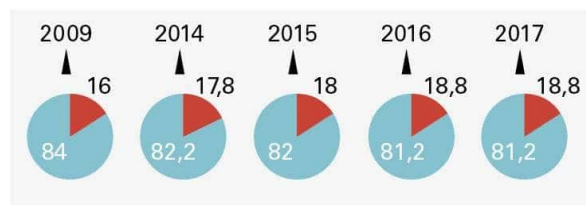
Nombre d'enfants par femme



La fécondité des femmes immigrées reste stable

Les femmes immigrées ont en moyenne plus d'enfants (2,6 enfants par femme) que les femmes natives (1,8), soit une différence de 0,8. Pourtant, elles contribuent peu à la fécondité totale en France. En effet cette différence ne perturbe pas les compteurs puisque la moyenne de l'indicateur de fécondité de l'ensemble des Françaises est de 1,9 enfant par femme. Si elles ont davantage d'enfants, c'est parce qu'elles repoussent les naissances à leur arrivée dans le pays d'accueil. Par ailleurs il est vérifié que la fécondité des femmes arrivées en France avant l'âge de 15 ans rejoint finalement celle des natives.

RÉPARTITION DES NAISSANCES SELON QUE LA MÈRE EST IMMIGRÉE OU NON (EN %)



- Femmes immigrées
- Femmes non immigrées

Source : Insee, recensement de la population 2010 et 2015 et enquêtes annuelles de recensement 2016 à 2018.

Pour en savoir plus

Sabrina Volant, Gilles Pison et François Héran, « La France a la plus forte fécondité d'Europe. Est-ce dû à l'immigration ? », Ined, *Population et sociétés*, n° 568, juillet-août 2019.

Didier Breton, Magali Barbieri, Hyppolyte d'Albis et Magali Mazuy, « L'évolution démographique récente de la France. Naissances, décès, unions et migrations : à chacun sa raison », Ined, *Population*, vol. 73, n° 4, 2018.



Le couple : un modèle à choix multiples

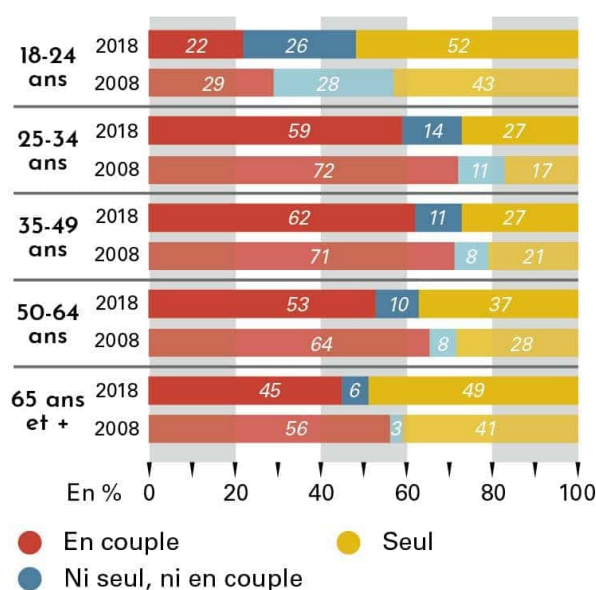
Il y a cinquante ans, en 1968, parmi les jeunes générations, certains avaient répandu l'idée que la famille composée d'un couple marié avec enfants, c'était fini ; chacun vivrait comme il l'entendrait, en union libre et/ou en communauté, et les enfants naîtraient en dehors du mariage. Force est de constater que non seulement la famille au sens traditionnel n'a pas disparu, mais que la proportion d'individus vivant en couple ainsi que celle des personnes enregistrant simplement leur union est stable. Elle a même augmenté ces vingt dernières années grâce à l'offre de nouvelles formes d'union. Par ailleurs on observe que les familles sont de moins en moins nombreuses.

En couple ou pas en couple

En 2016, 30,5 millions de personnes sont en couple et vivent ensemble. La grande majorité (72 %) sont mariées, 7 % sont pacsées et 21 % vivent en union libre. Un quart des personnes vivant seules déclarent entretenir une « relation amoureuse stable » avec une personne qui réside dans un autre logement. Conserver chacun son logement concerne plus souvent des personnes séparées ayant déjà des enfants ; cette option est une alternative qui permet aux couples d'accéder à une vie amoureuse desserrée des contraintes et garantissant une certaine autonomie.

Mais la tendance la plus frappante sur les dix dernières années est la proportion grandissante d'adultes seuls, avec ou sans enfants, sans relation amoureuse (37 % en 2018 contre 29 % en 2008) : une évolution liée au vieillissement mais aussi signe d'un individualisme croissant. Le célibat est la situation légale la plus représentée en France en 2018.

VIVRE EN COUPLE EN 2008 ET EN 2018



Source : Enquête *Les Valeurs 2018* en France (*European Values Study*) in Sandrine Astor, 2019.

Mariages, Pacs, unions libres, couples non cohabitants, célibataires... Réinvention du couple

Les formes d'entrée dans la vie conjugale évoluent aussi. Le mariage direct, avant l'emménagement en couple, est devenu très rare, il concerne

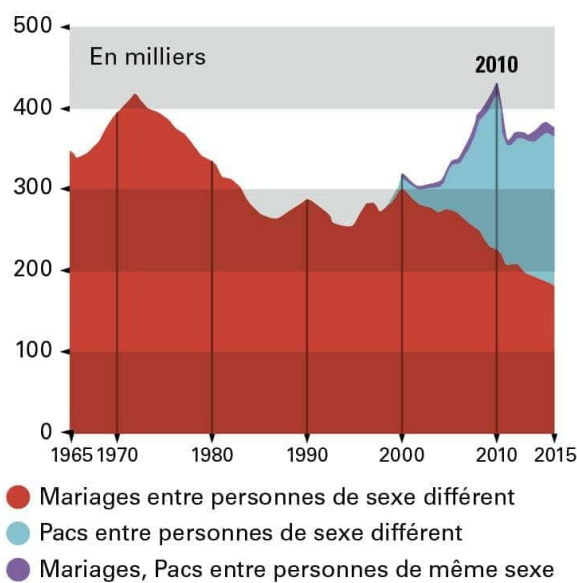
d'avantage les pratiquants, musulmans ou catholiques, et les moins diplômés.

En général les Français commencent leur vie de couple par l'union libre : 90 % des jeunes de moins de 20 ans en couple vivent ensemble en union libre. Cette période de cohabitation sans contrat s'est généralisée parmi la jeunesse qui quitte le foyer familial pour poursuivre des études plus longues, suivies de stages ou de contrats à durée déterminée, avant de trouver un emploi stable qui permettra un projet matrimonial. Cette période d'union libre évolue ensuite ou non vers une consolidation de la relation amoureuse. Par la suite, certains resteront en union libre tandis que d'autres se marieront ou se pacseront. Les unions pacsées augmentent jusqu'à 30 ans, puis diminuent au profit du mariage. À 35 ans, cinq personnes sur dix sont mariées et trois sur dix vivent en union libre ; à 50 ans, huit sur dix sont mariées.

Depuis la création du Pacs en 1999, le nombre de personnes qui acquièrent ce statut augmente d'année en année pour atteindre une équivalence entre Pacs et mariage en 2016. Initialement, le Pacs a surtout été créé pour permettre aux couples homosexuels de bénéficier des mêmes droits que les couples hétérosexuels. La surprise a été totale lorsqu'on a observé que les personnes de sexes différents se sont emparées massivement de cette forme d'union. Les personnes pacsées de même sexe représentent 4 % de l'ensemble des Pacsés. Aujourd'hui le nombre de Pacs est en train de dépasser le nombre de mariages, les régimes fiscaux étant devenus similaires en 2005. L'âge moyen des nouveaux pacsés et des nouveaux mariés est le même (29,7 ans pour les femmes et 31,9 ans pour les hommes), et la fréquence des ruptures est presque similaire (un Pacs sur cinq au bout de six ans contre un mariage sur sept).

Depuis 2013 les personnes de même sexe peuvent se marier. Cette ouverture a contribué à une forte hausse des unions homosexuelles, le total ayant doublé en passant de 6 975 en 2012 à 14 580 en 2017. Aujourd'hui le nombre de mariages et de Pacs des couples homosexuels est quasi identique avec 7 244 mariages et 7 336 Pacs en 2017. Toutefois une partie de ces mariages (36 %) unissait des personnes déjà pacsées, ce qui gonfle un peu le nombre total d'unions nouvelles.

ÉVOLUTION DU NOMBRE ANNUEL DE NOUVELLES UNIONS (MARIAGES ET PACS) DEPUIS 1965



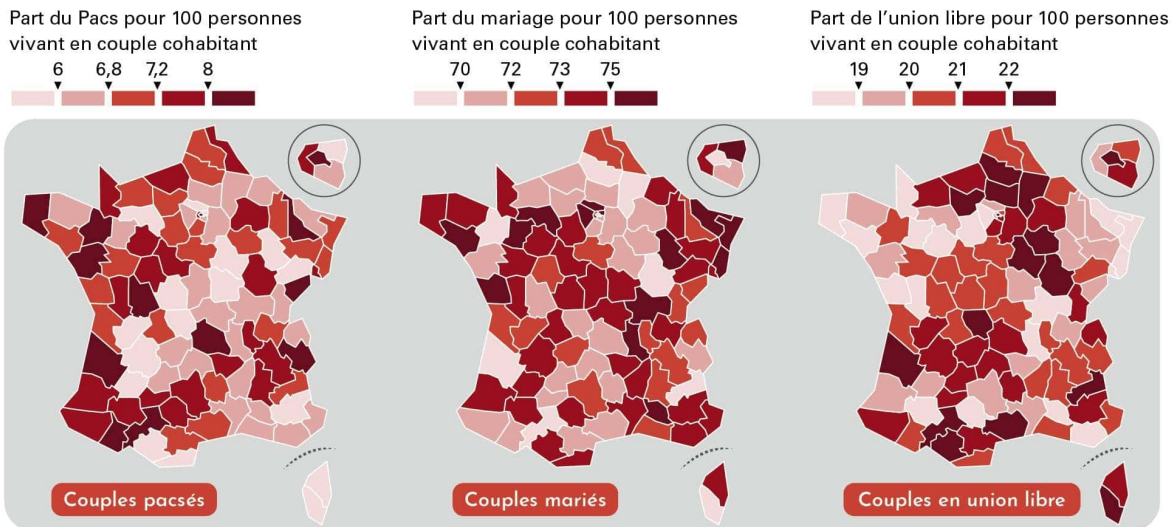
Sources : Insee, ministère de la Justice et Pison (mars 2018).

Des unions au gré des territoires

Le type d'union prépondérant dans une zone géographique donnée est nettement lié à sa structure sociodémographique (âge de la population, niveau de formation, répartition de la population par catégorie sociale, lien avec l'immigration, présence d'enfants). Ainsi on rencontre principalement les personnes pacsées ou en union libre parmi les cadres et professions intermédiaires, et dans les grandes villes estudiantines, les métropoles, dans l'ouest et le sud-ouest de la France. En revanche le mariage est plus représenté au sud-est, à l'est et dans l'Île-de-France à l'exception de Paris.

Les histoires d'amour... finissent mal, en général

PACS, MARIAGE, UNION LIBRE : LA COMPOSITION DES COUPLES COHABITANTS



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement, 2016.

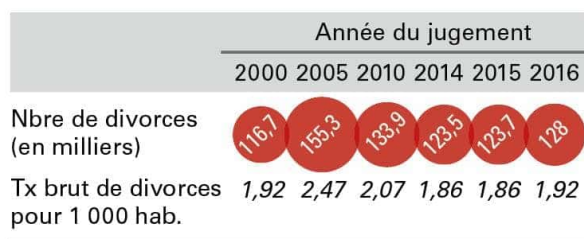
L'idée de couple n'est plus systématiquement associée à celle du mariage, du Pacs ou même de l'union libre. Entre la vie de couple sous le même toit et le célibat endurci, les enquêtes démographiques n'ont pas encore révélé la panoplie des modes de vie. À côté du couple « classique » cohabitant, uni légalement ou durablement, d'autres configurations conjugales existent, des « états flous » encore mal définis, moins visibles mais qui peuvent être très structurants pour les personnes qui les vivent (couples non cohabitants (« *Living Together Apart* »), couples désunis mais cohabitant, personnes ayant décidé de rester célibataires en sont des exemples parmi beaucoup d'autres). Ces configurations conjugales sont amenées à se développer, d'autant que l'unicité et la durabilité du couple classique à l'échelle de la vie sont en perte de vitesse.

L'âge de la première cohabitation est plus précoce, et depuis des décennies le nombre de séparations et de divorces ne cesse d'augmenter. Si bien que l'expérience de plusieurs unions au cours d'une vie s'est complètement banalisée. Moins de 5 % des couples formés dans les années 1950 étaient dissous dix ans plus tard, c'est 20 % dans les années 1980. En 2016, après trois années de baisse, les divorces augmentent de nouveau en raison de l'assouplissement législatif sur le divorce par consentement mutuel. Le risque de divorce est maximal après cinq années de mariage. Cette augmentation concerne de plus en plus les couples ayant des enfants

mineurs et a mécaniquement un effet sur le nombre de familles monoparentales, recomposées ou de personnes vivant seules.

Bien que la famille demeure une valeur intemporelle, la plus importante devant le travail, les amis, les loisirs, la religion ou la politique, la banalisation des ruptures semble résulter de la difficulté à lui associer d'autres valeurs, toutes centrées sur la quête de liberté et d'épanouissement individuels. Ainsi, selon les enquêtes, la fidélité, l'authenticité du lien amoureux ou le temps consacré à soi-même sont, relativement à la charge que représentent la vie familiale et le partage des tâches, des critères de plus en plus difficiles à concilier pour réussir sa vie de couple.

SÉPARATIONS ET DIVORCES



Proportion de mariages déjà rompus suivant la durée et l'année du mariage, en divorces pour 100 000 mariages.

Année	Durée du mariage, en années						
	0	5	10	15	20	25	30
1970	17	3 638	9 661	15 224	20 011	23 679	26 146
1980	15	6 487	14 337	20 727	25 976	30 233	33 066
1990	21	8 229	17 825	25 462	31 558	36 199	
2000	9	9 967	20 763	28 935			
2010	47	8 917					
2016	41						

Lecture: pour 100 000 mariages célébrés en 1980, 33 066 ont été rompus avnt 30 ans.

Sources : Insee ; ministère de la Justice - SDSE.

Pour en savoir plus

Gilles Pison, « 1968-2018 : quatre surprises démographiques en France depuis cinquante ans », *Population et société*, n° 553, mars 2018.

Isabelle Robert-Bobée, « Les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est : une répartition des types d'union différente selon les territoires », *Insee-Première*, n° 1682, janvier 2018.

Arnaud Régnier-Loilier, « Être en couple chacun chez soi, une situation plus fréquente après une séparation », *Population et société*, n° 566, mai 2019.

Didier Breton, Magali Barbieri, Hyppolyte d'Albis et Magali Mazuy, « L'évolution démographique récente de la France. Naissances, décès, unions et migrations : à chacun sa saison », *Population*, 73 (4), 2018.

Groupe de réflexion sur l'approche biographique, « États flous et trajectoires complexes », Ined, *Méthodes et savoirs*, n° 5, 2006.

Sandrine Astor, « Célibataires et couples : des trajectoires de plus en plus diversifiées » in P. Bréchon, F. Gonthier et S. Astor

(dirs.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolution*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

Sandrine Astor, « Le couple et le mariage : quel idéal ? » in P. Bréchon, F. Gonthier et S. Astor (dirs.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolution*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.



La famille de plus en plus complexe

Plus d'un tiers des ménages¹ français sont composés d'une seule personne, un tiers de deux personnes et un petit tiers de trois personnes ou plus. La réduction de la taille des ménages depuis les années 1970 découle du vieillissement de la population et des changements de mode de vie

(augmentation des séparations, familles moins nombreuses).

1 Le ménage au sens de l'Insee est une unité statistique définie par le fait d'habiter un même logement. Les personnes qui vivent seules constituent donc chacune un ménage. Les personnes vivant en communauté (prisons, communautés religieuses, cités universitaires...) sont en revanche exclues de la population des ménages « ordinaires ».

Bien qu'en diminution, la famille « traditionnelle » (couple marié avec enfants mineurs) est encore majoritairement répandue ; mais les unions sont devenues plus fragiles, s'accompagnant de l'augmentation des familles recomposées et monoparentales. La monoparentalité, essentiellement féminine, s'est répandue parmi les mères les moins diplômées ; il en résulte un nombre grandissant d'enfants vivant dans des conditions précaires. De ces unions fragiles, les hommes se sortent mieux car ils se remettent davantage en couple après la rupture.

La femme diplômée mène le bal

Dans les années 1960, c'est parmi la population des femmes les plus diplômées qu'apparaît le modèle de la femme libre sans conjoint permanent, retardant l'âge du mariage et de la maternité. Ce modèle se développe ensuite et sera suivi par les femmes moins diplômées. Aujourd'hui on constate au contraire que ce sont les femmes les plus diplômées qui sont davantage en couple. De même, les femmes les plus diplômées se sont emparées du Pacs les premières et ont été suivies par les moins diplômées.

Si le modèle familial dominant apparaît d'abord au sein de la population des femmes les plus diplômées, en revanche, les premières relations de couple, le départ du foyer parental ou la première cohabitation restent plus précoces chez les femmes les moins diplômées.

Des ménages toujours plus petits

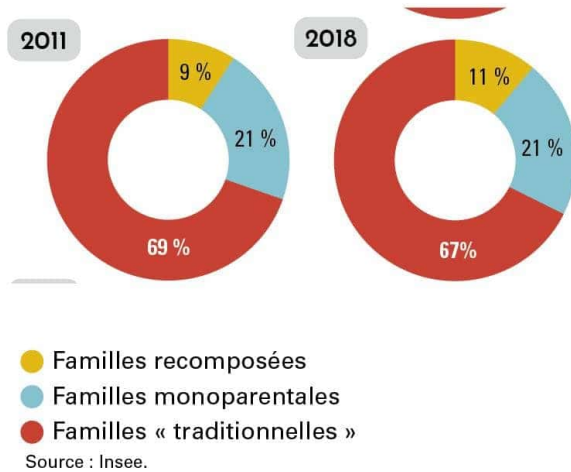
Les ménages français comptent en moyenne 2,2 personnes en 2015 contre 3 personnes en 1968. La réduction de la taille des ménages résulte principalement du vieillissement de la population, les seniors très âgés vivant souvent seuls. Elle est aussi due à la diminution des familles nombreuses : le nombre de couples avec enfants reste stable, mais les familles monoparentales représentent désormais plus d'une famille avec enfants sur cinq, deux fois plus qu'en 1990.

De nouvelles routines pour l'enfant

Sur les 14 millions environ d'enfants mineurs résidant en France métropolitaine en 2019, 68 % vivent avec leurs deux parents, sans demi-frère ou demi-sœur, 21 % vivent en famille monoparentale et 11 % en famille recomposée. Ces derniers peuvent parfois vivre dans plusieurs résidences, chez leur père et chez leur mère, qui vivent eux-mêmes avec des conjoints voire les enfants des conjoints.

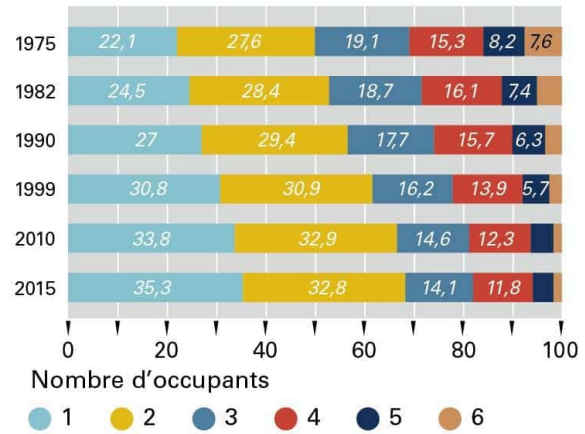
Parmi les 10 millions d'enfants vivant en famille « traditionnelle », environ 150 000 passent du temps avec des demi-frères ou demi-sœurs. Et parmi les enfants vivant en famille monoparentale ou recomposée, seulement un quart vivent une partie du temps chez leur autre parent, ce qui ne les empêche pas de conserver des relations avec lui. Mais parfois, ils n'ont jamais connu leur père ou sont orphelins.

COMPOSITION DES FAMILLES



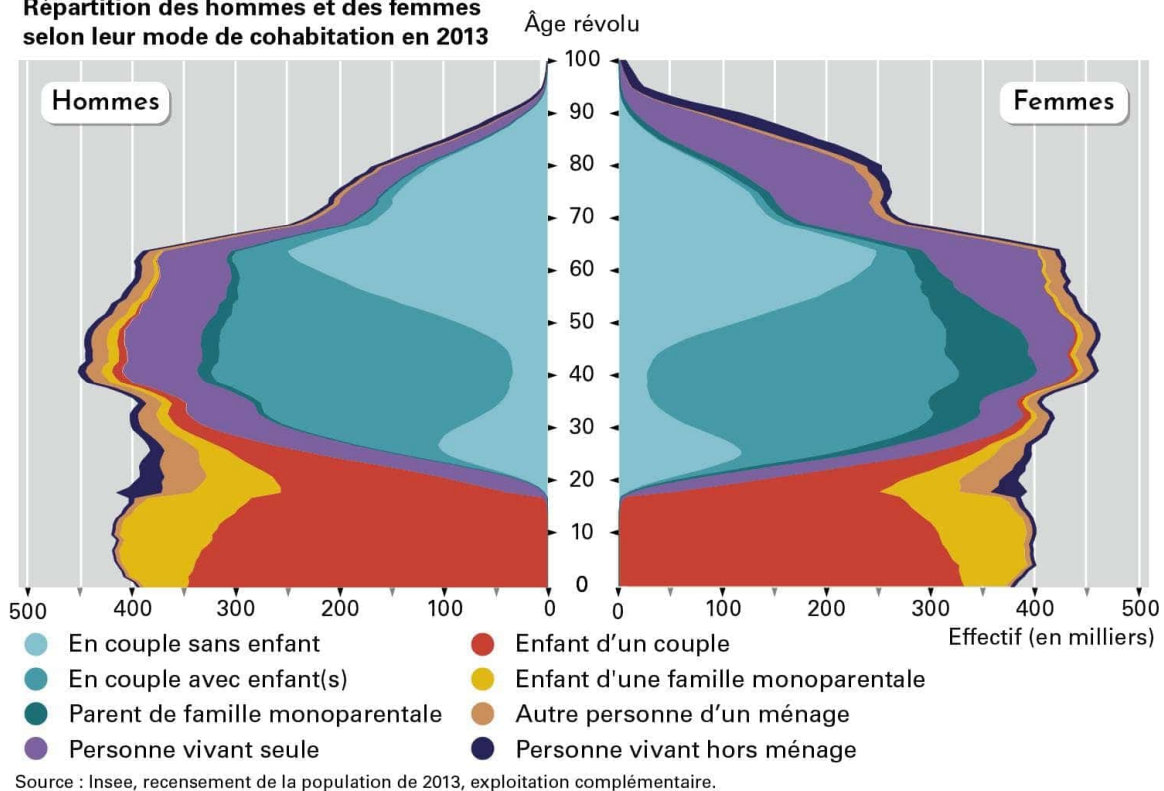
TAILLE DES MÉNAGES EN 2015

Répartition des résidences principales selon le nombre d'occupants, en %



HOMMES ET FEMMES SELON LEUR MODE DE COHABITATION (2013)

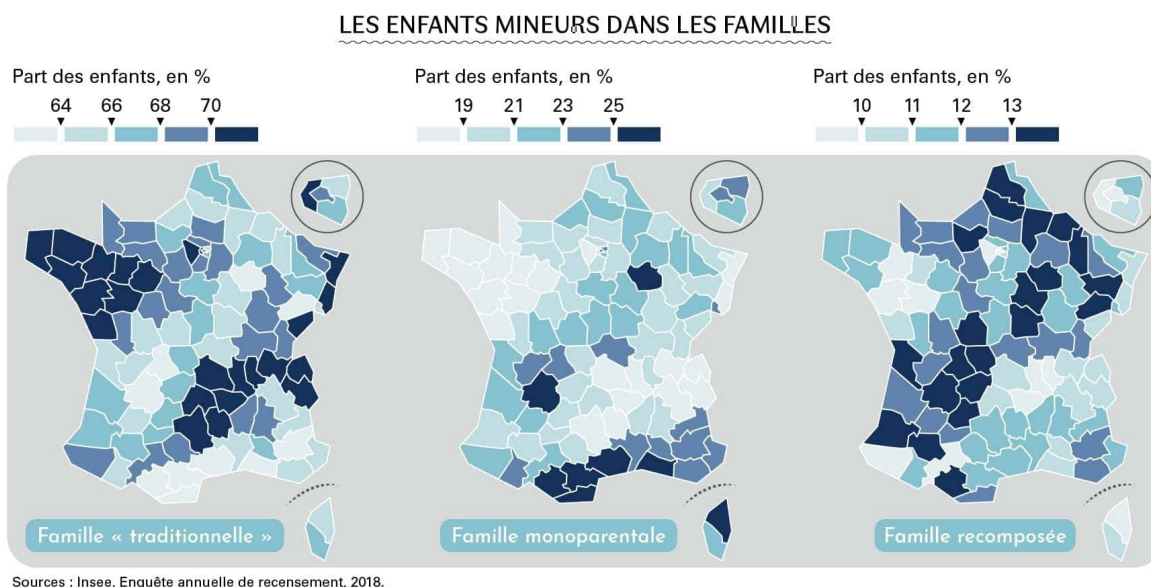
Répartition des hommes et des femmes selon leur mode de cohabitation en 2013



Par ailleurs les familles avec un « Tanguy » sont surreprésentées en Corse, celles composées de parents vivant avec un adulte de plus de

25 ans (9 % des familles avec enfants en Corse contre 5 % pour la France de province entière).

Les ménages complexes sont définis comme les occupants d'une résidence qui ne forment pas une famille au sens « traditionnel », ou qui résident avec une ou plusieurs autres personnes ou familles. Par exemple un couple résidant avec ses deux filles, dont l'une a un enfant et constitue une famille monoparentale, ou alors une famille qui vit avec l'un des parents du couple, ou bien une mère monoparentale qui vit avec un nouveau conjoint, ou encore une personne considérée comme « seule » mais étant en couple non cohabitant, ou divorcée n'hébergeant pas ses enfants la majorité du temps... Le mode de vie en colocation, de plus en plus adopté par les jeunes poursuivant des études ou en premier emploi souvent précaire, augmente sensiblement le nombre de ménages complexes.



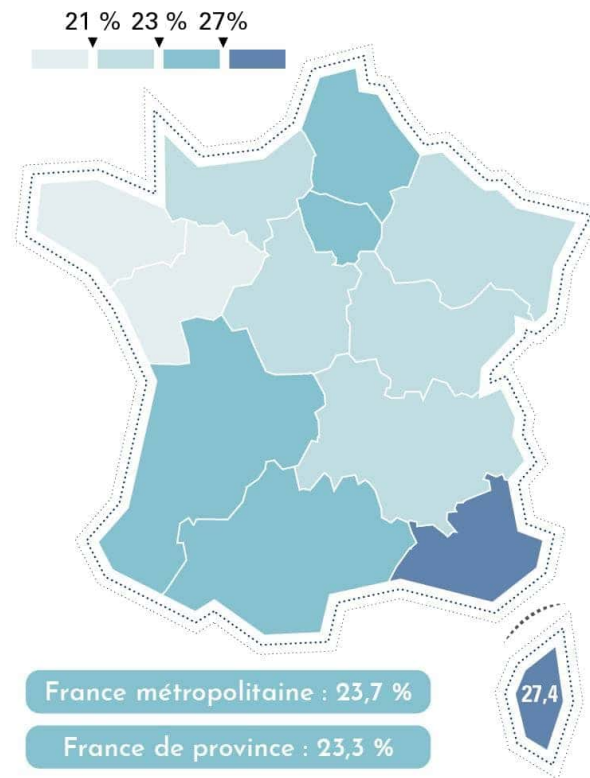
La famille monoparentale à la conquête de l'Europe

L'extension de la famille monoparentale en Europe montre bien la diversité des comportements et des opinions sur la question de la famille

Les structures familiales résultent notamment d'une combinaison complexe et rétroactive de culture, de religion et de système de protection sociale... Ainsi, parmi les pays de l'Est le poids de l'agnosticisme reste important (en Tchéquie, notamment, pays le plus athée du monde). Dans le Sud (Italie), l'importance de la famille et des solidarités familiales explique

le faible poids de la protection sociale ; dans le Nord (Danemark), la prise en charge collective des très jeunes adultes correspond à une plus faible familialisation.

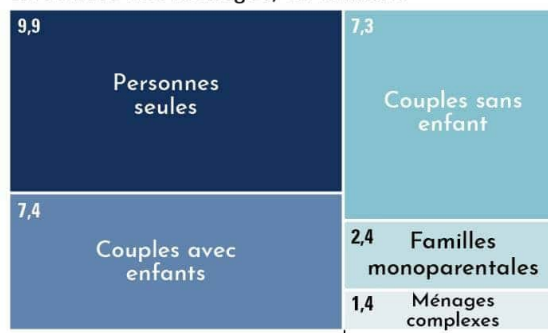
LES FAMILLES MONOPARENTALES EN 2015



Champ : famille avec au moins 1 enfant de moins de 25 ans.
Source : Insee, recensement de la population, 2015.

LA STRUCTURE DES MÉNAGES

Ensemble des ménages, en millions



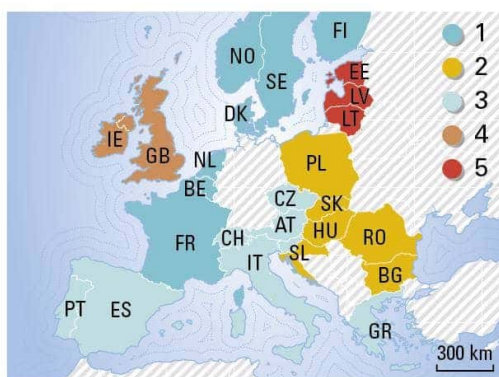
Ménages complexes



*autres personnes d'un ménage, ne vivant ni en couple ni au sein d'une famille monoparentale

Source : Insee, recensement de la population, exploitation complémentaire, 2013.

LES FAMILLES MONOPARENTALES EN EUROPE



Groupe 1 : % élevé de familles monoparentales, cohabitation des couples non mariés, naissances hors mariage, banalisation du divorce, forte proportion de monoparents. **Groupe 2 :** familles monoparentales peu nombreuses, veuvage. Nuptialité élevée et divorces rares. Emprise de la religion encore forte. **Groupe 3 :** « en transition », influence de la religion. **Groupe 4 :** beaucoup de « monoparents », avec familles nombreuses et maternités précoces. **Groupe 5 :** le plus fort taux de familles monoparentales.

Pour en savoir plus

Insee, *Couples et familles*, coll. Insee-références, édition 2015.

M.-C. Le Pape, B. Lhommeau, E. Raynaud, « Les familles monoparentales en Europe : de nouvelles façons de faire famille pour de nouvelles normes », in Insee, *Couples et familles*, Insee-Références, éditions 2015.

Fabienne Daguet, « Des ménages toujours plus nombreux et toujours plus petits », *Insee-Première*, n° 1663, août 2017.

Aude Lapinte et Guillemette Buisson, « Vivre dans plusieurs configurations familiales », *Insee-Première*, n° 1647, mai 2017.

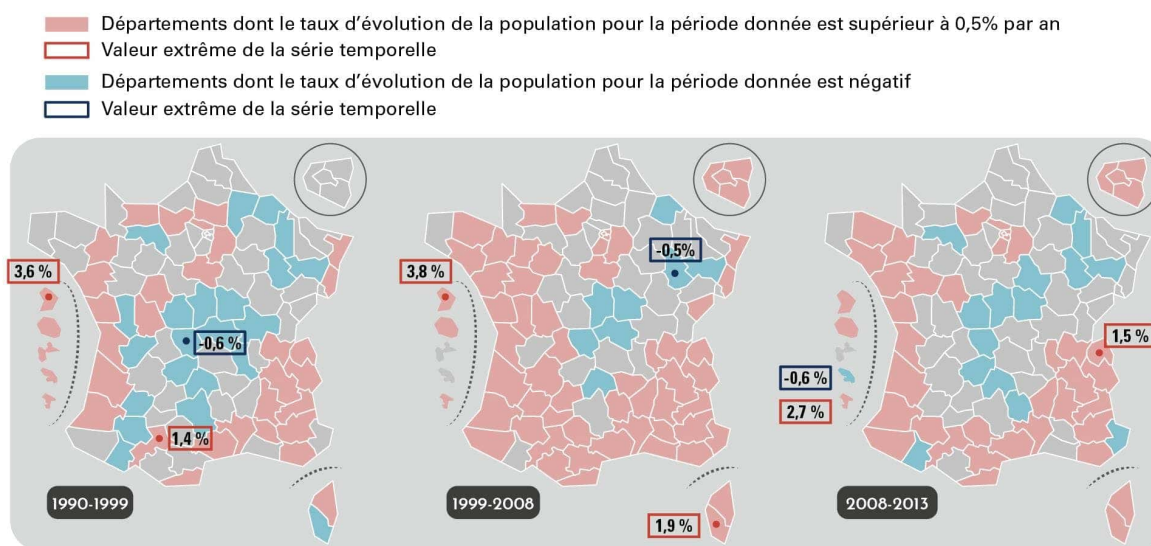


Français des villes et Français des campagnes

Il y a cinquante ans, l'exode rural s'achevait. Jusqu'en 1975 les Français furent massivement attirés par les grandes villes et particulièrement leur couronne, l'Île-de-

France étant l'exemple le plus remarquable. Cinq décennies plus tard, la périurbanisation est encore à l'œuvre mais les Français privilégient la mer et le soleil ; le littoral atlantique et le Sud attirent davantage. Aujourd'hui, si certaines convergences sont perceptibles (baisse du poids de la région parisienne et réduction des écarts avec l'outre-mer), le contraste est devenu net entre un Nord-Est-Centre qui perd des habitants et un Ouest-Sud-Ouest qui se densifie. De même, des disparités persistent entre les espaces intégrés aux grandes aires urbaines dynamiques et les autres, entre les centres de villes moyennes ou petites en perte de vitesse et les espaces périurbains toujours plus éloignés des lieux de travail.

GAINS ET PERTES DE POPULATION PAR DÉPARTEMENT



Sources : Insee, recensements de population 1990-1999-2008-2013.

Sous le soleil exactement...

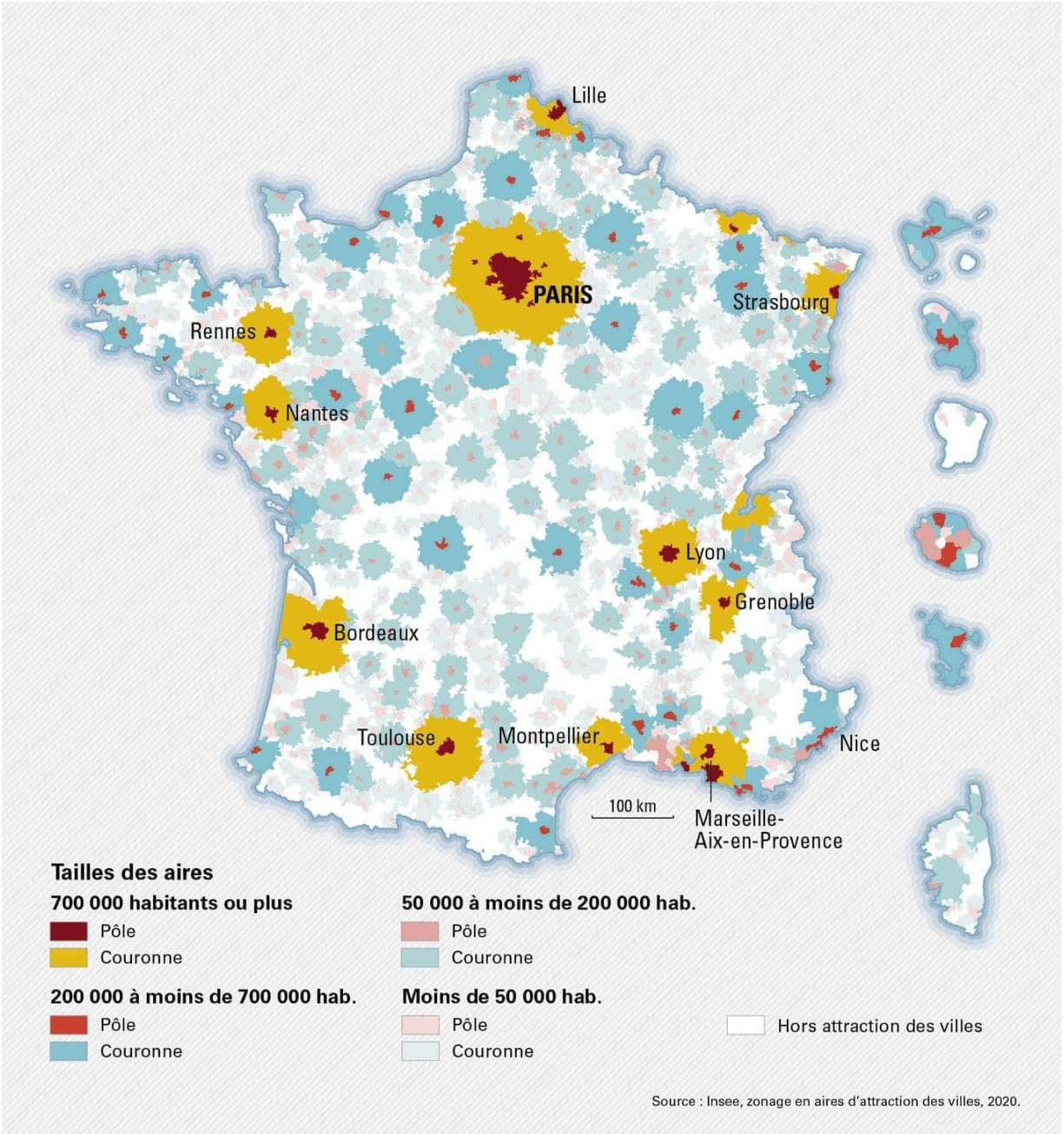
Depuis plusieurs décennies, certains territoires affichent une forte croissance démographique. Ils constituent un espace qui forme un U allant

de Rennes à Lyon en passant par Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Marseille en incluant la Corse, auxquels s'ajoutent l'Île-de-France et la vallée de la Seine. Outre-mer, la population de la Guyane et celle de la Réunion ont doublé ces trente dernières années.

À l'inverse, d'autres espaces continuent aujourd'hui à perdre des habitants ; ce sont des espaces ruraux souvent proches des espaces affectés par la désindustrialisation. Ils vont des Ardennes, de la Haute-Marne et des Vosges à la Nièvre, au Cher et au Massif central.

Parallèlement à la concentration qui se prolonge aujourd'hui dans le Sud et le littoral atlantique, on assiste à une concentration dans les grandes aires urbaines où vit aujourd'hui 83 % de la population française. Les aires urbaines occupent de nos jours 41 % de la superficie du territoire national contre 28 % en 1999. Ce sont les couronnes urbaines qui se sont élargies ; les jeunes ménages s'y sont établis, de plus en plus loin de leur emploi.

NEUF PERSONNES SUR DIX VIVENT DANS L'AIRE D'ATTRACTION D'UNE VILLE



Et demain ?

Si les tendances se poursuivent, la France comptera 73 millions d'habitants en 2040 dont 71 millions en France métropolitaine. Le clivage sera encore plus marqué entre les régions qui perdent aujourd'hui de la population, qui verront leur solde naturel devenir négatif en raison du

vieillissement de leur population et régions aujourd'hui dynamiques, portées par un solde naturel positif du fait de la jeunesse de leurs habitants.

Dans les départements d'outre-mer, les enjeux sont forts : les prévisions voient la Guadeloupe et la Martinique croître jusqu'en 2030 puis décroître. La progression de la Réunion sera freinée par un déficit migratoire mais soutenue par un accroissement naturel, tandis que la Guyane aura toujours la plus forte croissance avec des soldes naturel et migratoire toujours très supérieurs à la moyenne.

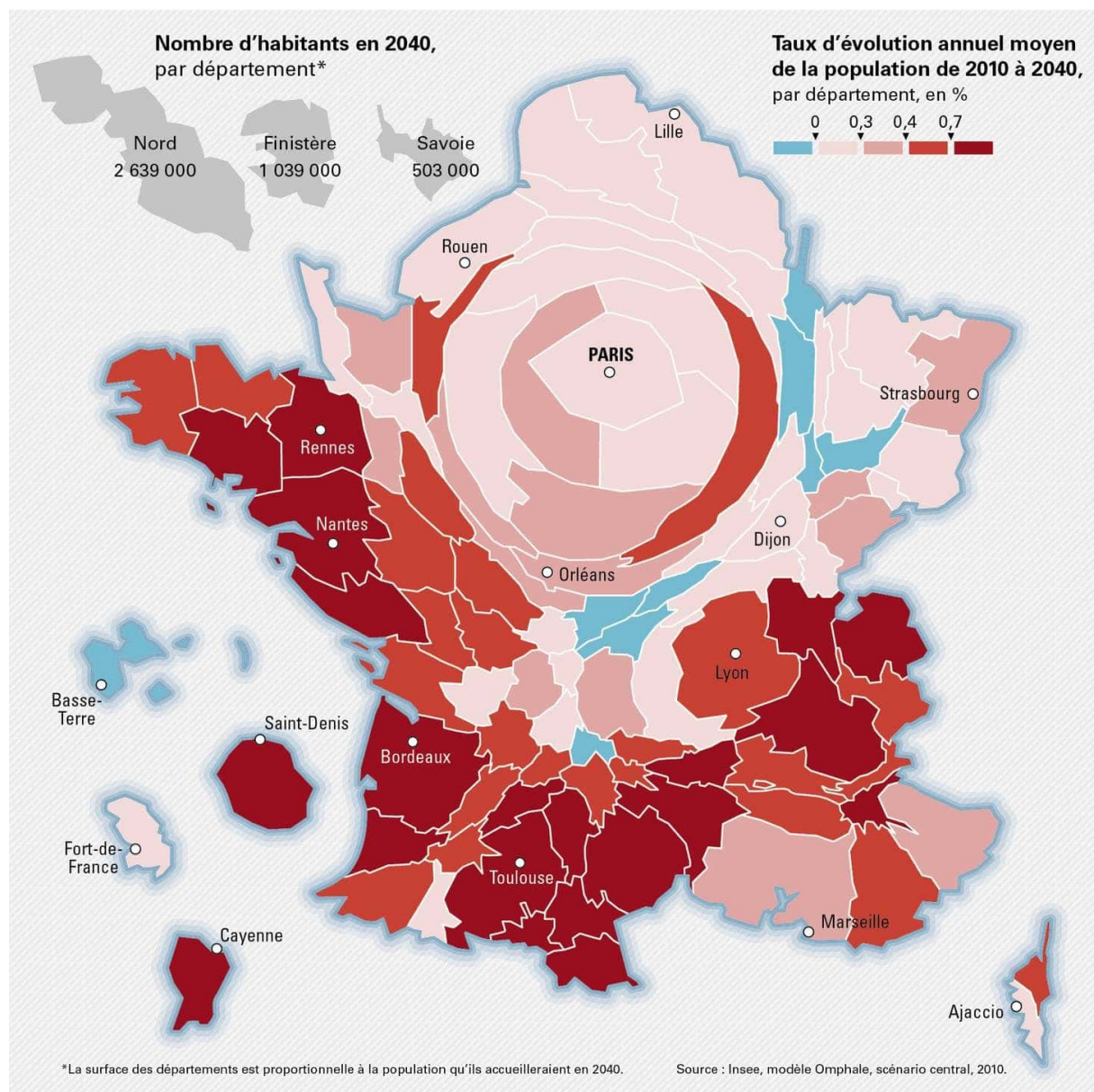
ET DANS LES DOM ?

Évolution de la population âgée des départements et régions d'outre-mer

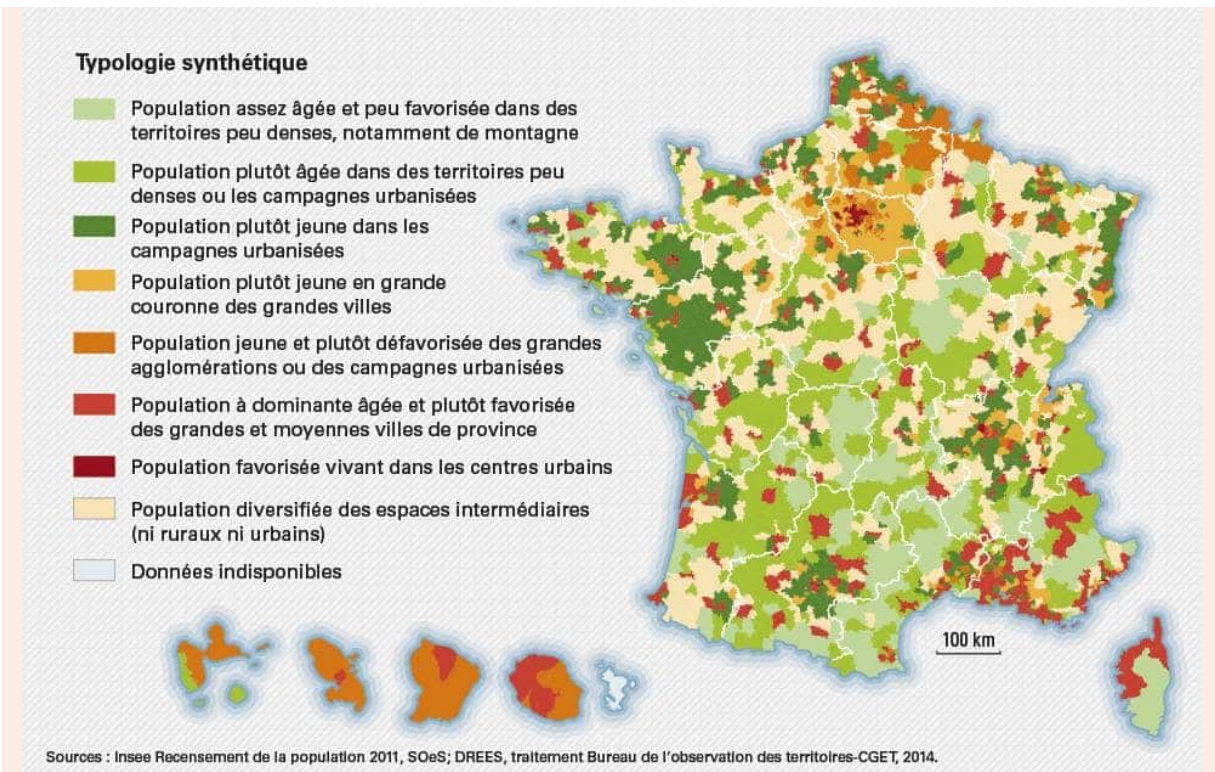
	Part des personnes de 65 ans et plus en %		Rang du département		Évolution annuelle moyenne de la population des personnes de 65 ans et plus, en %
	2013	2050	2013	2050	Entre 2013 et 2050
France (métropolitaine)	17,5	27,2	--	--	1,5
Guadeloupe	15,2	37,7	86	6	1,9
Martinique	16,9	42,3	74	1	1,6
Guyane	4,5	15,7	100	100	4,7
La Réunion	9,5	20,8	99	97	2,4
Mayotte	2,6	9,4	101	101	5,9

Source : Insee.

UNE PRÉVISION DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION



LA QUALITÉ DE VIE DANS LES TERRITOIRES



La qualité de vie résulte des attentes des habitants à l'égard de leur cadre de vie. Ces attentes sont très variables selon le profil sociodémographique de la population des différents espaces. Par exemple, dans les espaces de faible densité à l'écart des villes résident davantage de personnes relativement âgées aux revenus plutôt modestes. Mais en règle générale il n'y a pas d'adéquation systématique entre type de population et cadre de vie ; par exemple les personnes défavorisées résident aussi bien dans les espaces très urbains que les espaces isolés. Sans politique d'aménagement du territoire, le risque serait d'assister à une densification encore plus importante des espaces autour des villes et à la dégradation du cadre de vie avec des conséquences sociales néfastes.

Des conditions de vie entre territoires très contrastées

La région française dans laquelle les revenus sont les plus élevés est de loin l'Île-de-France, et les régions les plus pauvres en France métropolitaine sont les Hauts-de-France et la Corse. Mayotte et la Guyane sont les

territoires européens les plus pauvres. Mais, au sein même d'une région, des villes de tailles identiques connaissent aussi des disparités très marquées.

Ces dernières années la question du territoire a pris beaucoup d'importance dans les débats. La crise économique est passée par là et a eu des effets prononcés sur certains espaces au point que l'on a pu parler de « fractures territoriales », opposant les riches métropoles et leur couronne élargie aux bassins d'emploi désertifiés, au rural et aux villes moyennes, l'emploi étant la question clé. Aujourd'hui, ce point de vue général persiste, mais l'analyse fine du développement régional met en évidence la grande diversité des situations : certaines métropoles sont plus dynamiques que d'autres (celles de l'Ouest plus que celles du Sud) ; certaines banlieues sont en difficulté, d'autres pas ; certains espaces ruraux sont bien équipés, d'autres non... Car les inégalités de richesse apparentes peuvent masquer des différences de conditions de vie : un Smic dans la province profonde a, par exemple, beaucoup plus de valeur en niveau de vie que dans un arrondissement de Paris. Est-il préférable d'avoir un emploi bien rémunéré dans une grande métropole où la pollution et les conditions de transport sont pénibles et les logements chers et exigus... ou un emploi un peu moins bien rémunéré dans une ville moyenne ou à la campagne, avec des frais de transport plus importants mais des logements plus spacieux et nettement moins coûteux et des conditions de vie confortables, les espaces et bourgs ruraux et les villages « dortoirs » des villes moyennes disposant aujourd'hui d'équipements très satisfaisants ? La question mérite d'être posée.

Les inégalités entre territoires sont liées en premier lieu au vieillissement de la population. Les régions qui se désertifient voient les jeunes partir et les personnes âgées rester, mais ces dernières peuvent aussi être attirées par d'autres régions et partir s'installer dans des espaces déjà denses comme le Sud ou le littoral ouest pour prendre leur retraite, ce qui entraîne un vieillissement de ces espaces plus rapide que d'autres. C'est dans les villes petites et moyennes du Sud et du littoral que la part des personnes âgées a le plus augmenté ces dernières années.

Les collectivités locales doivent relever le défi de l'augmentation du nombre de personnes âgées : il leur faut faire face aux besoins du grand âge en matière de conditions de vie, de maisons de retraite et de capacités de distribution de soins de santé. En France métropolitaine, les besoins sont

plutôt bien assurés, les seniors bénéficiant d'un niveau de vie correct. En revanche le défi est majeur dans les DOM où les personnes âgées sont nombreuses, avec un niveau de vie faible dû à une activité antérieure très aléatoire, un état de santé médiocre entraînant un vieillissement prématuré. Par ailleurs, si auparavant la solidarité familiale jouait un grand rôle dans les DOM, aujourd'hui elle tend à s'atténuer. Ajoutons à cela le nombre élevé de familles monoparentales dont l'enfant est encore au foyer au moment de la retraite du parent, et le défi à relever pour les politiques publiques dans les DOM devient extrêmement lourd.

Accueil des jeunes enfants, niveau d'éducation, niveau de vie économique, accès à l'emploi, aux soins, conditions de logement, accès aux pratiques sportives et culturelles sont autant d'indicateurs qui caractérisent les localités et les différencient. À cet égard, les périphéries aisées des grandes métropoles (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Grenoble, Toulouse) sont les plus gâtées : les habitants ont un niveau de revenu important et ont accès à tous les services et équipements. Viennent ensuite certaines régions comme les Pays de la Loire et la Bretagne, le bassin lyonnais, le Doubs et le Jura où les conditions de vie n'égale pas celles des régions précédentes mais se situent bien au-dessus de la moyenne. En troisième position, certaines périphéries de grandes villes (Clermont-Ferrand, Dijon, Nancy, Pau, Tours...) où les conditions de vie sont bonnes. On y trouve peu de pauvreté et de familles monoparentales, en revanche l'accès aux équipements est plus réduit, il est plus difficile de trouver une crèche ou un généraliste. Au contraire, d'autres territoires sont bien équipés mais ils concentrent un niveau élevé de personnes modestes, la pauvreté y est plus fréquente et requiert plus de logements sociaux, le niveau d'éducation est en moyenne moins élevé.

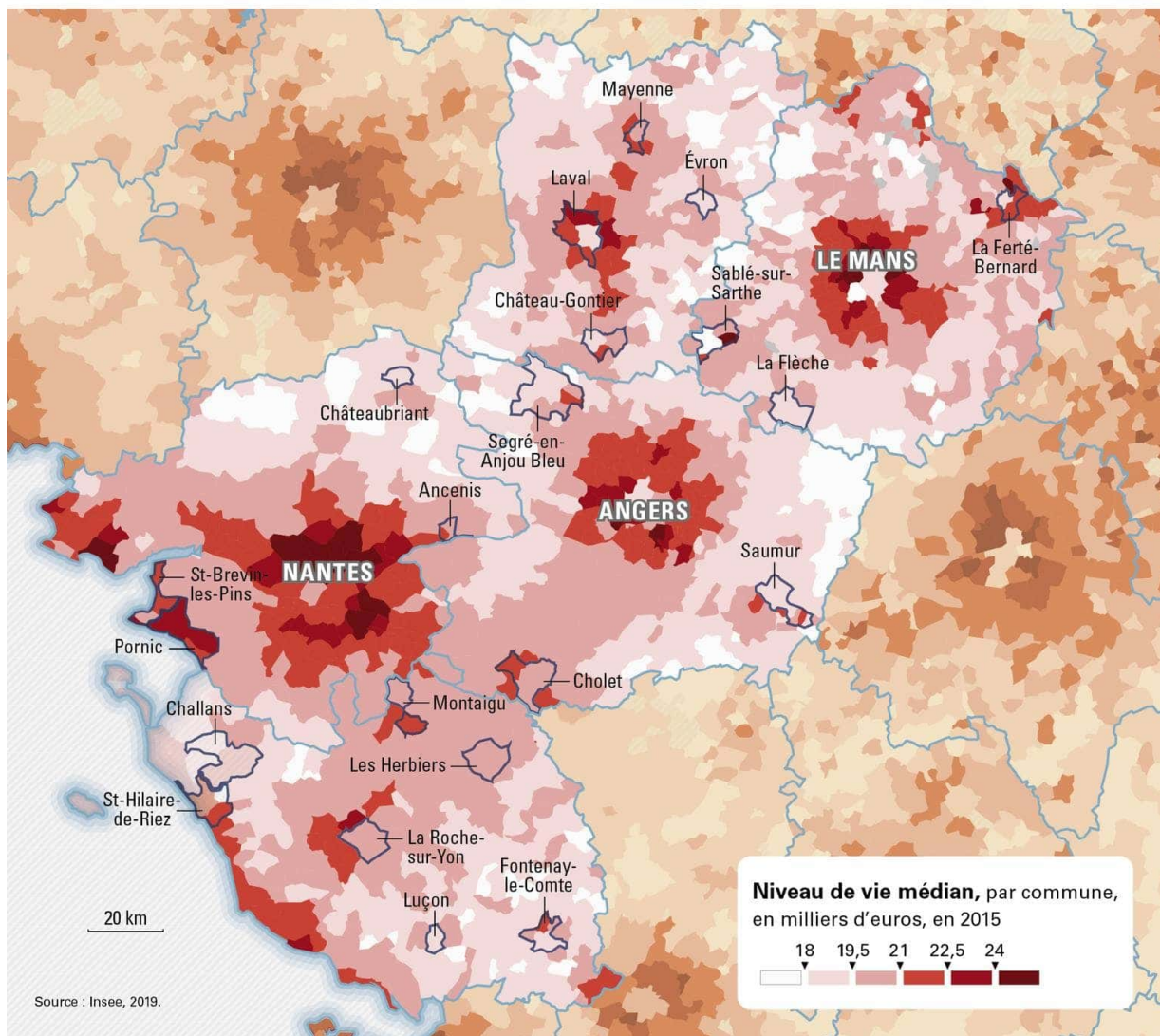
LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

En faisant abstraction des différences de niveau de prix entre zones géographiques, en 2015, les 22 villes moyennes de la région Pays de la Loire sont moins touchées par la pauvreté que celles de France métropolitaine et moins que les grandes villes de la région. En revanche elles connaissent davantage de situations de pauvreté que des villes plus

petites comme Château-Gontier, Mayenne ou Ancenis. Et parmi ces 22 villes, les raisons de la pauvreté varient : emplois peu qualifiés à Sablé-sur-Sarthe, chômage à Saumur, davantage de familles monoparentales et de personnes seules à La Ferté-Bernard. D'un autre côté, les habitants des villes moyennes du littoral ont un niveau de vie plus élevé et les disparités y sont plus faibles : à Montaigu, aux Herbiers ou à Challans, la population augmente car les emplois sont plus diversifiés et attirent des populations plus qualifiées ; les familles sont plus nombreuses et les ménages plus souvent propriétaires de leur logement. Entre les deux, des villes comme Laval ou La Roche-sur-Yon, où les écarts entre hauts et bas revenus sont élevés, les habitants plutôt jeunes, les ménages moins souvent propriétaires et les logements plus petits. Parmi les personnes en emploi, la proportion de cadres est toutefois plus importante qu'ailleurs.

Enfin, on observe dans les centres-villes des villes moyennes un niveau de vie généralement inférieur à celui des habitants des communes à proximité, comme à Laval ou La Ferté-Bernard, excepté dans les villes moyennes du littoral comme Pornic ou Les Sables-d'Olonne, où les retraités disposant d'un niveau de vie élevé y sont plus nombreux.

LE NIVEAU DE VIE PAR COMMUNE

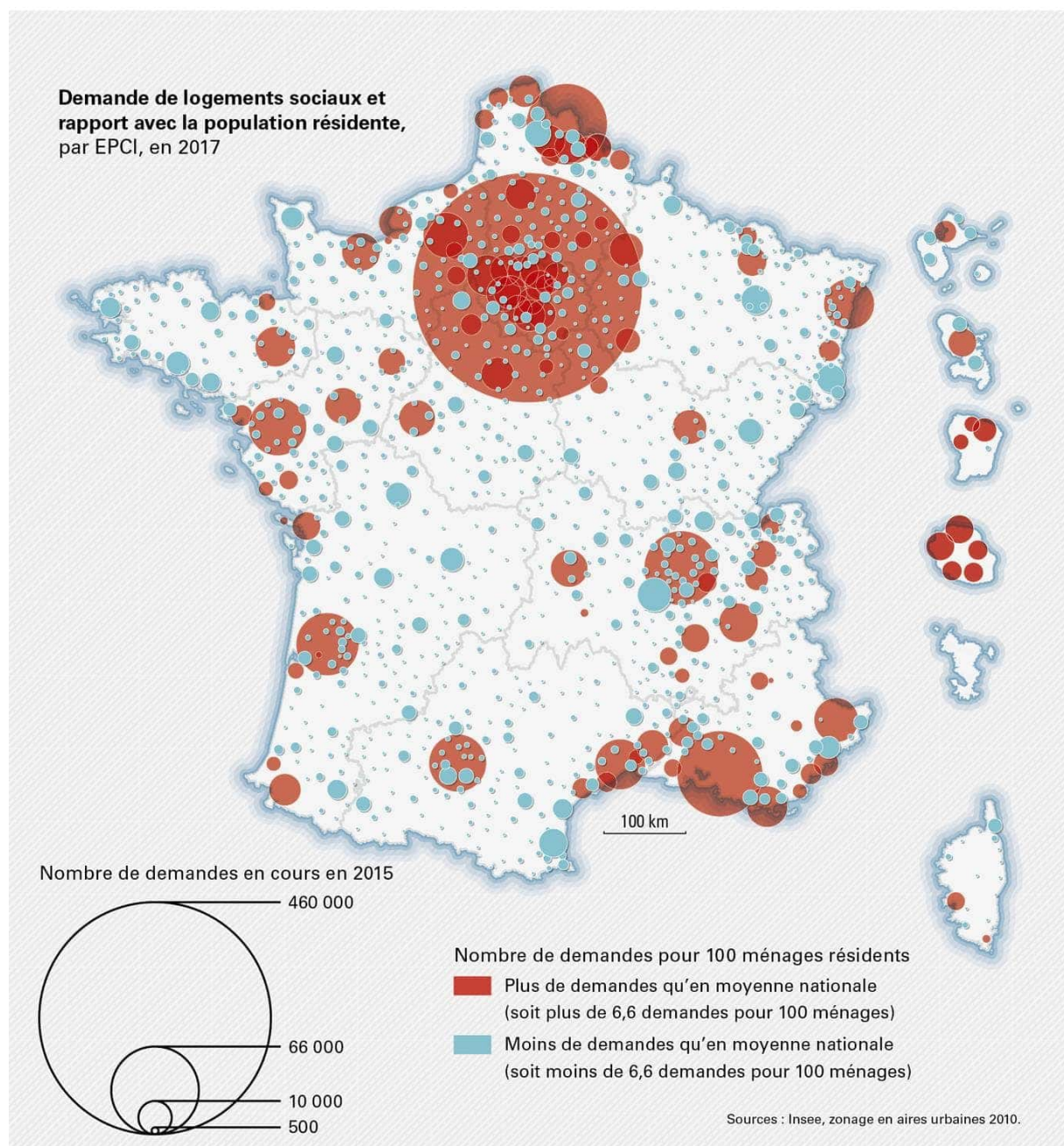


Dans les territoires ruraux de la moitié nord et dans la diagonale nord-est/sud-ouest, les niveaux de revenus sont plus faibles, les possibilités de recours aux services médicaux ou éducatifs ou aux équipements plus faibles. C'est d'ailleurs dans le grand périurbain de ces territoires que le mouvement des « gilets jaunes », né à l'automne 2018, a trouvé le plus d'écho, là où le degré de dépendance à la voiture et le sentiment de relégation sont les plus aigus et là où le vote en faveur du Rassemblement National prospère.

Enfin les grandes métropoles (Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Rennes...) sont très inégalitaires ; on y trouve à la fois des familles très aisées et des familles très précaires, les inégalités de revenus y sont très

marquées, on y observe aussi les plus mauvaises conditions de logement, le plus grand nombre de familles monoparentales et d'élèves inscrits en établissement prioritaire, et tout cela malgré le grand nombre d'équipements et de services – l'exemple le plus frappant étant l'écart entre Paris et la Seine-Saint-Denis.

LES DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX



Repenser les modes de vie

La transition écologique qui est en cours invite aussi les Français à redécouvrir leur localité : la proximité redevient une valeur essentielle. Circuits courts, économie circulaire, énergies locales et alternatives remettent en cause les normes de mobilité et d'alimentation. L'urgence écologique a saisi les Français et dans tout le pays fourmillent les initiatives pour changer les modes de vie. Ce retour vers le local n'a rien à voir avec l'essor des communautés de 1968 qui s'installèrent dans le Larzac dans un rejet de la mondialisation en marche. Par ailleurs, une grande partie du territoire est aujourd'hui caractérisée par l'interpénétration croissante entre le secteur manufacturier et celui des services. Notre pays dispose d'excellentes infrastructures, d'un niveau de formation plutôt élevé et d'un puissant système de redistribution. Les réseaux se développant rapidement, la capitale est dorénavant reliée aux autres grandes villes en 2 ou 3 heures de TGV.

La capitale attire toujours les étudiants et les jeunes actifs dont une bonne part repart ensuite, avec l'arrivée des enfants, vers les métropoles régionales où les conditions de vie et de logement sont bien plus favorables aux classes moyennes. Les mobilités internes au territoire tendent à rééquilibrer l'espace mais elles ne concernent pas tous les groupes sociaux de manière équivalente ; par exemple, par le jeu des mobilités, la part des ouvriers dans les communes les plus denses baisse deux fois plus vite que celle des cadres. Dès lors, les plus fortes inégalités des territoires n'opposent pas tant les régions entre elles ou les villes et les campagnes ; on les retrouve plutôt au sein même des grandes aires métropolitaines, à commencer par l'Île-de-France, qui concentre les populations les plus riches (centre de Paris et banlieues ouest) et les plus pauvres (banlieues nord et est).

Pour en savoir plus

Observatoire des territoires, *Regards sur les territoires*, Commissariat général à l'égalité des territoires, rapport 2017.

Observatoire des territoires, *Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux*, Commissariat général à l'égalité des territoires, rapport 2018.

Observatoire des territoires, *Qualité de vie, habitants, territoires*, CGET, 2014.

DREES, « Cartographie de la qualité de vie des enfants de France : huit profils de territoires », *Études et résultats*, n° 1115, mai 2019.

Pierre Veltz, *La France des territoires, défis et promesses*, Éditions de l'Aube, 2019.

Hélène Chesnel et Pierre Loizeau, « Les villes moyennes diversement touchées par la pauvreté », *Insee-Analyses*, n° 72, avril 2019.

Olivier Bouba Olga, « Pour un nouveau récit territorial », Les conférences POPSU, en ligne.

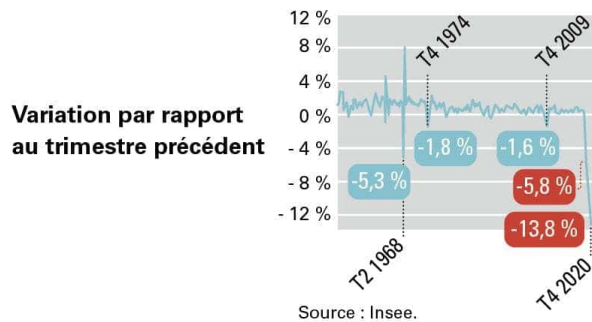


État des lieux : une stagnation économique

Dans le moyen-long terme, l'économie française, comme toutes les autres économies occidentales, est sur une tendance au ralentissement progressif de la croissance. Ce mouvement général que l'on observe depuis le milieu des années 1970, depuis le premier choc pétrolier, a donné lieu à de nombreux débats autour de ce qu'il est convenu d'appeler la « stagnation séculaire ».

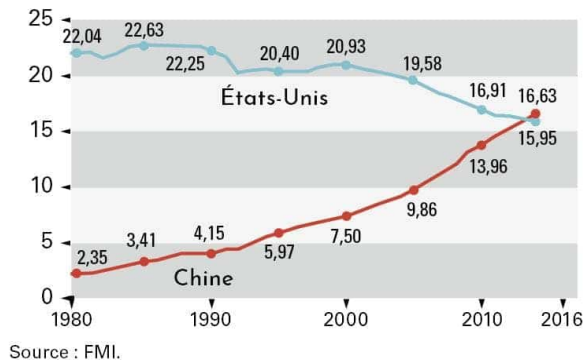
Les explications de cette stagnation de la croissance des pays occidentaux sont multiples et diverses. Celle de Robert J. Gordon, par exemple, met en avant l'épuisement du progrès technique : les dernières innovations ont un impact limité sur la productivité, beaucoup plus faible que celui qu'avaient pu avoir les innovations du XIX^e et du début du XX^e siècle (machine à vapeur, électricité, etc.).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DEPUIS 1949



PIB AMÉRICAIN ET CHINOIS

**PIB (basé en PPA) de la Chine et des États-Unis,
en % du PIB mondial**



Par ailleurs, en plus de la réduction de la productivité, l'économie a été affectée par des « chocs » symétriques (*i.e.* qui ont concerné l'ensemble des pays) souvent sans rapport avec l'économie (chocs pétroliers de 1973 puis 1980, tensions géopolitiques, guerre d'Irak, pandémie de la Covid-19 en 2020), ou résultant de dysfonctionnements des superstructures financières (bulles boursières, bulle Internet à la fin des années 1990 ; crise financière, crise des *subprime* en 2008). L'impact de ces chocs est parfaitement visible sur le graphique ci-dessus qui met en évidence que la crise actuelle est la plus importante. La mondialisation a contribué à la diffusion de l'effet de ces chocs dans l'ensemble des économies occidentales.

Les évolutions de ces dix dernières années, avant la pandémie, sont plutôt anecdotiques ; la croissance ralentit en Europe, dans la lignée de celle de l'Allemagne, du fait, entre autres, d'un freinage structurel de la Chine (« les arbres ne montent pas jusqu'au ciel », dit R. J. Gordon : les ventes de

voitures en Chine sont en chute libre car le parc a désormais atteint un niveau élevé), mais ce ralentissement est sans commune mesure avec ce que l'on peut observer dans les périodes de crise.

Bien avant le choc de la pandémie de Covid-19, les États-Unis n'échappaient pas à la règle de la stagnation séculaire.

LE PIB EST-IL SUFFISANT POUR MESURER LE BIEN-ÊTRE D'UN PAYS ?

Si le PIB permet de donner une idée du niveau de bien-être économique des habitants d'un pays, il est insuffisant pour mesurer le bien-être social : manquent les données sur la qualité de l'environnement, des conditions de travail, le niveau d'éducation ou de risque sanitaire. Le débat s'est ouvert sur le bien-fondé d'une croissance perpétuelle du PIB qui entraîne le gaspillage, la détérioration de l'environnement et l'épuisement des matières premières. Déjà en 2009, la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi s'était attelée à définir les meilleurs systèmes de mesure.

« De meilleurs outils de mesure pourront nous permettre de mieux diriger nos économies, tant à travers les crises que pour en sortir. Il s'agit de faire la distinction entre évaluation du bien-être présent et évaluation de sa soutenabilité, c'est-à-dire de sa capacité à se maintenir dans le temps. Le bien-être présent dépend à la fois des ressources économiques, comme les revenus, et des caractéristiques non économiques de la vie des gens : ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent faire, leur appréciation de leur vie, leur environnement naturel. La soutenabilité de ces niveaux de bien-être dépend de la question de savoir si les stocks de capital qui importent pour notre vie (capital naturel, physique, humain, social) seront ou non transmis aux générations à venir. »

Un déficit commercial qui se creuse depuis 15 ans

L'Hexagone, depuis quinze ans, importe plus qu'il n'exporte. Fin 2019, le solde de ses échanges avec le reste du monde approche les -60 milliards d'euros. « L'atonie des exportations françaises [...] reflète à la fois les

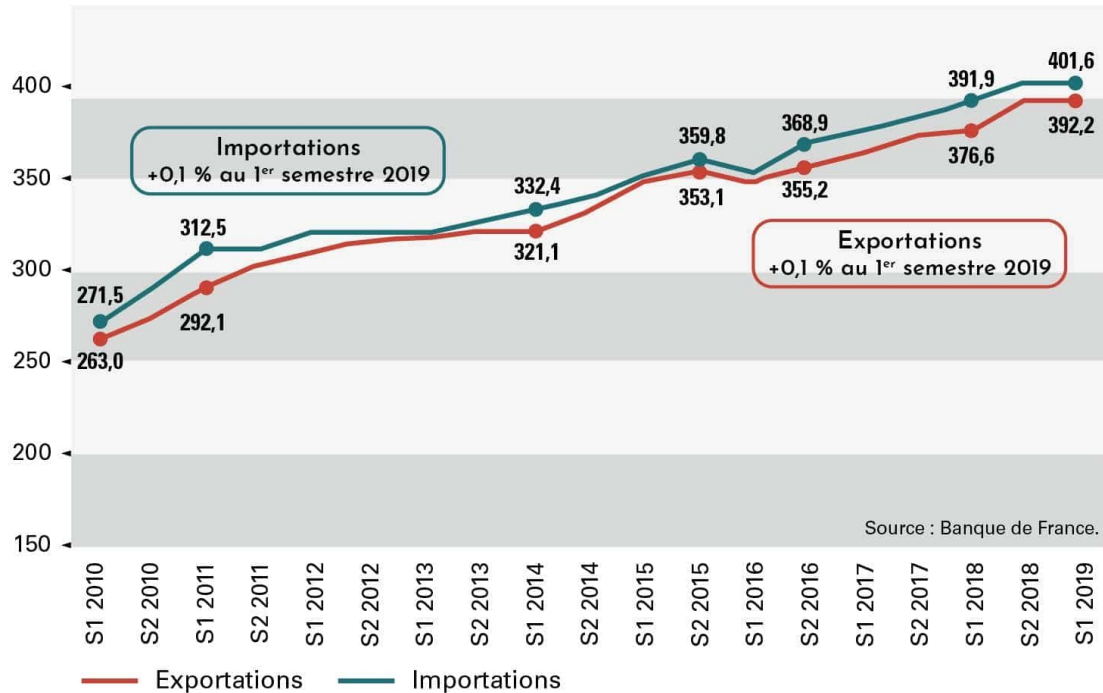
déséquilibres persistants au sein de la zone euro et l'importance de l'investissement à l'étranger des grandes entreprises françaises. Remédier aux premiers nécessite une meilleure coordination des politiques macroéconomiques en zone euro, afin que la résorption des excédents courants massifs de plusieurs de ses membres ne s'opère pas de manière déstabilisante pour les autres ; empêcher que la seconde ne nourrisse la désindustrialisation appelle à renforcer l'attractivité de la France comme lieu non seulement de conception mais également de fabrication » (CEPIL, 2019). En un mot, ce n'est pas la compétitivité qui est en cause mais bien la perte de sites industriels, les entreprises investissant dans les pays à bas coûts.

Enfin, l'optimisation fiscale conduit à la délocalisation comptable de certaines activités immatérielles (par exemple la domiciliation de brevets dans certains paradis fiscaux comme l'Irlande) qui s'accompagne d'une rémunération de la part de firmes multinationales dont l'activité effective est localisée ailleurs. Cela entraîne des biais comptables dans la mesure des PIB nationaux et des échanges commerciaux.

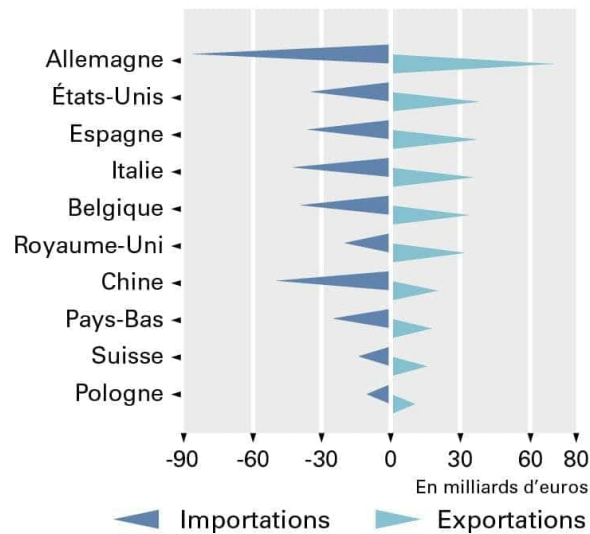
Le poids croissant des dépenses publiques

ÉCHANGES DE BIENS ET DE SERVICES

Échanges de biens et services, en milliards d'euros, y compris négoce international



PRINCIPAUX PARTENAIRES DE LA FRANCE (IMPORT-EXPORT EN 2018)



Source : Insee, DGDDI.

Depuis 1960, les dépenses publiques ont augmenté de plus de 20 points de PIB en raison de l'augmentation du nombre des bénéficiaires du système

de protection sociale, du vieillissement de la population et de la montée du chômage. Malgré des efforts importants pour maîtriser cette dépense, le ralentissement sensible de l'activité économique explique l'augmentation des dépenses (chômage) et une réduction des recettes amplifiée par des baisses de cotisations sociales et d'impôts destinées à limiter la montée du sous-emploi. En conséquence, la dette publique est passée de 21,2 % du PIB en 1978 à plus de 100 % en 2019, avant que la crise du coronavirus ne la fasse décoller encore plus haut (Plane et Sampognaro, 2019).

Les dépenses publiques de la France sont de 9,5 points de PIB supérieures à la moyenne de la zone euro. Mais c'est le prix à payer pour une protection sociale qui reste encore supérieure à celle des autres économies, particulièrement en matière de retraite, de santé et d'enseignement.

Pour en savoir plus

Mathieu Plane et Raul Sampognaro, « La place de l'État dans l'économie », in *OFCE, L'économie française 2020*, Éditions La découverte, 2019.

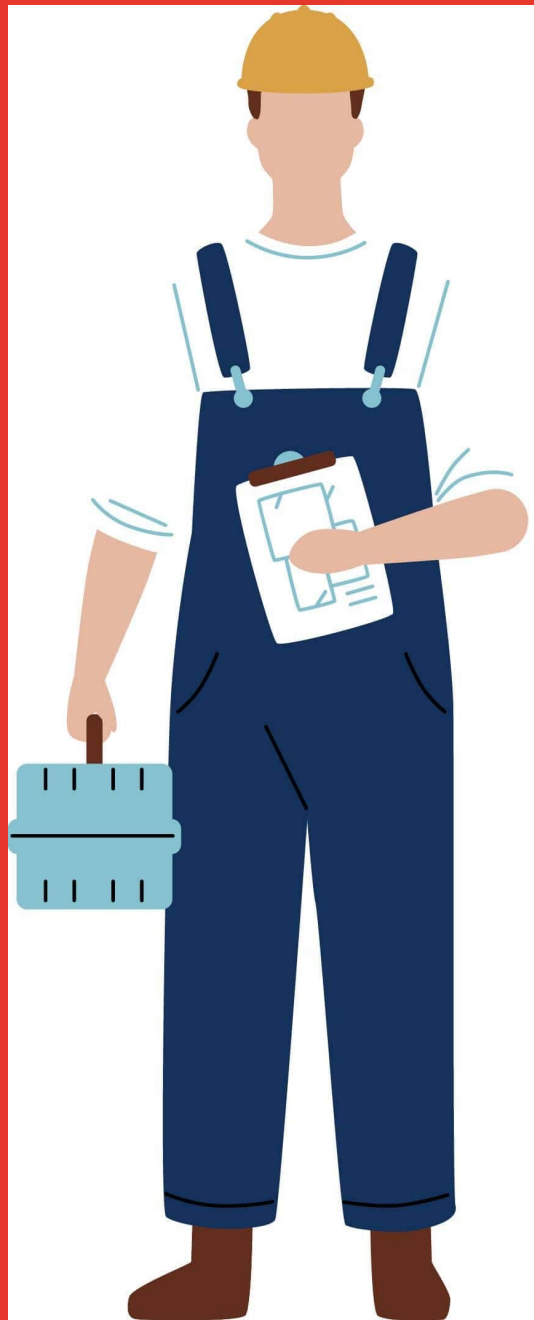
INSEE, *France, portrait social*, coll. Insee références, Édition 2018.

CEPII, « L'étonnante atonie des exportations françaises », *Lettre du CEPII*, n° 395, janvier 2019.

Gilles Le Garrec et Vincent Touzé, « La macroéconomie à l'heure de la stagnation séculaire », *Revue de l'OFCE*, n° 4, 2017.

Robert J. Gordon, « Deux siècles de croissance économique : l'Europe à la poursuite des Etats-Unis », *Revue de l'OFCE*, n° 84, janvier 2003.

Stiglitz, J., J. Fitoussi et M. Durand, *Beyond GDP : Measuring What Counts for Economic and Social Performance*, Éditions OCDE, Paris, 2018.



Le monde du travail en mutation accélérée

Sous l'effet d'une démographie dynamique, la population

active française (personnes en emploi ou au chômage) n'a pas cessé d'augmenter depuis l'après-guerre pour atteindre 30 millions de personnes en 2018. D'autre part les structures de cette population active par sexe, par âge, par niveau de diplôme et par statut se sont déformées en lien avec les tendances lourdes de l'économie et de la société française de ces dernières décennies : internationalisation avec concurrence des pays à bas coûts, automatisation des processus de production, diffusion des techniques de communication, vieillissement de la population.

Les six mutations majeures de l'emploi depuis 30 ans

Forte féminisation de l'emploi

48 % des emplois sont aujourd'hui occupés par des femmes. La parité dans le travail rémunéré est donc presque réalisée. Toutefois 30 % des femmes exercent leur activité à temps partiel contre 8 % des hommes. On est donc encore assez loin de l'égalité des sexes sur le marché du travail. Du côté des hommes le taux d'activité est passé de 90 % en 1970 à 75 % environ aujourd'hui. Cette évolution résulte de l'allongement de la durée de la scolarité et de la baisse de l'âge de la retraite jusqu'à 1995. Depuis, l'âge de la retraite remonte lentement et devrait conduire à terme à la stabilisation du taux d'activité des hommes. Du côté des femmes les mêmes évolutions caractérisent l'activité des jeunes filles, dont la durée diminue sous l'effet de l'allongement des études. Cependant l'activité des femmes de plus de 50 ans a continué à croître en lien avec le vieillissement de générations plus présentes sur le marché du travail que celles de leurs mères.

Globalement la montée de l'intégration des femmes à l'emploi a contribué à l'enrichissement des ménages, au développement de la consommation de masse et à la marchandisation des tâches domestiques qui a libéré du temps et permis aux femmes d'accéder à des postes plus élevés.

La hausse de la part des femmes dans l'emploi est particulièrement nette dans le tertiaire et parmi les cadres et les professions intermédiaires. Si la tertiarisation de l'économie a favorisé l'accès des femmes au marché du travail, la féminisation de l'emploi a concerné toutes les professions, y compris certaines qui étaient auparavant exclusivement masculines, en premier lieu les métiers liés au droit, à la banque et aux assurances mais aussi les métiers du soin où elles sont devenues majoritaires. On trouve également de plus en plus de femmes parmi les ingénieurs, les cadres de l'industrie et des travaux publics, et même au sein des métiers de l'armée, de la police ou parmi les pompiers.

D'un autre côté, la part des femmes a chuté dans les métiers qui relèvent de secteurs en déclin du fait de la délocalisation et de la mondialisation, par exemple parmi les ouvriers non qualifiés du textile, du bois ou de l'ameublement, ou bien du fait de la disparition des métiers de dactylo ou d'opératrice de saisies.

Certains métiers demeurent presque exclusivement féminins comme ceux d'assistante maternelle, employée de maison ou de secrétariat, alors que d'autres sont restés masculins comme les métiers des secteurs de la maintenance, du bâtiment, de la mécanique ou du travail des métaux.

OU SONT LES FEMMES ?

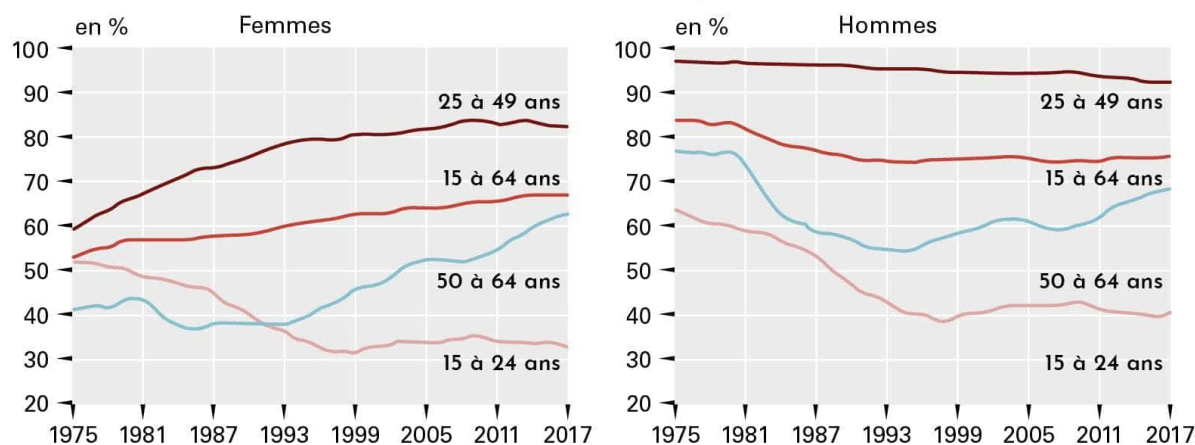
	Part des femmes (en %)		Évolution (en points)
	1982-1994	2012-2014	
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	24	53	+ 29
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	22	50	+ 28
Techniciens de la banque et des assurances	40	66	+ 26
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	17	43	+ 26
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	46	70	+ 24
Formateurs	23	47	+ 24
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	33	55	+ 22
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	3	25	+ 22
Médecins et assimilés	9	30	+ 21
	31	51	+ 20

Champ : actifs occupés de France métropolitaine.

Sources : Enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014 ; traitement Dares.

JEUNES OU VIEUX ?

Évolution du taux d'activité selon le sexe et la tranche d'âge



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, série longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

Vieillesse des actifs

La part des plus de 50 ans dans l'emploi a augmenté de 10 points entre 2008 et 2017, et celle des 55-64 ans a augmenté de 15 points, représentant 55 % des personnes de cette tranche d'âge. Cette évolution s'explique par l'avancée en âge des baby-boomers et par les effets des différentes réformes de retraite visant à reporter l'âge de la retraite pour tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie et pour limiter la hausse des cotisations aux régimes des pensions. Les métiers les plus concernés par le

vieillesse sont ceux de la fonction publique, de la médecine ou les professions paramédicales.

Désindustrialisation et tertiarisation des emplois

Sur les trente dernières années l'industrie a perdu plus de 1,4 million d'emplois. L'emploi dans ce secteur a diminué du fait de l'externalisation d'un certain nombre de tâches et de la délocalisation d'une partie de la production dans les pays à bas coûts. Par ailleurs l'agriculture a perdu environ 700 000 emplois entre 1987 et 2017 (un emploi agricole sur deux).

Depuis les années 1980, on a assisté à un mouvement massif de transfert des emplois du secteur de l'industrie vers celui des services, les grandes entreprises externalisant les tâches vers de plus petites entreprises. Au cours de cette période, la part de la valeur ajoutée en volume de l'industrie est restée stable. La crise de 2008 a tout changé : la part de la valeur ajoutée de l'industrie a diminué, les emplois de ce secteur ont été détruits sans être transférés, et l'on assiste bien à une nouvelle phase de la désindustrialisation de la France (Ducoudré, 2019).

Un mouvement de réindustrialisation s'est amorcé depuis 2012 grâce à davantage d'investissements et des mesures structurelles mais, malgré une forte productivité française, la rentabilité de l'industrie reste en France inférieure à la moyenne européenne.

L'emploi tertiaire rassemble aujourd'hui près des deux tiers des emplois.

Stagnation de la part de l'emploi salarié. Jusqu'au début des années 2000, l'emploi salarié représentait plus de 90 % des emplois contre 80 % dans les années 1970. Depuis les années 2000, la part de l'emploi salarié stagne du fait de la croissance des emplois d'indépendants liés à la création du statut d'autoentrepreneur en 2009.

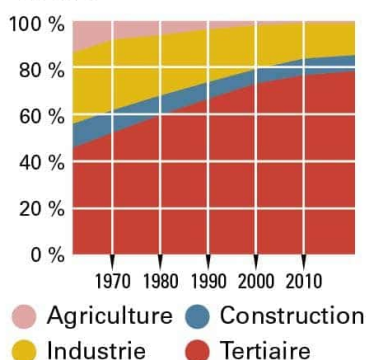
Plus grande précarité des contrats. Les emplois précaires et de mauvaise qualité se sont développés, en particulier pour ceux qui sont à la recherche du premier emploi. Le temps partiel, subi plutôt que choisi, concerne aujourd'hui près d'un salarié sur cinq. L'intérim et les CDD explosent ; aujourd'hui les CDD représentent 87 % des embauches et le plus souvent leur durée est de moins d'un mois.

Autre transformation, **l'élévation du niveau de compétence.** La proportion de personnes actives dotées d'un diplôme du supérieur est

passée de moins de 13 % à quasiment 36 % en 30 ans. Inversement la part des sans-diplôme ou titulaires du brevet des collèges uniquement est tombée de 53 % environ à 21,4 %... mais le niveau des emplois n'a pas suivi. Des personnes hautement qualifiées (bien souvent les jeunes et les femmes) sont contraintes d'accepter des emplois de rang inférieur à celui auquel elles pourraient prétendre. Par un jeu de chaises musicales, elles chassent par là même les employés qui les occupaient traditionnellement et dont le nouveau point de chute est bien souvent Pôle Emploi. Ce désajustement entre niveau d'études et position sociale entraîne un sentiment de frustration et de mal-être.

L'EMPLOI PAR SECTEUR DEPUIS 1968

Répartition de l'emploi par secteur d'activité, entre 1968 et 2016



L'EMPLOI ENTRE 1980 ET 2018

Emploi par branche entre 1980 et 2018,
en millions d'emplois, moyennes annuelles

	1980	2018	Évolution
Agriculture	1,9	0,8	▼ -1,1
Industrie	5,1	2,9	▼ -2,2
Construction	1,9	1,8	▼ -0,1
Services marchands	8,5	14,4	▲ 5,9
<i>Dont services aux entreprises</i>	1,6	4,4	▲ 2,8
Administration	5,3	8,3	▲ 3,0
Ensemble	22,6	28,1	▲ 5,5

Source : Insee.

Une baisse des heures travaillées

Depuis 1950, la durée du travail de l'ensemble des salariés a diminué de 22 %. Cette baisse a été marquée par des étapes importantes : la quatrième semaine de congés payés en 1968, la cinquième semaine et la semaine de travail à 39 heures en 1982 et le passage aux 35 heures en 2000. À rebours, les lois suivantes comprennent un volet de défiscalisation des heures supplémentaires, incitant à augmenter la durée du temps de travail et à accroître le pouvoir d'achat des salariés en poste.

Le travail à temps partiel, majoritairement féminin, choisi ou subi, concerne un emploi sur cinq en 2017. Enfin, le travail à horaires atypiques est important, 35 % des salariés travaillant le samedi et 23 % le soir (travail de nuit et horaires alternés).

Moins de temps de travail pour les moins qualifiés et inversement. Les enquêtes successives sur l'emploi du temps montrent que, sur l'ensemble de la population active, le temps de travail a plus diminué parmi les classes populaires. Selon l'enquête « Emploi du temps » de l'Insee, les détenteurs de diplômes moyens travaillent huit minutes de plus par jour que les non-diplômés, et les détenteurs de diplômes niveau bac +2 les devancent de dix-neuf minutes par jour. Cette différence concerne aussi bien les hommes que les femmes. Après l'application de la loi sur les 35 heures, les résultats d'enquêtes montrent que cet écart se maintient. La charge de travail relative se déplace donc vers les plus qualifiés, et nombreux sont les cadres qui travaillent le soir ou le week-end. Cette évolution résulte de l'encadrement réglementaire allégé du travail des cadres (forfait jour).

La production de richesse par habitant dépend de la quantité de travail fourni et de la productivité horaire du travail. En 2016, la durée hebdomadaire de travail effective de l'ensemble des salariés est plus élevée en France, en Suède et au Royaume-Uni relativement aux autres pays. Si l'on intègre le temps partiel et la durée du travail des non-salariés, la durée moyenne du travail en France a moins diminué qu'en Allemagne de 1976 à 2016. Cependant, si l'on prend celle des salariés français à temps complet, égale à celle des Pays-Bas, elle s'avère être parmi les plus faibles avec 39,1 heures en moyenne (Dares, 2018).

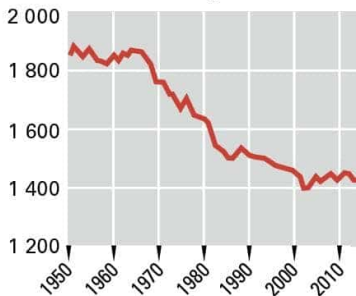
La productivité horaire des travailleurs français est parmi les meilleures. De la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1990, la France, comme la plupart des économies européennes, a

connu une phase de rattrapage, caractérisée par une croissance élevée de la productivité horaire du travail. Celle-ci représentait la moitié du niveau américain en 1950 ; elle a rattrapé ce retard dès la fin des années 1980, et compte aujourd'hui parmi les meilleures.

LE TEMPS DE TRAVAIL DEPUIS 1950

Durée annuelle du travail des salariés entre 1950 et 2016

en heures annuelles par salarié



Source : Insee, comptes nationaux
- base 2010.

Un chômage de masse qui peine à diminuer

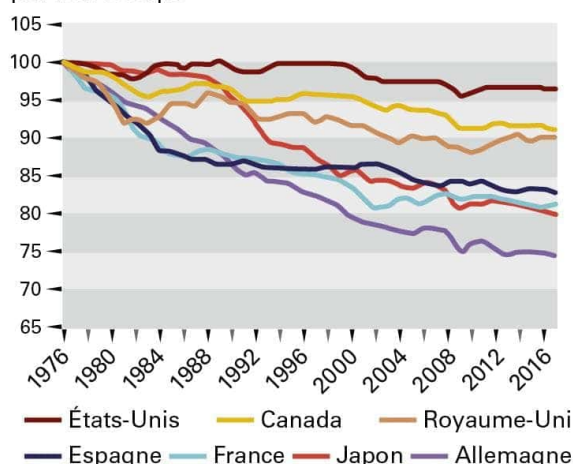
En 1968, la France comptait 500 000 chômeurs, soit 2,5 % de sa population active. Avec des pics à plus de 10 % à la fin des années 1990, on compte aujourd'hui plus de 8 % de chômeurs (au sens du BIT). La crise du coronavirus de 2020, qui laisse prévoir un taux de chômage autour de 10 %, est venue ravager tous les efforts des gouvernements successifs pour diminuer le chômage.

Hors crise du coronavirus, le taux de chômage a été multiplié par cinq depuis 1968.

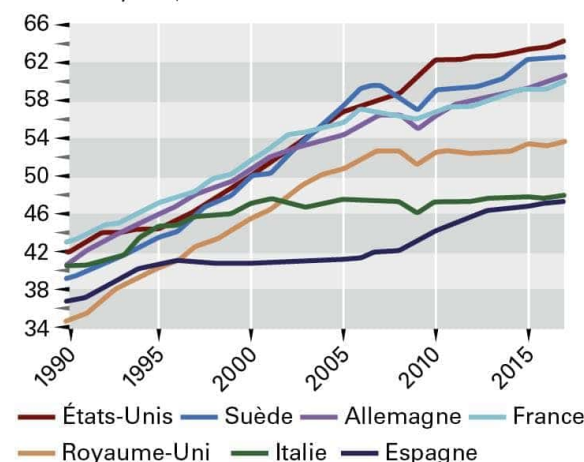
Ces chiffres du chômage ne donnent qu'une vision partielle du manque d'emplois dans l'économie française. N'y sont pas comptées les personnes à temps partiel subi, les chômeurs découragés... L'ensemble du « halo » autour du chômage comprendrait aujourd'hui environ 2,8 millions de personnes.

TEMPS DE TRAVAIL ET PRODUCTIVITÉ EN EUROPE

Évolution de la durée annuelle travaillée, par actif occupé



Productivité horaire du travail au sein des principaux pays de la zone euro, 1990-2017, en \$ PPA 2010



LE TAUX DE CHÔMAGE

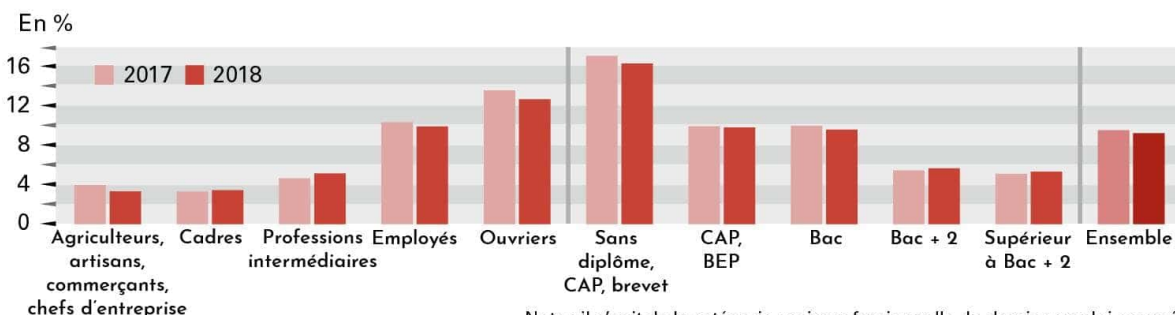
Nombre de chômeurs et taux de chômage en 2019, en millions d'emplois, moyennes annuelles

	Chômage				Chômage de longue durée*			
	Effectifs (en milliers)	Taux (en %)			Effectifs (en milliers)	Taux (en %)		
		Ensemble	Femmes	Hommes		Ensemble	Femmes	Hommes
15-24 ans	555	19,6	18,2	20,8	140	4,9	4,0	5,7
25-49 ans	1 388	7,8	8,0	7,5	537	3,0	3,1	2,9
50 ans ou plus	563	6,3	6,2	6,3	328	3,7	3,6	3,7
Ensemble	2 506	8,4	8,4	8,5	1 004	3,4	3,3	3,4

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives.
Source : Insee, enquête Emploi 2019.

* chômage depuis un an ou plus

Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle ou par diplôme en 2017 et 2018



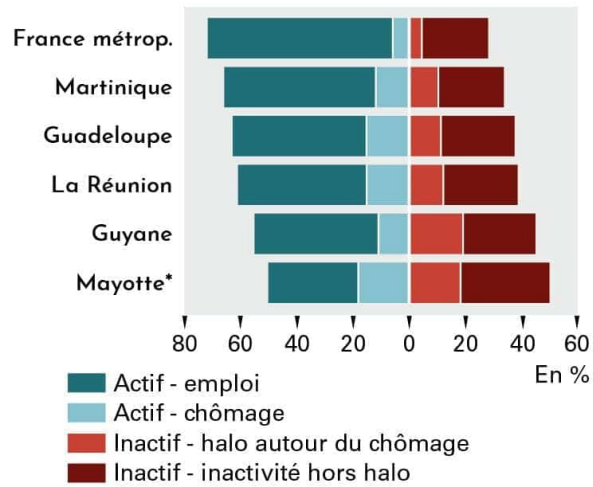
Avant la crise de 2008, le chômage français avait nettement diminué, au voisinage de 7 %. La crise l'a fait remonter à 10 % environ et la baisse ne s'est amorcée que très récemment, mais elle est demeurée modérée avec un taux de 8 % environ en 2019 jusqu'à ce que la Covid-19 fasse progresser ce taux de manière fulgurante en 2020. Depuis les années 2000, les gouvernements ont cherché à dynamiser les créations d'emplois en réduisant le coût du travail pour les entreprises : allègement et charges dégressives, avec un taux de cotisation employeur pratiquement nul au niveau du Smic, Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) transformé en 2019 en allègement des charges sociales employeurs, Crédit d'impôt pour les employeurs de salariés dans le secteur des services à la personne. Ces dispositifs ont permis une forte croissance des emplois non qualifiés. Cette évolution, qui freine la croissance de la productivité du travail, n'a toutefois pas permis le retour au plein emploi.

Portrait du chômeur

En 2019, on compte 2,5 millions de chômeurs (au sens du BIT, c'est-à-dire sans emploi, disponibles et en recherche active d'emploi). Depuis 2013, les hommes sont davantage au chômage que les femmes en raison de la désindustrialisation de l'économie, ainsi que les jeunes de 15-24 ans, dont les périodes d'emploi sont souvent entrecoupées de périodes de chômage. Les personnes non qualifiées sont particulièrement touchées malgré les différentes exonérations de charges ciblées sur ces profils (voir Ducoudré, 2019). Les mesures favorisant la sortie de l'emploi des seniors (préretraites puis dispense de recherche d'emploi) ont toutes été abandonnées. Le recul de l'âge de la retraite entraîné par les réformes a conduit à une hausse simultanée à la fois du taux d'emploi des seniors et de leur taux de chômage. Les entreprises ont bien réagi en conservant davantage de seniors parmi leurs salariés, mais ceux qui ont perdu leur emploi ont de grandes difficultés à sortir du chômage du fait de la très forte réticence à l'embauche de seniors. En conséquence, les seniors sont aujourd'hui les plus nombreux (63 %) parmi les chômeurs de longue durée (plus d'un an).

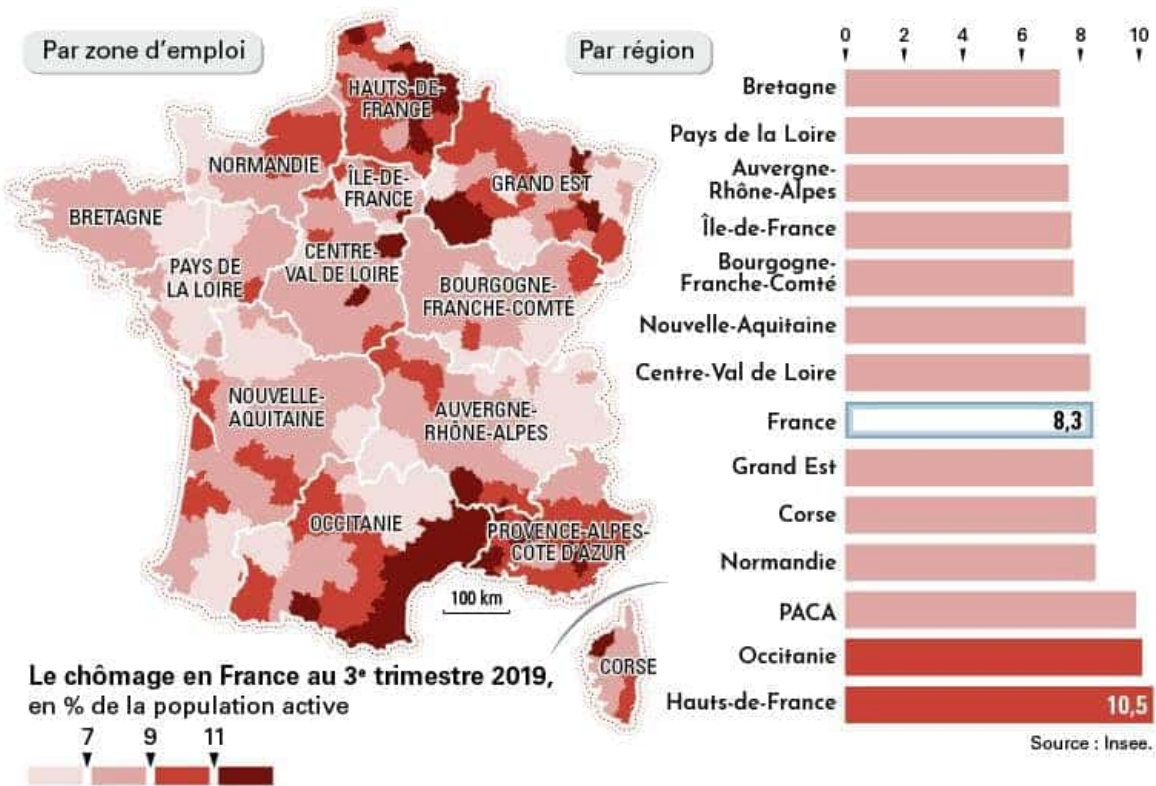
LE CHÔMAGE SELON LE STATUT

Répartition des 15-64 ans selon leur statut d'activité, en 2018



* Moyenne annuelle sauf Mayotte : situation au 2^e trimestre.
Champ : population des ménages, personnes de 15 à 64 ans, restreint pour la Guyane aux communes accessibles par la route.
Source : Insee, enquête Emploi 2018.

GÉOGRAPHIE DU CHÔMAGE



Les zones géographiques dotées d'agglomérations déjà prospères attirent les créations d'emplois et en contrepartie voient davantage les localités en stagnation : l'activité attire l'activité.

En France métropolitaine, en 2019, l'Île-de-France, l'Ouest et Centre-Est gagnent la palme de l'emploi tandis que le taux de chômage est le plus élevé dans les Hauts-de-France et le Sud. Mais au sein même de ces régions, des différences entre zones d'emplois peuvent être importantes.

Dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) les taux de chômage varient de 17,7 % en Martinique à 24 % à la Réunion. Ces tristes records sont liés à des facteurs démographiques (d'un côté la population en âge de travailler est plus nombreuse qu'en métropole, et de l'autre les seniors restent plus longtemps en activité) et surtout à l'inadéquation entre formation et emploi dans un marché du travail local très restreint.

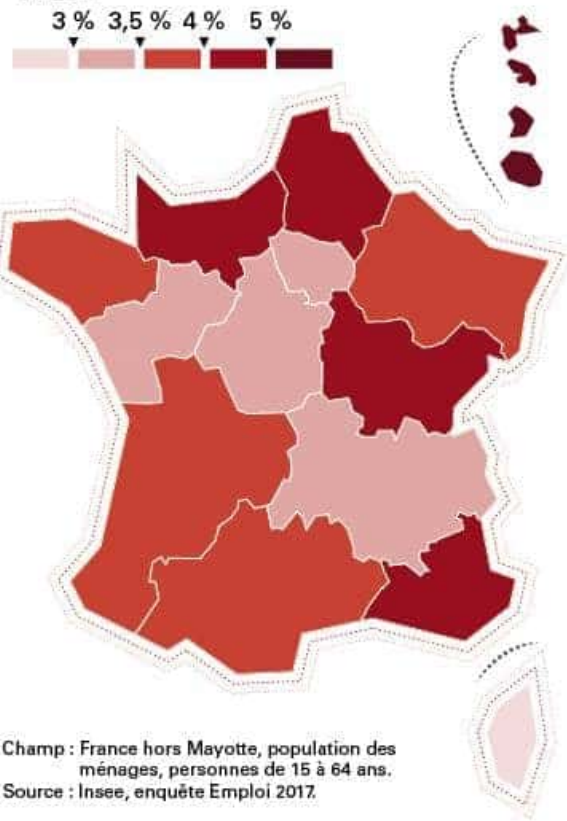
**LE HALO AUTOUR DU CHÔMAGE EST PLUS IMPORTANT
DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (DOM)**

Selon l'Insee, la part de personnes appartenant au halo autour du chômage diffère peu entre régions métropolitaines – autour de 3 à 4 % –, mais elle est bien plus élevée dans les DOM (hors Mayotte), de 9,8 % en Martinique jusqu'à 18,6 % en Guyane.

Le halo autour du chômage couvre des situations diverses. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France, les personnes du halo sont un peu plus souvent à la recherche d'un emploi, mais non disponibles pour en prendre un : elles représentent dans ces régions entre 25 % et 27 % du halo, contre 22 % au niveau national. Ne pas rechercher activement d'emploi, mais souhaiter en avoir un et être disponible est plus fréquent dans les DOM et dans les Hauts-de-France, où la part des personnes dans ce cas dépasse 55 %, contre 45 % en moyenne. Enfin, les inactifs qui souhaitent un emploi mais ne sont ni disponibles ni en recherche active (33 % du halo en moyenne) sont relativement plus nombreux en Centre-Val de Loire (38 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (42 %).

Les femmes sont majoritaires au sein du halo (avec une part de 57 % au niveau national), et plus nombreuses encore en Guadeloupe (63 %), Martinique (61 %) et Nouvelle-Aquitaine (61 %). Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 21 % du halo en France, mais leur part culmine dans les Pays de la Loire (29 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (26 %) ; les 50-64 ans (23 % du halo) sont plus présents en Guadeloupe (36 %), Martinique (35 %) et Bourgogne-Franche-Comté (28 %).

Part de halo autour du chômage par région, en 2017



L'apprentissage, un emploi assuré

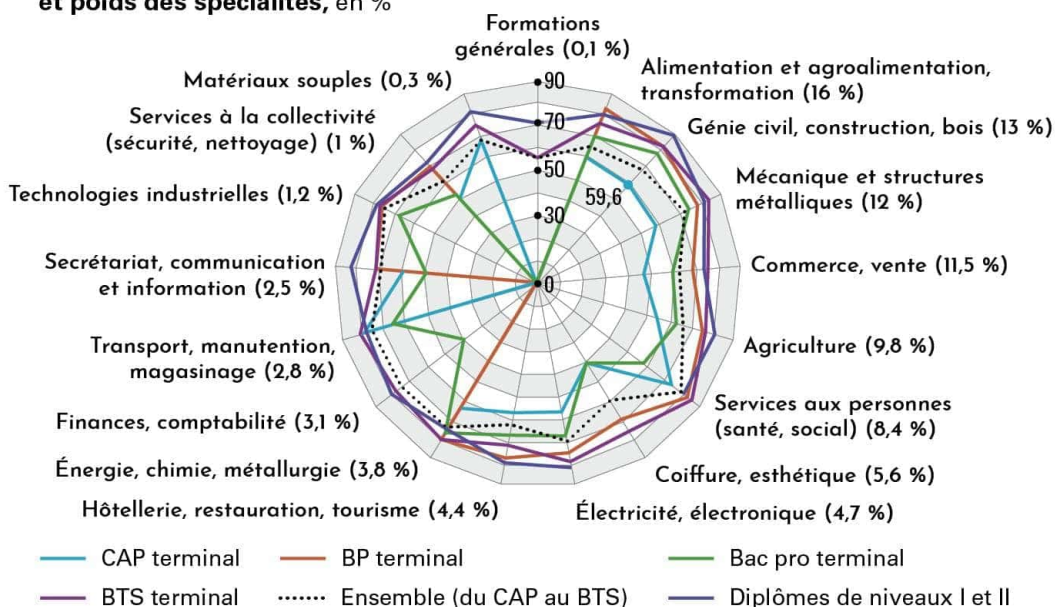
Dans notre pays, il a fallu des décennies pour mettre en avant la haute valeur ajoutée de la formation en apprentissage, contrairement à d'autres pays (Autriche, Suisse, Allemagne) où ce mode de formation est depuis longtemps acquis.

Aujourd'hui l'apprentissage est en passe de retrouver sa noblesse : il est de moins en moins la voie de garage des élèves en difficulté dans l'enseignement secondaire. Entre 1990 et 2010 les effectifs de l'apprentissage ont doublé, jusqu'à compter, fin 2018, 448 100 apprentis dans les centres de formation d'apprentis (CFA). Cette hausse récente concerne surtout des jeunes préparant une formation inférieure ou égale au baccalauréat (60 % des apprentis) mais aussi des jeunes préparant une formation post-bac menant à un diplôme du supérieur (40 %). Depuis la réforme Séguin de 1987, et l'ouverture de l'apprentissage aux étudiants en

licence et master par la réforme LMD (licence, master, doctorat) des années 2000, le nombre d'apprentis du supérieur est en hausse constante, en particulier grâce à la hausse du nombre d'élèves en BTS et DUT, diplômes délivrés par l'apprentissage, et des effectifs en niveau master et ingénieur. Les secteurs les plus concernés par l'apprentissage précoce sont le bâtiment, la mécanique automobile, le commerce... soit globalement les secteurs de la production, tandis que les apprentis du supérieur investissent davantage le secteur des services. Les CFA des compagnons du Devoir forment 3 % des apprentis aux métiers d'art ; ils sont le fleuron de la profession.

DIPLÔME ET EMPLOI

Taux d'emploi au 1^{er} février 2017 selon les spécialités regroupées et la classe de sortie, et poids des spécialités, en %



Source : MEN-DEPP, enquête IPA 2017.

Lecture : au 1^{er} février 2017, 59,6 % des sortants d'une terminale de CAP dans la spécialité Alimentation et agroalimentaire, transformation sont en emploi. Cette spécialité rassemble 16 % des effectifs de sortants du CAP au BTS (chiffres entre parenthèses).

L'APPRENTISSAGE EN FRANCE

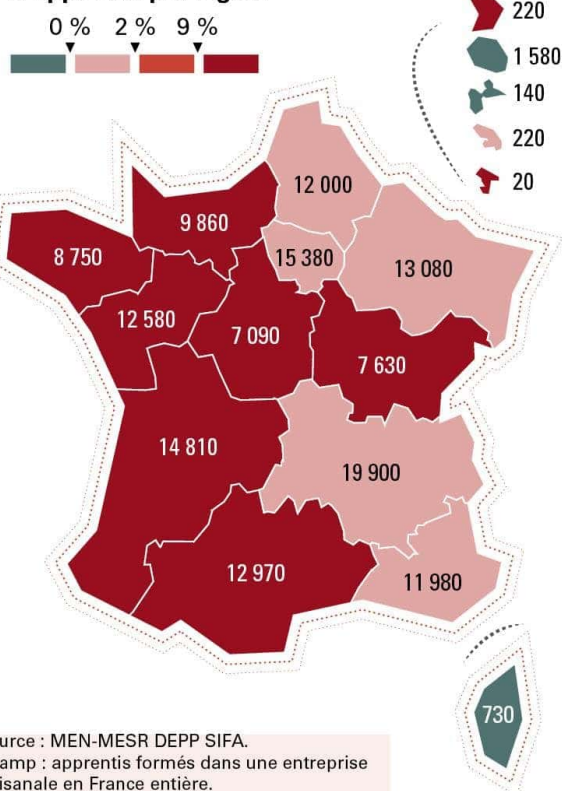
L'insertion professionnelle varie selon le niveau de diplôme préparé bien sûr, mais aussi selon les spécialités de formation. Par exemple, pour un(e) jeune apprenti(e) de niveau CAP, le taux d'embauche varie, allant de 42 % dans la « Coiffure-esthétique » à 79 % dans le « Transport-manutention-magasinage ». En baccalauréat professionnel, la variabilité s'étend aussi de 41 % d'emploi à la sortie des formations « Finances-comptabilité » jusqu'à 78 % pour le « Génie civil-construction-bois ». En

BTS, ce sont les formations aux « Services aux personnes (santé-social) » qui offrent les meilleurs débouchés (86 %).

Déjà à son époque où la notion de « chômage » n'est pas encore utilisée, Alexis de Tocqueville préconise que l'école doit s'adapter aux besoins de la société. Une instruction « intermédiaire » utile, accessible à la grande majorité des citoyens, et qui les prépare correctement au monde du travail vaut finalement mieux que des enseignements qui fabriquent des « demi-savants » insatisfaits, incapables de s'adapter aux réalités concrètes :

« Si l'on s'obstinait à n'enseigner que les belles-lettres, dans une société où chacun serait habituellement conduit à faire de violents efforts pour accroître sa fortune ou pour la maintenir, on aurait des citoyens très polis et très dangereux ; car l'état social et politique leur donnant, tous les jours, des besoins que l'éducation ne leur apprendrait jamais à satisfaire, ils troubleraient l'État, au nom des Grecs et des Romains, au lieu de le féconder par leur industrie. » [De la démocratie en Amérique, Gallimard, t. II, p. 66.]

Évolution 2017-2018 et 2018-2019 du nombre d'apprentis par région



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.
 Champ : apprentis formés dans une entreprise artisanale en France entière.
 Traitement ISM.

Pour en savoir plus

Alexandre Mirlicourtois, « Les cinq mutations majeures de l'emploi depuis 30 ans », *Xerfi Canal*, 17 juin 2019.

DARES, « Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans ? », *Dares Analyses*, n° 003, janvier 2017.

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, DEPP, « L'apprentissage au 31 décembre 2018 », *Note d'information*, n° 19-30, juillet 2019.

Institut supérieur des métiers, « Les chiffres de l'apprentissage », *Baromètre de l'artisanat*, septembre 2019.

ACOSS, « Les micro-entrepreneurs fin décembre 2018 », *Acosstat*, n° 288, juillet 2019.

INSEE, « Les créations d'entreprises en 2018 », *Insee-première*, n° 1734, janvier 2019.

Bruno Ducoudré, « Emploi et chômage » in OFCE, *L'économie française 2020*, Éditions La Découverte, 2019.

INSEE, *Emploi, chômage, revenus du travail*, Coll. Insee-références, 2018.

DEPP, « L'insertion des apprentis est marquée par la formation et par la conjoncture économique. Parcours scolaires, diplômes, insertion », *Études et statistiques de la Depp*, *Note d'information*, n° 18.08, mai 2018.

Créer son entreprise

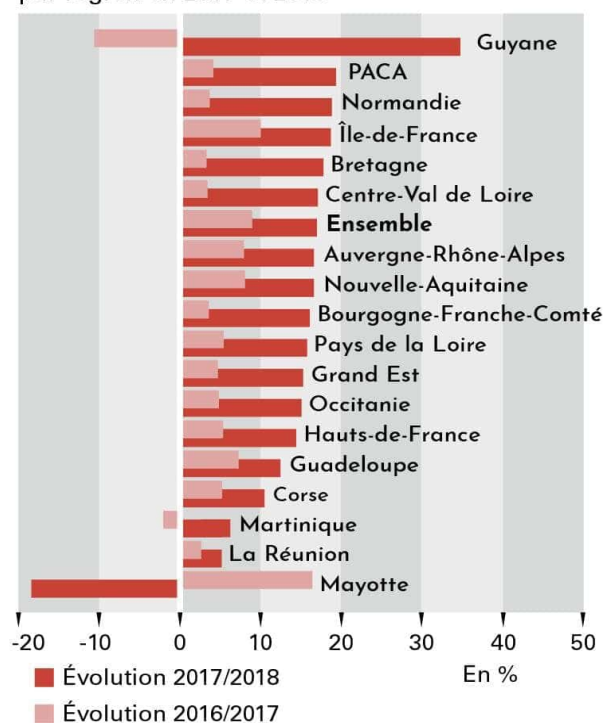
En 2018, les créations d'entreprises atteignent un niveau record : 17 % de plus qu'en 2017. Ces créations sont portées par les micro-entreprises (+28 %) et les entreprises classiques (+20 %) et concernent surtout le transport et l'entreposage. Les autoentrepreneurs se développent dans la livraison à domicile. Mais les entreprises créées sous le régime d'autoentrepreneur sont beaucoup moins pérennes : sur 100 autoentreprises créées en 2010, 38 n'ont eu aucune activité, et parmi les 62 qui ont exercé

une activité, 39 l'ont cessée après cinq ans, et 23 sont toujours actifs sous ce régime ; soit un taux de pérennité de 38 % (contre 60 % pour les entreprises classiques, 50 % pour les entrepreneurs individuels classiques). Enfin, la pérennité est plus assurée lorsque la micro-entreprise est l'activité principale de son créateur : 41 % contre 34 % pour une activité de complément.

LA CRÉATION D'ENTREPRISES EN FRANCE

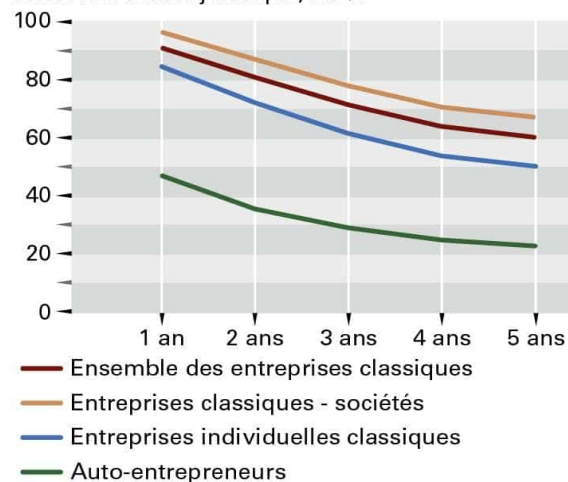


Évolution du nombre de créations d'entreprises par région en 2017 et 2018



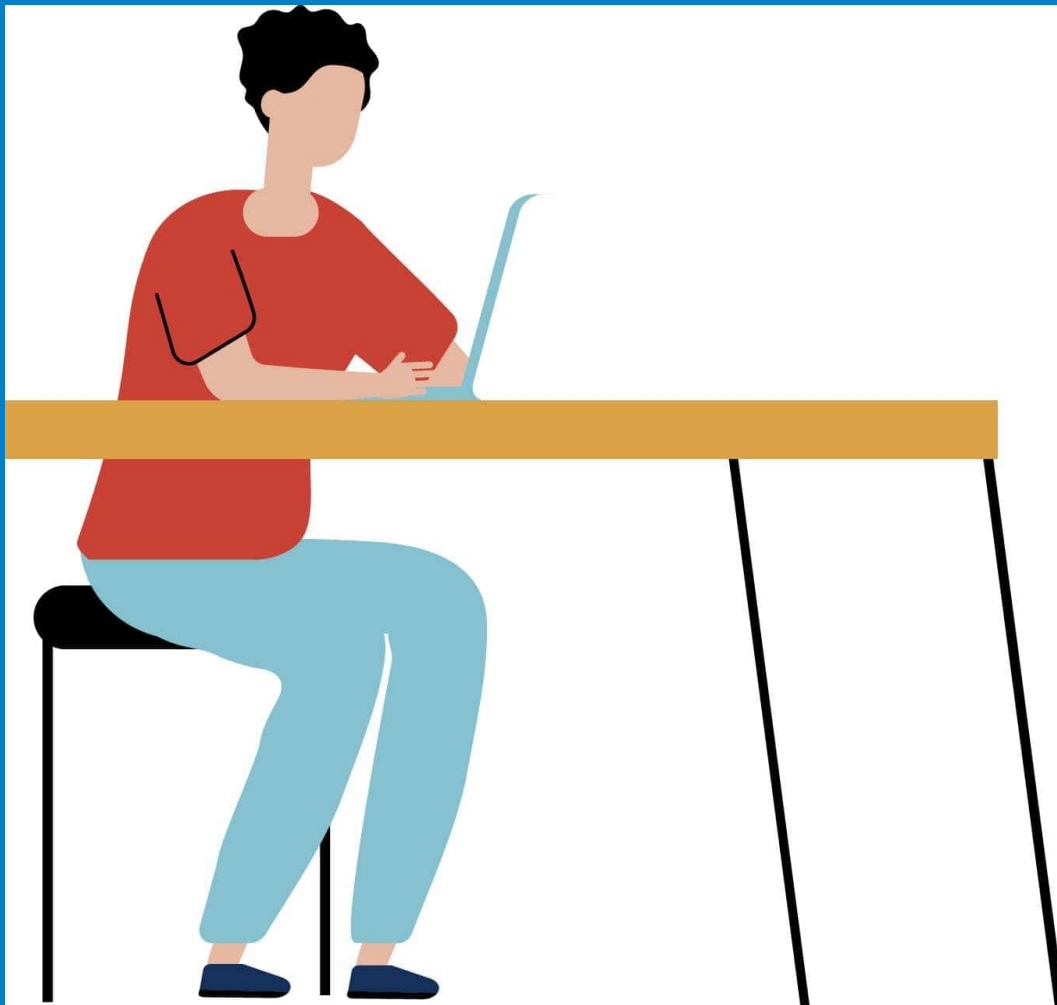
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Proportion d'entrepreneurs immatriculés en 2010 encore actifs cinq ans après, selon leur forme juridique, en %



Note : Contrairement aux entrepreneurs classiques, qui démarrent quasiment tous leur activité, une proportion importante d'auto-entrepreneurs ne débute jamais d'activité économique. Utiliser la notion de proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs (définitions), qui tient compte de cette faible propension au démarrage, permet de ne pas surestimer leur solidité lors de la comparaison avec les entreprises classiques. Pour ces derniers, la proportion d'entreprises encore actives et le taux de pérennité sont quasi identiques, on peut donc utiliser indistinctement les deux concepts.

Sources : Insee, enquêtes Sine et auto-entrepreneurs 2010.



Vers une société « postindustrielle » ou « hyperindustrielle » ?

Depuis les années 1960, nous avons assisté à la montée des « cols blancs », à la diminution du nombre d'ouvriers et au développement spectaculaire du secteur des services. Cela a conduit de nombreux observateurs à parler de « société postindustrielle ». Mais les changements plus

récents ont montré que l'industrie n'a pas disparu : elle s'est plutôt transformée, sous l'effet de la mondialisation et de l'informatisation, entraînant un accroissement de l'automatisation et du numérique. Ces changements ont conduit à estomper la frontière entre les secteurs secondaire et tertiaire, et à parler d'« industrie 4.0 » et de société « hyperindustrielle », selon le terme de l'ingénieur et sociologue Pierre Veltz (2017).

Le grand chamboulement de la production : mutation d'une société de la possession vers une société de l'usage

La France n'échappe pas à la tendance générale de la mutation à l'œuvre dans la production industrielle : la demande ralentit, en particulier du fait des normes environnementales (les automobiles par exemple), pour se reporter sur les services. Nous assistons à une convergence profonde du monde manufacturier avec le secteur tertiaire. Plus de 80 % des entreprises industrielles vendent des services (par exemple les constructeurs automobiles qui vendent du crédit et vont offrir des services de mobilité avec le véhicule autonome) et un tiers d'entre elles vendent plus de services que de biens (Crozet et Milet, 2014) ; parallèlement, de plus en plus d'entreprises de services s'industrialisent : le commerce, les services urbains, les télécommunications, le divertissement ou les entreprises de l'Internet (Uber et Apple développent des voitures électriques sans chauffeur, Google et Facebook captent l'industrie des câbles sous-marins...). Elles sont aujourd'hui organisées comme des entreprises industrielles où l'imbrication bien/service est à son maximum.

QUI FAIT QUOI ?

Population en emploi selon le sexe, l'âge et le secteur d'activité en 2017

	Ensemble		Sexe en %		Âge en %		
	En milliers	en %	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et +
Agriculture	698	2,6	1,6	3,5	2,5	2,0	3,8
Industrie	3 699	13,8	8,3	18,8	13,7	14,0	13,3
Construction	1 740	6,5	1,5	11,1	7,2	6,7	5,7
Tertiaire	20 414	75,9	87,5	65,2	73,7	76,1	76,2
Commerce	3 449	12,8	12,1	13,5	18,8	13,0	10,8
Transports	1 452	5,4	2,9	7,7	4,3	5,4	5,7
Hébergement et restauration	1 032	3,8	3,9	3,8	8,8	3,7	2,9
Information et communication	791	2,9	1,9	3,9	2,7	3,4	2,2
Finance, assurance, immobilier	1 258	4,7	5,4	4,0	3,1	4,8	4,8
Services principalement aux entreprises	2 650	9,9	9,5	10,2	8,7	10,5	8,8
Administration publique	2 433	9,1	9,9	8,2	5,5	8,5	11,1
Enseignement	1 933	7,2	10,1	4,5	4,3	7,4	7,5
Santé	1 916	7,1	11,1	3,4	4,8	7,3	7,4
Hébergement médico-social, action sociale	2 046	7,6	13,2	2,4	6,1	7,2	8,9
Services aux ménages	1 455	5,4	7,3	3,6	6,4	4,9	6,1
Activité indéterminée	328	1,2	1,0	1,4	2,8	1,1	1,0
Ensemble	26 880	100	26 880	100	100	100	100

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Note : les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Source : Insee, enquête Emploi.

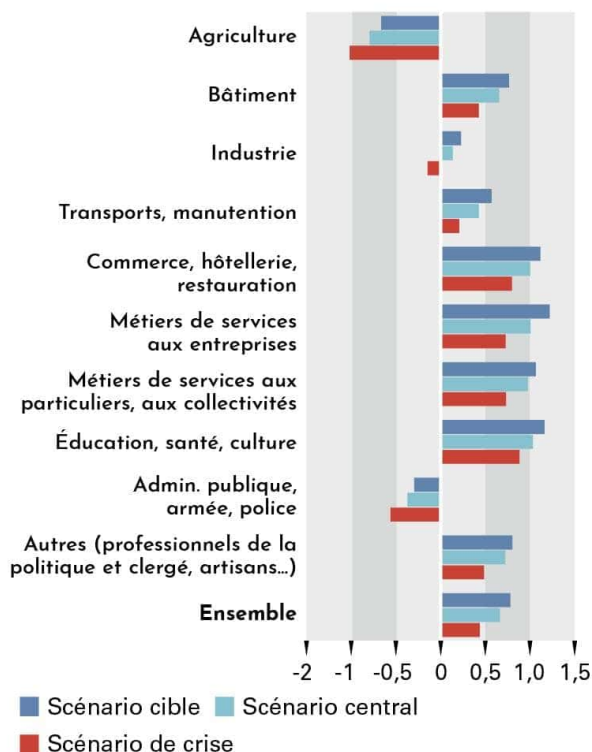
Aujourd'hui, le développement des techniques numériques conduit à polariser les emplois en deux catégories : d'un côté les emplois liés aux systèmes hyper-techniques comme les unités de production ou de logistique automatisées, les réseaux et infrastructures logicielles et physiques (emplois très qualifiés et peu nombreux), et de l'autre côté les emplois en contact avec les usagers et clients (commerce, médiation, plus nombreux et moins qualifiés). On pourrait croire que la technicisation de la production, guidée par des algorithmes, va engendrer une production sans emplois, mais c'est oublier que ces biens produits, pour être maîtrisés, mis en concurrence et utilisés, nécessitent beaucoup de communication, de relations interpersonnelles.

Avec cette nouvelle donne technologique, les rapports au sein des entreprises changent : les employés sont de plus en plus spécialisés sur un produit ou un processus, les travailleurs *free-lance* ou les consultants extérieurs sont de plus en plus nombreux, les tâches sont plus souvent effectuées à distance grâce à la connectivité... Ces nouvelles formes de

travail renversent le pouvoir hiérarchique mais aussi les systèmes de protection des individus.

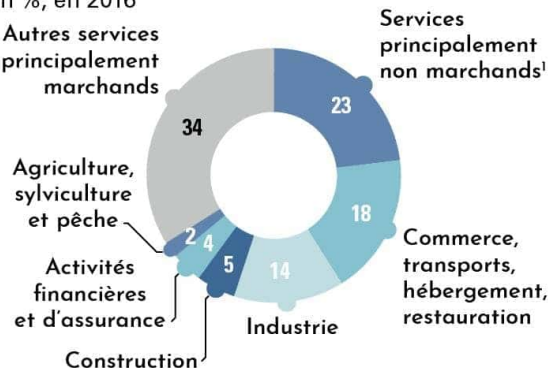
C'est en France que le poids du tertiaire a le plus augmenté ; en revanche le nombre d'emplois dans les secteurs de l'industrie et l'agriculture y est plus faible que la moyenne européenne.

Créations nettes d'emplois par domaine professionnel, évolution annuelle 2012-2022, en %



Champ : ménages ordinaires ; France métropolitaine.
Source : projections France Stratégie-Dares.

Valeur ajoutée brute par branche à prix courants, en %, en 2016



1. Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

L'emploi dans la fonction publique reste stable

En 2017, 5,7 millions de personnes sont employées dans la fonction publique française dont presque la moitié dans la fonction publique d'État (44 %) – qui comprend les enseignants –, 35 % dans les collectivités territoriales et 21 % dans la fonction publique hospitalière. Le nombre de fonctionnaires statutaires (67,8 % des effectifs) a plutôt tendance à baisser car les départs en retraite ne sont pas toujours remplacés, mais les effectifs contractuels augmentent à la suite de la suppression des contrats aidés.

Plus précisément, en 2018, on compte 3,848 millions de fonctionnaires, 966 600 contractuels, 305 400 militaires et 360 200 agents relevant des « autres catégories et statuts » (dont 143 000 enseignants des établissements privés sous contrat, 122 100 médecins, 50 400 assistants maternels et familiaux, 25 200 ouvriers d'État et 16 800 apprentis).

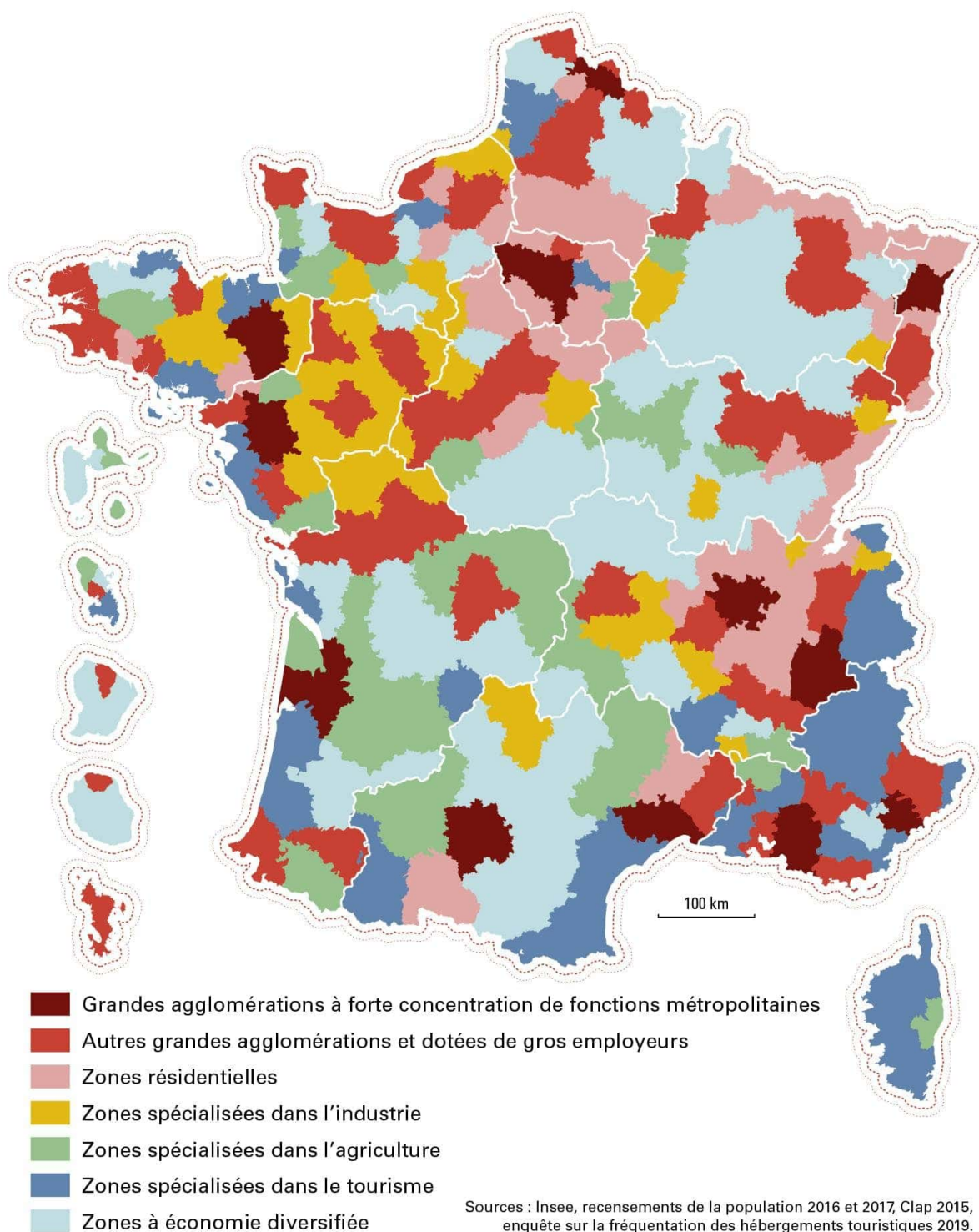
FUNCTION(S) PUBLIQUE(S)

Effectifs des trois versants de la fonction publique, en milliers

Au 31 décembre	2012	2013	2014	2015	2016
Ensemble de la fonction publique de l'État	2 451	2 476	2 476	2 477	2 503
Ensemble de la fonction publique territoriale	1 913	1 951	1 981	1 984	1 977
Fonction publique hospitalière	1 153	1 173	1 184	1 186	1 189
Total	5 517	5 600	5 641	5 648	5 669

Champ : France hors Mayotte, postes principaux non annexes, y compris contrats aidés.
Source : Insee, Stasp.

QUELS ATOUTS DANS QUELS TERRITOIRES ?

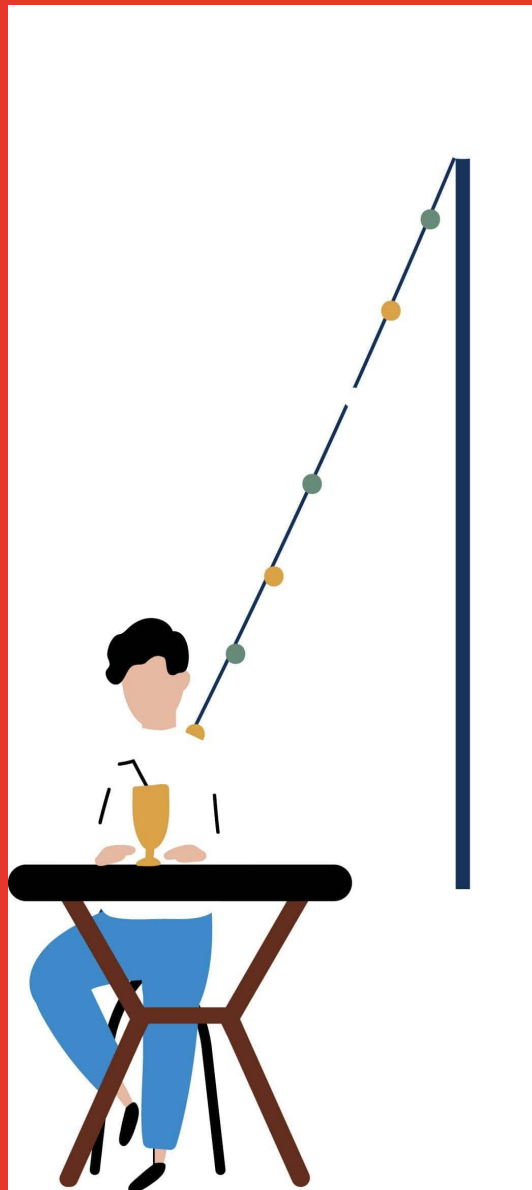


Pour en savoir plus

DARES, France Stratégie, *Les métiers en 2022*, Rapport du Groupe Prospective des métiers et qualifications, avril 2015.

Pierre Veltz, *La société hyper-industrielle : le nouveau capitalisme productif*, Paris, Editions du Seuil (La république des idées), 2017.

M. Crozet et E. Milet, « Vers une industrie moins... industrielle », *Lettre du CEPII*, n° 341, février 2014.



La classe moyenne française est-elle en train de se rétracter ?

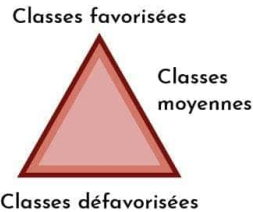
Dans les années 1950-1965, la stratification de la société était simple et unique. Les termes de l'Insee « Catégories socioprofessionnelles » (CSP)

renvoyaient à des notions bien définies pour ranger les ménages : la profession du chef de famille reflétait parfaitement la position sociale du ménage puisque la femme soit n'avait pas d'emploi, soit exerçait le même métier que son conjoint, et l'hérédité des professions ne les changeait guère ; seuls les paysans pouvaient appartenir à différentes CSP.

En termes de revenus les classes moyennes sont définies comme telles par rapport au revenu médian (entre 2/3 et le double de ce montant), soit entre 1 140 euros et 3 420 euros par mois ; elles rassemblent les deux tiers de la population française. En termes de mode de vie et de rapport à la société, en observant plutôt la profession, les classes moyennes représentent 40 % de la population, proportion en augmentation car les professions représentées se sont développées.

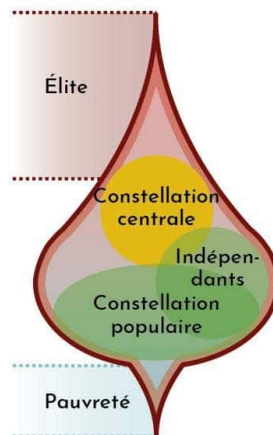
LES GROUPES SOCIAUX

Représentation traditionnelle des groupes sociaux : la pyramide



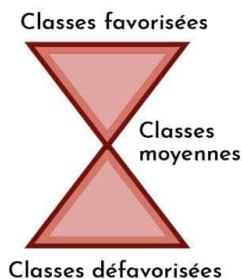
Aujourd'hui elle reste utilisée pour représenter les pays en voie de développement

Représentation de la société française aujourd'hui



L'exemple de la toupie
de H. Mendras

La tendance à craindre dans les pays très développés : le sablier



Aujourd'hui les statisticiens n'emploient quasiment plus le terme de CSP et s'appuient plutôt sur les notions de diplôme et de revenu. Des professions disparaissent ou se réduisent à un petit nombre d'individus,

d'autres apparaissent, et l'hérédité de l'emploi n'est plus aussi répandue. Le métier ne définit plus obligatoirement le revenu ou le diplôme, les femmes font carrière indépendamment de leur conjoint et les situations familiales se sont diversifiées et sont devenues instables. Étant donné toutes ces transformations, il est bien difficile d'attribuer des modes de vie propres à chaque catégorie sociale. C'est ce qui a conduit le sociologue Henri Mendras à représenter la société non plus en forme de pyramide mais en forme de toupie composée de constellations (Mendras, 1988 et 1994).

Contrairement à la représentation traditionnelle pyramidale, la toupie permet de bien distinguer la pauvreté et l'élite ; la toupie peut s'aplatir ou se gonfler en fonction des revenus et des diplômes de la constellation centrale (classe moyenne). L'augmentation inédite du travail des femmes depuis les années 1965 a brouillé la stratification et renforcé la moyennisation de la société. Enfin, l'augmentation du nombre de cadres et la stabilisation, voire la diminution des professions intermédiaires ont brouillé l'image de la classe moyenne.

À l'aide du sablier comme métaphore, les sociologues Alain Lipietz (1998) et Julien Damon (2019) expriment la tendance à l'attrition du groupe des classes moyennes, qui voit d'un côté sa strate supérieure se réduire par l'enrichissement des individus qui la composent et de l'autre côté la réduction de sa strate inférieure par l'appauvrissement des individus qui la composent. Selon eux, la mort de la grande classe moyenne sera due à l'avènement de la société post industrielle, caractérisée par l'écrasement des hiérarchies, l'éclatement de la production entre haut de gamme et bas de gamme, des emplois très qualifiés ou des emplois non qualifiés, une dualisation de la société qui annihile toute tentative d'ascension sociale.

Nous sommes très loin de cette figure en France où encore aujourd'hui les trois quarts des Français estiment appartenir à la classe moyenne.

Une forte mobilité sociale en France

D'après l'enquête de l'Insee « Formation et qualification professionnelle », la mobilité sociale est encore forte en France. La dernière enquête publiée en 2019 vient ainsi contredire l'idée que l'ascenseur social est bloqué et que les nouvelles générations sont victimes de déclassement. Le principe de base pour mesurer la mobilité est d'observer les carrières une fois qu'elles sont bien avancées (*i.e.* les personnes ayant un statut plus

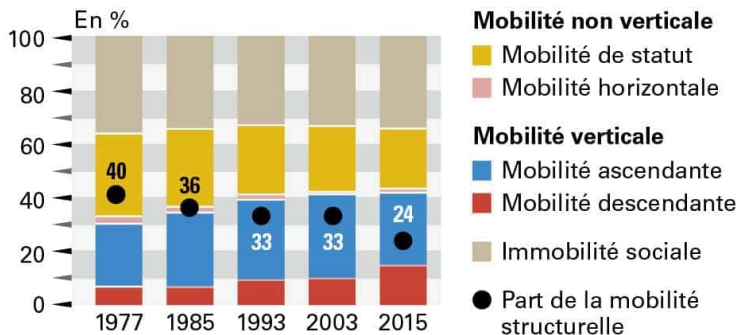
ou moins définitif), afin de voir les différences entre pères et fils ou mères et filles.

Dans la dernière enquête il s'avère que la mobilité reste très forte : 65 % des hommes actifs (+ de 35 ans) occupent une position différente de celle de leur père et c'est encore plus vrai pour les femmes (71 %). La mobilité est donc très forte. Autant il était facile d'observer la mobilité il y a vingt ou trente ans par le biais des professions (mobilité dite structurelle : le capital économique de l'individu, par exemple un père agriculteur et un fils occupant une profession intermédiaire ou cadre), autant aujourd'hui l'analyse est plus ardue puisque les positions sociales ne sont plus uniquement déterminées par le capital économique : s'y ajoutent le capital culturel et social.

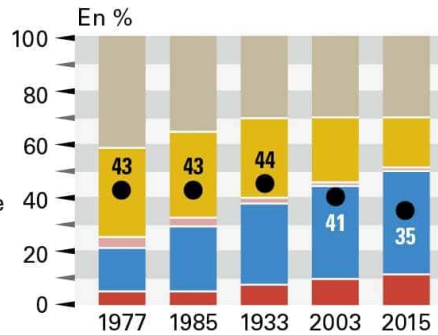
Or on sait que ce capital social et culturel est davantage transmis par les mères à leurs filles. C'est pourquoi l'enquête de l'Insee montre une mobilité sociale des femmes plus ascendante que celle des hommes : 30 % des femmes dont la mère était employée ou ouvrière ont accédé à des professions intermédiaires et 15 % sont devenues cadres. Le risque de déclassement existe aussi, bien sûr, et il touche davantage les catégories populaires et les classes moyennes, mais il ne bouleverse pas la tendance de l'accès aux positions les plus élevées, tant le recrutement des élites des grandes écoles et l'influence des réseaux sont cadenassés en France (Galland, 2019).

LA MOBILITÉ SOCIALE

Décomposition de la mobilité sociale observée des hommes par rapport à leur père



Décomposition de la mobilité sociale observée des femmes par rapport à leur mère



Champ : France métropolitaine, actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.
 Lecture : En 2015, 71% des femmes françaises âgées de 35 à 59 ans, actives ayant un emploi ou anciennes actives occupées, relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur mère. 35% de cette mobilité sociale observée est liée à l'évolution structurelle des emplois entre les deux générations. Par rapport à leur mère, 40% des femmes ont connu une trajectoire de mobilité ascendante et 12% une trajectoire de mobilité descendante.

Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977, 1985, 2003, 2014-2015.

Pour en savoir plus

Henri Mendras, *La Seconde Révolution française 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1988 et 1994.

Julien Damon, « La dynamique des classes moyennes. Déclin du Nord, essor du Sud », *Futuribles*, n° 432, septembre-octobre 2019.

Alain Lipietz, *La société en sablier*, Paris, La Découverte, 1998.

Olivier Galland, « Non, l'ascenseur social n'est pas en panne ! », *Blog Télés*, 8 mars 2019.



Les agriculteurs : une minorité majeure

Au cours du ^{xx}e siècle, 4,5 millions d'agriculteurs ont disparu et le nombre d'actifs agricoles non salariés a chuté de 50 % ces vingt dernières années. Une « lame de fond » a traversé la démographie des agriculteurs, laissant aujourd'hui quelque 450 000 exploitations où sont impliquées un petit million de personnes et dont on prévoit qu'elles vont diminuer encore de moitié. Paradoxalement, la France est l'une des plus grandes puissances agricoles exportatrices au monde. La profession d'agriculteur recouvre une diversité de situations où les disparités de revenus peuvent atteindre les extrêmes ; l'agriculture familiale n'est plus la seule forme d'organisation, comme c'était le cas depuis des millénaires, mais elle persiste encore et toujours, entre une agriculture de firme, financiarisée, et une agriculture de subsistance avec des paysans en grande précarité.

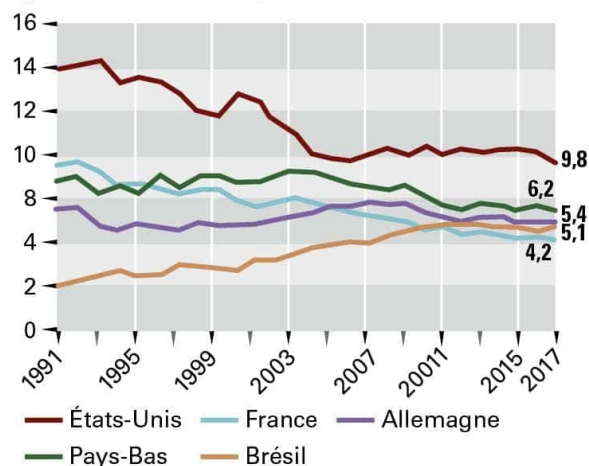
En 1945, la France était le pays le plus « paysan » de tous les grands pays industriels ; mais en une génération, de 1950 à 1970, le *cultivateur*

s'est évanoui pour laisser la place à l'*exploitant agricole* moderne, chef d'une petite entreprise aux techniques perfectionnées, qui, grâce au dynamisme des organisations agricoles, a hissé la France au premier rang des exportateurs de denrées alimentaires en Europe et au deuxième rang mondial, derrière les États-Unis ; la réputation et la qualité de ses produits, inséparables de la diversité de ses productions, lui ont permis de répondre aux attentes de citoyens de tous les pays. Comme l'avait bien pronostiqué dès 1967 le sociologue Henri Mendras, nous avons assisté à la disparition de la civilisation paysanne, devenue technicienne. Mais, depuis une vingtaine d'années, l'agriculture française ne cesse de perdre du terrain à l'export. Aujourd'hui la concurrence, en particulier en provenance de pays émergents comme le Brésil, est de plus en plus sévère et va obliger les agriculteurs à être de plus en plus compétitifs... avec le risque d'une baisse de la qualité.

En 2018, on ne compte plus que 448 528 chefs d'exploitations agricoles, et tous ne sont pas remplacés lors des départs – le taux de remplacement est de 85 % en 2018. Un quart des effectifs sont des femmes, mais celles-ci représentent 40 % des nouvelles installations et 63 % après 40 ans lorsqu'il s'agit, le plus souvent, d'un transfert entre époux au moment du départ à la retraite.

EXPORTATION DE PRODUITS AGRICOLES

Part de chaque pays exportateur de produits agricoles, dans les exportations mondiales, en %



Sources : Chambres d'agriculture - Études économiques, OMC.

Ces dernières années, la majorité des exploitants sont à la tête de cultures céréalières et industrielles et de grandes cultures ; ils sont davantage chefs d'entreprises, parfois de véritables firmes dont la logique est financière et axée sur la sous-traitance. Dans ce dernier cas, le capital appartient à des fonds d'investissement, des multinationales ou de grandes familles d'entrepreneurs. En 2018, cette catégorie d'agriculteurs céréaliers représente 79 000 chefs d'exploitations, chiffre en léger recul depuis. Un peu moins nombreux sont les éleveurs de bovins et laitier : 72 000 chefs d'exploitations, soit 16 % des exploitants et en recul notable récemment. En troisième position viennent les agriculteurs orientés vers les cultures et élevages non spécialisés, polyculture et polyélevage. L'emploi salarié agricole ne cesse de diminuer pour atteindre 659 000 personnes fin 2017, touchant particulièrement le secteur culture-élevage.

La superficie totale de la France agricole est stable mais la superficie moyenne par exploitant continue de s'accroître (60 ha en 2017).

La famille n'est plus au cœur de la pratique professionnelle comme au siècle dernier. Les conjointes d'agriculteurs ont souvent un autre métier et les enfants ne succèdent plus ou peu à leurs parents ; mais dans certaines régions comme en Midi-Pyrénées ou Champagne-Ardenne se côtoient des exploitants qui ont développé des activités avec leurs enfants, d'autres qui font faire à façon et d'autres organisations qui ont toutes les caractéristiques de la firme. Et on y trouve aussi des agriculteurs de subsistance, qui sont voués à disparaître.

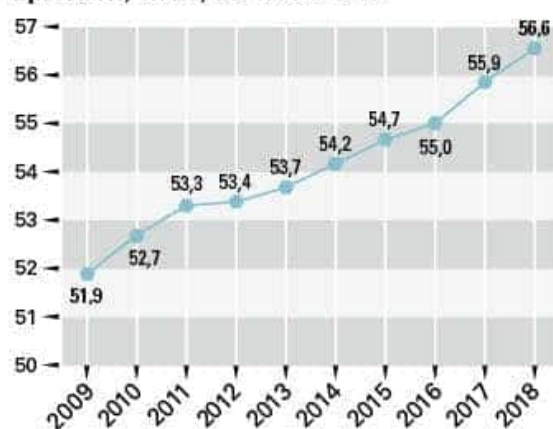
LES TYPES DE PRODUCTION

Indicateurs de synthèse en 2017

Orientations	Nombre d'exploitations	SAU ha	EBE euros	RCAI euros	RCAI/Utans euros
Céréales et oléoprotéagineux	52 363	126	53 140	22 884	19 153
Autres grandes cultures	19 232	123	95 324	51 330	37 765
Maraîchage et horticulture	11 068	9	79 048	50 882	33 796
Viticulture	45 804	25	81 083	52 741	41 559
Fruits et autres cultures permanentes	7 606	30	72 758	44 849	31 052
Bovins lait	45 226	91	82 658	42 887	26 909
Bovins viande	28 827	109	48 401	22 512	17 711
Ovins et caprins	12 884	93	50 344	26 707	19 611
Porcins	5 462	61	129 228	70 111	48 769
Volailles	10 178	39	88 108	47 867	36 074
Polyculture, polyélevage	36 612	118	72 239	32 729	21 674
Ensemble	296 523	88	72 386	38 235	27 435

Sources : Agreste - Rica - Résultats 2017 provisoires.

Évolution de la superficie moyenne par exploitant, en ha, de 2009 à 2018



Source : MSA.

Les fermes sont de très grosses unités et leur nombre progresse en moyenne de 1,5 % par an. Elles ont cependant mauvaise presse, telle la ferme dite des mille vaches, devenue symbole de la protestation du grand public mais également de la profession, comme le montre le slogan de l'Organisation des jeunes agriculteurs : « Des fermes, pas des firmes ! » Comme l'analyse le sociologue Bertrand Hervieu : « Ce début du XXI^e siècle révèle un paysage agricole radicalement déstabilisé. L'accroissement des échanges mondiaux des produits agricoles y a sa part, mais aussi la crise

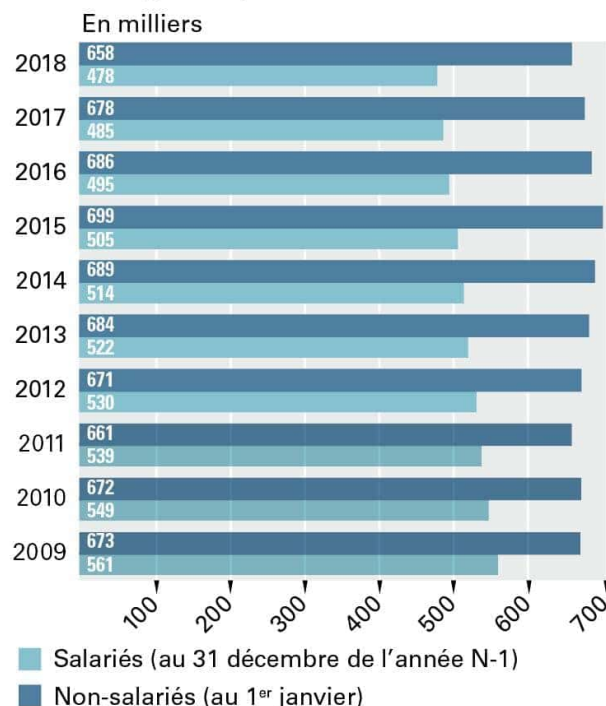
financière de 2008, amplifiant fortement l'orientation des capitaux mobiles vers ce secteur. De cette mutation, les difficultés conceptuelles et budgétaires des politiques publiques agricoles et alimentaires sont le symptôme » (Hervieu *in* Purseigle *et al.*, 2017).

L'agriculteur ne fait pas ses choux gras

Bien que la France soit un pays leader en matière d'exportations de produits agricoles, les agriculteurs sont les indépendants les moins bien rémunérés. En 2017, le revenu moyen annuel par actif non salarié des exploitations grandes et moyennes qui comprend les aides mais pas les impôts est de 27 400 euros. La moitié ont un revenu inférieur à 20 700 euros et un quart ont moins de 7 700 euros de revenus par an tandis qu'un autre quart gagne plus de 37 400 euros ; 14 % des exploitations ont terminé l'année en déficit. De manière générale, les viticulteurs enregistrent les plus hauts revenus et les éleveurs de bovins, d'ovins et de caprins les revenus les plus faibles. Nombreux sont aujourd'hui les petits exploitants à percevoir la Prime d'activité ou le RSA ; la loi Alimentation entrée en vigueur en février 2019, censée rémunérer davantage la production, n'a pas encore montré ses effets. Souvent la conjointe de l'agriculteur a une profession à l'extérieur qui vient améliorer le revenu du ménage mais aujourd'hui, lorsque les revenus sont insuffisants, l'agriculteur lui-même peut exercer une activité à l'extérieur de l'exploitation qui permet de la préserver.

LE DÉCLIN DE LA POPULATION ACTIVE

Les actifs agricoles, de 2009 à 2018



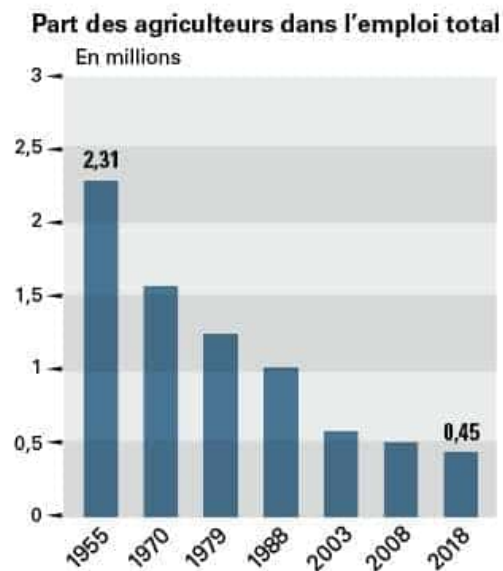
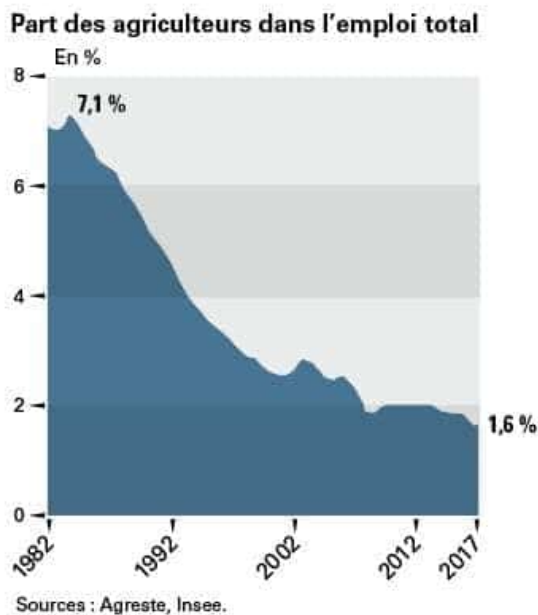
Source : MSA.

Crise économique, crise sanitaire, crise morale...

Les départs précoces d'agriculteurs s'accroissent, le plus souvent pour des raisons économiques. Les prix à la production stagnent tandis que les charges augmentent. Par ailleurs, des crises sanitaires successives ont obligé nombre d'éleveurs à revoir leurs investissements et leur organisation. Les revendications liées au pouvoir d'achat des agriculteurs ou au niveau de leur pension de retraite, ajoutées aux décisions nationales d'ouvrir les importations à travers les traités comme le CETA, provoquent régulièrement des manifestations spectaculaires : si ces traités permettent davantage d'exportations, ces dernières concernent surtout les transformateurs (le cas du fromage par exemple) et n'ont pas d'incidence sur le montant payé au producteur à l'achat. Mais ces derniers mois, les agriculteurs sont devenus de nouvelles cibles à travers ce que certains appellent l'« *agribashing* » ; en particulier, un vrai malaise règne entre agriculteurs et citoyens-consommateurs sur les pesticides et les herbicides. Aujourd'hui les agriculteurs sont minoritaires dans les espaces ruraux et les

communes ne sont plus gérées par des agriculteurs. Les maires vont donc défendre leur population qui n'est plus composée d'agriculteurs mais de « néoruraux ». Enfin, face à la diversité des exploitations, les politiques n'ont pas de solution globale qui satisfasse tous les agriculteurs.

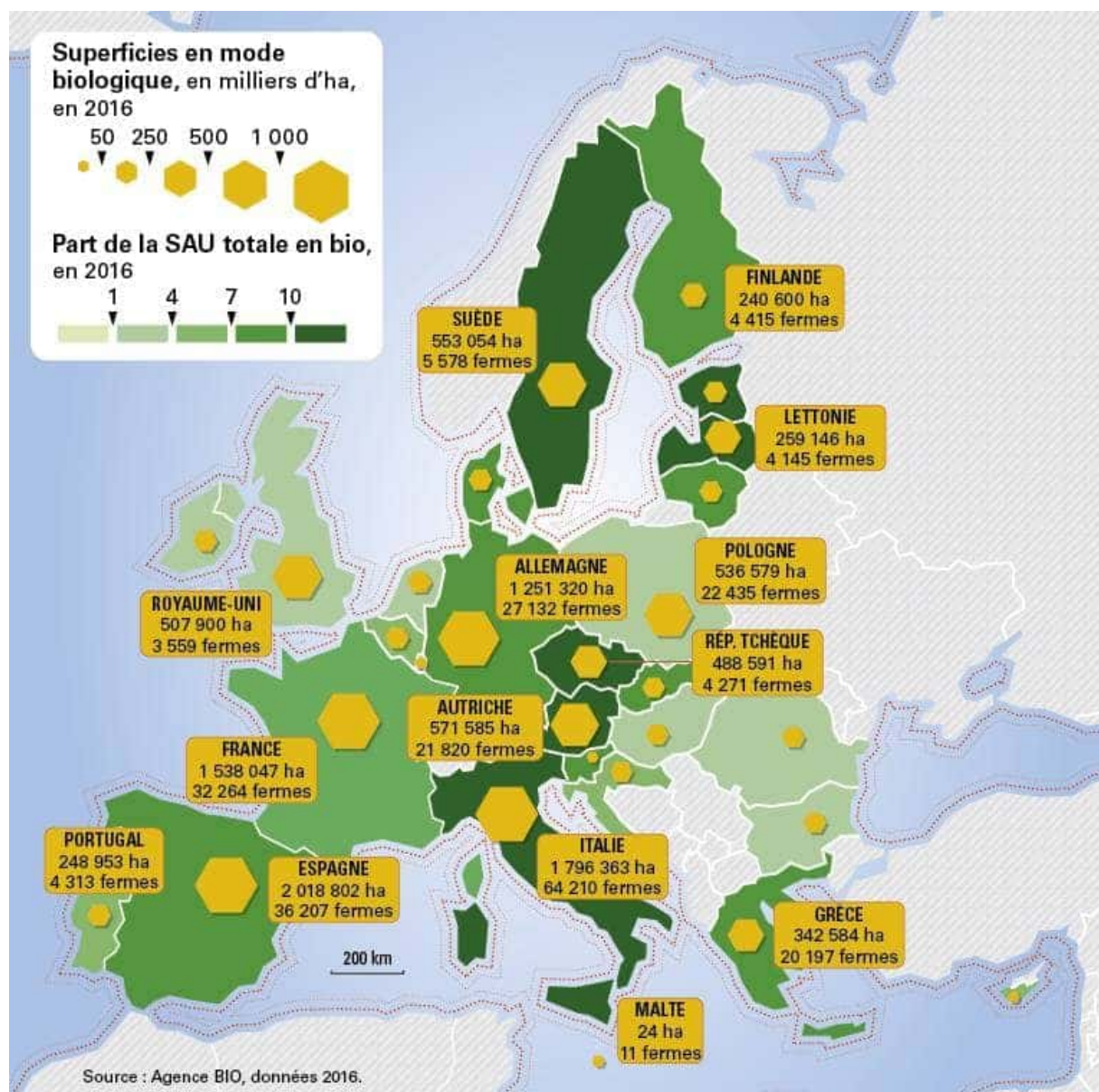
Dès lors les agriculteurs vivent une crise morale inédite : ils ont pris conscience de l'impensable, du fait qu'ils pouvaient disparaître, que la ferme héritée depuis 5 ou 6 générations pouvait ne pas être reprise par les enfants. Aussi, un agriculteur se suicide tous les deux jours en France ; ils figurent parmi la catégorie socioprofessionnelle qui enregistre le plus de suicides.



Et pourtant des jeunes veulent devenir agriculteurs

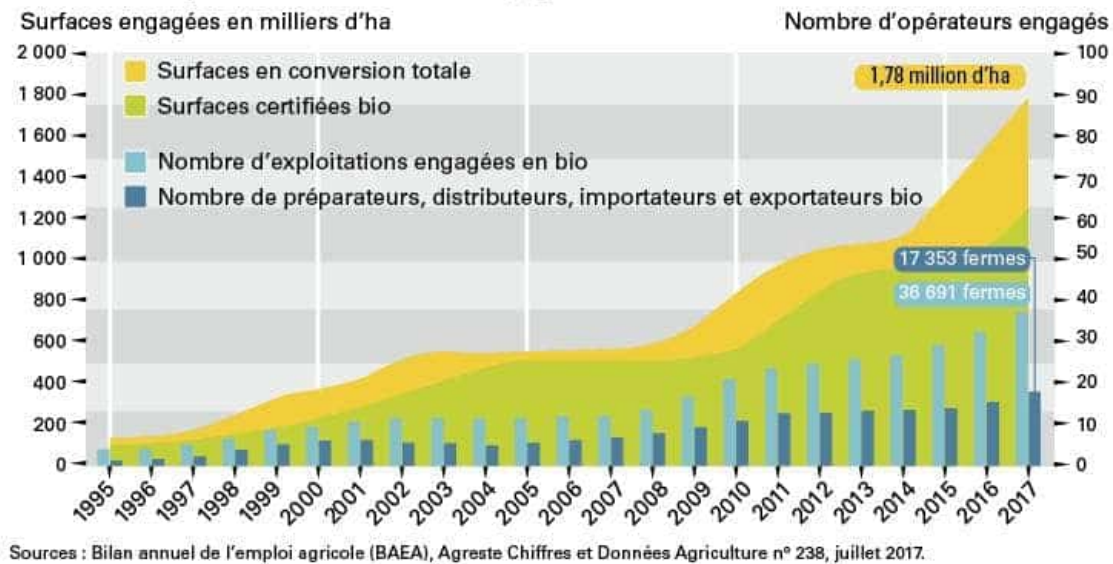
Les deux tiers des nouveaux arrivants n'ont pas de racines paysannes. De nouvelles pratiques émergent comme le développement de l'agriculture biologique, des circuits courts ou de filières de niche. Ces nouvelles pratiques exigent beaucoup de main-d'œuvre et attirent les jeunes urbains à la campagne. Bien conscients des difficultés économiques, ils ont parfois une activité salariée par ailleurs ou multiplient les activités à la ferme. Leur désir d'agriculture est très fort, ils utilisent les technologies numériques tout en ayant le désir de faire d'une activité de production un véritable mode de vie. Mais ces vocations écologistes ne vont pas compenser la lente hémorragie dont souffre le monde agricole, et plus cruellement les

éleveurs ; un tiers des agriculteurs ont plus de 55 ans et comptent sur la transmission de leurs terres pour améliorer leur retraite.



L'ENVOLÉE DU BIO

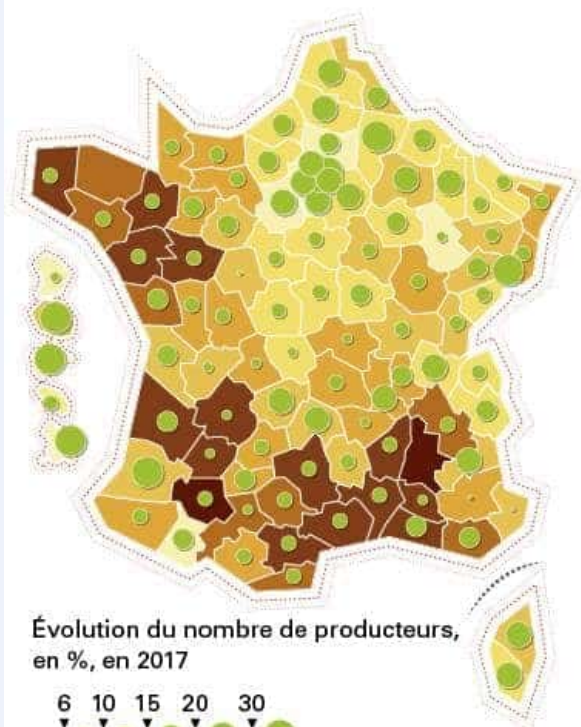
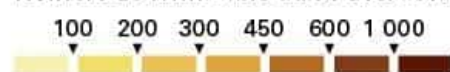
Évolution des opérateurs et des surfaces engagées en bio de 1995 à 2017



Au total, 9,5 % des agriculteurs français travaillent en bio, et le secteur fournit 14 % de l'emploi agricole. Ces dernières années l'agriculture biologique s'étend aux grandes cultures (céréales, oléagineux, légumes secs), qui rattrapent leur retard. En 2013, seulement 1 % des grandes cultures en France étaient bio, aujourd'hui nous en sommes à 4,3 %. Une hausse permise notamment par l'augmentation importante des capacités de traitement et de stockage dédiées, l'ouverture de silos et de moulins dédiés aux blés bio.

Mais l'agriculture biologique met en évidence les contradictions existant entre l'offre et la demande. Outre la fraude plutôt rarement dénoncée, en particulier dans les importations qui restent importantes, les normes ont tendance à être adoucies afin de répondre aux intérêts de la grande distribution, que ce soit pour les tomates bio produites hors sol ou les poulets estampillés bio car le poulailler n'excède pas 25 000 places.

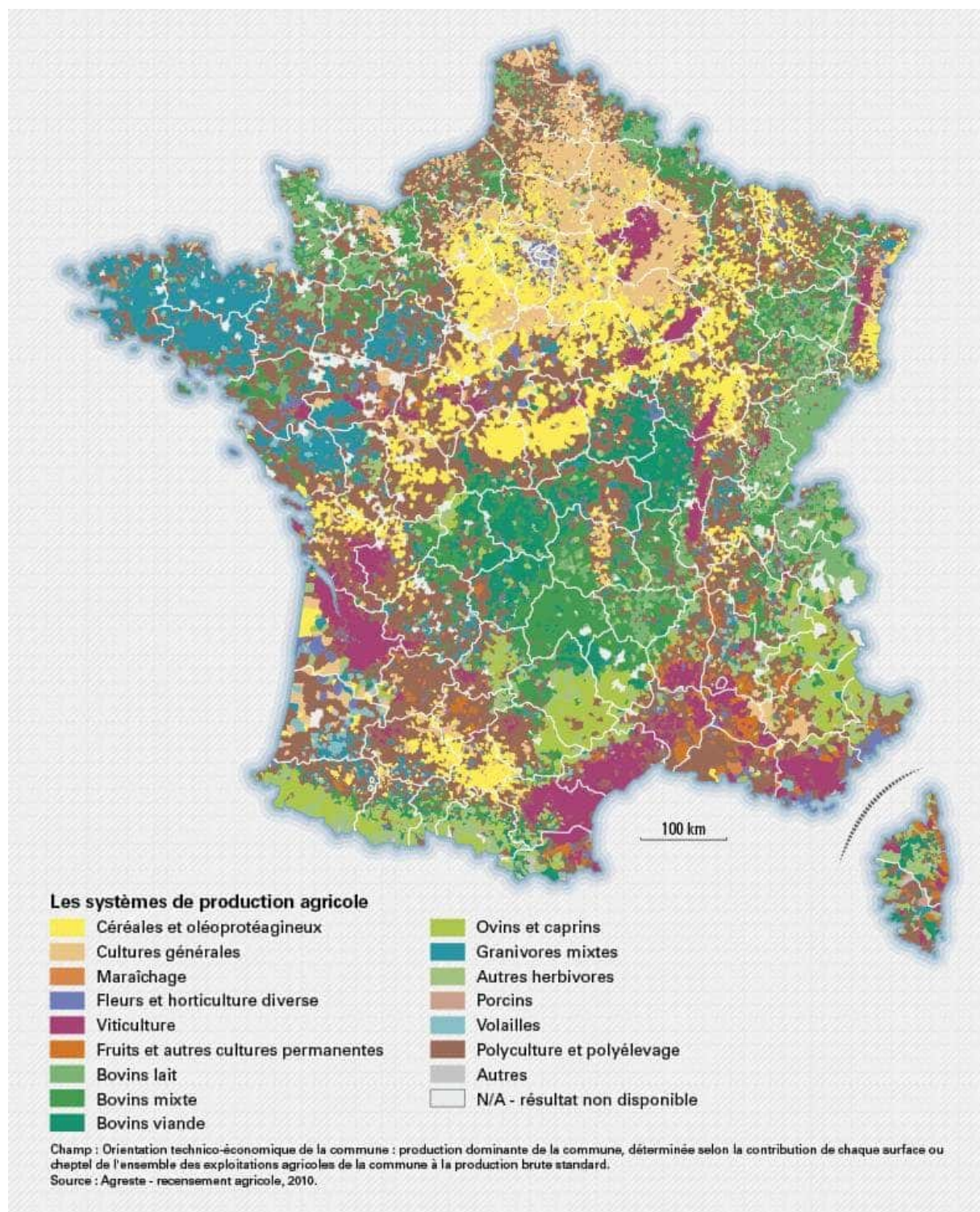
Nombre de fermes bio au 31 déc. 2017



Évolution du nombre de producteurs,
en %, en 2017



Source : Bio/OC, 2018.



Pour en savoir plus

Henri Mendras, *La Fin des paysans*, Paris, Actes Sud, 2^e édition 1992.

François Purseigle, Geneviève Nguyen et Pierre Blanc (dirs.), *Le Nouveau Capitalisme agricole. De la firme à la ferme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

« Se nourrir, un nouveau défi », dossier in *Cahiers français*, n° 412, septembre-octobre 2019.



D'une société de biens à une société de services

Aujourd'hui le volume de consommation par personne est quatre fois plus élevé qu'en 1960. Mais depuis cette date, la répartition des dépenses a changé ; les parts du budget des ménages affectées à l'alimentation et l'habillement ont été réduites tandis que celles affectées au logement, aux transports, à la communication et aux loisirs ont augmenté.

Les comportements de consommation se transforment ; après des tendances à l'hyperconsommation et à l'uniformisation des produits liées aux années de mondialisation de l'économie, les Français, pour qui la qualité de l'environnement est devenue une valeur cardinale, redécouvrent les circuits courts, le bio, l'économie circulaire et se dirigent très lentement vers une consommation plus responsable qui conduit même parfois à la frugalité.

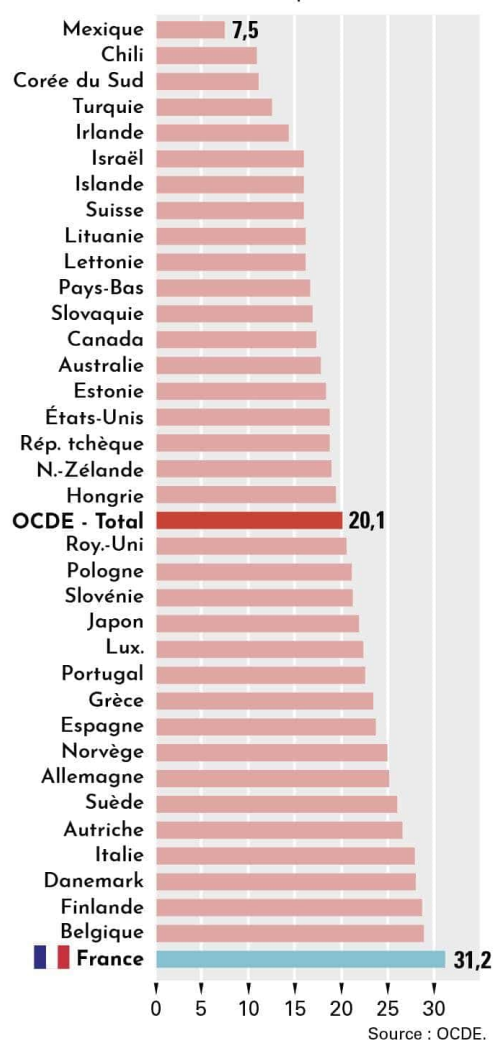
Depuis les années 1960, la baisse de la part des dépenses consacrées à l'alimentation est spectaculaire mais peut être expliquée par le fait que les besoins alimentaires ne sont pas extensibles et donc, si un pays s'enrichit, cette proportion diminue. Par ailleurs la hausse du niveau de vie sur cette période a permis de s'écarter des contraintes de première nécessité. Depuis un siècle les écarts entre riches et pauvres se réduisent pour les dépenses d'alimentation à domicile ; ils augmentent en revanche pour les repas pris à l'extérieur.

En matière de consommation des ménages la distinction est grande entre les ménages urbains et les ménages ruraux. Les ruraux dépensent davantage que les urbains pour les transports et inversement pour le logement. Les ruraux non seulement sont plus équipés en véhicules mais ils parcourent de plus longues distances tandis que les urbains voient leur budget transport diminuer grâce à l'amélioration des transports collectifs. Les dépenses de logement sont très différentes selon que vous vivrez en milieu urbain ou rural mais aussi que vous serez propriétaire ou locataire ; elles représentent 17 points de plus pour les seconds. Cet écart correspond à l'augmentation des loyers mais aussi des charges.

Entre 1960 et 2017 le poste de dépenses « communication, loisirs, culture » a augmenté en volume de 4,9 % par an ; sa part dans le budget des ménages est passée de 3 % en 1960 à 11 % en 2017. Il s'agit de biens (téléphonie mobile, écrans, tablettes, ordinateurs) mais aussi de services de plus en plus accessibles et indispensables.

LA PART DE L'ÉTAT DANS LA CONSOMMATION

Dépenses sociales publiques, en % du PIB,
2018 ou dernières données disponibles



En 2019 les 20 % des ménages les plus aisés consomment 54 % de plus que la moyenne, et les 20 % les plus modestes consomment 40 % de moins, notamment les familles monoparentales. La consommation croît avec l'âge jusqu'à 65 ans et diminue ensuite ; la consommation est supérieure dans les grandes agglomérations, où vivent les ménages les plus aisés.

À l'inverse, les « dépenses contraintes » (dépenses engagées par contrat : assurances, loyers, remboursements de crédits, eau, électricité...) sont de plus en plus difficiles à assumer pour les ménages les plus modestes. Pour les ménages moyens, elles sont passées de 12,4 % en 1951 à 30 % en moyenne en 2017, principalement en raison des coûts liés au logement, mais elles représentent 66 % des dépenses d'un ménage modeste, avec en

première ligne les familles monoparentales, contre 53 % pour un ménage aisé.

Une partie des services consommés par les ménages est financée par l'impôt, ce sont les dépenses « socialisées ». Elles représentent un quart de la consommation globale des ménages et se concentrent sur la santé, l'éducation, le logement social, les loisirs subventionnés. Elles sont l'apanage du modèle social français. En période de récession, elles jouent un rôle d'amortisseur social. La Sécurité sociale prend en charge les trois quarts des dépenses des ménages en matière de santé, et les deux tiers en matière d'action sociale (accueil des jeunes enfants, personnes âgées, handicapés, aide à domicile...). L'enseignement est l'un des fondements du modèle français en matière de prise en charge par la collectivité : 90 % des dépenses sont socialisées.

PART DES DÉPENSES DES MÉNAGES

Part de chaque poste de dépense dans la dépense totale, en %

	1960	1975	1990	2007	2017	Évolution annuelle (en %, volume)
Alimentation	29	23	21	17	17	1,6
Logement, eau, gaz, ameublement...	24	30	31	32	31	3,1
Transport	11	15	17	15	14	3,0
Habillement	8	7	6	5	4	1,2
Santé	1	1	3	4	4	4,9
Communication, loisirs et culture	3	4	5	10	11	4,9
Divers	23	19	18	19	19	2,3
Solde territorial*	1	0	-1	-2	-1	-
Total	100	100	100	100	100	2,8

* Le solde territorial est la différence entre ce que consomment les étrangers en France et ce que les Français consomment à l'étranger.
Source : Insee.

De l'hyperconsommation à la consommation écoresponsable

Depuis le milieu des années 1970, la consommation progresse de 2 % par an, après avoir crû de 4 % par an pendant les Trente Glorieuses.

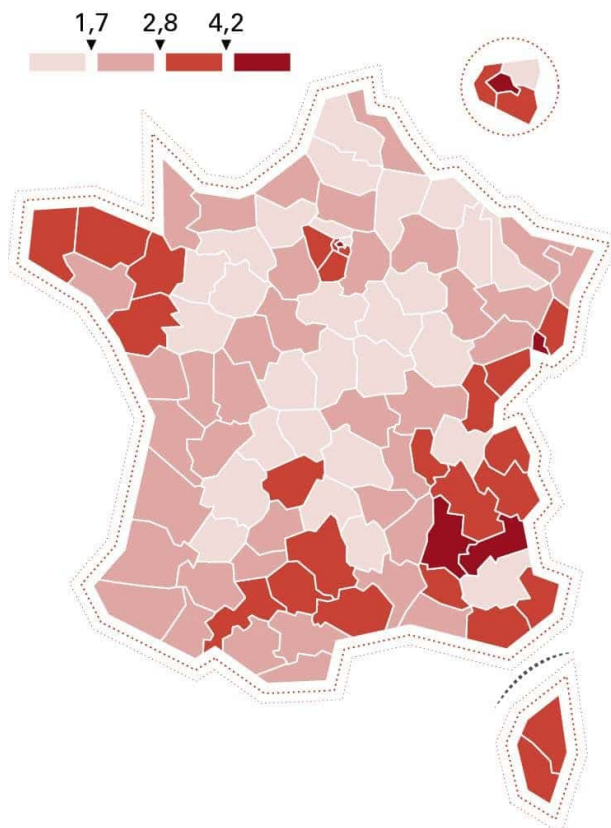
Alors que les grandes surfaces s'acharnent à tirer les prix vers le bas et ce aux dépens des producteurs, ces dernières années le prix n'est plus le principal critère du consommateur. Le client roi a dorénavant d'autres priorités : la marque si tant est qu'elle ait une renommée éthique, les

produits sains et la qualité. Nous sommes entrés dans une ère de décroissance en volume : on consomme moins mais mieux. Couplé à la baisse de la natalité, le phénomène pourrait devenir rude pour les hypermarchés. Le déplacement dans un hyper le samedi pour remplir un gros caddy est petit à petit remplacé par le commerce de proximité développé aussi par les grandes marques qui ont bien discerné les changements de comportement. Ce phénomène est surtout marqué dans l'alimentation, cuisiner devenant un plaisir du week-end, les produits prétransformés étant consommés la semaine. Ainsi, alors que le repas a continuellement été un moment de partage, aujourd'hui les produits se sont adaptés à une démarche individualiste en fabriquant des plats dont on va ouvrir la barquette seul devant son ordinateur. Si on cuisine, on achète chez le producteur, près de chez soi ou en ligne ; ou bien on se fait livrer. On mange moins de viande mais de meilleure qualité – en attestent la baisse des ventes de viande en grandes surfaces et le développement des enseignes de burgers positionnées « premium » (qualité) ou proposant le burger végétal qui s'adressent aux « flexitariens », ceux qui limitent leur consommation carnée, et aux « végétariens » ou « végétans » encore très largement minoritaires.

Au-delà des modes de consommation « classiques », un tiers des ménages ont vendu, acheté ou loué des biens ou services auprès d'autres particuliers en 2017.

OÙ EST LE BIO ?

Part des magasins bio dans la surface de vente alimentaire de proximité,
par département, en %, en 2016



Sources : Insee, Répertoire statistiques Sirus, enquête Réseaux d'enseigne ; données Bio ; DGFIP, Tascom, Cotisation foncière des entreprises.

Pour en savoir plus

Insee, *Cinquante ans de consommation en France*, édition 2009.

Insee, « Les comportements de consommation en 2017. Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain », *Insee-Première*, n° 1749, avril 2019.

Insee, « En 2015, la collectivité prend en charge un quart de la consommation des ménages », *Insee-Première*, n° 1618, septembre 2016.

DREES, « Dépenses pré-engagées : quel poids dans le budget des ménages ? », *Les Dossiers de la DREES*, n° 25, mars 2018.



Un État désacralisé par la crise de croissance de l'État-providence

Interventionniste et dirigiste pendant les Trente Glorieuses, l'État est par la suite devenu « modeste », réduisant son rôle à ses fonctions régaliennes et à sa mission de régulateur, assurant la préservation des équilibres économiques dans un monde incertain. Parallèlement, il avait considérablement renforcé sa fonction d'assureur et de distributeur de solidarité mais, depuis les années 1970, la crise de l'État-providence atteint de plein fouet tous les pays occidentaux et l'État français, qui se voit contraint de réduire son rôle de protecteur – avec pour conséquence l'érosion de la confiance des Français et des valeurs sous-jacentes à son institution. La récente crise du coronavirus est venue nous rappeler l'important besoin d'État, la nécessaire restauration de l'État-providence : un État qui agit pour

protéger et assurer les principales sécurités, et qui ne se contente pas d'observer un supposé ruissellement économique.

La crise de l'État-providence a fragilisé le protectorat que l'État avait établi sur la vie sociale. La représentation de l'État par les Français comme bienveillant, omniscient et infaillible s'en trouve bien ébranlée. Le protectorat étatique s'est développé en trois fonctions principales : la régulation de l'économie, la protection sociale et la solidarité. L'Europe et, plus largement, la mondialisation ont mis en place des instances supranationales qui ont réduit la marge de liberté de l'État, lui faisant perdre une partie de ses moyens d'action.

LES DÉPENSES PUBLIQUES PAR FONCTION

Les dépenses publiques par fonction en 2017,
en % du PIB

	ALL	FRA	ITA	GBR	DNK	Zone Euro
Services généraux	5,6	6,0	8,2	4,7	6,2	6,1
Défense	1,0	1,8	1,3	1,9	1,2	1,2
Ordre et sécurité publics	1,5	1,6	1,8	1,8	0,9	1,7
Aff. économiques	3,1	5,9	3,6	3,1	3,3	4,2
Protection de l'environnement	0,6	0,9	0,9	0,7	0,4	0,8
Logement et équi- pements collectifs	0,4	1,0	0,6	0,7	0,2	0,6
Santé	7,1	8,0	6,8	7,4	8,4	7,1
Loisirs, culture, cultes	1,0	1,4	0,8	0,6	1,7	1,1
Enseignement	4,1	5,4	3,8	4,6	6,5	4,5
Protection sociale (hors santé)	19,4	24,3	20,9	15,2	22,4	19,8
total	43,9	56,5	48,8	40,8	51,2	47

Source : Eurostat. % le plus haut ● % le plus bas ●

LA CRISE DE L'ÉTAT-PROVIDENCE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La crise de l'État-providence a plusieurs causes ; elles résultent de dépenses croissantes et de recettes amoindries. La première concerne les retraites et l'effet baby-boom, on compte beaucoup de retraités et moins d'actifs qui cotisent pour les pensions des boomers. D'où les différentes mesures pour retarder l'âge de départ en retraite. Une autre cause de la crise est due aux différentes réformes de l'assurance- chômage et la création d'une assistance des travailleurs précaires (le workfare aux États-Unis créé dans les années 1970), le RSA-activité par exemple créé en 2009 en France, augmentant encore les dépenses. Une autre cause réside dans le système de santé dont la productivité est médiocre faute d'une médecine de prévention... Les recettes de l'État-providence sont liées à la croissance économique qui stagne, les dépenses sont en hausse, l'État doit donc faire appel à l'emprunt pour financer l'État-providence. Pour y remédier, certains préconisent une individualisation et une personnalisation du système de solidarité, d'autres réfutent cette idée en affirmant que depuis 1945 l'État-providence est une histoire de généralisation et d'universalisation.

Les fonctions régaliennes

Décrié par certains pour son poids excessif depuis l'après-guerre et encore plus ces dernières décennies, l'État a connu des évolutions contrastées, changeant en même temps son rapport avec la société. Tout d'abord, les fonctions régaliennes de l'État, qui sont en quelque sorte son épine dorsale (l'armée, la police, la justice), sont assurées de façon constante ; outre lever l'impôt, elles demeurent même les principales fonctions à la charge de l'État central. Mais le périmètre de ces fonctions régaliennes est devenu plus flou ; en atteste l'apparition d'un véritable marché de la sécurité privée pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Les dépenses publiques de l'État français sont 9,5 points de PIB au-dessus de la moyenne de la zone euro. La France est la championne du monde des dépenses publiques, volant la médaille au Danemark qui tend à diminuer ses dépenses ces dernières années. Santé et protection sociale expliquent cet écart, ainsi que les dépenses d'enseignement qui sont aussi

plus importantes car la part des jeunes est plus élevée et la dépense privée plus faible. De même, le dynamisme de la démographie explique une partie de la dépense publique en logements et équipements collectifs. Enfin, l'effort français en sécurité et défense est aussi supérieur à celui de ses voisins.

L'économie

La construction européenne et le passage à l'euro ont abouti à déposséder l'État de son pouvoir monétaire et à limiter son pouvoir budgétaire tout en levant les règles nationales limitant la concurrence. Par ailleurs, depuis 1986, tous les gouvernements ont procédé à des privatisations qui se poursuivent encore aujourd'hui. À l'initiative parfois des institutions européennes, les contours du service public ont été redessinés, laissant au privé des pans entiers des grands réseaux des services publics.

La protection sociale et la solidarité

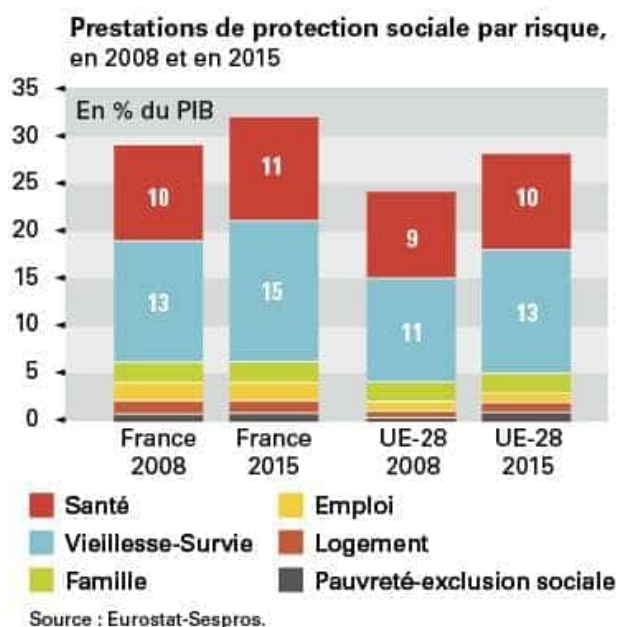
De même les systèmes de protection sociale tendent à évoluer vers un équilibre entre assurance obligatoire et assurance complémentaire. Ainsi, les Français assurent eux-mêmes de multiples facettes de leur vie quotidienne en faisant appel aux mutuelles et autres compagnies d'assurances privées, qu'il s'agisse de la santé, des enfants, de la vieillesse ou du décès.

Face à l'augmentation de la précarité, les piliers de la protection sociale que sont les prestations versées pour la maladie, la vieillesse et le chômage ne sont plus suffisants. C'est pourquoi l'État a réformé la solidarité en instituant le RMI en 1988, la CSG en 1991 et le RSA en 2008, dissociant la protection de l'individu et de la famille de l'activité professionnelle. Aujourd'hui le débat est vif sur l'instauration d'un revenu universel ou du RUA (revenu universel d'activité) rassemblant tous les minima sociaux pour une prise en charge plus efficace, en lien avec les nouvelles formes de travail, dues en particulier au numérique, qui crée aussi beaucoup de travail précaire.

La solidarité des actifs envers les jeunes (par l'éducation) et les gens âgés (par les retraites) ; celle des bien portants envers les malades

(l'assurance-maladie) ; et celle des favorisés envers les défavorisés (les minima sociaux et indemnités de chômage) s'exerce à travers les prestations de protection sociale. Elles augmentent à un rythme de moins en moins soutenu au fil des années (en dehors des périodes de crise) : leur croissance annuelle à prix constant est en effet passée de +6,9 % entre 1959 et 1981 à +2,8 % entre 1981 et 2007, pour s'établir à +1,7 % entre 2009 et 2017. Pour autant, la part des prestations de protection sociale dans le PIB a progressé (14 % en 1959 contre 32 % en 2017, soit 728 milliards d'euros).

La France est parmi les pays le plus redistributeur des pays de l'OCDE. Pour preuve, si on compare le revenu moyen des 10 % les plus pauvres et celui des 10 % les plus riches, l'écart avant transferts sociaux est de 1 à 21 ; après transferts sociaux il est de 1 à 6 ; ce qui montre que les transferts sociaux divisent l'inégalité de revenu par trois. Ces dernières années ce n'est pas tant la redistribution qui faiblit mais les revenus primaires, interrompant la baisse des inégalités.



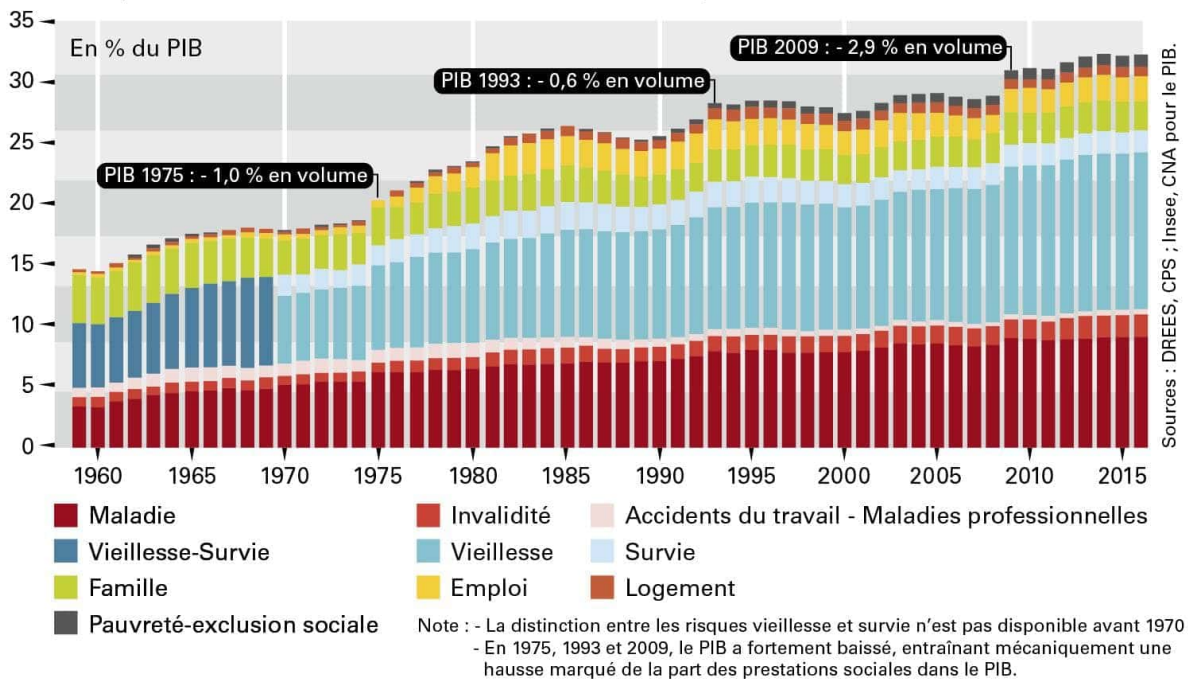
Une décentralisation inachevée

Depuis la loi de 1982 sur la décentralisation et les nombreuses lois qui ont succédé, le bilan de la décentralisation est plutôt maigre en France comparé aux autres pays européens. Tous ont réduit leurs échelons de base (communes ou équivalents) : 400 en Angleterre, 8 000 en Italie ou 16 000 en Allemagne ; tous ont évolué vers un système fédéraliste régional, en

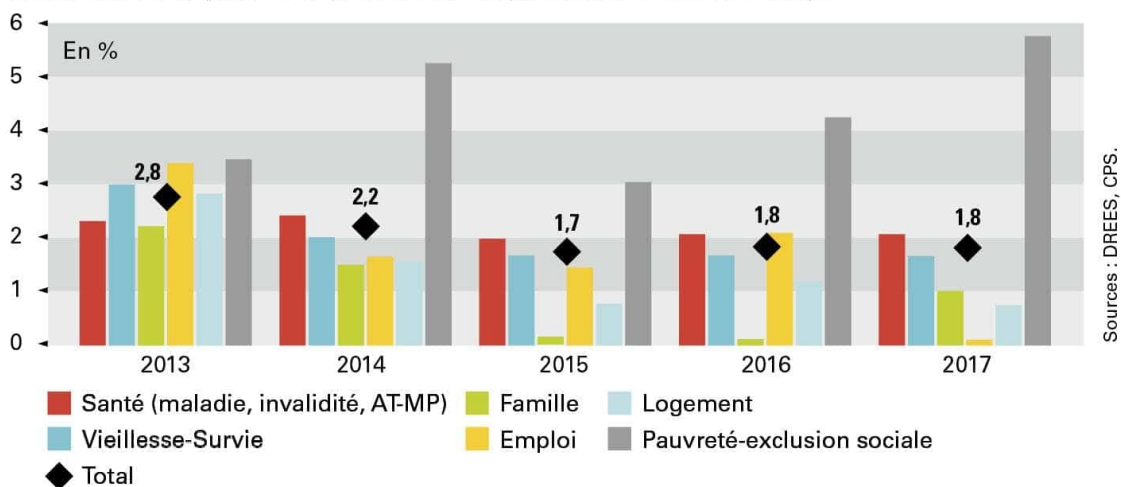
Allemagne bien sûr mais aussi en Italie, en Espagne, en Angleterre ou en Belgique (plutôt confédérale) avec les risques de démembrement que l'actualité nous expose régulièrement. Tous ont fait évoluer les échelons intermédiaires en limitant les pouvoirs de certains ou en les fusionnant. À l'inverse, en France, la région est le maillon faible. Le dispositif territorial n'a pas bougé (sauf la fusion de régions mais sans prérogatives nouvelles et sans budget contrôlé) et ainsi nous avons le plus grand nombre d'élus par habitant : conseillers, maires, présidents, vice-présidents, maires adjoints, présidents d'hôpitaux, de syndicats intercommunaux, de sociétés d'économie mixte, d'établissements publics d'aménagement, etc. Chacun a sa « clause de compétence générale » qui le rend souverain sur le territoire qui le concerne.

PRESTATIONS SOCIALES

Part des prestations sociales dans la richesse nationale depuis 1959



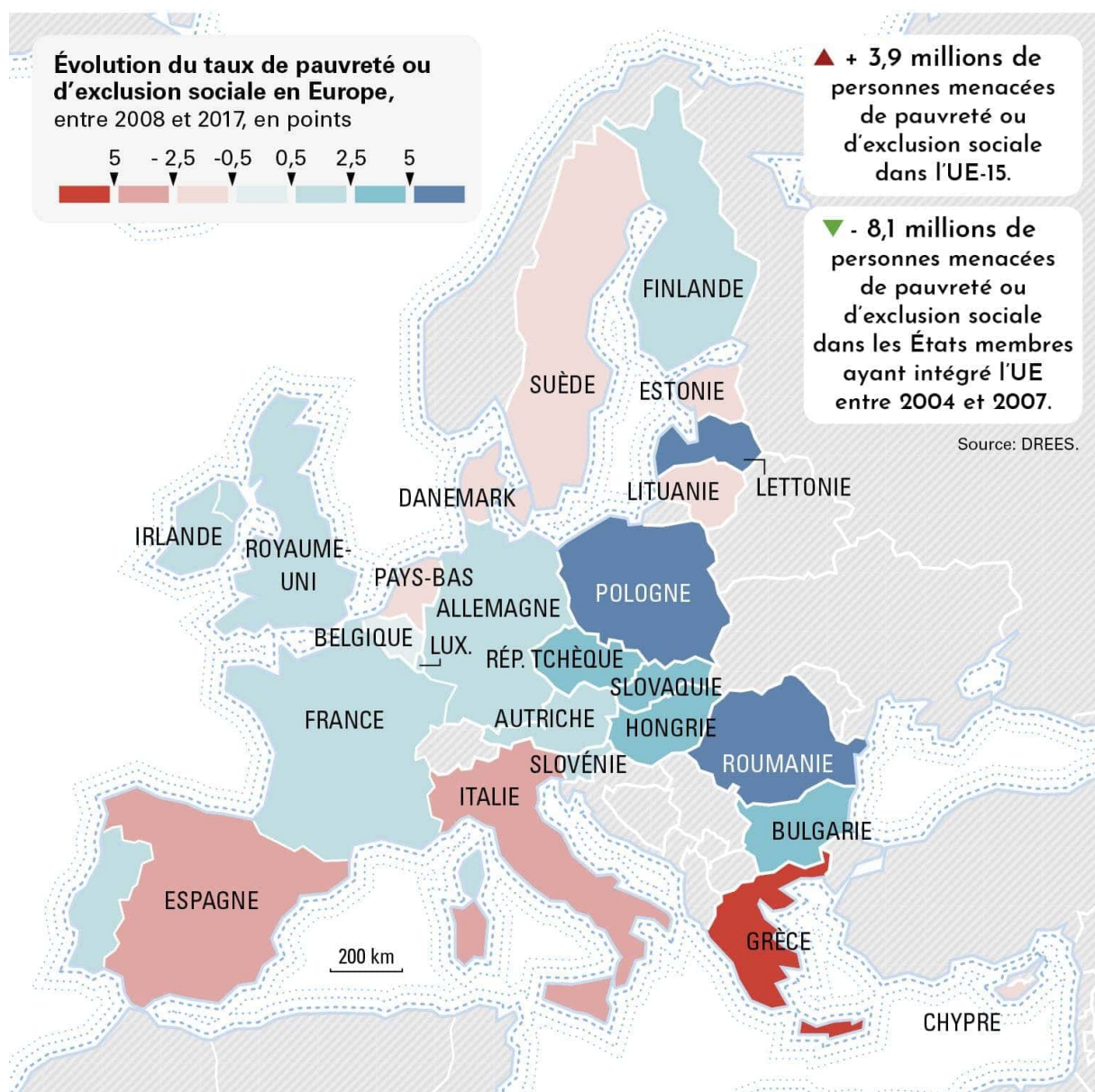
Évolution des dépenses de prestations de protection sociale par risque



Pourtant les grandes décisions restent entre les mains de l'État : une grande partie des politiques publiques territoriales sont encore centralisées au niveau de l'État, de ses administrations ou des grandes entreprises nationales : le président de région, pourtant responsable des lycées, a peu de poids face au recteur d'académie ; il a peu de poids face à la SNCF qui supprime les lignes de TER ; le maire de Paris ou de Marseille obéit au

préfet de police en matière de sécurité... Par ailleurs la décentralisation ne suscite aucune demande ou mouvement de l'opinion tant celle-ci considère que seul l'État peut garantir l'égalité des citoyens et l'État-providence la redistribution. La centralisation française est une construction collective très ancienne qui imbrique savamment le local et le national (souvent les élus nationaux ont d'abord été des élus locaux) et chaque génération de Français y voit la meilleure défense de l'intérêt général, sans doute parce que la décentralisation a échoué à stimuler l'implication du citoyen dans l'espace politique. Pour preuve la défiance envers le politique (le mille-feuilles français a largement participé au désenchantement à l'égard de la politique), la forte abstention aux élections locales et la faible attention réservée à la « démocratie participative », les espaces de concertation étant le plus souvent occupés par un noyau dur restreint.

TAUX DE PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE EN EUROPE



Source : DREES.

Pour en savoir plus

Philippe Estèbe, « Décentralisation : nous sommes loin du compte », *Cahiers français*, n° 391, mars-avril 2016.

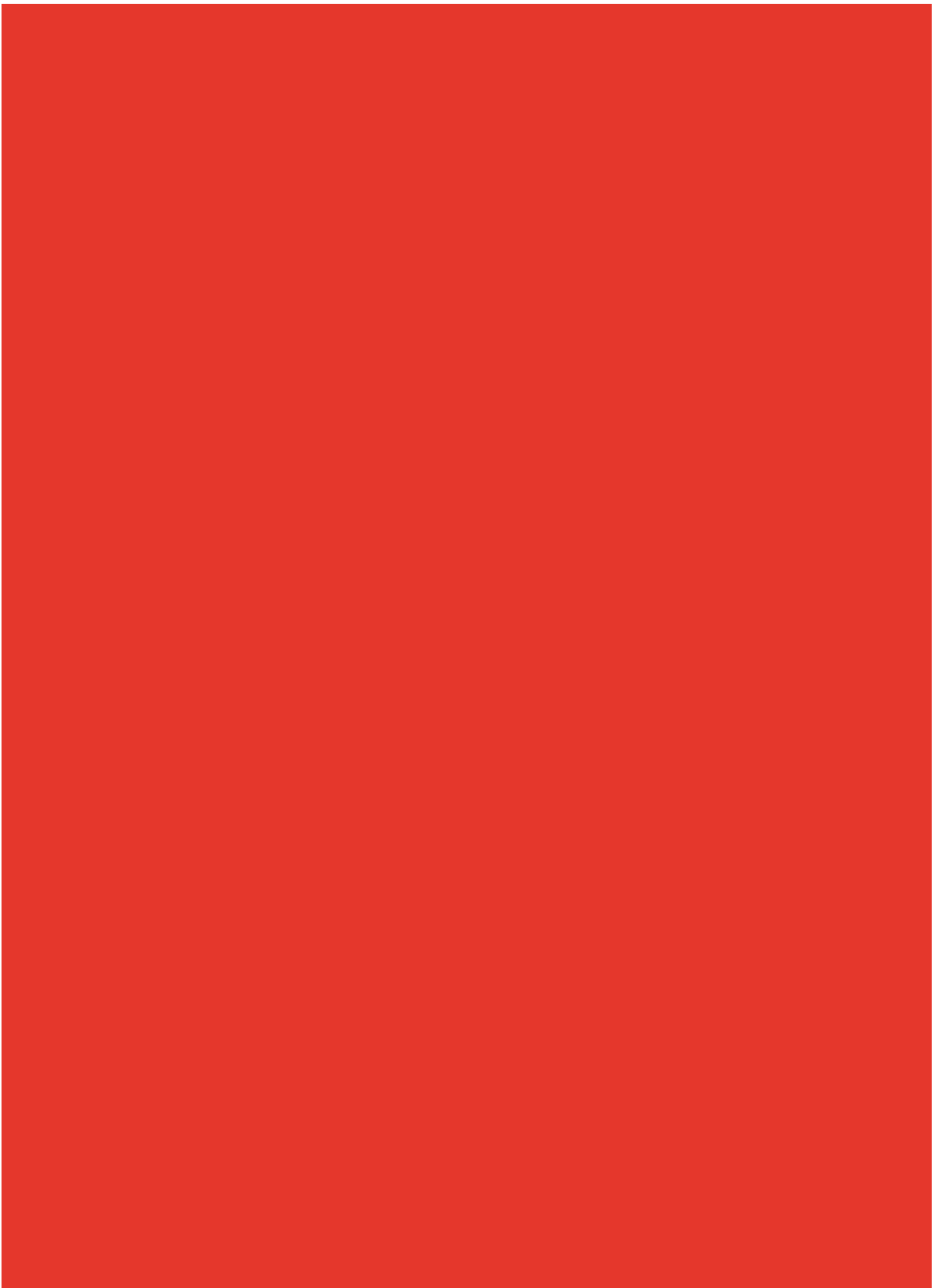
Pierre Sadran, « La démocratie locale à l'heure du désenchantement politique », *Cahiers français*, n° 391, mars-avril 2016.

Jacques Chevallier, « Devenir de l'État : vers la fin de l'exceptionnalité française ? », *Le Débat*, n°206, septembre-octobre 2019.

Mathieu Plane et Raul Sampognaro, « La place de l'État dans l'économie », in OFCE, *L'Économie française 2020*, La Découverte, 2019.

DREES, *La Protection sociale en France et en Europe en 2017*, DREES, 2019.

Marc Mousli, « Adapter la protection sociale à la transition numérique », in *Quel avenir pour l'État-providence*, *L'Économie politique*, n° 83, juillet 2019.





Les Français sont-ils encore religieux ?

La « fille aînée de l'Église », comme on a nommé la France pendant des siècles, fait triste mine. Depuis les années 1960, tous les indicateurs de vitalité du catholicisme sont en baisse, le nombre de vocations sacerdotales est minime, les fidèles pratiquants réguliers représentent une minorité et les « sans religion » une majorité ; l'influence de l'Église dans la vie politique et sociale s'estompe. À tel point que l'on parle aujourd'hui de « déchristianisation » de la société, qui serait arrivée à son étiage, avec pour conséquences une méconnaissance généralisée du socle culturel religieux de notre société et la persistance de communautés de foi qui vivent leur religion comme n'importe quelle autre minorité.

Parallèlement à ce déclin catholique, on observe une forte religiosité chez les musulmans, en particulier les jeunes, et la multiplication des croyances spirituelles ou ésotériques ; le besoin de croire ne s'est pas éclipsé mais, dans la grande tendance séculaire à l'individualisme, chacun se fabrique son Dieu et son credo.

Le paysage religieux

La France est un pays laïc, de tradition et de culture catholiques. La sécularisation politique a eu lieu en 1905 par la loi qui a séparé l'État républicain des Églises (loi soutenue par les israélites et les protestants mais combattue à l'époque par les catholiques). Jusqu'au milieu des années 1960, l'Église catholique continuait à se prétendre en charge de tous les Français, sauf de quelques protestants et communautés juives. Dans chaque

diocèse, l'évêque était le chef spirituel de la population qu'il devait conduire au royaume de Dieu. Les catholiques allaient à la messe tous les dimanches ou au moins se conformaient aux rites de passage et saisonniers : baptême, première communion, mariage, enterrement, fêtes de Noël, de Pâques, Ascension, Assomption et Toussaint.

Le déclin de la croyance et de la pratique

Depuis les années 1960 nous assistons à la sécularisation de la société française et à une déchristianisation massive. Cette rupture est concomitante de la fameuse encyclique *Humanae vitae* dans laquelle le pape Paul VI interdisait la contraception. La pratique religieuse décline continuellement, tout comme la croyance en Dieu, et de moins en moins de Français se réclament de culture chrétienne : les catholiques qui vont à la messe une fois par mois ne sont plus que 7 % en 2018, 9 % y vont seulement aux grandes fêtes et 19 % se rattachent à cette religion sans pratiquer. En quarante ans, les catholiques sont passés de 70 % de la population à 32 %. Et pourtant la moitié des « sans religion » de 2018 ont été élevés dans le catholicisme. En contrepartie, les « sans religion » représentent 58 % de la population, et l'influence du catholicisme dans la société française tend à disparaître, comme le montre par exemple le déclin des prénoms d'origine religieuse, notamment celui de Marie (Fourquet, 2019).

La croissance des minorités religieuses

Additionnées entre elles, les minorités religieuses atteignent en France 10 % de la population. Elles sont le résultat de mouvements contradictoires entre les minorités religieuses installées depuis longtemps en France et l'islam : d'un côté le nombre de juifs, de protestants (à l'exception des protestants évangéliques) ou d'orthodoxes régresse ; de l'autre, la population se réclamant de l'islam constitue la plus grosse minorité religieuse en France en 2018.

Les fidèles de l'islam sont en passe de devenir aussi nombreux que les catholiques pratiquants. Dans les dernières enquêtes, en 2008, les catholiques représentaient 84 % des personnes déclarant une religion et les musulmans 9 % ; en 2018 ils sont respectivement 77 % et 14 %. Et on prévoit que l'évolution en ciseaux de ces deux religions devrait se confirmer dans les prochaines années pour la raison suivante : le rapport des

jeunes générations à la religion est diamétralement opposé chez les catholiques et les musulmans et, chez les 18-29 ans, tous niveaux de pratique confondus. Cette progression des musulmans peut être liée à un besoin de reconnaissance dans une société où la discrimination dans la vie quotidienne est encore vive.

Le processus de sécularisation ne se fait pas forcément par là où on l'attend. Les liens entre pratique religieuse et niveau d'études sont complexes : les études longues vont souvent de pair à la fois avec un athéisme plus fréquent, et avec l'affiliation à une religion minoritaire ou avec la pratique catholique. Il en va de même de la vitalité de la pratique dans les grandes agglomérations, où résident davantage de cadres et de professions intellectuelles. Elles sont plus religieuses que la France rurale, où les catégories employés et ouvriers sont plus représentées ; on compte davantage de catholiques pratiquants, de musulmans ou d'évangélistes dans les grandes villes.

L'APPARTENANCE RELIGIEUSE

en % verticaux	1981	1990	1999	2008	2018
Catholique pratiquant régulier	 17	 15	 10	 9	 7
Catholique pratiquant irrégulier	 12	 14	 12	 10	 6
Catholique non pratiquant	 41	 28	 31	 23	 19
Autre religion	 3	 4	 5	 8	 10
Sans religion mais pas athée	 18	 29	 30	 33	 37
Sans religion athée convaincu	 9	 10	 12	 17	 21

Source : Claude Dargent in Bréchon, Gontier, Astor, *La France des valeurs*, 2019, Enquête internationale *European Values Study*.

CROYANCES RELIGIEUSES SELON L'APPARTENANCE RELIGIEUSE

en % par case	Musulmans	Chrétiens	Sans religion
Croyances...			
en Dieu	 100	 86	 27
en une vie après la mort	 88	 63	 31
en l'enfer	 90	 33	 14
au paradis	 96	 54	 21
en un Dieu personnel	 78	 29	 7

Source : Claude Dargent in Bréchon, Gontier, Astor, *La France des valeurs*, 2019, Enquête internationale *European Values Study*.

De la paroisse aux communautés de foi

Si autrefois tous les baptisés d'une paroisse étaient soumis tout au long de leur vie chrétienne à l'autorité de cette paroisse et faisaient vivre son patronage, on constate à partir des années 1980 un glissement de la paroisse à la communauté – un ensemble de personnes partageant les mêmes convictions et choisissant son prêtre selon sa sensibilité. Cette communauté de foi est composée de pratiquants convaincus qui s'engagent pleinement ; peu de place pour les tièdes et les agnostiques. Les laïcs prennent en charge la pastorale et l'accompagnement des croyants, palliant comme ils le peuvent le manque dramatique de prêtres. La participation aux pèlerinages ne cesse de croître, comme le montre le succès des JMJ (Journées mondiales de la jeunesse) car on y trouve l'entre-soi, un moment de communion intense et beaucoup de sociabilité. Ces pratiquants assidus sont attachés à la famille et aux valeurs morales, ils sont intellectuellement formés et de condition plutôt favorisée, ils sont très présents dans l'armée. Face à une société consumériste et sans repères, ils trouvent dans le catholicisme une alternative ancrée dans les valeurs universelles ; pour eux, la France est redevenue une terre de mission comme du temps des premiers chrétiens.

L'IMPORTANCE DE LA RELIGION SELON L'APPARTENANCE RELIGIEUSE

en % par case	Musulmans	Chrétiens	Sans religion
La religion très importante dans votre vie	63	22	4
Dieu très important dans votre vie	63	18	4
Se définit comme une personne religieuse	91	73	15

Source : Claude Dargent in Bréchon, Gontier, Astor, *La France des valeurs*, 2019, Enquête internationale *European Values Study*.

ÉVOLUTION DES CROYANCES AU DIVIN

en % verticaux	1981	1990	1999	2008	2018
Un Dieu personnel	26	20	21	20	19
Un esprit ou une force vitale	26	32	30	31	31
Ne sait pas quoi penser	23	24	25	24	24
Pas d'esprit, de dieu ni de force vitale	19	16	20	24	23
Sans réponse	7	7	5	1	2

Source : Claude Dargent in Bréchon, Gontier, Astor, *La France des valeurs*, 2019, Enquête internationale *European Values Study*.

Les musulmans davantage concernés par la religion

La religion tient une place plus importante dans la vie quotidienne chez les musulmans que chez les chrétiens. On observe depuis le début des années 2000 un regain de la religiosité chez les jeunes musulmans, qu'il s'agisse de la pratique du ramadan, du refus de boire de l'alcool ou de l'achat de produits halal. De même, davantage de femmes déclarent porter le voile (hijab ou niqab). Concernant les mœurs, les musulmans sont moins nombreux que le reste de la population et même moins nombreux que les catholiques pratiquants à approuver la liberté d'avortement ou l'homosexualité, et le fossé est béant sur la question de la virginité des femmes avant le mariage, en particulier parmi les jeunes générations. D'après les enquêtes de Marie-Claire Willems auprès des musulmans pratiquants, les motifs de la pratique peuvent être divers. Vivre sa religion, l'islam, avec fierté peut être une façon d'exprimer son identité ; pour certains pratiquants, être musulman en France n'est pas seulement une confession, pratiquer permet aussi de rester lié à une enfance (le souvenir de fins de ramadan très festives), à une culture, à un héritage. Pour d'autres au contraire, la religion musulmane peut s'adapter à toute culture, être désethnicisée, elle impose juste de suivre avec ferveur les normes tirées du Coran, interprétées comme d'essence divine. Selon J. Fourquet de l'IFOP, les musulmans représentent 6% de la population française, un quart seulement soutient des positions radicales sans pour cela basculer dans le terrorisme qui concerne une frange très minoritaire, ce qui laisse penser que le vivier du terrorisme peut se tarir.

Multiplication des dieux

Les résultats des enquêtes sur les croyances en Dieu sont différents de ceux sur la pratique religieuse. « *Believing without belonging* » se vérifie toujours ; plus nombreuses sont les personnes qui croient en Dieu que celles appartenant à une religion ; les croyances religieuses échappent de plus en plus aux institutions cultuelles. Malgré le recul de la croyance en Dieu (-12 points depuis 1981), on observe la progression de la croyance en une vie après la mort, au paradis, à l'enfer et à la réincarnation. Dans le prolongement de la grande tendance à l'individualisme, les individus refusent la soumission à des systèmes contraignants constitués sans eux, et

la religion en fait partie. C'est pourquoi, toujours en « quête de spiritualité », ils donnent crédit à des croyances qui apportent bonheur, bien-être et des solutions aux problèmes personnels. La pratique du yoga, d'autres exercices corporels ou de la méditation, qui recherchent la quiétude de l'esprit - et dont la fin ultime est, dans la tradition hindouiste, de prendre conscience du divin -, a une dimension spirituelle.

Pour en savoir plus

Claude Dargent, « Recul du catholicisme, croissance des non-affiliés et des minorités religieuses », in P. Bréchon, F. Gontier et S. Astor (dirs.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

Olivier Galland, « Des musulmans plus religieux et plus traditionnels que les chrétiens », in P. Bréchon, F. Gontier et S. Astor (dirs.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

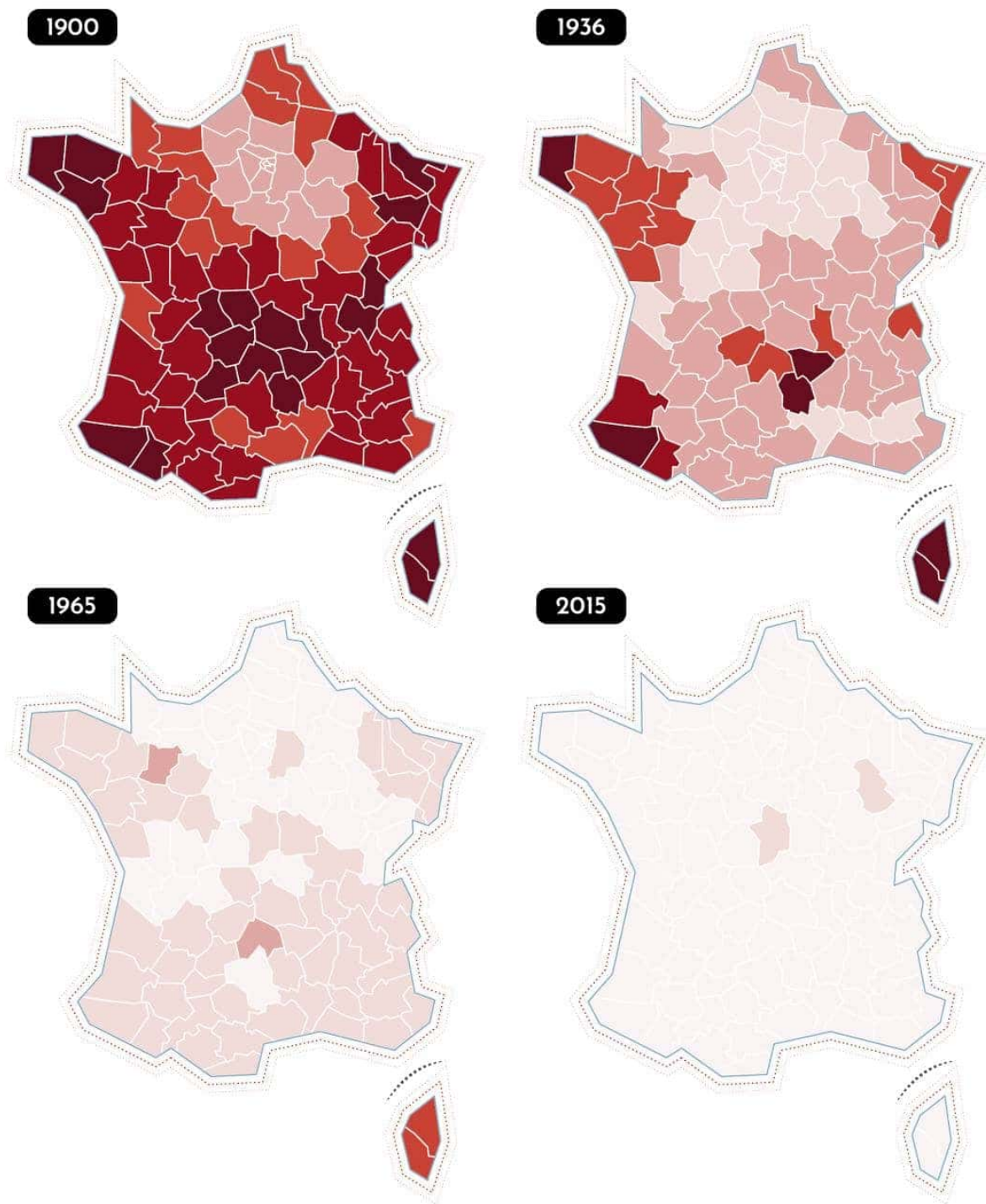
Olivier Roy, *L'Europe est-elle chrétienne ?*, Seuil, 2019.

Jérôme Fourquet, *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Seuil, 2019.

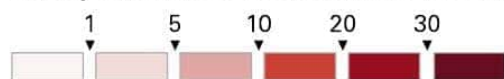
Marie-Claire Willems, « Être musulman.e.s en France : une identité qui n'est pas que religieuse », *The Conversation*, 29 mai 2020.

J. Fourquet et H. Le Bras, *La religion dévoilée. Nouvelle géographie du catholicisme*, Fondation Jean Jaurès, 2014.

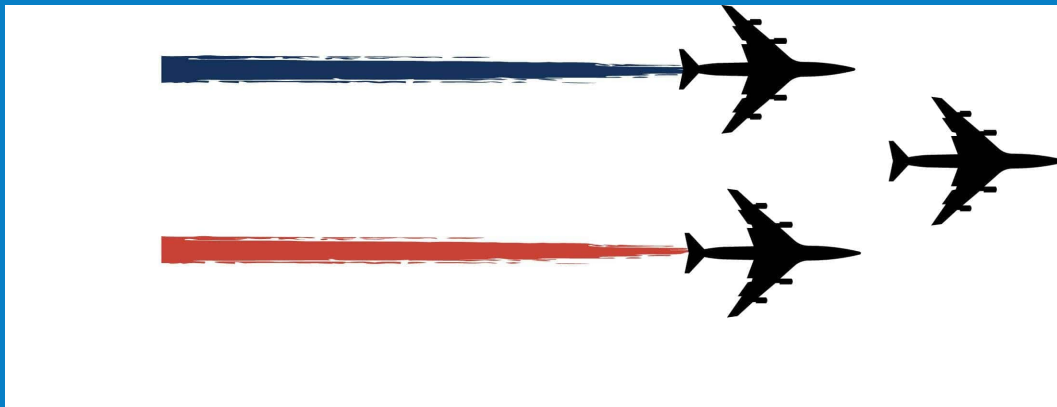
LE PRÉNOM MARIE DE 1900 À 2015



Filles prénommées Marie en 1900, 1936, 1965 et 2015, en % des naissances féminines sur l'année



Source : Insee.



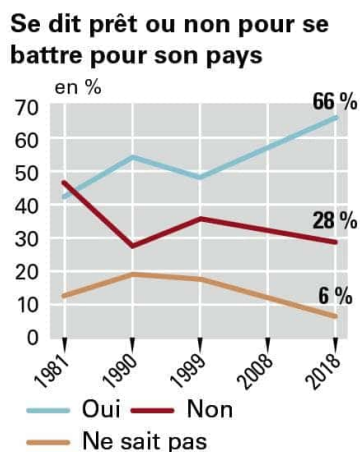
Une armée postnationale

La professionnalisation des armées, leur féminisation et la fin du service national ont transformé le visage de l'institution militaire. Les nouvelles missions des armées sont liées aux nouvelles formes des conflits internationaux qui brouillent les distinctions entre défense du territoire et sécurité intérieure. Les missions de maintien de l'ordre, de protection des faibles, de défense terrestre des opérations extérieures... missions chevaleresques, pourrait-on dire, rapprochent la fonction militaire d'une tendance forte et en croissance du souci humanitaire sous toutes ses formes, tendance confirmée par l'augmentation récente du nombre de Français qui se disent « prêts à aller se battre pour leur pays », sachant que l'ennemi aujourd'hui est le terroriste.

La professionnalisation des armées a été engagée il y a plusieurs décennies dans le monde occidental, à commencer par les pays anglo-saxons. En France, le Parlement a voté la fin du service national en 1997 pour son application en 2001. Un effet direct et majeur de cette décision fut la baisse drastique de la proportion d'officiers et de sous-officiers

(militaires de carrière) dans le personnel militaire : ils ne représentent plus en 2018 que 60,7 % des effectifs militaires. Autre changement lié à la professionnalisation, la féminisation : de 7,1 % en 1992, les femmes représentent aujourd'hui 15,5 % des militaires. Elles restent très minoritaires dans l'armée de terre, plus présentes dans l'armée de l'air et les services de santé de la Défense et sont plutôt moins gradées que les hommes. Ces dernières années les jeunes femmes sont plus nombreuses que les jeunes hommes à vouloir s'engager dans les armées. Ces changements tendent à rapprocher la vie des militaires de celle des civils.

PRÊT OU NON À SE BATTRE ?



Note : La question n'a pas été posée en 2008.

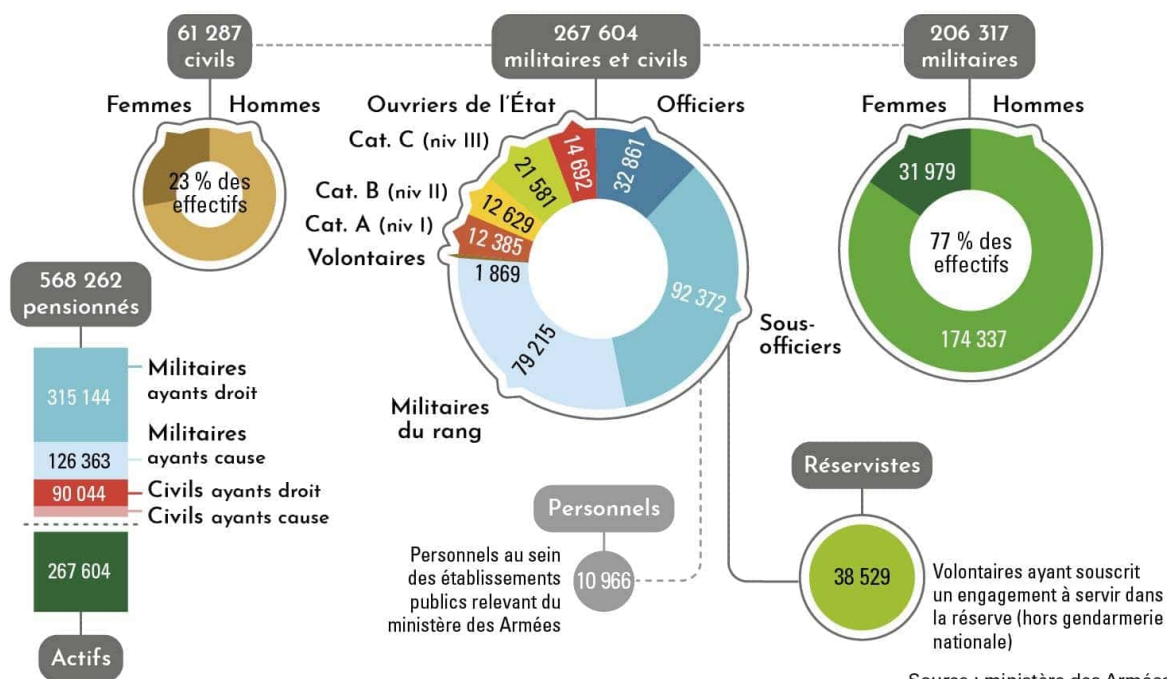
Source : C. Belot in Bréchon, Gontier, Astor, *La France des valeurs*, 2019, Enquête internationale *European Values Study*.

Guerre en réseaux et montée en puissance de la sécurité intérieure

Être militaire aujourd'hui ne signifie plus défendre les frontières nationales ni faire face à une guerre ouverte entre États faisant des millions de morts. Aujourd'hui on ne défend plus la patrie, on la sert. L'action militaire s'est transformée en diverses « interventions » de rétablissement de l'ordre dans des pays en crise. Ces missions extérieures affrontent peu d'autres militaires mais plutôt des groupes paramilitaires ou des mercenaires fonctionnant en réseau. À l'intérieur, les attentats de *Charlie Hebdo* ou ceux du 13 novembre 2015 ont abouti à l'opération Sentinelle, déployant davantage de militaires sur le territoire qu'à l'extérieur, remettant

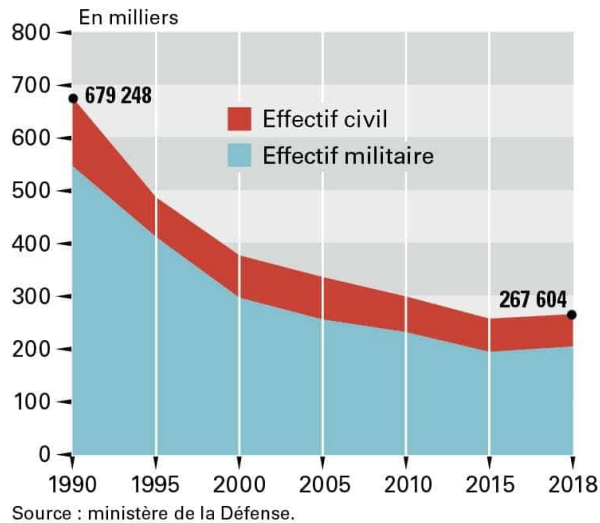
en question la mission de l'Armée : outre la sécurité aérienne et maritime traditionnelle, se sont ajoutées les missions de protection terrestre (vigilance permanente et renforcée avec le dispositif Vigipirate), cyberdéfense, permanence sanitaire et fonction logistique. Le terrorisme international oblige l'armée à repenser ses missions, qui doivent elles aussi s'internationaliser ou s'eupéaniser, conduisant à la coopération entre les polices, les armées et les appareils judiciaires. Ainsi ont été créées la Mission de police de l'Union européenne (MPUE), la mobilisation des marines occidentales contre le trafic d'armes de destruction massive (ADM) ou la Politique européenne de sécurité et de défense ; on assiste aussi à la montée en puissance d'une eurogendarmerie, en attendant l'improbable armée européenne.

LA COMPOSITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Effectifs du ministère de la Défense, en 2018

Source : ministère des Armées.

Évolution des effectifs du personnel du ministère de la Défense

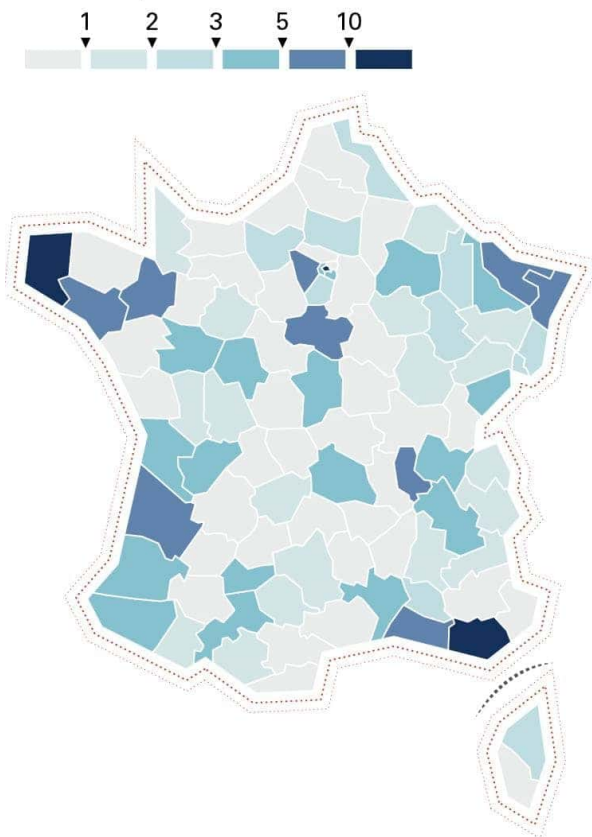


Réapprentissage du sens de l'engagement militaire

Depuis les attaques terroristes (novembre 2015 à Paris ou juillet 2016 à Nice) et la mort de soldats français en opération à l'extérieur (Afghanistan ou Mali), les Français réapprennent le sens de l'action militaire : l'autorité politique envoie des militaires au feu pour combattre un ennemi qui nous a attaqués sur notre sol et, si des militaires y succombent, ils sont les héros de la nation. « Dans une société qui se pense en crise d'unité nationale, les militaires sont un des signes les plus visibles de l'existence d'une communauté nationale » selon Bénédicte Chéron (*Libération*, 28 novembre 2019). Et pour aller plus loin, on pourrait dire que l'Armée est une des rares institutions, robuste, qui cultive le sens du collectif, quand les autres tentent de s'adapter à la grande tendance à l'individualisme croissant. Les enquêtes régulières auprès des Français leur demandant s'ils sont prêts à prendre les armes pour leur pays révèlent que depuis les attentats de 2015 et 2016, la propension à prendre les armes augmente sensiblement, en lien avec une demande, aussi en progression, d'un plus grand respect de l'autorité, en particulier le respect de l'autorité des institutions de la République sur le sol français.

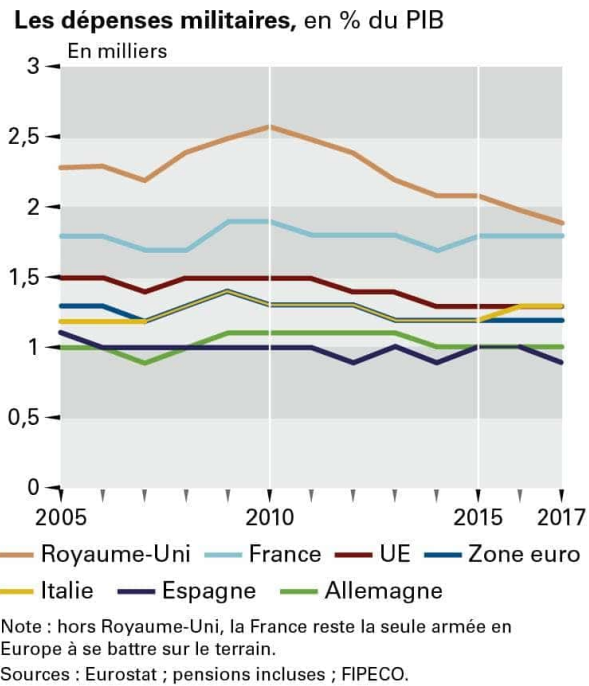
OÙ EST L'ARMÉE ?

Répartition du personnel militaire et civil,
en milliers, en 2018



Sources : fichiers de gestion des armées, directions et services et
fichiers de rémunération du personnel civil du ministère des Armées.

LES DÉPENSES MILITAIRES EN EUROPE



Pour en savoir plus

Ministère des Armées, *Les chiffres-clés de la Défense*, édition 2019.

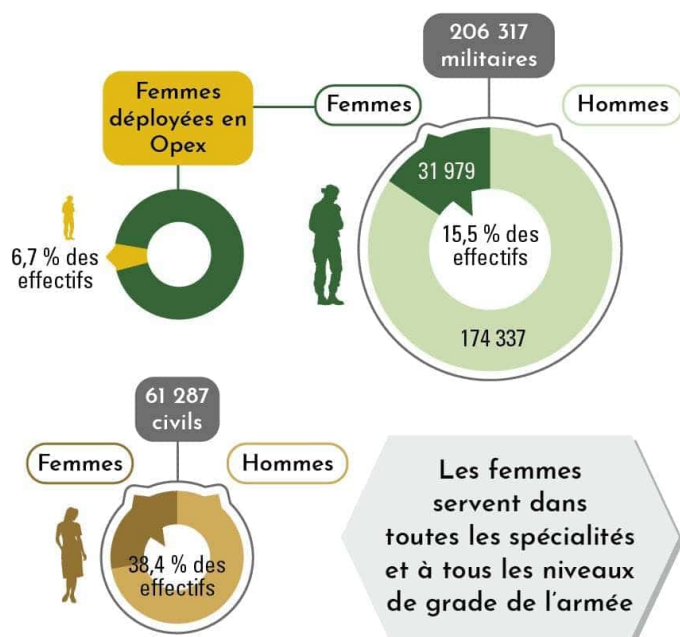
Bénédicte Chéron, *Le Soldat méconnu. Les Français et leurs armées : état des lieux*, Armand Colin, 2018.

François Gresle, « Nouvelle armée, nouvelles missions », *Sciences humaines*, septembre-octobre 2005.

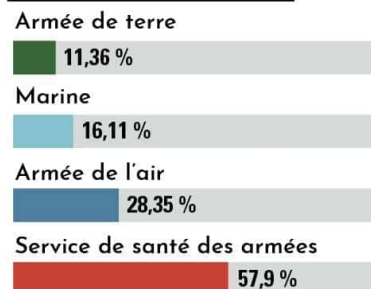
Céline Belot, « Aux armes citoyens ! entre attachement aux valeurs traditionnelles et affirmation du civisme », in P. Bréchon, F. Gontier et S. Astor (dirs.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

LES EFFECTIFS FÉMININS DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

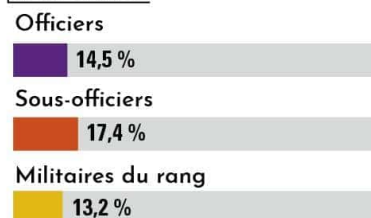
Effectifs féminins du ministère de la Défense, en 2018



PAR ARMÉE ET SERVICE



PAR GRADE

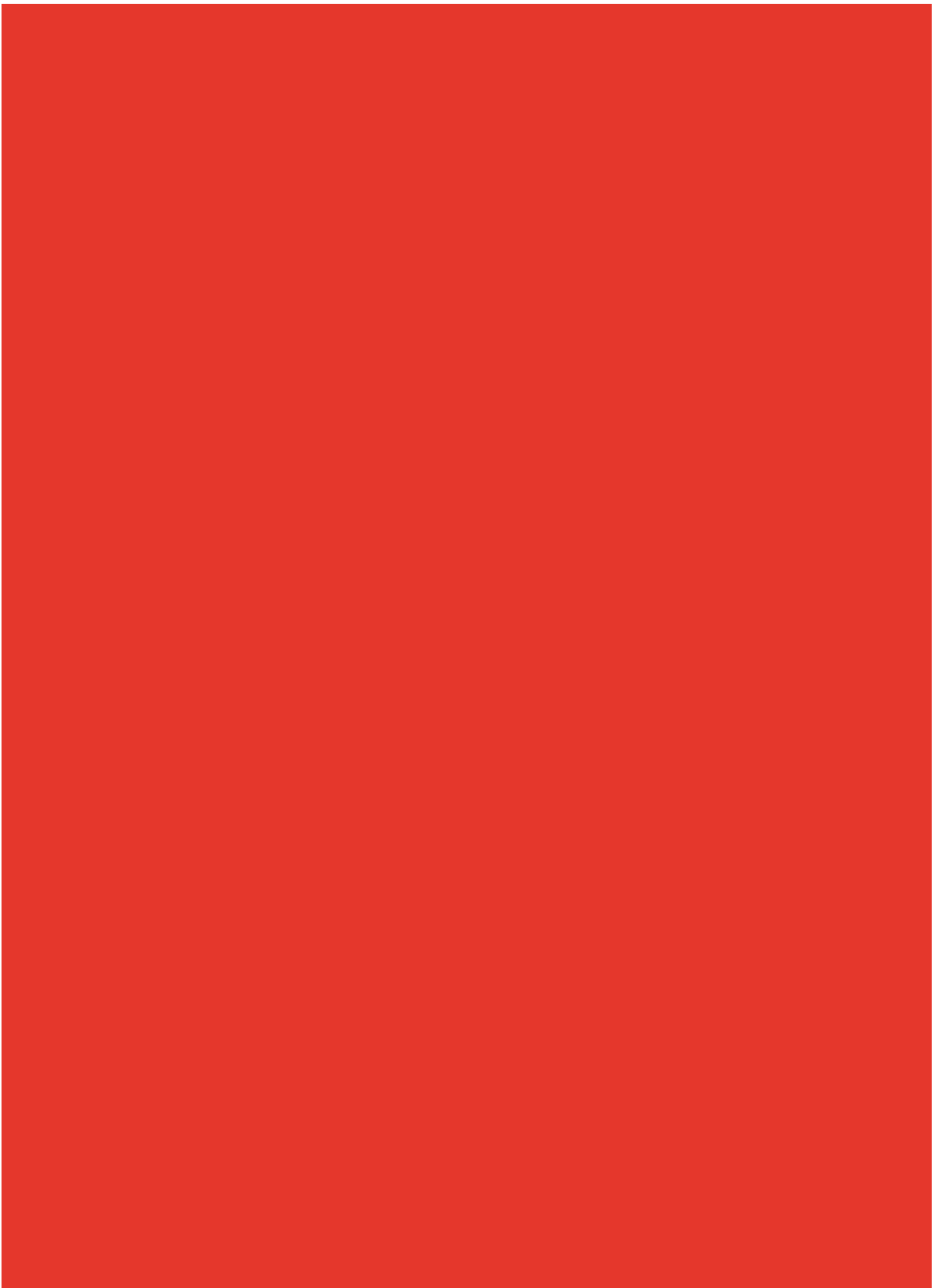


Source : ministère des Armées, 2015 ; 2018.

PAS FACILE D'ÊTRE UNE FEMME MILITAIRE, ET ENCORE MOINS UNE FEMME GRADÉE

De la Première Guerre mondiale à la loi de juillet 1972 instaurant le principe d'égalité au sein du personnel militaire, les femmes occupaient dans l'armée une place limitée aux tâches de soins aux blessés ou de secrétariat. Aujourd'hui, les femmes représentent 15,5 % de l'effectif militaire (55 026 femmes, selon les chiffres 2019 de la Défense nationale, dont 6,7 % en Opex, les opérations extérieures) et sont présentes dans tous les corps, même celui des sous-mariniers dont elles ont longtemps été exclues pour cause d'exiguïté de l'espace. Cette évolution du personnel militaire place ainsi la France au quatrième rang des armées féminisées dans le monde (derrière Israël, la Hongrie et les États-Unis). En 1998, les quotas de recrutement qui limitaient l'accès des femmes à certains corps ont été abrogés. Ce métier est si ancré dans les esprits comme un métier masculin que les femmes n'y sont pas exemptes de brimades. L'armée représente un noyau conservateur dont certains

membres affichent encore trop souvent leur hostilité aux femmes dans l'armée.





Une société judiciarisée

Le recours aux tribunaux administratifs, civils, commerciaux et aux instances précontentieuses et aux conseils des prud'hommes a considérablement augmenté dans les cinquante dernières années. En retour, le droit s'est diversifié et spécialisé, de même que, simultanément, les professions juridiques. À la suite de la disparition du juge de paix en 1950 dont le rôle était d'arbitrer en équité les conflits mineurs, les instances de médiation et d'arbitrage se sont multipliées afin de raccourcir le temps de règlement des conflits et de rapprocher les instances du justiciable. Malgré cela les Français continuent de reprocher à leur justice sa lenteur et son manque de transparence.

Inflation des recours

L'augmentation du nombre des saisines des tribunaux, aussi bien en matière civile qu'en matière pénale, l'explosion du nombre de lois votées chaque année, l'augmentation régulière du nombre des avocats inscrits au barreau, le gonflement des effectifs des étudiants en droit, la médiatisation des affaires judiciaires... Tout cela témoigne de la judiciarisation de notre société : judiciarisation de la médecine, de l'enseignement, de la culture, d'Internet, de la vie des familles, des entreprises, des associations, des administrations, du fonctionnement des institutions ou des collectivités locales. En définitive, c'est la société dans son ensemble qui se trouve confrontée à la justice ou à la menace de procès. En ce sens, on assiste à l'américanisation de la société où le « gouvernement des juges » est omnipotent (Barella, 2005). Cette inflation du recours à la justice peut être vue comme le signe d'une société plus instable et d'un besoin accru de sécurité et de justice, que ce soit en matière d'éthique médicale, de protection sociale, de contrats de travail, de famille, d'urbanisme, etc. Mais

c'est aussi le signe d'une société plus complexe, la mondialisation de l'économie ayant rendu le Code du travail insuffisant en multipliant les entités juridiques des entreprises, souvent à l'étranger.

Face à cette instabilité, la législation a explosé, on le voit à travers la multiplication et l'épaisseur des garanties contractuelles dans la gestion des ménages et des entreprises, également à travers l'augmentation du nombre des professionnels du conseil juridique et du droit. Les tribunaux judiciaires et administratifs sont de plus en plus encombrés et la lenteur de règlement des conflits n'a pas diminué parce que les procédures sont de plus en plus complexes. En gravant dans la Constitution le principe de précaution, cette tendance à la judiciarisation a bien été validée.

Budget et activité de la justice

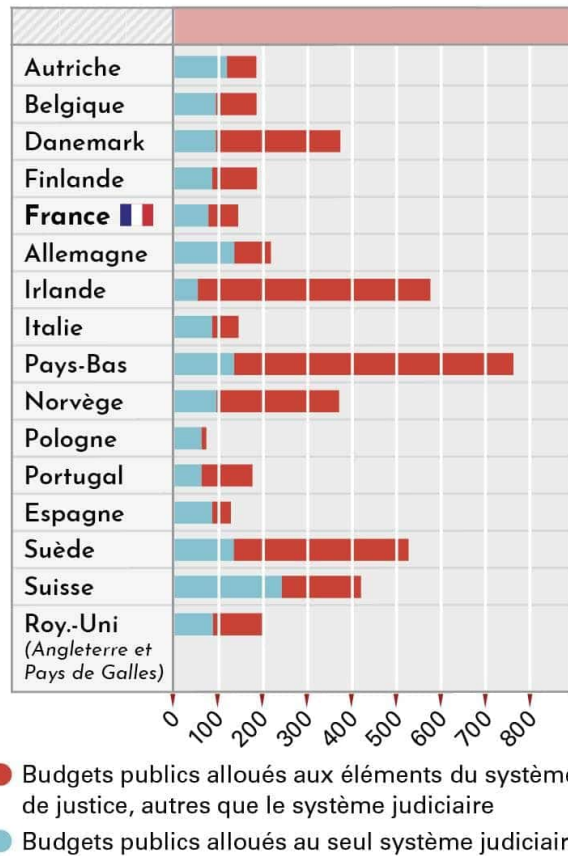
Selon le rapport de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), en 2016, en excluant le budget consacré à l'administration pénitentiaire, la France consacre 65,9 euros par habitant à la justice ; la moyenne européenne est de 64,5 euros par habitant. Dans un groupe comparable en termes de PIB, l'Allemagne (121,9 € par habitant), les Pays-Bas (119,2) ou la Suède (118,6) sont des pays qui investissent beaucoup pour la justice. En revanche, selon le même rapport, seuls trois États prévoient l'accès au tribunal sans frais : le Luxembourg, l'Espagne et la France.

Ces dernières années, en matière civile, entre 1,6 et 1,9 million d'affaires sont introduites chaque année devant les tribunaux. Elles relèvent du droit des personnes, de la famille, des contrats. Les affaires concernant le droit de la famille ont bien diminué depuis le changement de législation pour les divorces par consentement mutuel, en janvier 2017, évitant le passage devant le juge. La durée de ces affaires (hors protection des mineurs) est en moyenne de 7,6 mois. Par ailleurs les demandes relatives à la rétention administrative des étrangers sont en augmentation. En matière pénale, le volume d'affaires nouvelles s'est stabilisé autour de 5 millions par an dont plus de la moitié sont classées sans suite faute de témoins. Sur les 557 000 condamnations qui ont été prononcées en 2017, 39 % sont liées à des infractions au Code de la route, quatre fois sur dix pour alcoolémie. Ces trois dernières années, les atteintes à la personne sont en augmentation. En

moyenne, chaque année entre 2008 et 2016, un peu plus de 220 000 personnes âgées de 18 à 75 ans – soit environ 0,5 % – ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles. Plus de 80 % d’entre elles sont des femmes et 35 % ont entre 18 et 29 ans. Environ 120 000 victimes (53 %) déclarent avoir subi un viol ou une tentative de viol. Enfin, plus de trois victimes sur dix vivent sous le même toit que leur agresseur au moment de l’enquête. Ces chiffres sont faibles par rapport au nombre estimé de faits, en moyenne seule une femme sur huit dépose plainte. Depuis l’affaire Weinstein qui a provoqué le mouvement #MeToo en 2017 incitant à libérer la parole des femmes, les dépôts de plainte pour viol augmentent (plus de 10 % par an), chiffre qui s’oppose aux condamnations pour viol qui, elles, diminuent. L’activité pénitentiaire augmente chaque année : le nombre de personnes écrouées a été multiplié par 2,4 ces 40 dernières années, passant de 29 482 en 1977 à 73 497 en novembre 2020 pour 60 654 places de prison. Parmi ces dernières, 11 237 ne sont pas détenues en prison. Cette hausse s’explique par un durcissement des politiques pénales.

LE BUDGET DE LA JUSTICE EN EUROPE

Budget de l'ensemble du système de justice,
en euros, par habitant, en 2016



Source : ministère de la Justice.

Les professionnels du droit

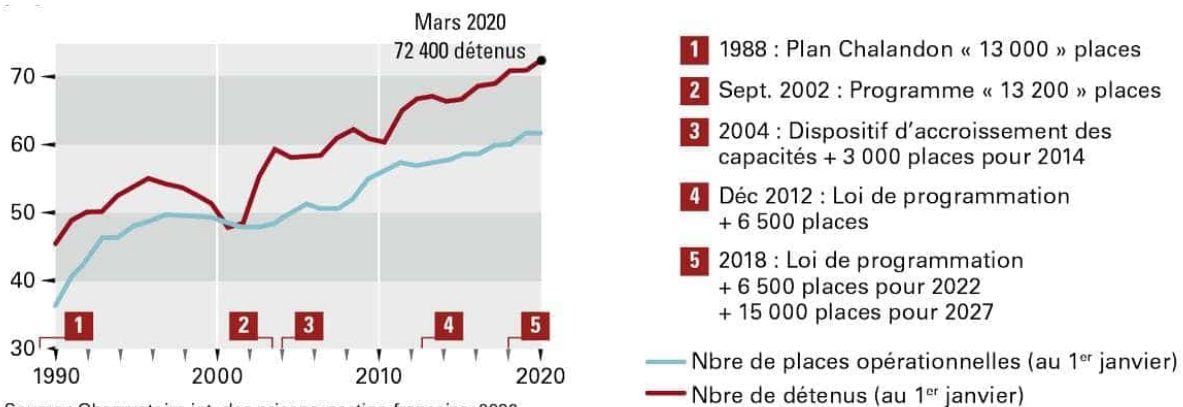
LA JUSTICE EN CHIFFRES

Justice pénale et condamnations pour crimes en France, en milliers

	2006	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	2018
Toutes condamnations pour crimes	3 325	3 273	2 923	2 756	2 740	2 497	2 703	2 662	2 370	2 354	2 442	2 289	2 281
Nature de l'infraction													
Atteintes à la personne	2 576	2 603	2 318	2 220	2 197	1 963	2 068	1 914	1 774	1 775	1 822	1 809	1 787
■ Homicides volontaires	502	573	460	458	469	381	435	392	400	420	445	479	448
■ Coups et violences volontaires	373	378	378	357	386	324	362	324	308	331	351	275	311
■ Viols	1 701	1 652	1 480	1 405	1 342	1 258	1 271	1 198	1 066	1 024	1 026	1 055	1 028
Atteintes aux biens	664	567	526	437	471	491	607	710	563	553	611	442	453
Infractions à la législation sur les stupéfiants	18	23	14	36	39	24	6	20	16	16	2	8	8
Autres crimes	67	80	65	63	33	19	22	18	17	10	7	30	33

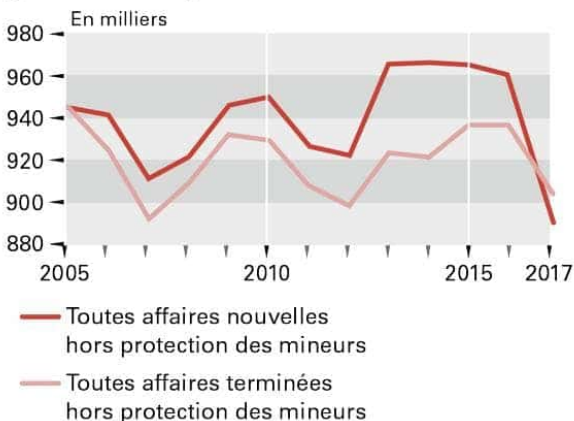
Source : ministère de la Justice.

Évolution des places de prison et de la population carcérale, en milliers



Source : Observatoire int. des prisons, section française, 2020.

Activité civile (fond + référés) des tribunaux de grande instance, en nombre d'affaires



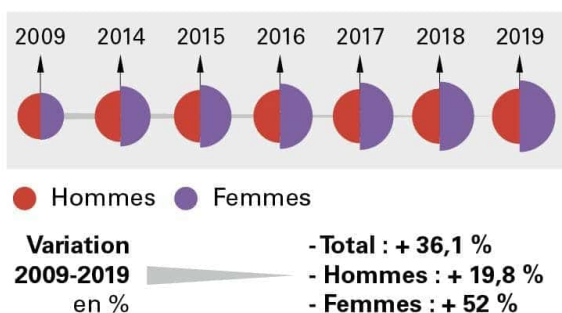
Source : ministère de la Justice.

En France, la charge de travail des procureurs reste très importante ; la CEPEJ reconnaît « incontestablement » que s'y trouvent les parquets les

plus chargés, à l'aune des trois critères qu'elle étudie principalement, soit le nombre de procureurs pour 100 000 habitants (3 en France pour une moyenne européenne de 12), le nombre de procédures reçues pour 100 000 habitants (7,5 en France pour une moyenne de 3,1) et le nombre de fonctions exercées. L'Autriche et l'Italie ont également des parquets sous-dotés. Le nombre d'avocats continue d'augmenter (on compte 98 avocats pour 100 000 habitants), et la profession s'est spécialisée et beaucoup féminisée.

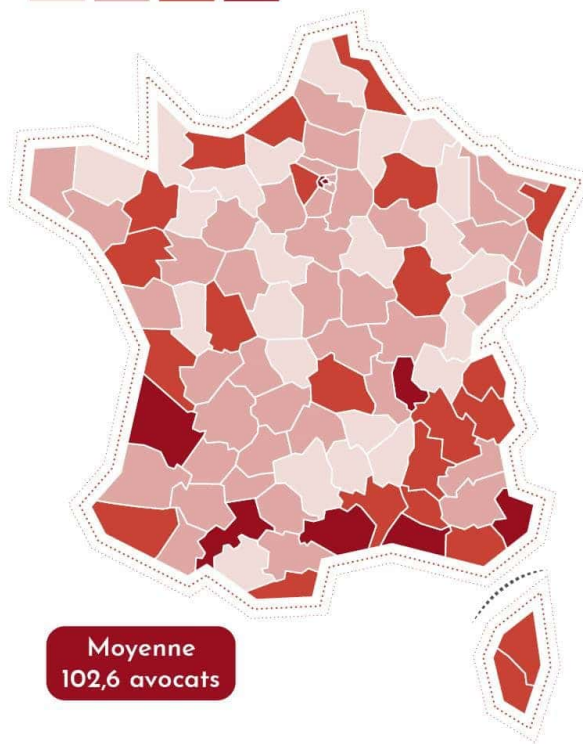
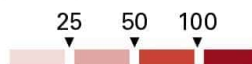
AVOCATS FRANÇAIS : LA DÉFENSE S'ORGANISE

Évolution du nombre d'avocats inscrits au barreau,
selon le sexe entre 2009 et 2019



Source : ministère de la Justice. DACS, Pôle d'évaluation de la justice civile, « Statistique sur la profession d'avocat, situation au 1^{er} janvier 2019 ».

Nombre d'avocats pour 100 000 habitants,
par département, en 2019



Avocats titulaires d'une mention de spécialisation, au 1^{er} janvier 2018

		2006
Nature de la mention de spécialisation	Total	8 266
	Droit du travail	1 499
	Droit fiscal et droit douanier	933
	Droit des sociétés	776
	Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	731
	Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	704
	Droit immobilier	691
	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	629
	Droit pénal	378
	Droit public	384
	Procédure d'appel	239
	Droit de la propriété intellectuelle	257
	Droit des garanties, des sûretés et des mesures d'exécution	175
	Autres	867

Source : ministère de la Justice / Direction des affaires civiles
et du Sceau.

Les Français et leur justice

QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

Question : Estimez-vous qu'en France, à l'heure actuelle, la justice fonctionne globalement, en %

	Sept. 1962	Mars 1966	Nov. 1999	Sept. 2009	Fév. 2011	Août 2013	Sept. 2013	Mars 2017	Sept. 2019
TOTAL Bien	 22	 35	 35	 41	 27	 30	 31	 37	 38
• Très bien	 3	 3	-	 1	 1	 2	 2	 3	 3
• Assez bien	 19	 32	 35	 40	 26	 28	 29	 34	 35
TOTAL Mal	 60	 48	 62	 59	 72	 70	 69	 63	 62
• Assez mal	 43	 39	 44	 39	 54	 52	 44	 43	 44
• Très mal	 17	 9	 18	 20	 18	 18	 25	 20	 18
Ne se prononcent pas	 18	 17	 3	-	 1	-	-	-	-
TOTAL	 100	 100	 100	 100	 100	 100	 100	 100	 100

Source : Sondage IFOP-L'Express, Les Français et la justice, septembre 2019.

Nombreux sont les reproches à l'encontre de sa lenteur, son coût, son manque de transparence, son éloignement, sa distance par rapport aux individus... Selon les sondages IFOP, en 2019, une courte majorité de Français déclarent faire confiance à la justice, plaçant cette institution loin derrière les hôpitaux, l'Armée, l'École ou encore la Police, mais devant les médias et les élus. En revanche ils sont un peu plus nombreux à penser qu'elle fonctionne mieux qu'avant. Enfin, moins d'un Français sur deux considère que les juges sont neutres et impartiaux dans leurs jugements (47 %, - 10 points) ou indépendants du pouvoir politique (45 %). Seulement un tiers estime qu'ils prononcent des peines adaptées.

Pour en savoir plus

Dominique Barella, « La machine infernale de la judiciarisation », *Constructif*, n° 10, février 2005.

Ministère de la Justice, *Annuaire statistique de la justice*, 2018.

« La Justice : quelles politiques ? », *Cahiers français*, n° 377, novembre-décembre 2013, La Documentation française.

Maud Lena, « Efficacité de la justice en Europe : comparer ce qui est comparable », *Dalloz Actualité*, 6 décembre 2019.



Comment va la santé ?

Si l'on jugeait un pays à l'espérance de vie de ses citoyens, la France serait en première position tant son système de santé est performant dans sa capacité à faire reculer la mortalité. La santé est devenue une obsession, autant en raison de la demande des patients que de l'offre, qui atteint des coûts exorbitants. La fracture territoriale de l'accès aux soins s'est aggravée ces dernières années ; on constate des écarts très importants de dépenses de santé selon les territoires sans que l'état sanitaire de la population soit très différent. L'exigence des Français face à la santé a changé pour passer du « malade » au « bien portant », et le risque maladie a changé de nature – la

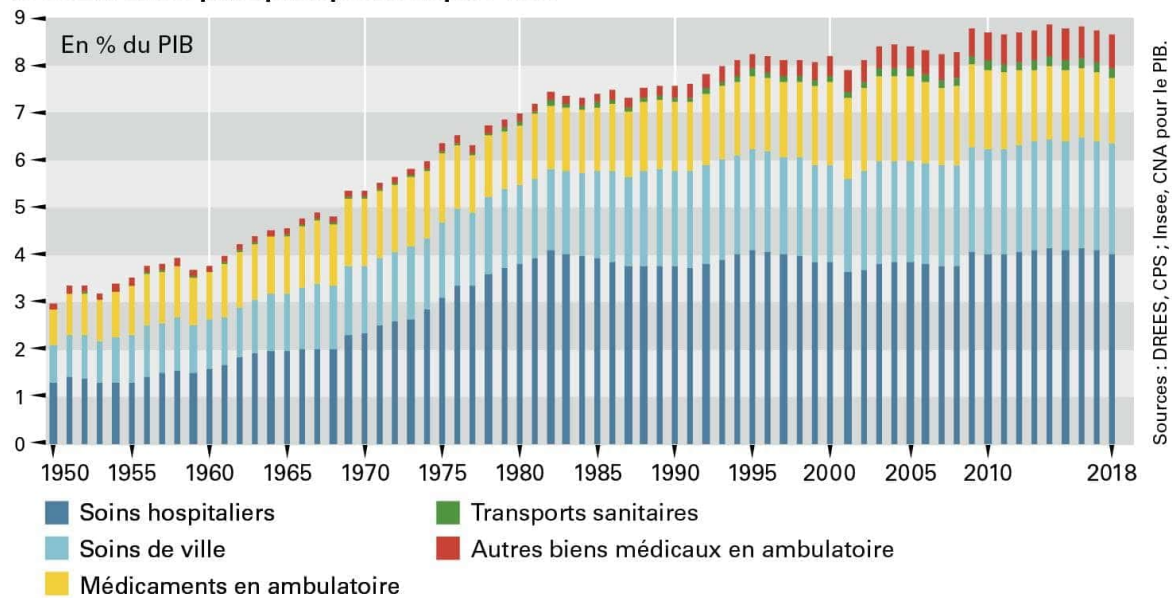
maladie est devenue majoritairement chronique –, requérant davantage de suivi du médecin, dont la relation avec le patient a évolué pour être davantage participative et préventive.

Les Français dépendants des soins et des médicaments

Les Français sont devenus « dépendants » des soins, et prendre des médicaments ou demander des examens est désormais un acte banalisé. Non seulement les Français veulent être soignés, mais ils requièrent aujourd'hui des médecins de rester bien portants ; les actes médicaux de prévention et de surveillance sont largement utilisés par les classes sociales les plus aisées qui recourent plus largement aux spécialistes et aux examens complémentaires. De l'autre côté, les médecins sont libres de prescrire à volonté ; les patients consomment en ignorant le coût des soins et le reste à charge des ménages est parmi les plus réduits d'Europe. Du côté des coûts, la tendance à « responsabiliser les acteurs » n'est pas encore au point. Entre 1950 et 2017, la consommation de soins et de biens médicaux a progressé à un rythme annuel de 9,7 % (contre 7,7 % pour le PIB en valeur). Jusqu'en 1985, le système de santé s'est déployé en généralisant le remboursement des soins par la Sécurité sociale et en même temps en stimulant la demande, accélérée par les spécialisations et les innovations technologiques. À côté, les assurances complémentaires se développent aussi. Depuis 1985, des lois de financement de la Sécurité sociale tentent de freiner les dépenses, qui progressent moins vite. Mais les mesures de baisse des remboursements n'ont eu qu'une efficacité limitée sur le niveau global des dépenses, car les affections de longue durée (ALD) qui sont remboursées à 100 % se sont développées. La Suède ou le Royaume-Uni ont opté pour le développement de l'autonomie du patient grâce à la mise à disposition de bases de données et d'informations sur les pathologies, au développement d'outils de suivi de leur santé et de gestion de leurs habitudes ou encore grâce à leur information pour une prise en compte plus forte du coût des soins...

LA SANTÉ : COMBIEN ÇA COÛTE ?

La CSBM et ses principaux postes depuis 1950



Comparaison internationale du financement des dépenses de santé, en % de la dépense courante de santé internationale, en 2017

	Régimes publics	Assurances maladies obligatoires	Régimes privés facultatifs	Ménages	Total
Suède	83,7	0	1,3	15	100
Royaume-Uni	78,8	0	5,2	16	100
Italie	73,7	0,2	2,6	23,5	100
États-Unis	25,3	58,3	4,5	11	100
Allemagne	6,3	78,1	3,1	12,5	100
France	5,3	78,1	7,2	9,4	100

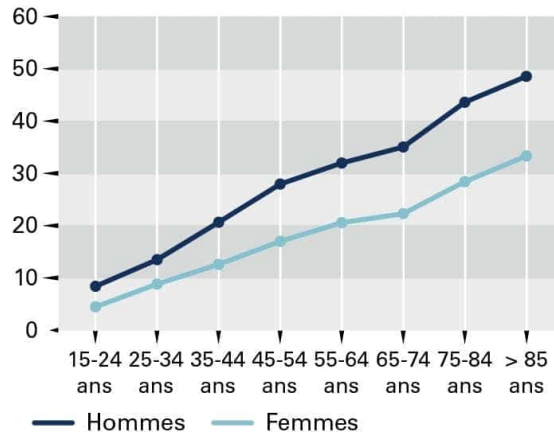
Sources : DREES, CPS ; Insee.

Les Français « accros » aux psychotropes

La consommation de psychotropes en France est toujours l'une des plus importantes d'Europe : elle occupe la deuxième place après l'Espagne mais elle est cinq fois plus importante qu'en Allemagne, pays le moins consommateur. Les régions les plus consommatrices d'antidépresseurs sont aussi les plus rurales, non pas que la vie y soit plus stressante mais certaines populations (personnes âgées, célibataires, couples sans enfant) y sont plus nombreuses à consommer des antidépresseurs.

HOMMES, FEMMES ET PSYCHOTROPES

**Prévalence des remboursements
des médicaments psychotropes,
selon le sexe, en %, en 2017**



Sources : Échantillon généraliste des bénéficiaires simplifié, CNAM, exploitation OFDT.

Inégaux devant la santé

Les Français sont globalement en bonne santé : la mortalité prématurée (avant 65 ans) recule parce que les comportements à risque sont en diminution (tabagisme, alcoolisme...), les maladies chroniques sont mieux soignées (le cancer en particulier) et la prise en charge des maladies cardiovasculaires est plus rapide, comme celle des tentatives de suicide, qui sont principalement le fait d'adolescentes de 15 à 19 ans ou de personnes présentant des troubles mentaux (schizophrénie, bipolarité...). Cependant d'autres maladies progressent comme le cancer du poumon chez les femmes, en lien avec leur consommation de tabac, et l'obésité dont un adulte sur dix souffre.

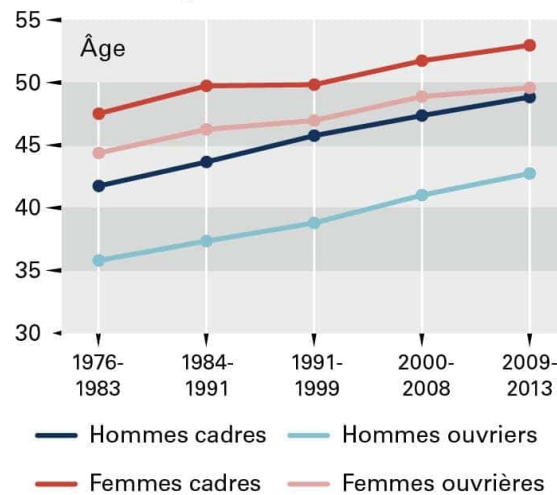
Par ailleurs des maladies liées aux conditions de travail comme l'exposition à des agents cancérogènes, à des contraintes physiques ou psychologiques affectent de façon inégale les catégories socioprofessionnelles. Mais, au cours des dernières décennies, l'écart d'espérance de vie a peu varié entre les cadres et les ouvriers. Des inégalités territoriales persistent aussi : la mortalité infantile est supérieure dans les départements d'outre-mer, la consommation d'alcool est supérieure en Occitanie et plus faible en Île-de-France, le tabagisme dans le Grand-Est ; la Corse, la Provence-Côte d'Azur et le Grand Est souffrent davantage de

cardiopathies ischémiques, comme les Hauts-de-France de diabète et d'obésité.

Aujourd'hui le fait le plus marquant de l'état de santé tient au vieillissement de la population qui est facteur de plusieurs pathologies entraînant des dosages médicamenteux importants. Et compte tenu de ce vieillissement, on prévoit une augmentation des maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson et autres démences), qui constituent aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique.

ESPÉRANCE DE VIE

Espérance de vie à 35 ans pour les cadres et les ouvriers, par sexe



Note : France métropolitaine.

Lecture: En 2009-2013, l'espérance de vie des femmes cadres de 35 ans est de 53 ans.

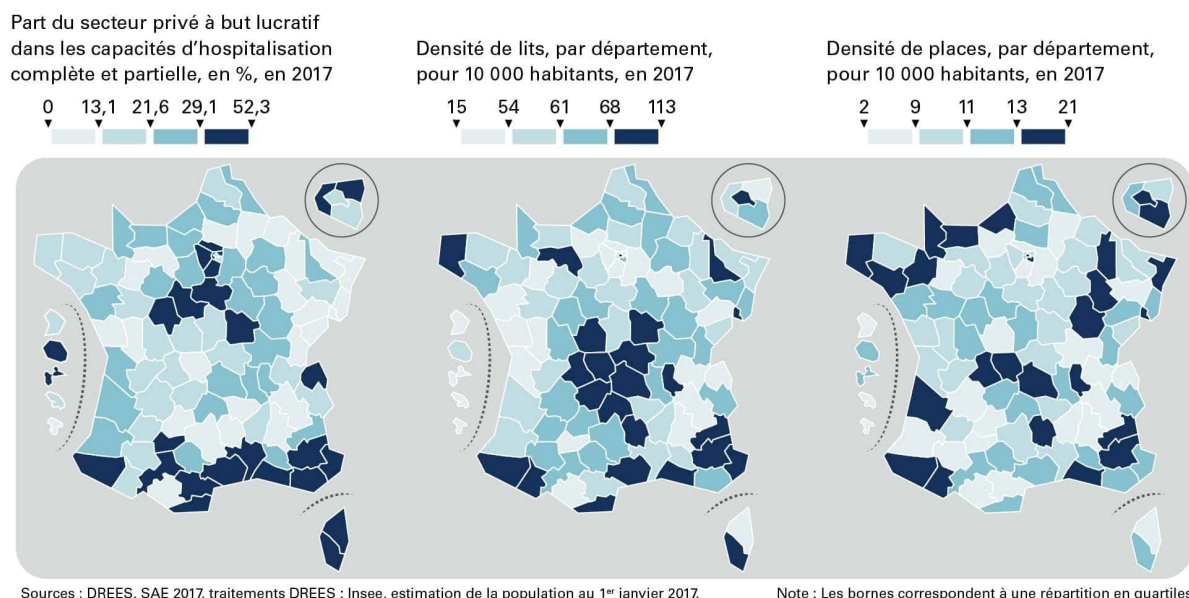
Source : Échantillon démographique permanent (Insee).

L'hôpital sous tension

La coupure entre la médecine de ville et l'hôpital est l'une des principales caractéristiques de l'organisation française : manque de communication et de coordination entre hôpitaux, médecins de ville et cliniques privées qui conduit à la dérive financière des hôpitaux publics et à des accidents sanitaires. Avec 21 millions de passages en 2017, la fréquentation des urgences a augmenté dans des proportions considérables. Elle a doublé entre 1990 et 2001, pour progresser encore de plus de 41 % depuis lors. Le nombre des passages non suivis d'hospitalisation, qui peuvent indiquer que le recours à la médecine de ville aurait suffi à traiter le

cas, augmente encore plus rapidement. Les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 43 % des hospitalisations évitables selon la CNAMTS. Le développement de la médecine ambulatoire comme en Suède – où le nombre de lits d’hôpitaux est parmi les plus faibles et le nombre de places à temps partiel important –, de la télémédecine, de la création de groupements hospitaliers de territoire incluant les cliniques privées constitue une des solutions qui pourraient être porteuses dans les hôpitaux publics, tant sur le plan médical que sur celui de la gestion. Pour le dire simplement, on constate un besoin urgent de décentralisation des décisions.

HÔPITAL PUBLIC VERSUS HÔPITAL PRIVÉ : UN PERSONNEL MÉDICAL CONCENTRÉ SUR LE LITTORAL ET DANS LE SUD



Une profession largement féminine

En 2016, les professionnels de santé sont en majorité des femmes, certaines professions étant presque exclusivement féminines comme celles d’orthophoniste ou de sage-femme (97 % pour cette dernière). Seules sept professions de santé comptent plus d’hommes en exercice, comme les médecins ou les audioprothésistes (respectivement 44 % et 47 % de femmes). Le nombre de femmes médecins généralistes est malgré tout en augmentation : elles représentaient 30 % des effectifs en 1990 et 47,6 % en 2019, et elles sont aujourd’hui majoritaires parmi les médecins actifs de moins de 55 ans (53 %) selon la DREES.

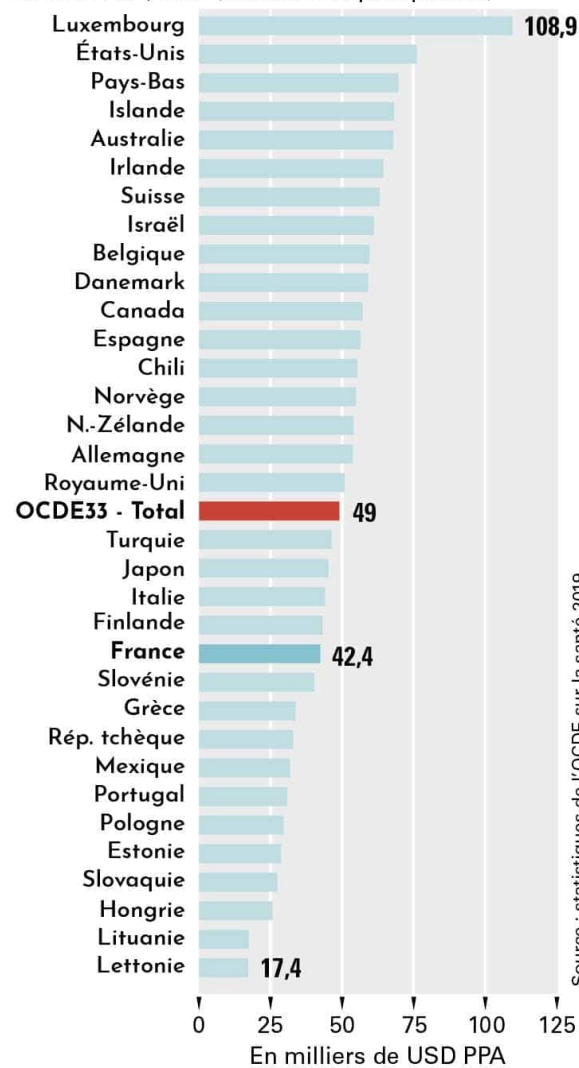
En 2019 on compte 102 169 médecins généralistes, nombre qui devrait diminuer jusqu'au milieu de la décennie 2020 pour augmenter ensuite, aggravant encore un temps la situation des territoires ruraux désertés malgré les nombreux avantages à l'installation offerts, nationaux et territoriaux (centres de santé, maisons de service public, centres médico-sociaux...). Ainsi, Paris compte 248 généralistes pour 100 000 habitants tandis que la Mayenne en compte 114.

Malaise du personnel hospitalier

On sait que le travail en horaires prolongés, le travail de nuit, le travail posté et les efforts physiques importants – contraintes cumulées et surreprésentées dans le secteur public hospitalier – ont des effets délétères sur le personnel soignant, qui est de plus exposé à des risques provenant des malades ; ces contraintes concernent en premier lieu les infirmières, les sages-femmes et les aides-soignantes. Et depuis une quinzaine d'années, s'ajoute la pression temporelle liée au travail en urgence, aux pics d'activité et à l'allongement des files d'attente, cause d'agressions verbales voire physiques, mais aussi à l'accroissement de la productivité requise depuis la tarification à l'activité introduite dans les hôpitaux depuis 2008.

SALAIRES ET PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL HOSPITALIER

Rémunération des infirmiers à l'hôpital,
en USD PPA, 2017 (ou année la plus proche)

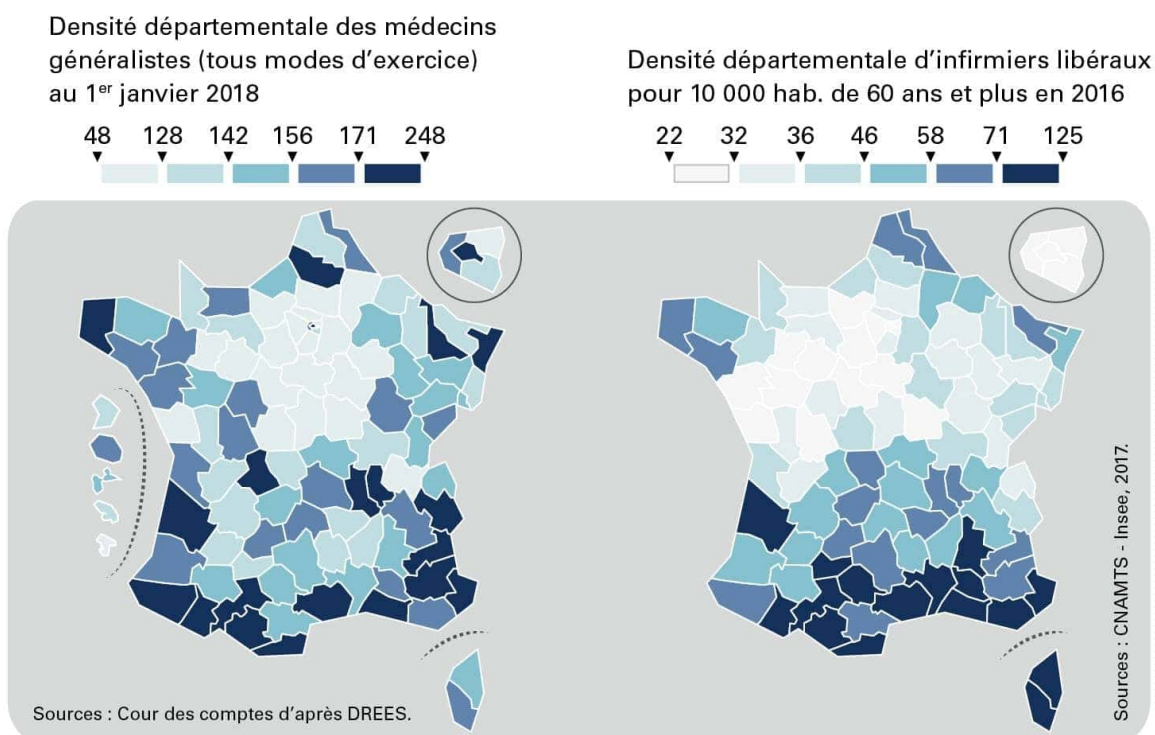


Part des travailleurs du secteur hospitalier ayant un rythme de travail imposé par..., en %

	1998	2019
... le déplacement d'un produit ou d'une pièce	2,1	5,9
... la cadence automatique d'une machine	2,4	4,2
... d'autres contraintes techniques	13,2	19,9
... des normes de production ou de délais à respecter en une journée au plus	36,8	47,8
→ Dont une heure au plus	23,8	31,6
... la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues	37,2	43
... une demande extérieure - clients, publics	66,1	71,8
→ Dont obligeant à une réponse immédiate	61,1	64,4
... les contrôles ou surveillances permanents (ou au moins quotidiens) exercés par la hiérarchie	35,2	34,7

Source : Enquête conditions de travail, DARES.

MÉDECINS ET INFIRMIERS : LA FRANCE À DEUX VITESSES



Malgré leur nombre et leur vive croissance démographique, les infirmiers libéraux ont la plus mauvaise distribution géographique rapportée à la population. Les infirmiers sont très concentrés dans certaines zones, comme la Bretagne (notamment le Finistère), le littoral méditerranéen, la Corse, la Gironde et le littoral breton. Les densités les plus fortes se retrouvent en Haute-Corse (466 pour 100 000 habitants), en Corse-du-Sud (420), dans les Pyrénées-Orientales (403) et en Martinique (397). Ils sont

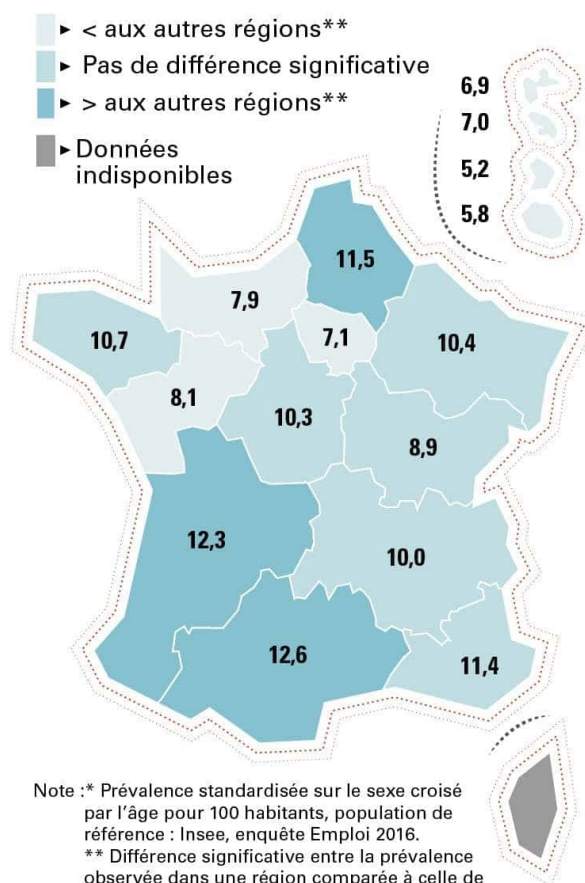
beaucoup moins nombreux dans le Bassin parisien et dans le Centre-Ouest. Les densités les plus faibles se retrouvent en région parisienne : Seine-Saint-Denis (62), Hauts-de-Seine (64), Yvelines (64) et Val-de-Marne (65).

Médecin et patient main dans la main

Sous l'effet des évolutions de la société et du droit, la relation médecin-patient n'a cessé de se transformer jusqu'au développement actuel de la télémédecine. Alors qu'auparavant le médecin était « le savant » et la relation avec le patient autoritaire et parfois infantilissante, désormais grâce à Internet le patient, plus instruit que naguère, dispose d'un large accès aux connaissances médicales et devient plus autonome dans les décisions médicales. Il exerce son libre-arbitre au point que parfois c'est le malade qui devient autoritaire en réclamant davantage de médicaments ou d'examens. À cette évolution s'est mêlé le droit, exigeant désormais le consentement préalable pour toute intervention. Cette nouvelle relation exige plus de temps, elle est donc presque impossible dans les déserts médicaux : les médecins généralistes exerçant en zone rurale déclarent travailler 60 heures en moyenne par semaine. Pour y remédier les pouvoirs publics ont expérimenté puis lancé en 2018 la télémédecine qui représente une nouvelle forme de relation entre le patient et le corps médical.

BOIRE : LE QUOTIDIEN DE BEAUCOUP DE FRANÇAIS

Prévalences régionales standardisées* de la consommation quotidienne d'alcool chez les adultes de 18 à 75 ans, en France métropolitaine en 2017 et dans les départements et régions d'outre-mer en 2014



Champ : France métropolitaine et DROM (hors Mayotte), population des 18-75 ans vivant en ménage ordinaire.

Sources : Insee, enquête Emploi 2017.

Pour en savoir plus

DREES, *L'État de santé de la population en France*. Rapport 2017.

DREES, *Les Dépenses de santé en 2018*, édition 2019.

DREES, *Portrait des professionnels de santé*, 2016.

Cour des comptes, *L'Avenir de l'assurance maladie*, 2017.

Cour des comptes, *L'Accès aux services publics dans les territoires ruraux*, mars 2019.

Samia Benallah, « Conditions de travail à l'hôpital : un problème de santé publique », *Cahiers français*, n° 408, janvier-février 2019.

Aude Malaret, « La Redéfinition de la relation médecin-patient », *Cahiers français*, n° 408, janvier-février 2019.



L'école en France : peut mieux faire

La démocratisation de l'accès à l'enseignement est incontestable. Mais les dernières enquêtes PISA révèlent une performance moyenne de l'éducation en France comparée aux autres pays. On assiste à une fracture du système scolaire qui ne parvient ni à élever le niveau de ceux qui seront exclus de l'éducation précocement, ni à donner une formation qualifiante adaptée aux besoins de la société devenue urbaine, tertiaire et de haute technologie. De plus, le métier d'enseignant a changé, il doit transmettre une éducation qui dépasse le simple savoir et lever les obstacles à l'égalité des chances. Comment l'un des pays les plus égalitaires de l'OCDE peut-il avoir un système scolaire parmi les plus inégalitaires ?

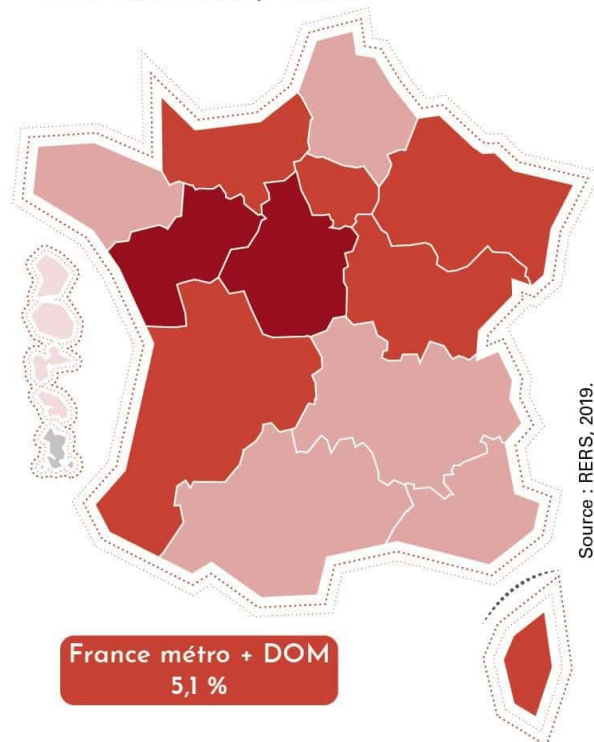
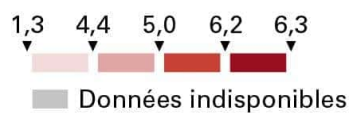
Scolarisation : oui, mais comment ?

À la rentrée 2018, l'Éducation nationale compte 15,7 millions d'élèves, étudiants et apprentis. Au fil du temps, les hausses d'effectifs concernent

l'enseignement supérieur, en particulier ces dernières années les écoles de commerce et d'ingénieurs ; en revanche les écoles préparatoires perdent des étudiants. L'apprentissage aussi est en augmentation mais cette augmentation concerne surtout les étudiants du supérieur avec le succès de l'alternance ; dans le second degré, le nombre d'élèves en formation professionnelle est en diminution. Chaque année, l'espérance de scolarisation augmente : en 2018 un jeune âgé de 15 ans peut espérer 6,5 années de formation initiale dont 3,1 ans dans l'enseignement supérieur et 3,4 ans pour les filles qui s'orientent vers des études supérieures plus longues que les garçons. À 16 ans, 68 % des filles et 54 % des garçons suivent un enseignement général ou technologique ; à cet âge les garçons sont trois fois plus nombreux que les filles à être scolarisés en apprentissage. À 17 ans, 6,7 % des jeunes ne sont plus scolarisés (7,5 % des garçons et 5,8 % des filles).

ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS

Proportion d'apprentis parmi les 16-25 ans
par région, en %, en 2017-2018



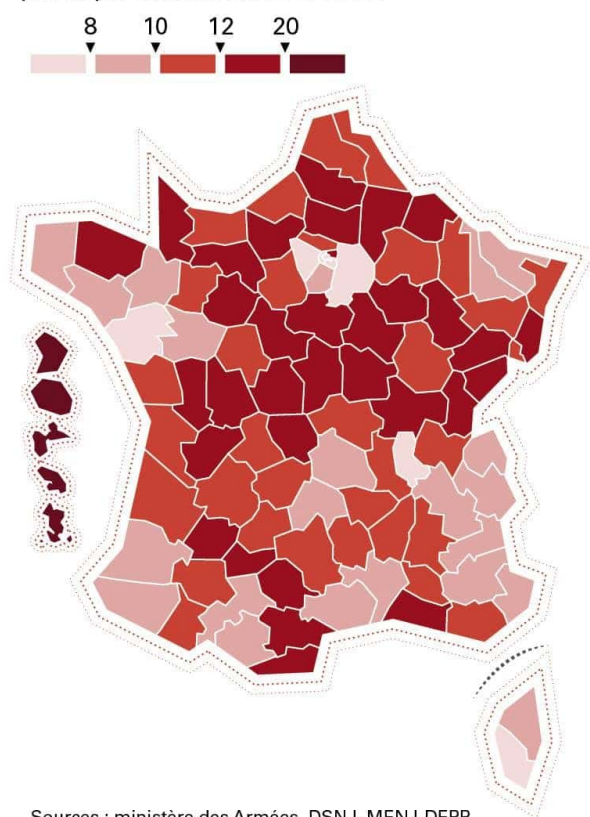
Évolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis, en milliers

	1980	2000	2018	Évol. 2018/2017 (%)
Premier degré Éducation nationale	7 396,3	6 552,0	6 750,2	▼ - 0,5
Second degré Éducation nationale	5 309,2	5 614,4	5 645,0	▲ 0,3
Centre de formation des apprentis (1)	244,1	376,1	452,7	▲ 4,1
Enseignement supérieur	1 184,1	2 160,3	2 678,7	▲ 2,1
Total général	14 346,9	14 935,4	15 734,1	▲ 0,3

Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public et Privé.
1. Données provisoires pour l'année 2018-2019 (reconduction des données 2017-2018).
Source : DEPP.

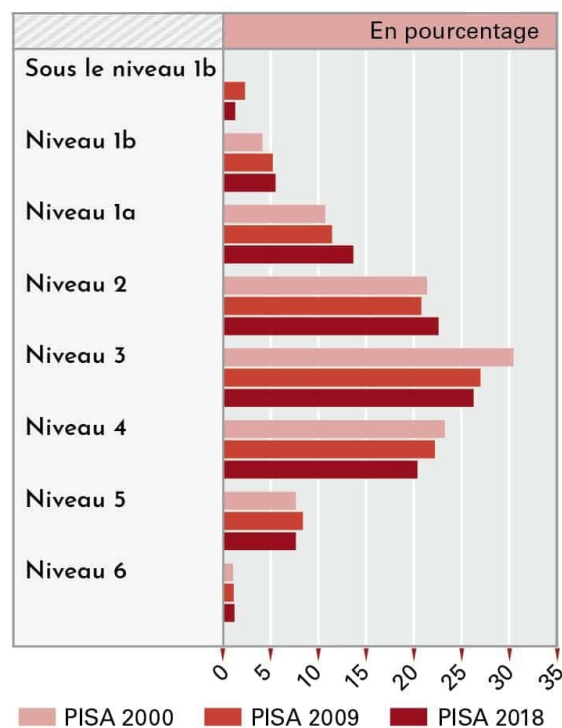
ON LIT MOINS BIEN QU'AVANT

Jeunes en difficulté de lecture,
par département, en %, en 2018



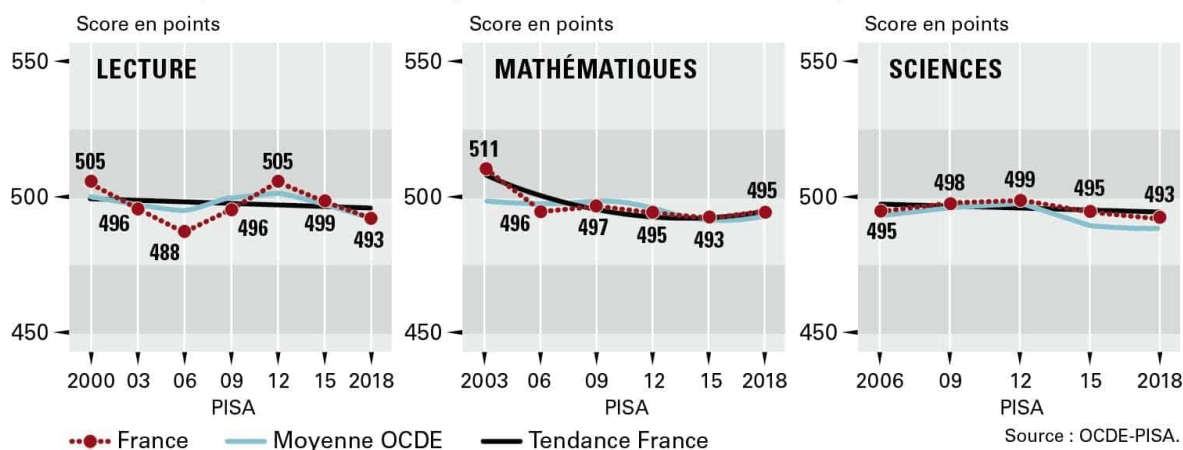
Sources : ministère des Armées, DSNJ, MENJ-DEPP.

Répartition des élèves dans l'échelle de compétences en compréhension de l'écrit en France, en 2000, 2009 et 2018



Note : Le niveau 6 est le niveau le plus élevé de compréhension.
Sources : MENJ-DEPP, OCDE-PISA.

Tendances des performances en compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences



Source : OCDE-PISA.

Dix ans après leur entrée en sixième, en 2017, 77,6 % des élèves ont quitté le système scolaire, dont la moitié avec un baccalauréat général, 11 % ont un diplôme de niveau V (CAP ou BEP) et 11,3 % n'ont pas de diplôme ;

ces derniers représentaient 20,1 % des élèves en 2005. À l’opposé, 46 % des jeunes terminent leur formation initiale avec un diplôme du supérieur.

Hausse du niveau ou baisse des exigences ?

Malgré un taux de réussite au baccalauréat qui n’a jamais été aussi élevé (environ 91,2 % en 2019 pour le bac général à comparer aux 60 % en 1960 !), les enquêtes PISA révèlent une mauvaise performance moyenne de l’éducation en France comparée aux autres pays. Et la situation ne s’améliore pas. Il reste un taux d’illettrisme important. Les fondamentaux (lire, écrire, compter) ne sont pas acquis pour une part non négligeable des entrants en sixième. Ce diagnostic est confirmé par l’enquête de la Journée défense et citoyenneté où plus d’un jeune Français sur dix est en difficulté de lecture et dont la moitié est considérée comme en situation d’illettrisme. Ces difficultés sont plus élevées chez les garçons. Les départements d’outre-mer sont particulièrement concernés et dans une moindre mesure, dans le nord de la France, l’académie d’Amiens. Et cette mauvaise performance se répercute jusque dans l’enseignement supérieur ; en 2017, trois ans après leur bac, 17 % des étudiants sortent de l’université sans diplôme.

Les femmes dans le supérieur

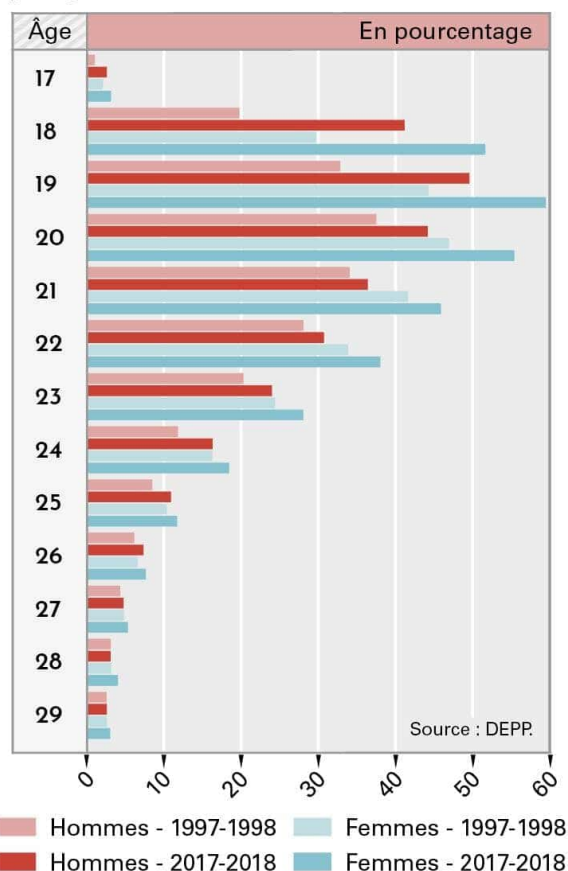
En 1997, le taux de scolarisation des femmes égalait celui des hommes dans le supérieur. Depuis 1980, le nombre d’étudiantes dépasse celui des étudiants. Leur proportion progresse fortement (respectivement +3,6 et +0,7 points depuis 2000). Cette proportion peut varier considérablement selon le type d’études. Les femmes sont largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (86 %), tandis qu’exception faite de la Paces, elles sont minoritaires dans les formations sélectives (43 % en classes préparatoires aux grandes écoles [CPGE], 40 % en DUT), et plus encore en sciences (28 % des effectifs des formations d’ingénieurs, 31 % des étudiants de CPGE en filière scientifique). Ces disparités se retrouvent à l’université où les jeunes femmes représentent 59 % de la population étudiante. C’est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est la plus élevée, en particulier en langues ou en lettres et sciences humaines (69 %). Si les femmes représentent 64 % des étudiants de médecine, odontologie,

pharmacie, elles restent minoritaires dans les disciplines scientifiques (38 %).

L'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre. En 2018-2019, 34 % des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure, 12 % ouvriers et 17 % employés (les cadres représentent 18 % de la population active, les ouvriers 20 % et les employés 27 % de la population active).

ÉTUDES SUPÉRIEURES : FEMMES ET HOMMES NE SONT PAS À ÉGALITÉ

Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur, par âge



Dans un pays des plus égalitaires, l'école française est inégalitaire

Selon l'enquête PISA qui existe depuis 2000, les résultats sont constants qui décrivent un système éducatif inégalitaire. Trois raisons principales à cette constance :

1) un sous-investissement dans le premier degré, moment où s'enracinent les inégalités (les dépenses par élève y sont de 15 % inférieures à la moyenne des pays de l'OCDE) ; malgré la réforme de 2012 de gros progrès restent à faire ;

2) la persistance en France de voies royales réservées aux élites ; l'accès aux grandes écoles est réservé aux élèves dont les parents bien informés ont déployé des stratégies pour placer leur enfant au mieux dès le secondaire ; parallèlement, les établissements défavorisés sont souvent « réservés » aux jeunes enseignants sans expérience, et les chefs d'établissements n'y ont peu ou pas d'autonomie ;

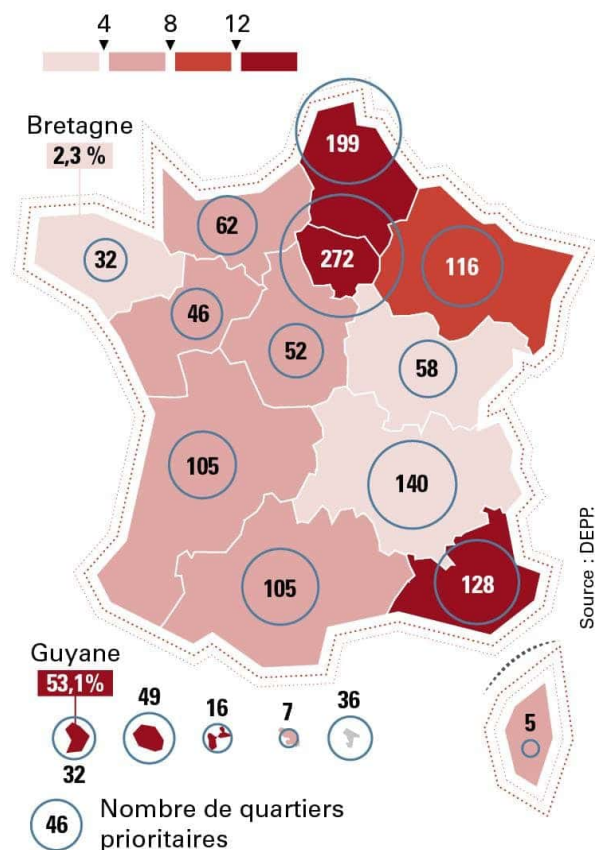
3) il n'y a pas ou peu de mixité sociale et les filières professionnelles, où les enfants des classes les plus populaires sont souvent majoritaires, sont toujours mal considérées en France. Les enquêtes PISA donnent en exemple les systèmes finlandais ou canadien, où l'apprentissage et la technique sont valorisés ainsi que la confiance totale dans l'enseignant, qui bénéficie de beaucoup d'autonomie et de formation continue.

Ségrégation entre établissements : l'éducation prioritaire

En 2017, en France, 9,4 % des élèves résident dans un quartier prioritaire. Les académies de Créteil et de la Réunion concentrent plus de 20 % d'élèves habitant dans ces quartiers, contre 5 % au Centre et à l'Ouest. Ces élèves sont très massivement d'origine sociale défavorisée, accumulant les difficultés scolaires et les retards. Les établissements relevant de l'éducation prioritaire et les lycées professionnels sont ceux où on déclare le plus d'actes de violence.

L'ÉDUCATION DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Élèves habitant en quartier prioritaire (QP)
par académie, en %, à la rentrée 2017



RETARD SCOLAIRE : LE POIDS DE L'HÉRITAGE ET DE LA RÉGION D'ORIGINE ?

Origine sociale et retard scolaire des collégiens à la rentrée 2017, en %

	Collégiens habitant					
	En QP		Hors QP		Ensemble	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs	63,1	36,4	27,1	14,1	31	15,1
Proportion d'enfants de cadres et d'enseignants	7,4	23,9	31,6	51	28,9	49,8
Proportion d'élèves entrant en 6 ^e en retard	18	9,9	8,9	5,4	9,9	5,6

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.
Source : DEPP.

QP : quartier prioritaire.

Selon la sociologue Marie Duru-Bellat, cette inégalité face à l'école, pourtant en contradiction avec un enseignement préélémentaire très élevé et un tronc commun d'enseignement au collège, est due en particulier au

redoublement, qui accroît les inégalités et tire parfois le niveau moyen vers le bas. Par ailleurs, l'assouplissement de la carte scolaire a joué contre la mixité sociale et contribué au renforcement d'établissements aux performances médiocres. Enfin en France, l'emprise du diplôme sur le salaire est puissante et rejoue les inégalités scolaires sur le long terme, comme le développe aussi la sociologue Agnès Van Zanten.

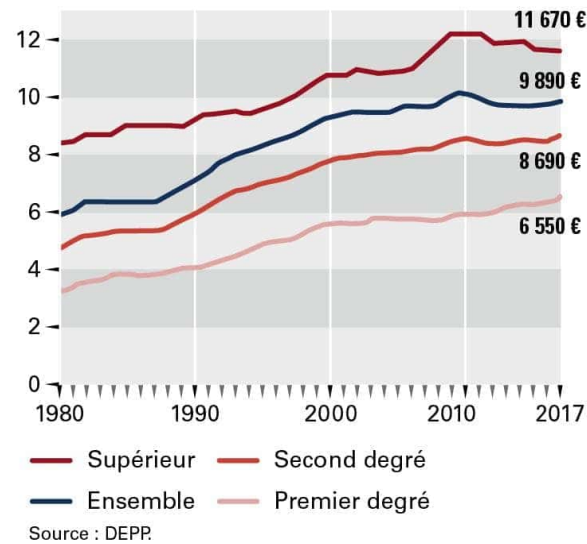
François Dubet et Marie Duru-Bellat font un bilan modéré de la démocratisation de l'enseignement. D'un côté la massification a réduit les inégalités d'accès à l'enseignement, mais de l'autre elle a accentué la compétition en dégageant des vainqueurs et des vaincus. Est venue s'y ajouter la multiplication des diplômes, qui a accentué les écarts entre les diplômes rentables et ceux qui ne conduisent à rien. Il en résulte que les plus diplômés adhèrent aux valeurs républicaines démocratiques tandis que les autres n'ont plus confiance et choisissent les forces populistes et autoritaires.

Un déficit de formation pédagogique

Outre les enquêtes PISA et TALIS, les enseignants le disent eux-mêmes, ils ne sont pas ou peu préparés à la pédagogie. Autant le niveau de connaissances des enseignants est dans la moyenne internationale, autant d'un aveu général les questions pédagogiques semblent délaissées en France. Les pratiques collaboratives entre enseignants ou les méthodes alternatives sont aussi beaucoup moins fréquentes. Enseigner en France apparaît comme une pratique solitaire où la formation professionnelle est quasi absente. En témoigne la chute inquiétante de l'attractivité du métier depuis une vingtaine d'années, due à la difficulté du métier dans certains établissements, à la longueur des études et à un salaire des plus modestes, le tout ayant pour conséquence un recrutement de moins bonne qualité.

ÉTUDIER : COMBIEN ÇA COÛTE ?

Évolution des coûts par élève et par étudiant,
en euros, prix 2017



Pour en savoir plus

Ministère de l'Éducation nationale, Direction de la prospective et de la performance, *Repères et références statistiques 2019*.

Marie Duru-Bellat, *Le Mérite contre la justice*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2019.

Agnès Van Zanten avec Marie Duru-Bellat et Géraldine Farges, *Sociologie de l'école*, Armand Colin, 2018.

Yann Algan, Élise Huillery et Corinne Prost, « Confiance, coopération et autonomie: pour une école du XXI^e siècle », *Les Notes du Conseil d'analyse économique*, n° 48, octobre 2018.

Léa Chabanon, « Journée défense et citoyenneté 2018 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture », *DEPP Note d'information*, n° 19-20, juin 2019.

Léa Chabanon, Hélène Durand de Monestrol, Irène Verlet, « Pisa 2018 : stabilité des résultats en compréhension de l'écrit », *DEPP Note d'information*, n° 19-49, décembre 2019.

François Dubet et Marie Duru-Bellat, *L'école peut-elle sauver la démocratie ?*, Seuil, 2020.



Le militantisme syndical en panne

Parallèlement à la désaffection des églises et à la montée des « sans-religion », un agnosticisme syndical s'est développé en France depuis les années 1980. Cette évolution s'est traduite par la baisse drastique des adhérents aux centrales syndicales, par la montée de l'abstention aux consultations professionnelles et par la

diminution des jours de grève.

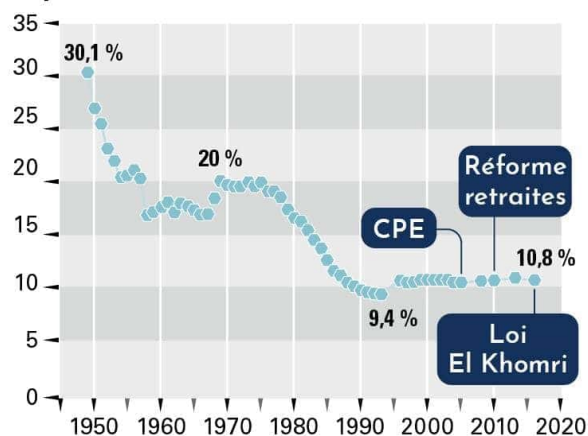
Le militantisme s'est diversifié et reconverti dans les associations ou dans les assemblées locales participatives. Ce nouveau militantisme n'a pas la prétention de substituer un pouvoir central à un autre. Il entend plutôt défendre ou soutenir les groupes minoritaires, revendiquer des droits ou promouvoir un objet précis. Il peut s'exprimer par des manifestations spontanées sans représentant, comme récemment le mouvement des Gilets jaunes, ou par un militantisme du « hashtag », du « clic » ou du « retweet » appelé le « woke » – un peu creux, éphémère et rarement suivi d'actions.

La chute continue du syndicalisme et un profil du syndiqué qui ne change pas

De plus de 30 % en 1949, le taux de syndicalisation est tombé à 11 % en 2016, et même à 8 % dans le secteur privé. Les salariés d'aujourd'hui ne sont plus aussi prompts à entrer dans un conflit qu'ils l'étaient dans les années 1960 ou 1970 et les voies prises par les élus syndicaux, qui privilégient davantage la culture contestataire, ne répondent pas aux attentes des salariés qui peuvent leur reprocher d'être trop politisés. Les salariés du secteur public ont un niveau de syndicalisation élevé, notamment dans la fonction publique d'État (l'éducation, la formation et la recherche rassemblent un quart des syndiqués de la fonction publique). Dans le privé, le secteur des transports est le plus syndiqué (18 % en 2013) et enregistre le plus grand nombre de jours de grève. Dans ce secteur privé et associatif ce sont les professions intermédiaires et les ouvriers qui adhèrent le plus à une organisation syndicale, tandis que dans le public ce sont plutôt les cadres. En moyenne, les syndiqués occupent un emploi stable, sont plus souvent des hommes et sont plus âgés que la moyenne des salariés.

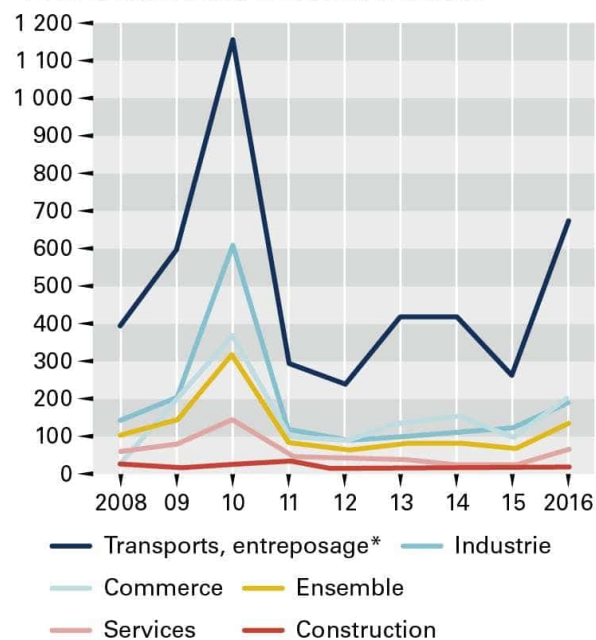
GRÈVE ET SYNDICALISME

La syndicalisation des salariés en France depuis 1949, en %



Source : série longues. DARES octobre 2018.

Évolution du nombre de jours de grève pour 1 000 salariés selon le secteur d'activité



* Les « transports et entreposage » sont également compris dans le nombre de jours de grève pour 1 000 salariés du commerce.
 Champ : entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand (hors agriculture) en France métropolitaine ayant déclaré un arrêt collectif de travail.

Sources : DARES, enquête Acerno « Dialogue social en entreprise ».

Des freins permanents au syndicalisme

Hier, la figure du militant syndical avait les traits de l'homme, ouvrier, exerçant dans la métallurgie et généralement âgé d'une quarantaine d'années. N'étaient alors quasiment pas concernés les femmes, de plus en plus nombreuses sur le marché du travail, les jeunes salariés ni les immigrés, eux aussi de plus en plus nombreux dans l'industrie. À l'ouvrier de la métallurgie d'hier s'est substitué le fonctionnaire, dont le poids au sein des syndicats est surreprésenté comparé à celui du salarié du privé. Ce sont encore et toujours les catégories les plus exposées aux incertitudes du marché du travail et de l'économie qui sont les moins présentes dans le syndicalisme. On assiste à une déconnexion entre la sociologie des syndiqués et celle du monde du travail.

Comme le note le sociologue Olivier Galland : « Les organisations syndicales ont peu d'incitation à tenir compte de l'intérêt du plus grand nombre des travailleurs (...) Dans notre pays, les syndicats cherchent d'abord à préserver un système largement dévoyé – le paritarisme – qui est essentiel à leur survie en tant qu'organisation, à la fois par le monopole qui leur est conféré (...) et par les sources de financement qui y sont associées. » Depuis les lois Auroux des années 1980 leur conférant davantage de missions, nous sommes passés d'un syndicalisme de terrain à un syndicalisme institutionnalisé où les représentants syndicaux cumulent les fonctions dans les différents organismes de sécurité sociale ou conseils prud'homaux ou de formation.

La précarisation du travail et sa flexibilité (intérim, temps partiel, *free-lance*, CDD courts...), le raccourcissement du temps passé dans une même entreprise ou le recul de la sécurité de l'emploi, mais aussi la révolution numérique sont autant de facteurs qui affectent la syndicalisation.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : LA CFDT PREMIÈRE CENTRALE SYNDICALE DE FRANCE EN 2017

L'audience syndicale est mesurée tous les quatre ans au niveau national, interprofessionnel et des branches. La mesure agrège les élections professionnelles dans les entreprises d'au moins 11 salariés (les délégués du personnel et les comités d'entreprise aujourd'hui remplacés par le comité social et économique) , le scrutin organisé auprès des très petites

entreprises et employés à domicile, et les élections aux chambres d'agriculture. En 2017, le taux de participation était de 42,76 %.

	Nombre de suffrages valablement exprimés	Audience en %	Poids relatif en %
CFDT	1 384 355	26,4	30,3
CGT	1 303 750	24,8	28,6
CGT-FO	818 393	15,6	17,9
CFE-CGC	560 618	10,7	12,3
CFTC	497 368	9,5	10,9

* Les organisations syndicales UNSA, Solidaires et autres listes ayant obtenu une audience inférieure à 8 % n'ont pas été retenues.

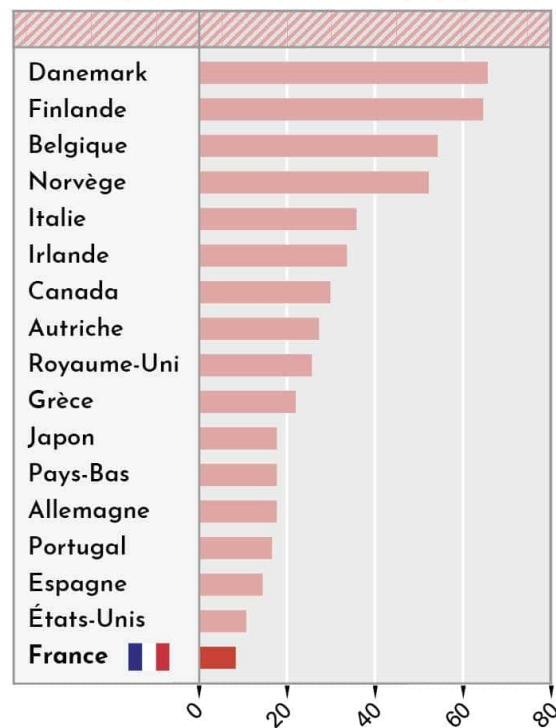
Source : ministère du Travail, *Journal officiel* du 30 juin 2017.

Le syndicalisme en Europe

En Europe le taux moyen de syndicalisation est de 23 % ; il varie de 10 à 70 % selon les pays, en fonction d'une régulation des relations de travail historiquement différente. Dans les pays scandinaves le taux élevé correspond à un syndicat qui d'un côté est une force de propositions, uni et progressiste, et qui de l'autre offre une palette de prestations de services qui améliorent directement le quotidien des salariés. En France, le syndicalisme de protestation a tendance à nuire à sa progression.

TAUX DE SYNDICALISATION EN EUROPE

Taux de syndicalisation selon les pays, en %



Source : OCDE données 2014-2016 selon les pays.

Pour en savoir plus

Olivier Galland, « Le dialogue social à la française : leurres et faux-semblants », *Telos*, janvier 2016.

Guy Groux, « Syndicats, combien de divisions », *Telos*, 25 juin 2007.

Stéphanie Matteudi, « Les Syndicats en France : poids, représentativité et déclin », *The Conversation*, 15 mars 2018.

DARES, « La syndicalisation en France », *Dares-Analyses*, n° 025, mai 2016.

DARES, « Les grèves en 2016 », *Dares-Résultats*, n° 059, décembre 2018.

Martial Foucault et Guy Groux, « CGT : après la grève, le retour du politique ? », *Telos-eu*, 14 février 2020.



La représentation politique incriminée

L'intérêt des Français pour le pouvoir et le personnel politique a bien décliné. Deux tendances ont vu le jour en France mais aussi dans d'autres pays, en particulier en Europe du Nord où la culture civique était bien établie : d'une part la baisse de la participation électorale, d'autre part une défiance particulièrement sévère envers les partis et les hommes politiques, ces derniers n'étant plus dignes de confiance. Certains analystes expliquent ce désintérêt par une forme de « fatigue » du citoyen envers la politique et la démocratie, voire une « apathie politique » ; d'autres au contraire n'y voient pas un désintérêt mais une grande insatisfaction envers une démocratie dotée d'une représentation verticale ; les citoyens, beaucoup plus instruits que par le passé, préféreraient une démocratie plus participative.

Les Français, toujours politisés

Dans les sondages, l'intérêt pour la politique est en progression malgré les alternances politiques et les évolutions du contexte économique : les changements de régime n'ont pas empêché la stagnation économique et n'ont pas réduit le chômage, et pourtant les Français ne semblent pas désabusés de la politique. Les hommes sont légèrement plus politisés que les femmes, et les professions favorisées le sont plus que les classes populaires. Cet intérêt est en partie hérité : avoir des parents qui parlent de politique favorise la politisation des enfants. Le « capital social » joue aussi un grand rôle : être particulièrement sociable, participer à la vie associative, avoir confiance dans les autres... renforcent l'intérêt pour la politique. Plus surprenant, les personnes de gauche et de droite sont plus intéressées que les centristes, même après l'élection de 2017 ! La télévision, la radio et la presse restent par ailleurs les moyens d'information privilégiés, les réseaux sociaux étant moins utilisés au motif qu'on ne leur fait pas confiance.

LA POLITISATION DES FRANÇAIS DEPUIS 1999

Évolution de la politisation entre 1999 et 2018, en %

	Dans votre vie, la politique est-elle :			
	Très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas importante du tout
1990	8	25	34	33
1999	8	27	35	30
2008	13	32	32	23
2018	10	30	34	26

	Dans quelle mesure êtes-vous intéressé par la politique ?			
	Très intéressé	Assez intéressé	Pas très intéressé	Pas du tout intéressé
1990	7	30	32	31
1999	9	27	31	33
2008	12	31	29	28
2018	1	29	31	29

NB : Les sans-réponse ont été exclus des calculs.

Sources : Cautrès in P. Bréchon, F. Gontier et S. Astor (dirs.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

L'ABSTENTION EN FRANCE DEPUIS 1959

Malgré le degré de confiance élevé dont bénéficie le maire d'une commune comparé aux autres élus, l'augmentation de l'abstention n'épargne pas les municipales ni les autres scrutins. Il s'agit d'une sorte de lame de fond très corrélée à l'âge et au statut : l'abstention est massive chez les moins de 35 ans et les personnes appartenant aux classes populaires tandis qu'elle est plus faible chez les retraités et les cadres.

Aux dernières élections (européennes, municipales), la montée du vote écologiste et des listes étiquetées « citoyennes » est une forme de bonne nouvelle quant à la place qu'occupe la politique dans l'esprit des Français, l'espoir que la politique serait capable de changer le cadre de vie et incarner une forme de responsabilité vis-à-vis de la lutte contre le changement climatique, en oubliant, peut-être, que l'idéologie de l'écologie politique ne recouvre pas que le thème du climat.

Abstention aux différentes élections, en %

Municipales Premier tour			Différentes consult. locales		Départe- mentales Second tour		Régionales Second tour		Législatives Second tour		Présiden- tielles Second tour		Européennes	
1959	2014	2020	2003	2013	2001	2015	1986	2015	1958	2017	1965	2017	1979	2019
25,2	36,4	55,2*	39,1	64	43,7	50	25,2	41,5	25,2	57,3	15,7	25,4	39,2	49,8

* Le premier tour des municipales 2020 a eu lieu le 15 mars, au tout début de la crise du coronavirus.
Source : Insee.

Vers une représentation plus participative ?

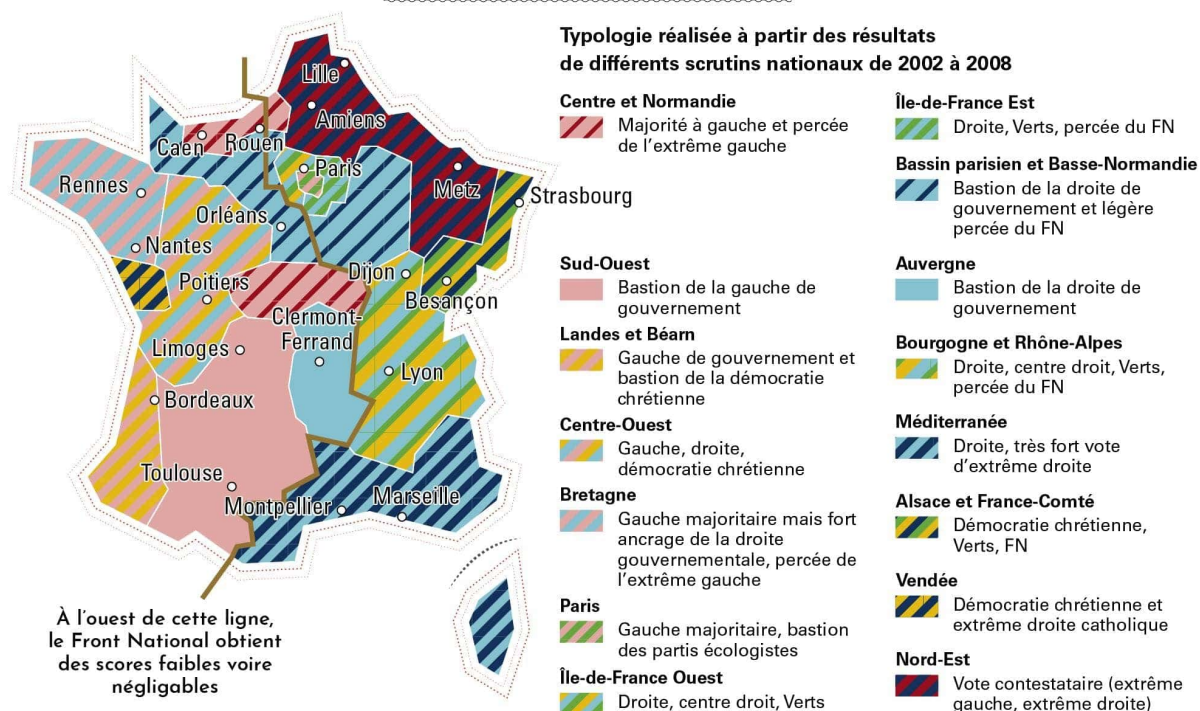
Selon le politologue Pascal Perrineau, les clivages politiques traditionnels comme l'origine sociale ou géographique se sont effacés devant l'apparition de nouveaux clivages, dus par exemple à la globalisation, qui a ouvert la société à tous les vents ; à la question de l'Europe, qui l'a scindée entre pro- et anti-Europe ; ou encore au libéralisme culturel, qui s'est accompagné d'une demande plus forte d'autorité. Le clivage européen est l'exemple le plus frappant ; les plus anti-

Europe se situent à la droite de la droite et à la gauche de la gauche, tandis

que les pro- se rassemblent chez les centristes de droite et de gauche. Par ailleurs, les raisons de l'engagement politique sont moins nettes. Au fil du temps, le clivage gauche-droite est entré en crise et les clivages au sein même de la droite ont pris le dessus sur les différences droite/gauche que l'on connaissait jusque-là.

La défiance envers les représentants politiques montre qu'il s'agit d'un problème d'offre et non pas de demande : les citoyens seraient en attente de nouvelles modalités et de nouvelles formes d'engagement, comme le récent mouvement des « gilets jaunes » l'a bien montré, faisant écho aux Sans-culottes de la Révolution française. Sondages à l'appui, les trois quarts des Français sont pour la mise en œuvre de référendums-veto et, plus grave, plus de 40 % rêvent d'un « homme fort à la tête du pays qui n'a pas à se préoccuper du Parlement et des élections » ! La source de la crise est bien la distance irréductible entre les citoyens ordinaires et leurs représentants politiques. Mais vouloir la démocratie directe dans une démocratie représentative est antinomique (le mouvement 5 étoiles en Italie l'a bien montré). Reste donc à instaurer une démocratie participative et, comme le suggère Pascal Perrineau, seul un approfondissement de la décentralisation pourrait permettre aux Français les plus éloignés de la politique de s'adresser directement aux administrations locales et territoriales.

TYPOLOGIE ÉLECTORALE DE LA FRANCE

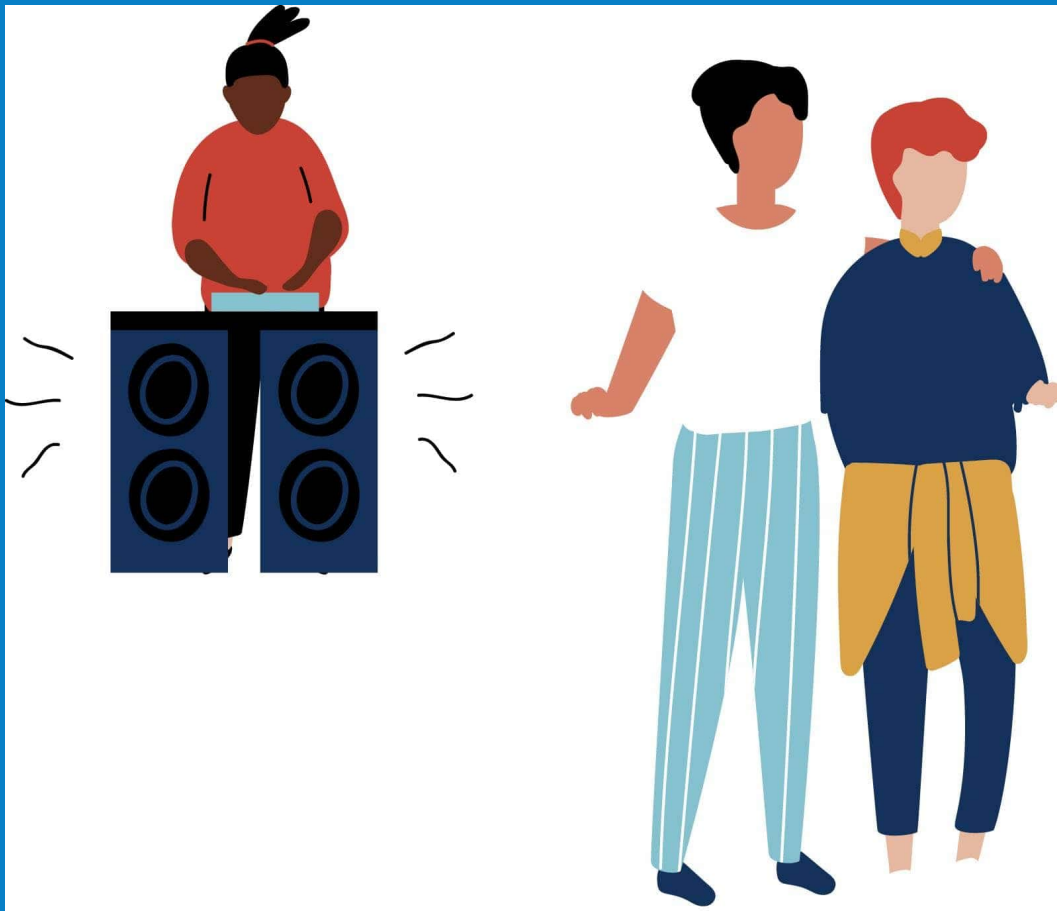


Source : d'après La Géothèque, J.-B. Bouron, 2009.

Pour en savoir plus

Pascal Perrineau, *Le Grand écart. Chronique d'une démocratie fragmentée*, Plon, 2019.

Bruno Cautrès, « La Politique n'est pas en berne ! » in P. Bréchon, F. Gontier et S. Astor (dirs.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2019.



La civilisation « jeunesse »

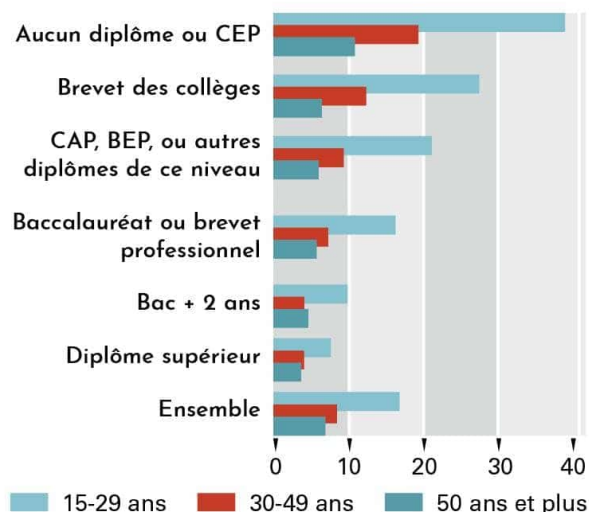
Ce sont les générations nées dans les années 1950 qui ont inventé la notion de « jeunesse » en tant que catégorie d'âge. Bon nombre de jeunes des générations précédentes commençaient à travailler dès l'âge de 14 ans, sans réelle transition entre l'enfance et l'usine ou la ferme. La génération du baby-boom, née entre 1945 et 1960, a été la première à bénéficier d'une scolarisation jusqu'à 16, 18, voire 22 ans. Ils vécurent les Trente Glorieuses, l'emploi pour tous et Mai 68 ; leur militantisme juvénile les a rendus solidaires et ainsi s'est instituée une « civilisation

de la jeunesse ».

À la génération du baby-boom a succédé la génération X née entre 1960 et 1980, appelée aussi génération « perdue » dans le sens où les enfants ont vu leurs deux parents au travail, le divorce progresser... Pour eux, regarder la télévision et apprendre l'usage de l'ordinateur étaient les occupations essentielles en dehors des études ; le contrôle parental a commencé à s'affaiblir. Entre 1980 et 2000, la génération Y et, celle qui suit, la génération Z, regroupées sous le nom de *millennials*, ont vécu la révolution de la communication digitale. Elles ont envoyé aux oubliettes les institutions, les organisations ou partis traditionnels comme l'Église, l'armée ou le syndicat par exemple, et elles expriment leur individualité entre identités plurielles et appartenances multiples. Leurs fils conducteurs sont : horizontalité, échange, collaboration, mobilité... Elles défendent des valeurs universalistes, égalité, respect de la différence, justice sociale et environnementale. Mais à côté de cette jeunesse des métropoles qui s'empare des nouvelles technologies pour se construire persiste celle des territoires en difficulté ou des quartiers dits « sensibles » où se concentrent les faibles niveaux de qualification et les emplois précaires. Aujourd'hui encore 12 % des élèves sortent de l'école sans diplôme et le chômage des jeunes ne s'améliore guère, comme la difficulté à trouver un emploi qui ne diminue pas ; l'écart entre les diplômés et les non-diplômés ne cesse de se creuser ; les premiers finissent par accéder au CDI tandis que les seconds ont un parcours professionnel beaucoup plus long et compliqué.

**LE TAUX DE CHÔMAGE DES SANS-DIPLÔME
EST QUATRE FOIS SUPÉRIEUR À CELUI
DES DIPLÔMÉS BAC+2.**

Taux de chômage selon le diplôme et l'âge, en %



Sources : Insee, données 2017 ; Observatoire des inégalités.

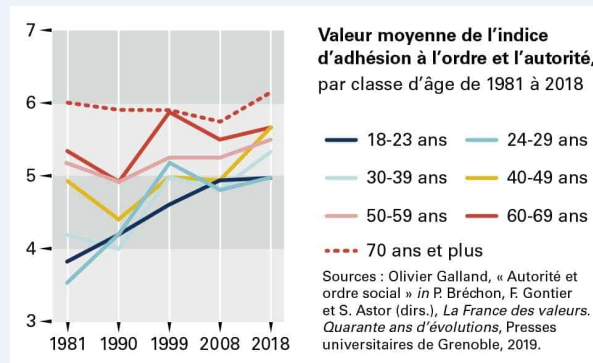
Des jeunes libres et presque autonomes

Dire que les jeunes d'aujourd'hui vivent moins bien que leurs parents ou qu'ils n'ont plus de règles est faux, la jeunesse ne formant pas du tout un groupe homogène. En moyenne ils font des études plus longues et occupent plus souvent des postes de cadres que leurs parents et on compte moins d'ouvriers : la structure sociale s'élève. Ils sont plus libres que ne l'étaient leurs aînés, le clivage sur les valeurs avec les générations précédentes commence autour de 60 ans. Les jeunes d'aujourd'hui ont gagné en autonomie, grâce aux nouvelles technologies, ce qui a entraîné un changement du modèle de socialisation : les parents ont moins de prise et ne sont plus uniques prescripteurs de valeurs, les jeunes gèrent leurs relations et construisent leur système de valeurs entre groupes de pairs. La contrepartie est que cette culture fondée sur la communication les éloigne de celle qui prévaut à l'école : François de Singly parle d'une « identité clivée », à construire entre l'exigence de résultats scolaires et l'affranchissement de l'institution. L'accès au CDI reste un symbole très fort, signe du passage à l'âge adulte, mais la route est longue pour y parvenir. 80 % de ceux qui y parviennent l'obtiennent entre 25 et 30 ans

tandis que les autres, un jeune sur cinq, sortis sans diplôme, sont menacés d'exclusion sociale.

Tandis que la jeunesse diplômée fait preuve d'un esprit d'entrepreneuriat sans précédent et s'épanouit dans le mode start-up sans trop de hiérarchie et avec beaucoup de confiance, le sociologue Olivier Galland montre bien comment l'écart entre la jeunesse diplômée et celle qui décroche s'aggrave aujourd'hui. Cette exclusion sociale, qui fut le ferment des émeutes de banlieue en 2005, est la même qui provoque la radicalisation politique ou religieuse (vote en faveur des extrêmes ou dérive islamiste par exemple).

L'ADHÉSION À L'AUTORITÉ



Elle s'est renforcée entre 1981 et 2018 chez les moins de 40 ans, peut-être en réponse à l'anti-autoritarisme des générations contestataires des années 1960-1970. L'attitude à l'égard de la police en est l'illustration : 2 % des 24-29 ans déclaraient en 1981 avoir une « grande confiance » dans la police, ils sont 18 % en 2018. Cette confiance varie au fil des différentes manifestations de rue. Les événements récents dénonçant des dysfonctionnements au sein des forces de l'ordre accusées de racisme ont mis à mal la confiance dans la police et la gendarmerie, mais on observe dans les sondages le maintien d'opinions positives sur les forces de l'ordre malgré une érosion chez les 18-24 ans.

De moins en moins de conflits de génération

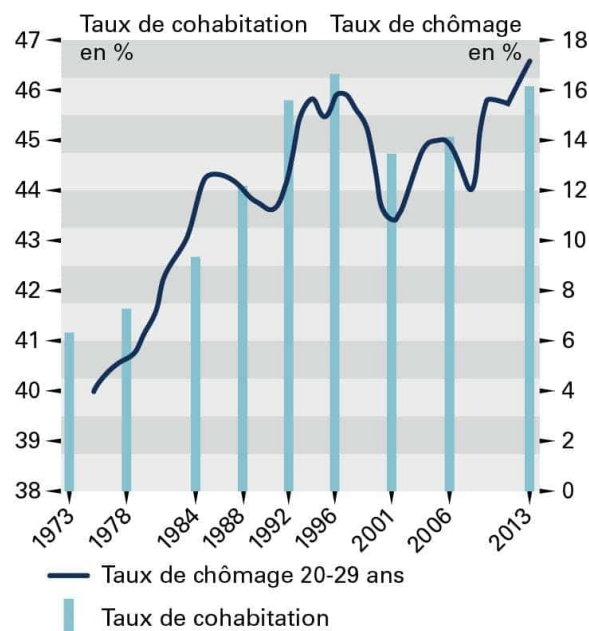
Le rapprochement des valeurs entre jeunes et adultes est très progressif, et les clivages sont beaucoup moins forts qu'il y a trente ou quarante ans.

Pourtant les jeunes d'aujourd'hui sont plus attachés à l'autorité que ceux des années 1960 ; il ne s'agit plus d'une autorité traditionnelle mais de l'autorité indispensable au vivre-ensemble ; trop de liberté crée des perturbations et des abus dont ils sont les premières victimes. Les discriminations « genrées » sont encore vives (normes sociales encore largement binaires, inégalité face à l'emploi, au niveau de revenu, reconnaissance des individus... sans oublier les personnes transgenres, victimes d'un cumul des inégalités). Par ailleurs, en même temps qu'ils se rapprochent de leurs valeurs, les parents sont d'un plus grand soutien envers leurs enfants, tant sur le plan matériel qu'affectif. Avec les difficultés à trouver et payer un logement individuel, davantage de jeunes vivent d'ailleurs plus longtemps chez leurs parents. C'est le plus souvent lorsqu'ils se mettent en couple qu'ils quittent le foyer parental.

Après une diminution amorcée au milieu des années 1990, le taux de jeunes habitant chez leurs parents a de nouveau augmenté depuis le début des années 2000, poussé par la hausse du chômage et de la population étudiante et par le coût du logement dans les métropoles.

JE VIS ENCORE CHEZ MES PARENTS

Évolution du taux de cohabitation des jeunes chez leurs parents, et taux de chômage des jeunes

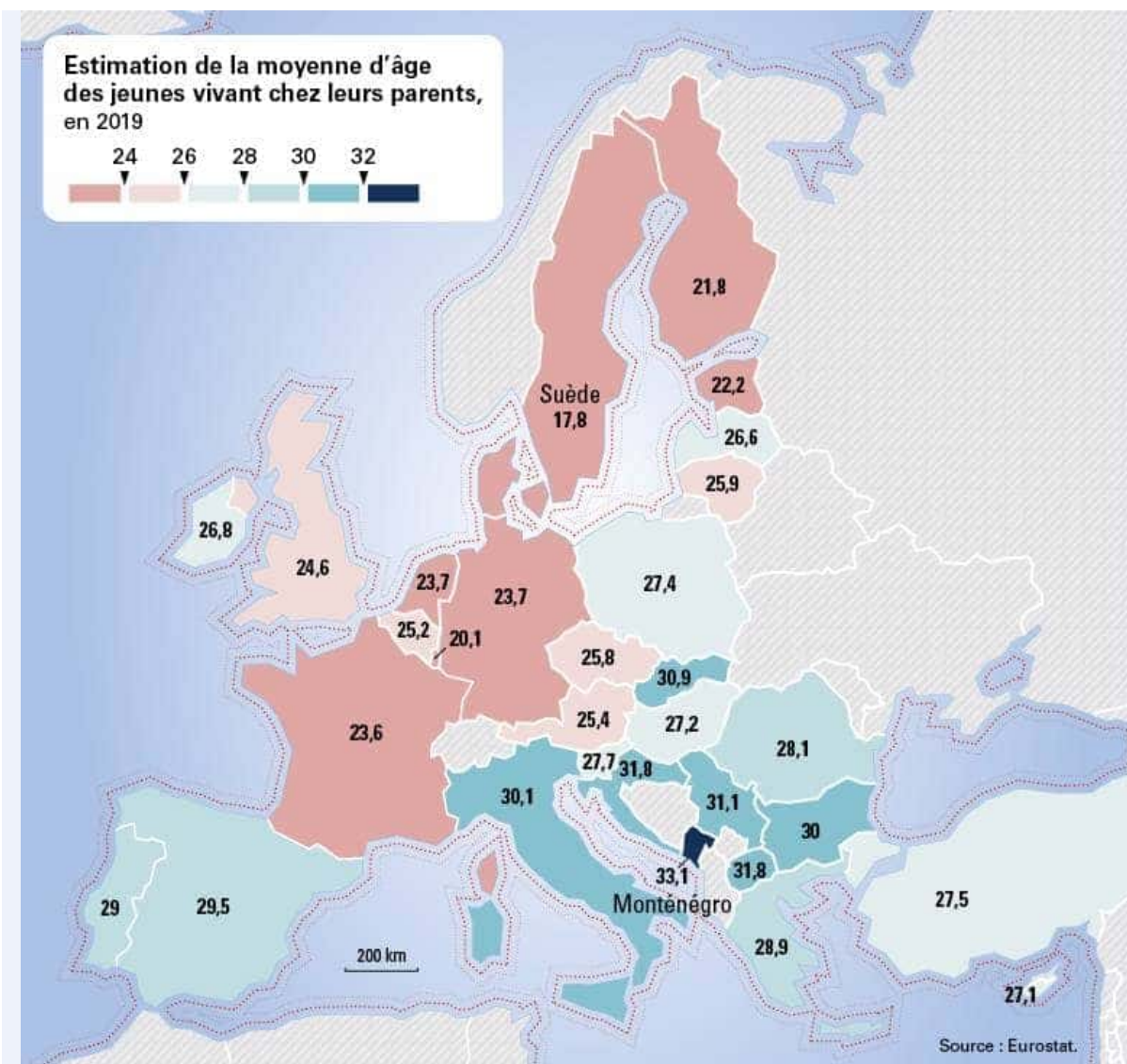


Note : les données antérieures à 2013 ont été reportées.
Sources : Insee, enquêtes Logement et enquêtes Emploi.

Une autre idée de la citoyenneté

Plus critiques, moins déférents, plus protestataires, les jeunes ne sont pas moins politisés que leurs aînés au même âge mais les caractéristiques générales sont amplifiées : abstention, défiance, montée des populismes, mobilité électorale, demande de démocratie directe... Ils votent surtout lors des présidentielles, sont plus absents aux autres scrutins et font preuve d'un plus grand nomadisme politique que l'ensemble de la population. Entre 2002 et 2017, l'abstention des 18-24 ans est passée de 14 à 19 %. Ainsi, les sociologues évoquent une culture de l'*individualisation* (affirmation de l'autonomie et de ses choix, différent de l'*individualisme* qui est le seul intérêt personnel) dans tous les domaines qui a commencé à se développer depuis les années 1960. Comme le souligne Anne Muxel, ils sont politisés autrement, peu attirés par les partis, plus critiques et prêts à participer aux mouvements de révolte, pétitions et boycotts. Ils sont prêts à s'engager dans des gestes individuels mais aussi à participer à la vie de quartier, soutenir l'agriculture locale ou choisir des moyens de transport écologiques. Leur engagement passe aussi abondamment par Internet et les réseaux sociaux pour les jeunes diplômés au-delà du baccalauréat. En 2018, 36 % des 18-30 ans sont concernés par une activité associative. Par ailleurs ils ont une plus grande exigence de transparence et de discours honnête. Mais une fois encore, une différence se creuse entre cette jeunesse instruite, politisée et très intégrée et l'autre jeunesse, celle des sans-diplôme, dépolitisée et désocialisée ou radicalisée. Et d'ailleurs, les jeunes sont plus nombreux à voter pour le Rassemblement National, à figurer parmi les populistes, prenant les étrangers pour exutoire avant parfois de disparaître de façon inquiétante du champ politique.

JEUNES EUROPÉENS DU NORD VS JEUNES EUROPÉENS DU SUD



Encore en 2019, les jeunes cohabitent plus longtemps avec leurs parents dans les pays du sud de l'Europe que dans les pays du Nord. La différence est toujours nette entre les pays nordiques qui favorisent l'individualisation grâce à un État-providence qui soutient la jeunesse entre la fin de la scolarité et l'acquisition d'un emploi stable et les pays familialistes de l'Europe méridionale où ce sont les parents qui apportent leur soutien aux jeunes en les gardant à la maison jusqu'à un âge avancé.

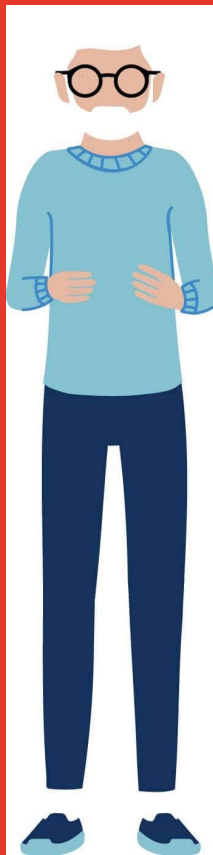
Pour en savoir plus

Patricia Loncle (dir.), « Jeunesse : les voies de l'autonomie », *Informations sociales*, n° 195, 2017.

« Une nouvelle génération par elle-même ». Dossier, *Le Débat*, n° 205, mai-août 2019.

Sophie Bérourd, Camille Dupuy, Marcus Kahmann et Karel Yon, « Les jeunes, le travail et l'engagement », *La Revue de l'IRES*, n° 99, 2019/3.

INJEP, « Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018, INJEP *Notes et rapports*, 2018/15.
Olivier Galland, *Jeunes*, La Découverte, 2009 ; *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, 2011, et coauteur de *La Machine à trier. Comment la France divise sa jeunesse*, Eyrolles, 2013.
Anne Muxel, « Le grand miroir de la jeunesse française ». Génération What? », *CNRS Le journal*, 14 décembre 2016.
Insee, « En transition vers l'âge adulte », *Économie et statistique*, n° 514-515-516, 2020.



Les seniors : des « enfants gâtés » devenus les piliers de la société

Deux moments particuliers scandent la seconde partie de la vie, celui du départ à la retraite et celui de la dépendance. Retraite et vieillesse ne se confondent plus. Entre les deux, une vingtaine d'années s'écoulent, période durant laquelle les personnes sont souvent en pleine possession de leurs moyens intellectuels et physiques. Ces « boomers », enfants du baby-boom ayant bénéficié des fruits de la croissance, disposent d'un pouvoir économique

et politique, ont un rôle social, culturel et familial important ; ils jouent aujourd'hui un rôle de structure de substitution dans une société où les institutions sont fragilisées, en particulier celles de la famille ou de l'État-providence.

Nés entre 1945 et 1960, ils ont aujourd'hui entre 60 et 75 ans et représentent 10 % de la population totale (les 75-84 ans représentent 6 % et les plus de 85 ans 3 %). Les baby-boomers sont ces chanceux sur qui de bonnes fées se sont penchées à leur naissance. Quatre fées selon Jean-François Sirinelli : la paix, la prospérité, le plein emploi et la confiance dans le progrès.

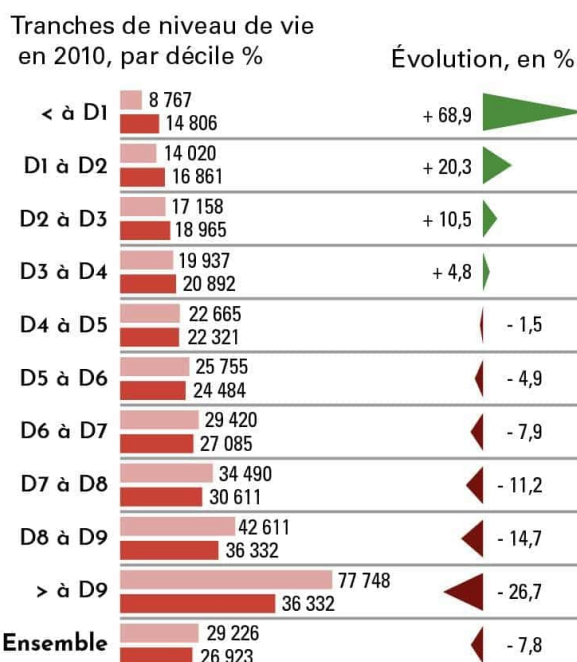
Ils sont les contemporains de la grande mutation de la société française, caractérisée par l'érosion du monde rural, un marché du travail en expansion et pour tous, hommes et femmes, la massification de l'enseignement... Dès 1965, les baby-boomers récoltent les fruits de la croissance ; le niveau de vie moyen est multiplié par deux ; la consommation bat son plein et cette génération n'entrevoit que des lendemains meilleurs, et c'est ce qu'ils auront. Mais une partie de la jeunesse commence à remettre en cause le capitalisme et Mai 68 se profile. De ce sursaut révolutionnaire il ne restera cependant qu'un mythe. Dans les années 1980, ces quadras « révolutionnaires » occupent des postes d'influence et les crises qui se succéderont durant les années 1990 et 2000 leur seront imputées. Dès les années 1990, non seulement on leur reproche les excès de la permissivité en les traitant de « génération Narcisse », selon l'expression de Jean-François Sirinelli, mais émerge déjà la question des retraites et l'idée que les plus jeunes vont devoir payer pour ces « boomers » qui se sont comportés en cigales. Aujourd'hui on les accuse d'avoir pillé les ressources naturelles, laissant aux générations suivantes une planète dévastée.

Un niveau de vie moyen supérieur à celui des actifs

Le niveau de vie des seniors peut varier sensiblement car les pensions de retraite reflètent le parcours professionnel ; elles sont la contrepartie des cotisations versées sur la base des salaires perçus. Depuis les années 1970 jusqu'à la fin des années 2000, le niveau de vie moyen des seniors a progressé ; parti de plus bas, il a rejoint le niveau moyen des actifs au milieu des années 1990 et a ensuite évolué au même rythme jusqu'à la crise. De 2010 à 2015, il a stagné tandis que celui des actifs, plus sensible à la conjoncture, a baissé. Les plus de 65 ans sont aujourd'hui deux fois moins concernés par la pauvreté monétaire que les 25-64 ans ; le niveau de vie moyen des seniors est de 3 % supérieur à celui des personnes d'âge actif. Non seulement les pensions ont progressé grâce à des carrières plus complètes, à l'extension du travail féminin et à des salaires plus élevés, mais aussi grâce aux régimes complémentaires et à la progression des droits sociaux. Par ailleurs le niveau de patrimoine des seniors a également progressé, notablement grâce à l'héritage, à un niveau élevé d'épargne à forte valorisation pour ceux qui ont pu épargner pendant les Trente Glorieuses et grâce à l'augmentation des prix de l'immobilier depuis la fin des années 1990. Le patrimoine des seniors a été multiplié par deux entre 1998 et 2015. Dans les années récentes on observe une « désaccumulation » pour toutes les générations à partir de 50 ans. Entre la chute du rendement de l'épargne et la revalorisation des minima sociaux, les écarts entre les seniors les plus aisés et les moins aisés se réduisent davantage que ceux entre les personnes d'âge actif.

LE NIVEAU DE VIE DES RETRAITÉS

Niveau de vie moyen des personnes parties à la retraite en 2013, en %



Sources : Insee, Les Échos.

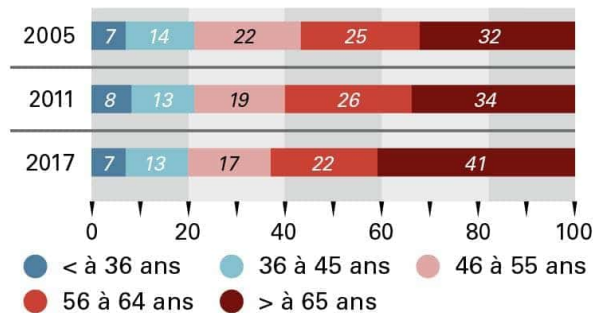
■ 2010 ■ 2016

Niveau de vie des personnes trois ans avant le départ et trois ans après le départ en retraite par décile (D1 : les moins aisés ; D9 les plus aisés) : pour les 10 % plus aisés, leur départ en retraite s'est traduit par une diminution de revenus de 27 % entre 2010 et 2016 ; à l'inverse les plus modestes ont vu leur niveau de vie grimper de 69 % grâce aux prestations sociales car seuls 37 % de ces ménages percevaient des revenus du travail en 2010.

Le minimum vieillesse qui représente 900 euros par mois en 2020 est supérieur au RSA. Cumulé aux aides au logement, il permet aux retraités des catégories les plus modestes de sortir de la pauvreté.

RETRAITE ET BÉNÉVOLAT

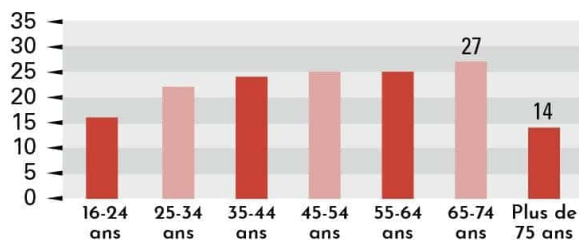
Répartition des président(e)s d'association,
par âge, en %



Champ : France entière.

Sources : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne,
enquêtes Paysage associatif 2005, 2011 et 2017.

Taux de participation bénévole par groupe
d'âge, en %



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus
résidant en ménages ordinaires.

Source : Insee, enquête SRCV 2016, traitements INJEP-MEDES.

Une génération pivot de substitution

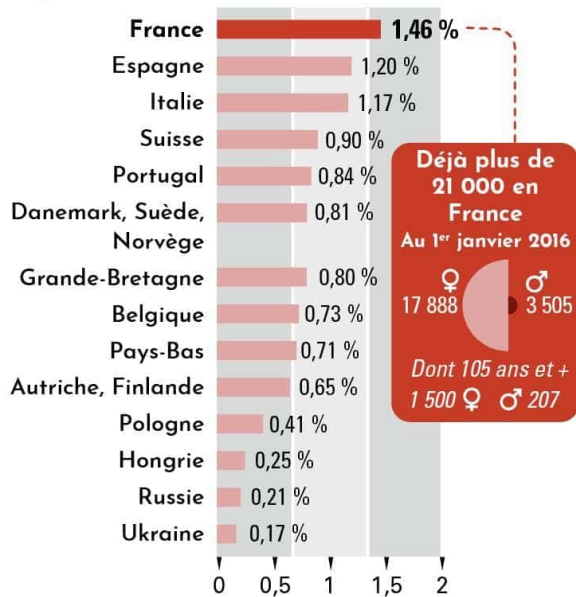
Dans une période où les institutions sont en crise, les seniors jouent un rôle de structure de substitution. Au sein des familles ils aident souvent financièrement et matériellement les plus jeunes, particulièrement en période de crise où les jeunes générations doivent faire face à des emplois précaires, au chômage, à des difficultés de logement... Les jeunes seniors sont les pivots des générations : à un bout de la chaîne familiale, ils gardent leurs petits-enfants – environ les deux tiers des enfants de moins de 6 ans sont gardés au moins occasionnellement par leurs grands-parents – et sont souvent la « roue de secours » de leurs descendants, en particulier lorsque ces derniers appartiennent à des familles recomposées, monoparentales ou complexes ; à l'autre bout de cette chaîne ils assistent et soutiennent

moralement leurs parents dépendants – plus de la moitié des aidants sont des enfants.

Le temps libre étant prépondérant, les seniors ont une activité publique (l'âge moyen des maires de nos 35 086 communes est de 62 ans), ou autre exemple, les retraités sont surreprésentés parmi les dirigeants associatifs –, voyagent, font du sport, ont une bonne sociabilité – même les plus âgés et quel que soit leur niveau de vie –, friands qu'ils sont de garder des contacts avec le monde extérieur. Cette sociabilité s'effectue dans le voisinage ou au sein d'associations – le tissu associatif « tient » en grande partie grâce aux jeunes retraités. Presque la moitié des seniors adhèrent à une association. Au fil du temps ils ont quitté les associations tournées vers la convivialité (les clubs du troisième âge) pour s'investir dans les associations de loisirs et caritatives (environ 20 % des plus de 65 ans contre 6 % en 1983) et ils adhèrent à plusieurs associations à la fois (un quart des 65 ans et plus sont adhérents ou bénévoles de deux voire trois associations) ; la pluriappartenance est liée au temps disponible mais aussi à un niveau d'instruction et d'accès aux outils numériques plus élevé qu'auparavant.

ON A 100 ANS !

Les personnes de 60 ans (en 1973) qui ont atteint l'âge de 100 ans en 2013, en %

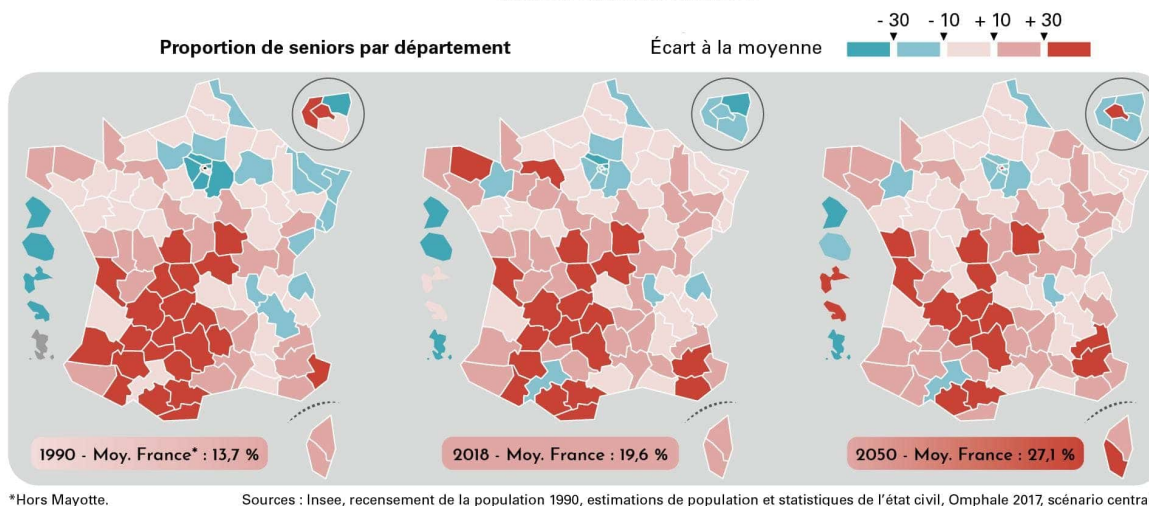


Sources : Insee, novembre 2016.

En attendant le cinquième risque

21 000 centenaires en 2020 dont six sur dix sont des femmes : une espérance de vie très élevée. Aussi, quinquennat après quinquennat, la crise de l'État-providence retarde l'arrivée toujours promise du cinquième risque de la Sécurité sociale, celui de la dépendance (après ceux déjà existants de la maladie, des accidents, de la retraite et de la famille). Le nombre de personnes dépendantes pourrait atteindre les 4 millions en 2050, nous prévient l'Insee. En 2015, ils sont déjà 2,5 millions dont 700 000 sont des cas de dépendance sévère. 8,8 % des personnes de plus de 75 ans vivent en institution ; dans les DOM, à Paris ou en Corse le pourcentage est moindre, les places en institution étant moins nombreuses. En 2014, la dépense de prise en charge des personnes dépendantes par les ménages correspondait à 0,29 % du PIB ; selon les projections, elle atteindrait 0,72 % en 2060. Assurance privée au Royaume-Uni, collectivités locales en Suède, chaque pays trouve ses propres solutions à la dépendance des personnes âgées.

OU VIVENT LES SENIORS ?



Pour en savoir plus

Jean-François Sirinelli, *Génération sans pareille : les baby-boomers de 1945 à nos jours*, Tallandier, 2016.

INSEE, « Éclairages sur les seniors », France. *Portrait social*, édition 2018.

Hicham Abbas, « Des évolutions du niveau de vie contrastées au moment du départ à la retraite, *Insee-Première*, n° 1792, février 2020.



L'irrépressible ascension des

femmes

En un demi-siècle, nous avons assisté à une étonnante conquête de la société. Les filles du baby-boom ont refusé de reproduire le modèle de leur mère. Elles ont fait des études, investi les métiers dévolus aux hommes et les nouveaux emplois tertiaires. Aujourd'hui, les femmes sortent de formation initiale plus diplômées que les hommes, elles travaillent autant et aussi bien qu'eux, qui acceptent, désormais, de partager l'éducation des enfants. Mais il leur reste quelques bastions à conquérir : un partage réel des tâches domestiques, une égalité salariale effective et un accès aux fonctions les plus hautes dans la politique et les états-majors des entreprises.

De la publication du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir en 1949 aux différents mouvements féministes dénonçant la domination masculine des années 1970-1980, jusqu'aux récentes dénonciations de discrimination et de harcèlement médiatisées par les réseaux sociaux avec les hashtags #MeToo ou #BalanceTonPorc, les femmes françaises n'ont cessé de lutter pour sensibiliser les hommes à leur condition et de réclamer l'égalité. Mais si le militantisme a fait évoluer les esprits, la libération des femmes a d'abord été possible grâce à leur participation à la vie économique, qui leur a permis de prendre leur indépendance.

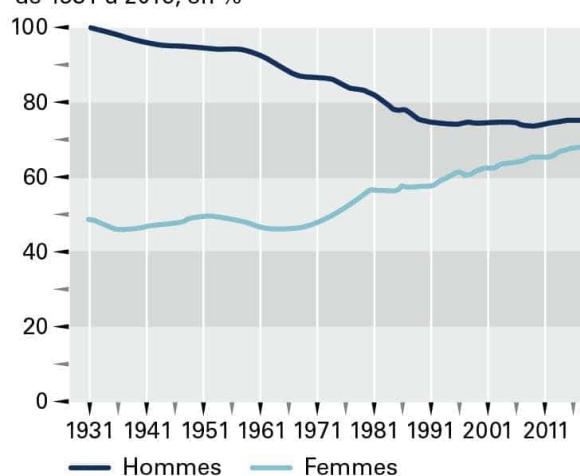
1965-1975 : des années de croissance imputables aux femmes qui entament leur libération

C'est la contraception qui a marqué la rupture la plus radicale dans l'évolution des rôles féminins (loi Neuwirth, 1967). En maîtrisant leur fécondité, les femmes ont pu choisir leur projet de vie : prolonger leurs études, gagner en compétences, avoir deux enfants en moyenne tout en menant une vie professionnelle. L'État-providence français les a

accompagnées dans leur projet en mettant en place des crèches et des écoles maternelles. Si bien qu'au cours des années 1980, la croissance de la population active et une bonne partie de la croissance économique sont imputables aux femmes, qui ont apporté une offre de main-d'œuvre nouvelle dans le secteur tertiaire en expansion et une demande de services marchands supplémentaire afin de pallier leur absence du foyer. L'emploi des femmes coïncide ainsi avec les mutations sectorielles de l'économie.

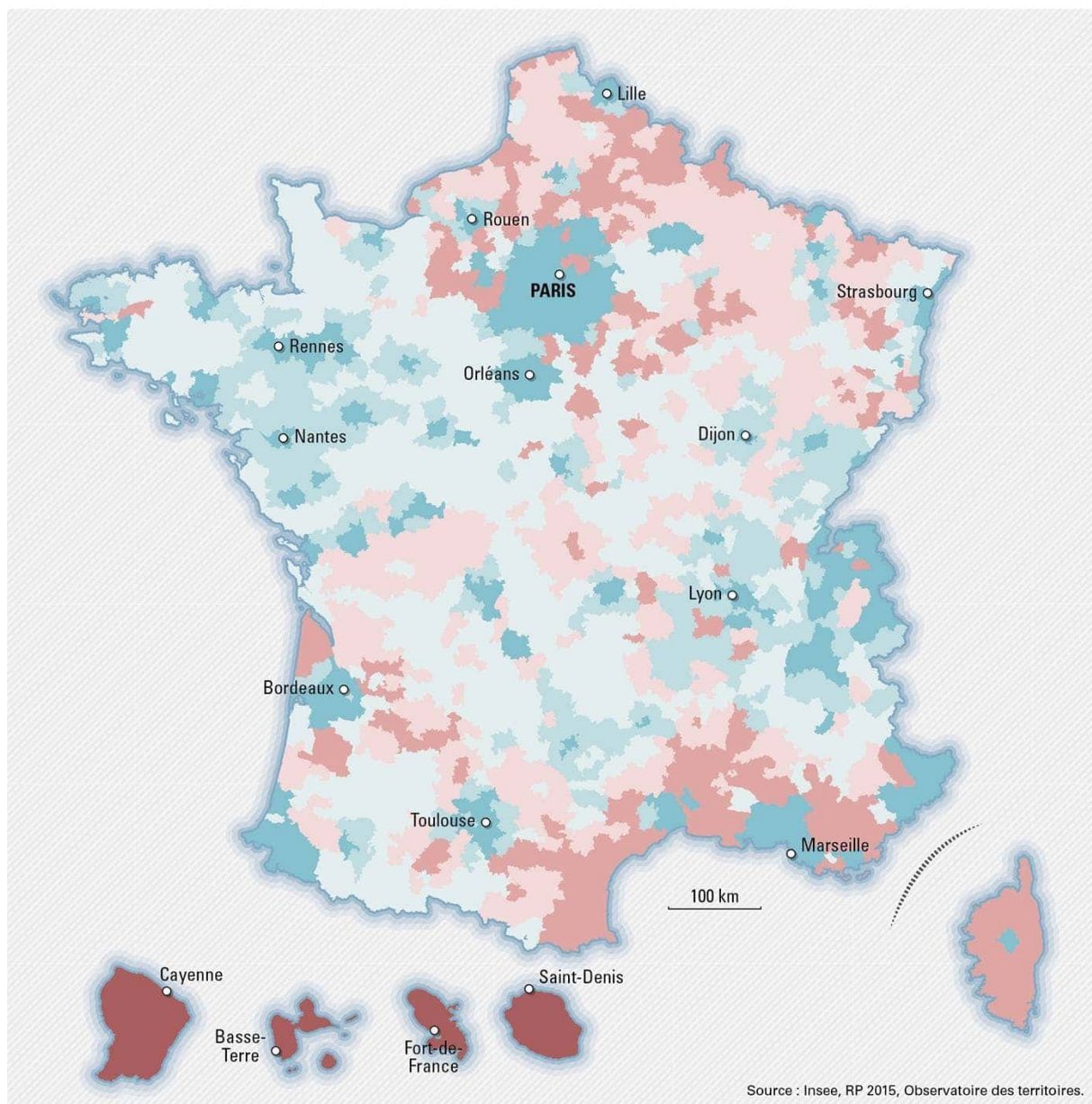
LES FEMMES AU TRAVAIL

Évolution des taux d'activité femmes-hommes,
de 1931 à 2016, en %



Sources : *Le Travail en France*, Marchand et Thélot, 1997.
Actualisation Insee. Rupture de série en 1980.

L'EMPLOI DES FEMMES



Typologie de l'accès à l'emploi des femmes,

par EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) français, en 2015

- **Bon accès à l'emploi des femmes et faible niveau d'inégalités femmes-hommes**
- **Bon accès à l'emploi des femmes mais certains freins demeurent**
- **Accès à l'emploi des femmes moyen et faible niveau d'inégalités femmes-hommes**
- **Accès à l'emploi dégradé associé à de nombreux freins et à des fortes inégalités femmes-hommes**
- **Accès à l'emploi dégradé associé à des freins d'ordre principalement familiaux et à de fortes inégalités femmes-hommes**
- **De très fortes difficultés d'accès à l'emploi pour les femmes mais aussi pour les hommes**

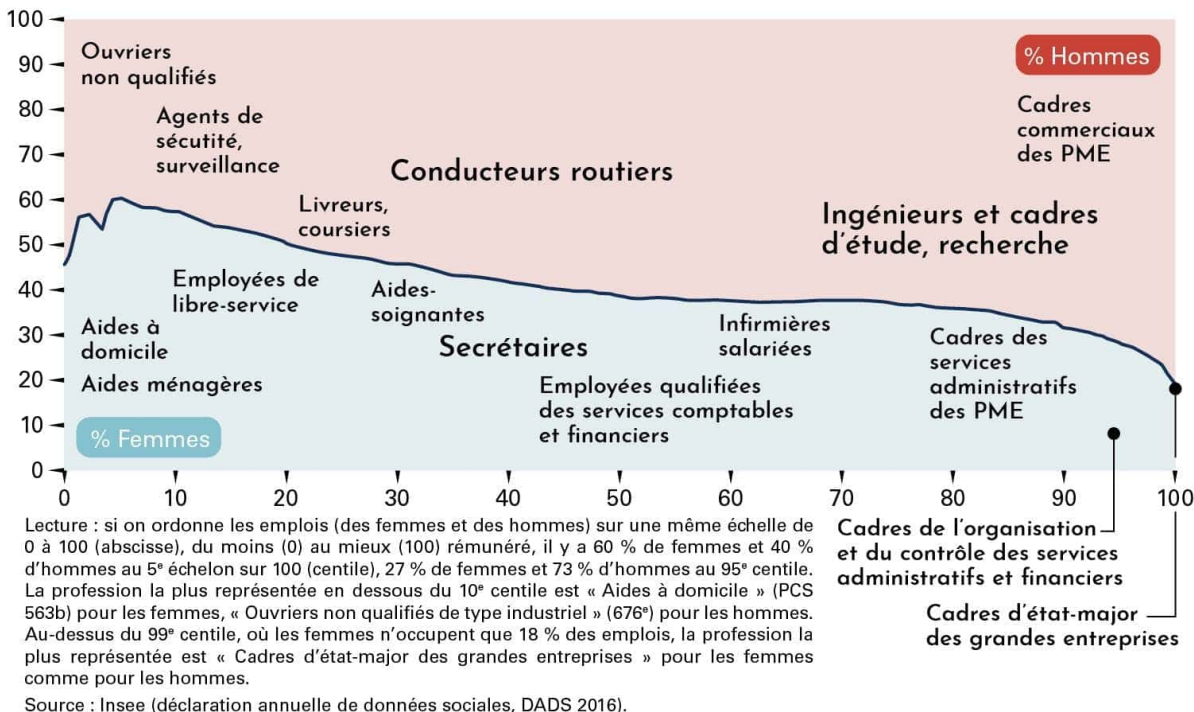
Un emploi pour tous, oui, mais lequel ?

C'est la ségrégation professionnelle qui explique les écarts de salaire persistants : hommes et femmes n'exercent pas les mêmes métiers. Par ailleurs, c'est aux âges où elles assument les tâches familiales les plus lourdes que le taux d'activité des femmes a le plus augmenté. Mais, aujourd'hui encore, bien que l'emploi féminin soit plus dynamique que l'emploi masculin, les femmes sont toujours plus présentes dans les emplois les moins qualifiés (services administratifs, service aux personnes, vente, distribution, service aux entreprises et collectivités, intervention sociale et culturelle), les emplois précaires, les emplois à temps partiel. Ces dernières années, elles ont été moins affectées par le chômage parce que moins touchées par le déclin de l'emploi industriel.

Parmi les actifs, les femmes sont notamment moins souvent cadres que les hommes (17 % contre 22 %) et elles sont surreprésentées dans des secteurs peu rémunérateurs (commerce de détail, action sociale...). Ces différences de catégories socioprofessionnelles et de secteurs d'activité expliquent à elles seules la moitié des écarts de salaire horaire entre les femmes et les hommes.

DES MÉTIERS FÉMININS ?

Proportions de femmes parmi les salariés et professions les plus représentées, selon le niveau de salaire



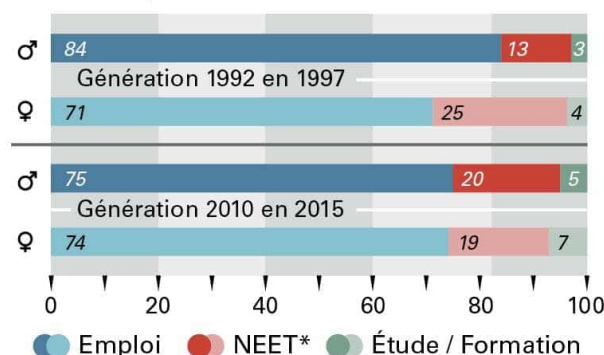
La part des femmes baisse au fur et à mesure qu'on progresse dans l'échelle salariale, et cette baisse s'accroît au niveau des plus hautes rémunérations. On compte plus de 50 % de femmes dans les 10 % des emplois les moins rémunérés du secteur privé, et elles sont moins de 30 % parmi les 10 % des emplois les plus rémunérés. Et c'est parmi les emplois les plus élevés que les inégalités de salaire hommes-femmes sont les plus importantes. Un résultat d'autant plus marquant que les niveaux de formation initiale des femmes dépassent aujourd'hui ceux des hommes et que leurs expériences sur le marché du travail se rapprochent. Depuis la fin des années 1990, les différences de capital humain (formation initiale et expérience) entre les femmes et les hommes jouent en sens inverse sur les inégalités de salaire. Les écarts de formation et d'expérience des hommes et femmes se rapprochent mais les écarts de revenus n'évoluent pas à l'identique.

La place des jeunes femmes sur le marché du travail s'améliore

Depuis deux décennies, les débuts de carrière des hommes et des femmes se rapprochent nettement. En 1997, cinq ans après leur sortie des études, les femmes gagnaient en moyenne 20 % de moins que les hommes, en 2019 c'est 10 % de moins. Plusieurs explications à cette progression : la montée de la qualification des femmes (en 2014-2016, 49 % des femmes sortent de leur formation initiale diplômées de l'enseignement supérieur contre 40 % des hommes) ; on observe une plus grande mixité dans les choix de formation même s'il reste du chemin à parcourir : elles sont plus nombreuses à s'orienter vers des études scientifiques mais encore aujourd'hui à peine 30 % des ingénieurs sont des femmes ; enfin on observe le recul du temps partiel. On voit bien que les écarts se sont réduits entre hommes et femmes, mais les progrès observés au niveau de la formation et des diplômes ne sont pas encore complètement répercutés sur le marché du travail.

LE TRAVAIL APRÈS LES ÉTUDES : BILAN

Situation de chaque génération cinq ans après la sortie du système éducatif, en %



Lecture : en 1997, 84 % des hommes de la Génération 1992 étaient en emploi.

*NEET : jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation ou études.

Sources : Céreq, enquêtes Génération 1992 et Génération 2010, interrogation 5 ans après la sortie du système éducatif.

Vers la fin des métiers sexués... mais des bastions restent à conquérir

Les comportements d'activité masculins et féminins se sont rapprochés. Des secteurs entiers se féminisent. Déjà les professions du droit ou du soin comptent plus de femmes que d'hommes. Avec les départs à la retraite massifs, beaucoup d'emplois dans les professions où dominaient les

hommes vont être disponibles et pourraient être occupés par des femmes, l'automobile ou la construction par exemple. Aujourd'hui elles dominent surtout dans les professions intermédiaires, en particulier celles de l'enseignement et de la santé qui sont aussi celles où le temps partiel est le plus fréquent.

Les femmes restent toujours moins nombreuses à occuper des postes à responsabilité. Une des raisons est qu'elles postulent moins que les hommes à ces postes, soit qu'elles anticipent des discriminations, soit qu'elles manquent de confiance en elles. Si bien que, dans le public comme dans le privé, malgré les mesures gouvernementales en faveur de l'égalité, elles sont encore loin d'accéder aux postes de pouvoir.

En politique, malgré une parité de façade, les cabinets ministériels, les Chambres parlementaires et leurs présidents de groupes restent majoritairement masculins. Dans le privé, les comités exécutifs des 120 plus grosses entreprises françaises ne comptent que 15 % de femmes. On peut supposer que les jeunes femmes hautement diplômées d'aujourd'hui ne vont pas en rester là.

#MeToo, un pas de plus vers la libération

À propos des violences sexistes envers les femmes, un nouveau pas a été franchi à travers le déferlement de dénonciations sur les réseaux sociaux et le succès des hashtags comme #MeToo, un véritable tsunami, à la dimension internationale, qui pourrait laisser croire à une recrudescence des agressions. Pourtant ce n'est pas le cas, car beaucoup des faits dénoncés sont des faits plus anciens. Par le passé, dans les sociétés traditionnelles, en particulier dans les débuts du salariat, les femmes subissaient fréquemment le fait de « cuissage » dans les ateliers, qui est encore largement répandu dans les pays moins développés. Aujourd'hui les femmes, dont une sur cinq en France déclare avoir été confrontée à une situation de harcèlement sexuel dans sa vie professionnelle, dénoncent sur la Toile toutes sortes de harcèlement, les sifflements, les commentaires sexistes... elles n'hésitent plus à rendre public ce qui auparavant serait resté dans la sphère de l'intime. Quelque chose a changé dans les rapports de séduction également, ce qui était toléré ne l'est plus, les repères du tolérable et de l'intolérable, en plus de nouvelles limites collectives posées, se sont individualisés.

Face à ce raz-de-marée anti-harcèlement, nous sommes entrés dans une société de la séduction où le désir de plaire et les artifices pour y arriver ont toute leur légitimité. Les femmes font bien la différence entre séduction galante et prédation. Pas de « guerre des sexes » ni de recul de la séduction dans ces dénonciations, seulement une conquête supplémentaire de la liberté des femmes qui, en brisant la loi du silence, espèrent faire reculer les agressions et apaiser les modes de séduction. Si des intellectuels comme Mona Ozouf ou Alain Finkielkraut s'alarment de la fin de la séduction, d'autres n'y croient pas : « Ni la dynamique de l'égalité, ni les luttes anti-harcèlement sexuel, ni la culture de la jouissance immédiate ne sonnent le glas des rapports de séduction et de la société du plaire généralisé. Dans les sociétés où l'individu s'impose comme instance centrale de référence, rien ne réussira à faire reculer les désirs et les stratégies de séduction », nous dit Gilles Lipovetsky.

VOUS AVEZ DIT PARITÉ ?

Part des hommes dans les assemblées locales et nationales et au sein des exécutifs, avant et après les lois dites de parité, en %

	Avant 1999 et les lois dites de parité	Dernières élections et/ou nominations	Date
Sans contrainte légale			
Gouvernement 	66,0	50,0	2017
Présidents de conseils régionaux	88,5	83,3	2015
Présidents de conseils généraux / départ.	99,0	90,1	2015
Présidents d'intercommunalités (EPCI)	94,8	92,3	2014
Vice-P. d'intercommunalités (EPCI)	-	80,0	
Mairie (toutes communes confondues)	92,5	84,0	2014
Conseillers municipaux des communes de moins de 3 500 hab. (1995) puis de moins de 1 000 hab. (2014)	79,0	61,5	
Avec contrainte légale partielle ou initiative			
Sénateurs	94,7	68,4	2017
Députés	89,1	61,3	2017
Avec contrainte légale stricte			
Députés français au Parlement 	59,8	56,8	2014
Conseillers régionaux	72,5	52,1	2015
Vice-présidents régionaux	84,9	51,6	
Conseillers départementaux	90,8	49,9	2015
Vice-présidents départementaux	-	51,7	
Adjoints au maire dans les communes de 3 500 hab. et plus (1995) puis de 1 000 hab. et plus (2014)	78,2	52,5	2014
Conseillers municipaux dans les communes de plus de 3 500 hab. (1995) puis de 1000 hab. et plus (2014)	78,3	51,8	

*Données incomplètes, seules 95 % des intercommunalités ont été renseignées auprès du ministère de l'Intérieur.
Sources : ministère de l'Intérieur - Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, oct. 2017.

Pour en savoir plus

Thomas Couppié et Dominique Epiphane, « Et les femmes devinrent plus diplômées que les hommes... », *Céreq Bref*, n° 373, 2019.

Virginie Forment et Joëlle Vidalenc, « Des professions intermédiaires de plus en plus nombreuses et féminisées », *Insee-Focus*, n° 185, février 2020.

Haut Conseil à l'égalité entre femmes et hommes, *Rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France en 2019*, Rapport n° 2020-02-25-STER 42, mars 2020.

Gilles Lipovetsky, « L'effet harcèlement sexuel : l'avenir de la séduction », dossier « Le masculin en révolution », *Le Débat*, n° 200, mai-août 2018.

Élise Coudin, Simon Georges-Kot, Fabien Guggemos, « La question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ne se résume pas à la formule : "à travail égal, salaire égal" », *Blog de l'INSEE*, 9 mars 2020.

Insee, « Femmes et hommes, l'égalité en question », *Insee-Références*, édition 2017.

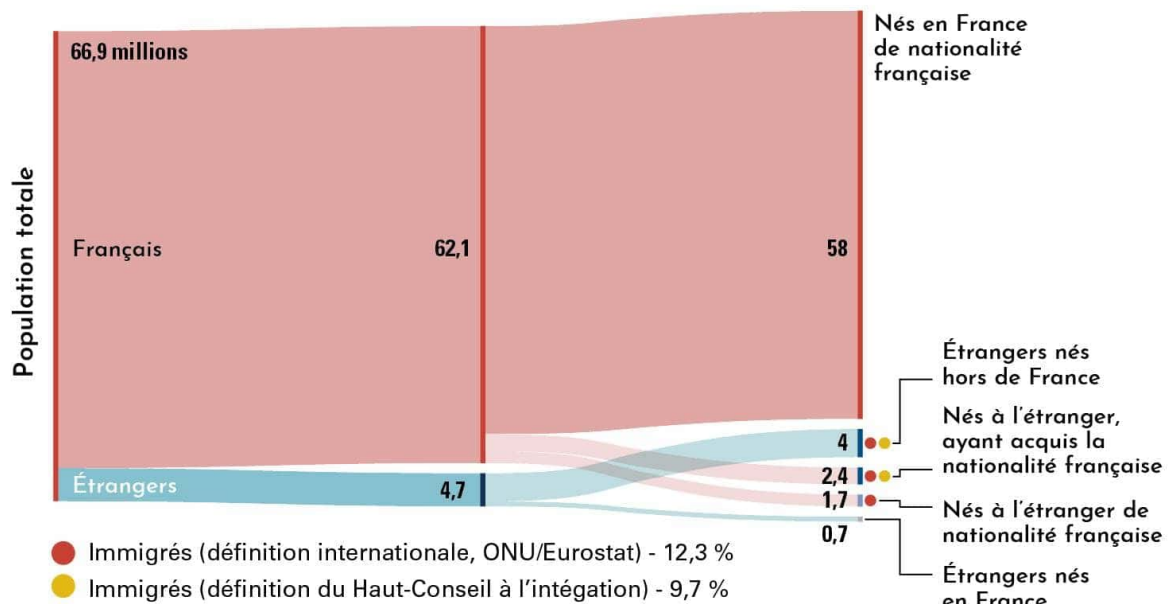


Une lente mais certaine intégration des immigrés

Notre pays a une longue tradition d'immigration et demeure un pays d'accueil, mais ces dernières années l'immigration fut plutôt moins massive que celle des autres grands pays européens comparables. Les immigrés, définis comme les personnes nées étrangères à l'étranger, représentent 10 % de la population en 2018, mais si l'on compte la proportion élevée de personnes de la « seconde génération » issues de l'immigration et si l'on ajoute les enfants d'immigrés nés sur le territoire français, c'est près d'un quart de la population qui a un lien direct avec l'immigration. Les immigrés ne « remplaceront » pas la population existante ; à chaque génération ils s'y ajoutent et assez rapidement, ils participent à l'économie et à la vie sociale et, avec le temps et pour partie, adoptent les modes de vie des natifs.

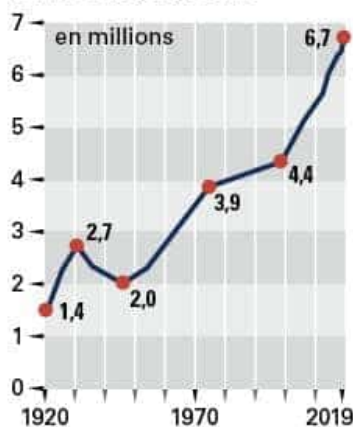
LA POPULATION VIVANT EN FRANCE

Population vivant en France selon le lieu de naissance et la nationalité, en millions, en 2018



Source : Insee, estimations de population, données provisoires.

Évolution de la population immigrée, au sens de née étrangère et résidant en France de 1921 à 2019



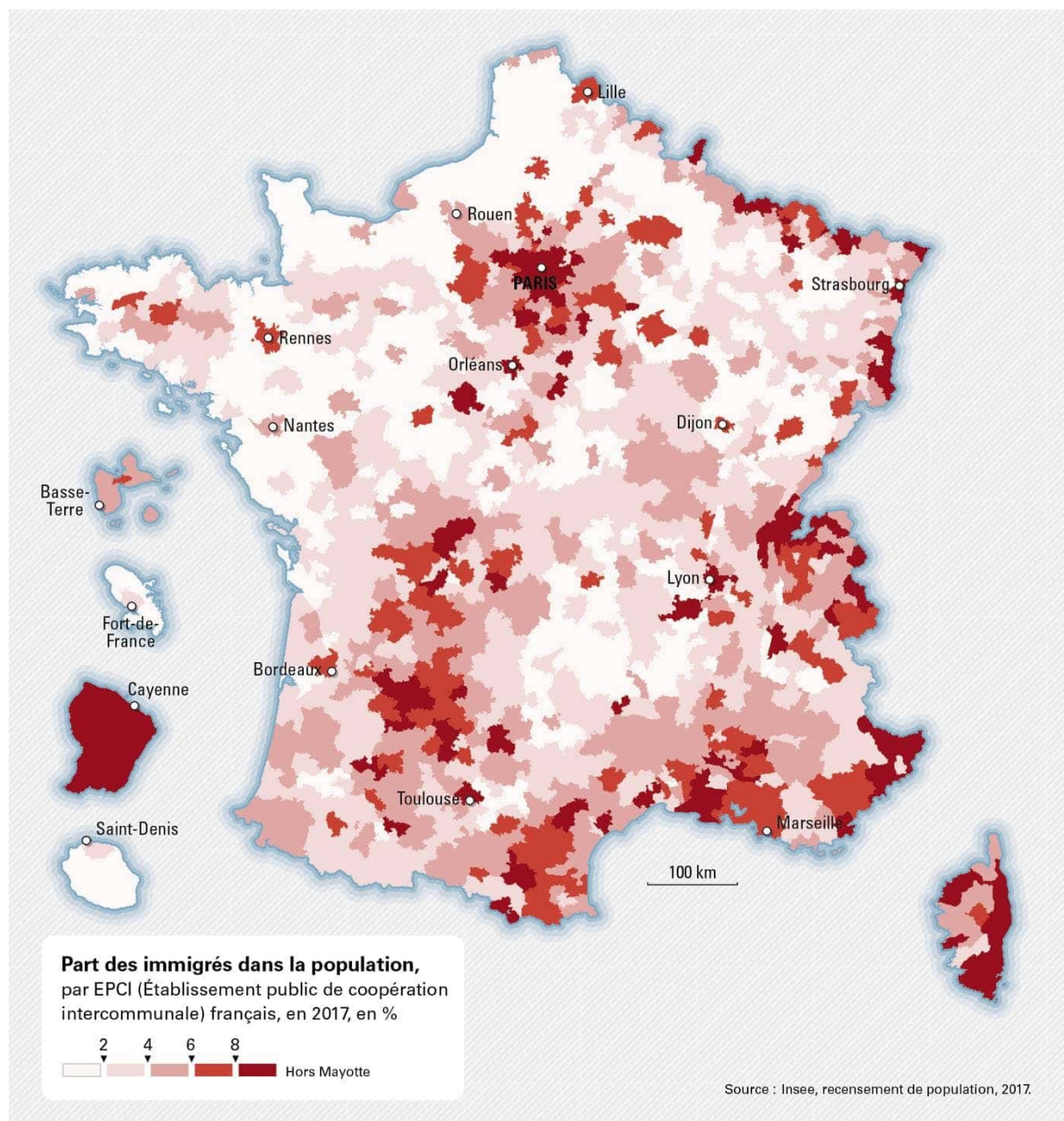
Source : Insee, recensements de la population et estimations de population.

La France a été un pays d'immigration massive

La grande vague de réfugiés arrivant en Europe depuis l'été 2015 ne doit pas nous faire oublier l'ordinaire des migrations. La France est un vieux pays d'immigration, mais avec la hausse du chômage, l'immigration a été

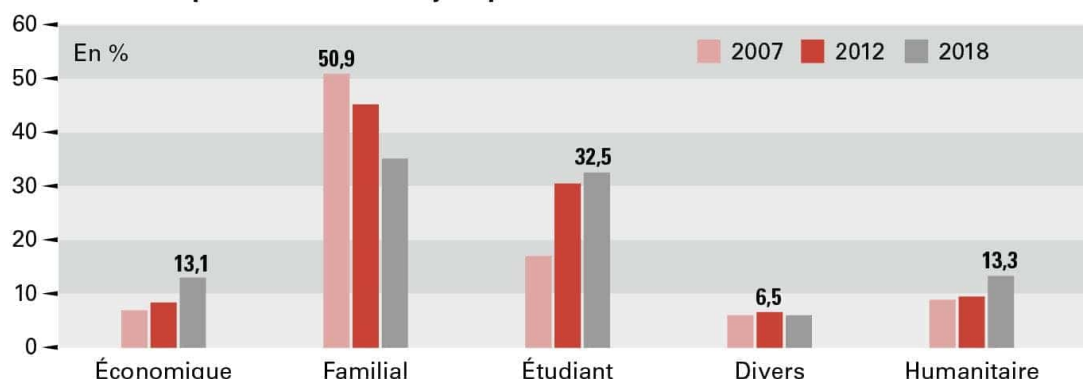
limitée dans les années 1970 et réservée au regroupement familial. C'est à partir des années 2000 que la part des immigrés dans la population augmente à nouveau. Aujourd'hui la démographie française, avec un taux de natalité relativement élevé, figure parmi celles qui dépendent le moins de l'immigration en Europe (1 ‰ de l'augmentation de la population en 2017 contre 5,8 ‰ en Allemagne, dont les vagues d'immigration épousent les crises économiques ou 10,1 ‰ en Suède, traditionnel pays d'accueil). Ces dernières années, les préfectures françaises délivrent quelque 200 000 titres de séjour par an à des migrants non européens, dont beaucoup en application de conventions internationales signées en toute souveraineté par la France (droit d'épouser qui l'on souhaite, de vivre en famille, d'être scolarisé en France même si les parents sont en situation illégale, sans compter le quasi-droit de faire des études supérieures à l'étranger).

LES IMMIGRÉS EN FRANCE



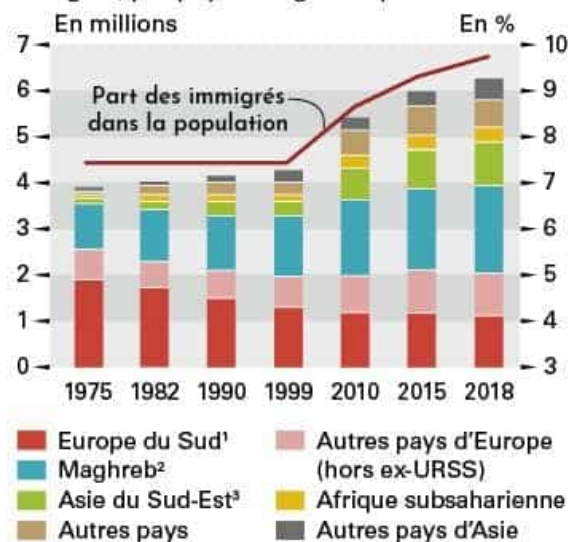
TITRES DE SÉJOUR ET ORIGINE DES IMMIGRÉS

Délivrance des premiers titres de séjour par motif



Sources : données du ministère de l'Intérieur, DSED, 12 juin 2019 (hors libre circulation au sein de l'UE).

Évolution de la répartition de la population immigrée, par pays d'origine depuis 1975



Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, Saphir 1975-2015, EAR 2018.

En France, la population immigrée vit surtout dans des pôles urbains, en région parisienne, dans le Sud et le long des frontières. Un tiers de la population immigrée vit dans des aires où habitent plus de 10 % d'immigrés. Dans l'entre-deux-guerres, les Italiens sont venus s'installer dans l'est de la France pour les besoins de l'industrie ; de même les Espagnols sont venus à Paris, dans le Rhône, en Isère, dans les Bouches-du-Rhône et dans le Sud-Ouest pour répondre aux besoins de l'agriculture. Après 1945, les immigrés en provenance du Maghreb se sont installés dans les grandes villes pour aider à la reconstruction ; vers les années 1960 ce

sont les Portugais qui sont venus aider à l'extension des zones urbaines, puis les immigrés en provenance d'Afrique subsaharienne, très nombreux en Île-de-France. Même si les emplois industriels ont fortement baissé, cette géographie évolue peu ; les immigrés plus récents ne s'éloignent pas de leurs proches et de logements à des prix accessibles.

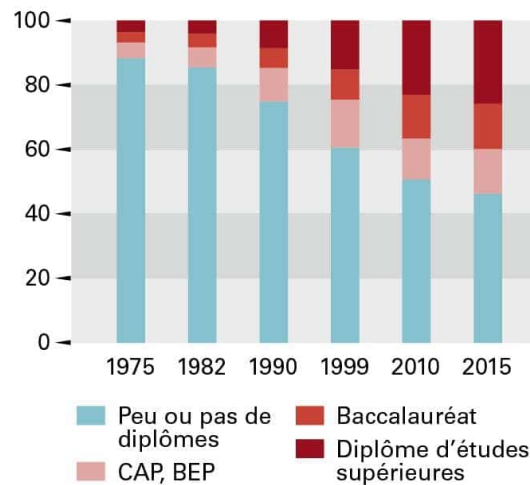
Des modes de vie convergents

Ces quarante dernières années, à la suite d'une immigration de main-d'œuvre essentiellement masculine, la population immigrée s'est féminisée, d'abord sous l'effet du regroupement familial puis, depuis le milieu des années 1980, pour poursuivre des études ou rechercher un emploi. Si les femmes immigrées ont davantage d'enfants que les natives (2,7 enfants en moyenne contre 1,8 en 2016), elles ne sont pas assez nombreuses pour relever sérieusement le taux de fécondité de la France. De plus, en s'adaptant au mode de vie français, elles ont de moins en moins d'enfants au fil de leur ancienneté en France. La divergence des taux de fécondité de la première génération s'efface dès la seconde.

Les structures familiales convergent également. Les descendants d'immigrés de 25 ans ou plus ne vivant plus chez leurs parents sont principalement en couple et dans des proportions équivalentes aux personnes sans lien direct avec l'immigration. Les familles monoparentales sont aussi fréquentes tandis que les familles complexes, c'est-à-dire celles qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, sont plus nombreuses parmi les immigrés que les non-immigrés.

IMMIGRÉS ET DIPLÔMÉS

Évolution de la population d'immigrés selon le diplôme, entre 1975 et 2015, en %



Champ : France métropolitaine, immigrés âgés de 15 ans ou plus (17 pour 1975) ayant terminé leurs études initiales.

Sources : Insee, Saphir 1975-2015.

Du point de vue de la scolarité et des études, la population immigrée est très polarisée avec une part importante de non-diplômés mais aussi de ceux qui détiennent un diplôme de niveau licence. Ainsi, en 2018, 42,8 % des immigrés ayant terminé leur scolarité ne possèdent aucun diplôme, soit deux fois plus que les non-immigrés, mais ils sont aussi 19,7 % à posséder un diplôme du niveau licence, un peu plus que les non-immigrés (18,3 %). Sur le long terme, les sans-diplôme sont en diminution tandis qu'on observe une croissance nette des diplômés du supérieur parmi les immigrés actifs. Cela s'explique en partie par une élévation structurelle des niveaux d'éducation au niveau international et une mobilité croissante des étudiants.

Sur le marché du travail, les discriminations s'atténuent après plusieurs années d'emploi

Parmi les 30 millions d'actifs de 15 à 64 ans, 3,1 millions sont immigrés ; les actifs immigrés représentent donc 10,5 % de la population active. Sur une longue période, le taux d'activité des hommes immigrés suit de près celui des hommes non-immigrés, en revanche le taux d'activité des femmes immigrées est bien inférieur à celui des femmes natives ; les

femmes immigrées sont davantage freinées par les difficultés d'articulation entre vie familiale et accès aux formations et à l'accompagnement vers l'emploi. Elles sont victimes des stéréotypes de genre en vigueur dans les pays d'origine, en particulier les pays arabo-musulmans où la femme n'a pas ou peu d'activité professionnelle, contrairement aux pays d'Asie du Sud-Est ou d'Amérique centrale par exemple. Les statistiques de la population active montrent que le taux de chômage des immigrés de 25 à 64 ans est deux fois supérieur à celui des natifs et celui des femmes immigrées supérieur à celui des hommes. On observe aussi que le taux de chômage des femmes immigrées varie sensiblement selon l'origine géographique.

En emploi, les immigrés sont surreprésentés dans les postes d'ouvriers pour les hommes et d'employées pour les femmes, et sous-représentés dans les professions intermédiaires ; chez les cadres les écarts sont plus faibles tandis qu'ils sont surreprésentés dans les professions d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprises. Quand ils sont en emploi, les immigrés sont davantage touchés par le déclassement que les non-immigrés, mais relativement moins en France que dans la moyenne des pays de l'OCDE. La principale cause est la mauvaise maîtrise de la langue française, la langue anglaise étant peu pratiquée comme langue de travail en France.

Le taux de chômage des immigrés est deux fois supérieur à celui des natifs.

CHÔMAGE ET IMMIGRATION

Taux de chômage, en 2017, en %

Chômage	Femmes	Hommes	Ensemble
Ensemble	 9,3	 9,5	 9,4
Non-immigrés	 8,5	 8,7	 8,6
Immigrés	 17,1	 15,5	 16,2
dont immigrés UE	 8,0	 8,1	 8,0
dont étrangers UE	 8,5	 9,1	 8,8
dont immigrés hors UE	 21,0	 18,0	 19,3
dont étrangers hors UE	 26,4	 22,2	 24,0

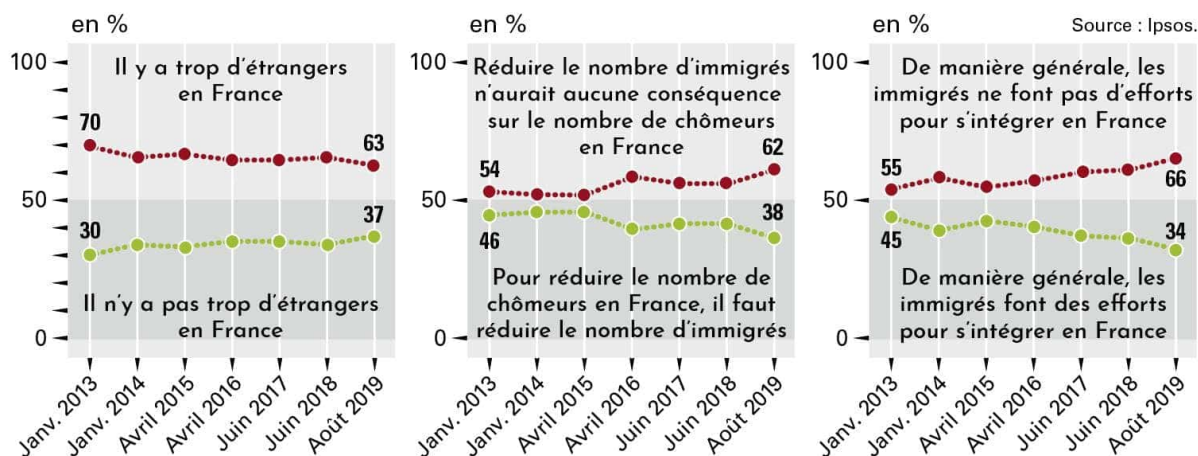
Le taux de chômage est le rapport entre la population au chômage et la population active.

Source : Insee, enquête Emploi 2017.

L'opinion des Français sur l'immigration

IMMIGRÉS ET ACCEPTÉS ?

De laquelle des deux affirmations suivantes êtes-vous le plus proche ?



Depuis la crise économique des années 1970, chaque vague d'immigration est l'objet de confrontations publiques et politiques ; la crise récente des réfugiés en provenance de Syrie et les réfugiés climatiques en provenance d'Afrique divisent les Français entre ceux qui y voient un gain pour nos sociétés en déclin démographique et un devoir de solidarité et ceux qui y voient une « bombe démographique ». La dernière enquête de l'IFOP (2018) montre un jugement assez négatif sur la politique d'immigration ; une nette majorité pense qu'on devrait stopper l'immigration, que ses effets économiques sont néfastes (elle tire les salaires vers le bas), qu'elle accroît l'insécurité... L'enquête sur les valeurs des Français, renouvelée périodiquement, permet de préciser davantage ces généralités. On remarque que depuis 1981, une petite minorité des répondants déclare qu'ils ne souhaitent pas avoir des immigrés comme voisins. Cette minorité a doublé au moment des attentats terroristes, les répondants faisant l'assimilation entre immigrés et terroristes, mais cette proportion était bien plus élevée dans les années 1990. En période de chômage de masse, une forte minorité de Français souscrit aux thèses erronées du Rassemblement National selon lesquelles les immigrés prennent les emplois des Français (opinion exprimée en particulier par les ouvriers) ; presque la moitié pensent qu'ils sont une charge pour la Sécurité sociale et qu'ils accentuent les problèmes de criminalité. Enfin 47 % estiment qu'ils doivent abandonner leurs propres coutumes et traditions. Toutes ces hostilités ne recueillent toutefois pas la majorité. Et le plus

paradoxal réside dans le fait que ce sont les personnes les plus éloignées des départements où vivent les immigrés qui sont les plus hostiles, tout comme celles des petites agglomérations où la présence d'immigrés est faible !

La tentation du regain religieux et du repli identitaire

Parallèlement au processus d'intégration et d'ascension sociale qui concerne la plus grande partie de la population immigrée, on assiste en France, dans certaines banlieues, à un repli identitaire là où la présence arabo-musulmane est déjà très dense. À tel point que dans des enclaves de quartiers règne, selon l'expression de Jérôme Fourquet, un « écosystème “djihadogène” ». Selon lui, « cette revendication d'une suprématie de la charia est donc d'abord portée par les nouveaux arrivants qui viennent de pays où l'empreinte de l'islam est très forte », qui n'ont aucune difficulté à entraîner avec eux de jeunes hommes français issus de l'immigration dont la frustration est nourrie par l'échec scolaire et les discriminations répétées. Dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, des débats enflammés sur le port du voile en 2004 et de l'arrivée des chaînes satellitaires arabes dans les foyers français, on assiste à une réislamisation d'une partie de ces populations, portée aussi par l'arrivée en France de groupes salafistes qui ont rejoint leurs frères entre 1995 et 2000. Ainsi, au sein de quartiers sensibles comme à Trappes ou Garges-lès-Gonesse par exemple, au nom de l'acculturation, les représentants des communautés ont réussi à recréer leur univers originel : construction de mosquées, ouverture d'écoles hors contrat de confession musulmane, établissements culturels dédiés, lieux publics réservés uniquement aux hommes... Cette forme prononcée de communautarisme, récemment appelée « séparatisme », pour désigner ce qui conduit à une séparation du reste de la société, se situe dans les territoires de France les plus désavantagés, territoires de relégation et d'abandon de l'État et des services publics et où les populations ont petit à petit fait sécession pour se replier sur elles-mêmes et leurs anciennes coutumes.

Pour en savoir plus

François Héran, *Migrations et sociétés*, Fayard, 2018.

France Stratégie, *L'Impact de l'immigration sur le marché du travail, les finances publiques et la croissance*, juillet 2019.

Olivier Galland, « Que pensent les Français des immigrés ? », *Telos*, 7 novembre 2019.

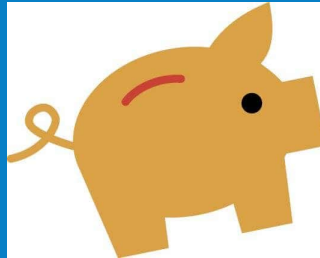
Guillaume Roux, « L'Immigration : une thématique clivante », in P. Bréchon, F. Gontier, S. Astor (dirs.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, PUG, 2019.

Jérôme Fourquet, *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Seuil, 2019.

Didier Leschi, *Ce Grand Dérangement. L'Immigration en face*, Paris, Gallimard, *Tracts*, n° 22, 2020.

« Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, l'un est sûr, l'autre ne l'est pas. »

Jean de La Fontaine



Patrimoine des Français : toujours le choix du bas de laine

Les Français sont des écureuils mais des écureuils très prudents. Le taux d'épargne en France est parmi les plus élevés des pays européens. La propriété de la résidence principale constitue l'essentiel de la richesse des ménages (57,6 % des ménages sont propriétaires en 2018 dont 20 % d'accédants). Toutefois, un quart des ménages ne dispose que d'une épargne modeste et de court terme, alors qu'une minorité concentre les trois quarts du patrimoine d'investissement ou entrepreneurial. Entre ces deux groupes, la majorité des ménages cumulent des actifs financiers en vue de la retraite et souvent la propriété du logement qu'ils transmettront à leurs enfants. Les Français craignent l'avenir. Ils continuent d'épargner bien que leur pouvoir d'achat ait légèrement diminué au cours des dernières années, et ils le font le plus souvent dans des placements sans risque.

Dis-moi quel est ton patrimoine, je te dirai qui tu es...

L'enrichissement des ménages depuis les Trente Glorieuses et la contribution des femmes au marché du travail ont permis de décupler le patrimoine des Français. Traditionnellement, la France est un des pays développés où le taux d'épargne des ménages est le plus fort. Parmi les ménages, cette épargne est la plus élevée chez les jeunes retraités (65-75 ans) car le système de pensions par répartition leur assure une sécurité, leur consommation devient plus faible, ils n'ont plus d'enfants à charge et sont majoritairement propriétaires de leur logement.

L'épargne est la part du revenu non consommée, elle peut être affectée soit à des remboursements de crédits liés à un capital, soit à l'investissement dans l'immobilier ou des travaux, soit dans des placements financiers. Au-delà des comptes courants, ce sont les livrets d'épargne qui sont les plus fréquemment détenus : 83,4 % des ménages en possèdent au moins un avec l'incontournable livret A. Au 31 décembre 2018 la France comptait 67 millions d'habitants et 55 millions de livrets A dont 60 % ont moins de 1 500 euros en dépôt. Après les livrets d'épargne, l'assurance-vie est le placement privilégié : près de 39 % des ménages en possèdent au moins une. L'attrait du PEL et du CEL au sein des placements financiers demeure important et environ un ménage sur trois détient un produit d'épargne logement. Enfin, à peine plus de 15 % disposent de valeurs mobilières. Les Français sont structurellement réfractaires au risque, ils ne choisissent pas les actions cotées mais ont plutôt une préférence pour la liquidité et la garantie en capital.

Selon la dernière enquête « Household Finance and Consumption Survey » de 2015, en moyenne, un ménage déclare posséder 278 600 euros de patrimoine brut ; la moitié d'entre eux possède moins de 159 400 euros, l'autre moitié davantage. Les agriculteurs et les indépendants sont ceux qui possèdent le plus de patrimoine ; 30 % du patrimoine de cette catégorie est professionnel et 50 % immobilier. Ensuite viennent les retraités. Un ménage sur deux est endetté quelle que soit la nature de la dette, pour une moyenne de 37 000 euros. Le décile des Français les plus riches détient environ 46 % de la richesse totale, le centile le plus aisé environ 15 %.

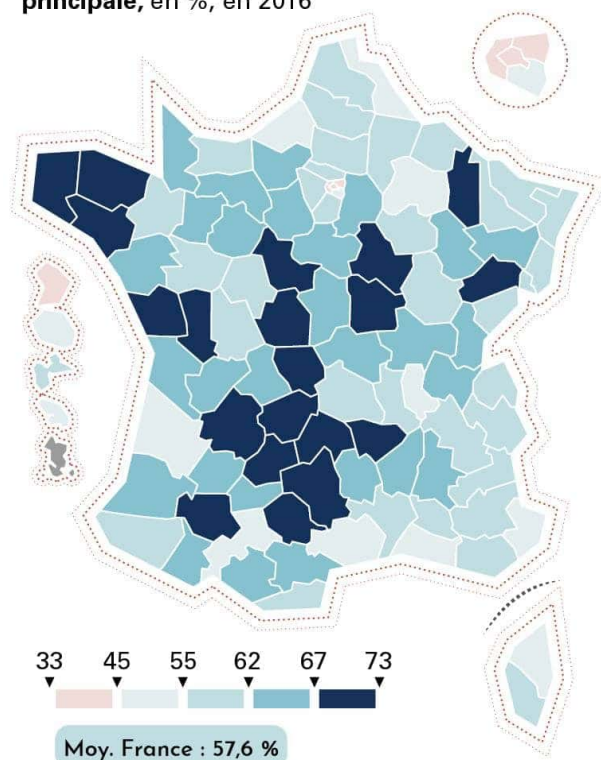
Le montant du patrimoine est très dépendant de l'âge des membres du ménage et du niveau de diplôme.

Les jeunes ménages ont plus souvent un livret d'épargne ou un crédit immobilier à rembourser. Le patrimoine immobilier est le plus élevé autour de 65 ans, pour diminuer ensuite. La structure du patrimoine financier est très liée au niveau d'instruction ; les actifs risqués sont détenus par les plus diplômés mais depuis la crise de 2008, le nombre d'actionnaires chute fortement.

La concentration du patrimoine demeure forte dans les hauts niveaux de vie, il est constitué en majorité de patrimoine financier, professionnel et immobilier autre que la résidence principale. Dans le bas de la distribution, le patrimoine est constitué d'épargne financière (livrets d'épargne) et de biens durables.

PROPRIÉTAIRES DE FRANCE,
LEVEZ LA MAIN !

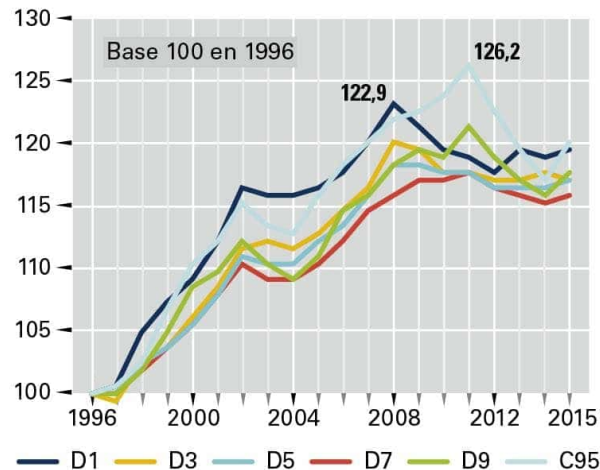
Part des Français propriétaires de leur résidence principale, en %, en 2016



Source : Insee, 2015.

LA RICHESSE DES FRANÇAIS

Évolution de quelques quantiles de niveau de vie entre 1996 à 2015

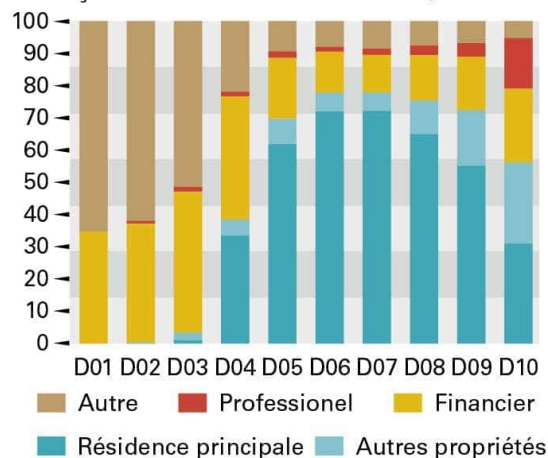


Lecture : les déciles D1 à D9 partagent la population en dix : 10 % des personnes ont un niveau de vie inférieur à D1, 20 % à D2, etc. Le vingtile C95 est le niveau de vie plancher des 5 % de personnes les plus aisées. En 2015, le niveau de vie médian (D5) augmente de 0,4 %.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2015.

Structure du patrimoine brut des ménages français en fonction de la richesse, en %



Source : Banque de France (enquête HFCS 2015).

Les Français proches du profil type

En matière de patrimoine, les Français et les Portugais sont les Européens qui se rapprochent le plus du profil moyen : la moitié de la richesse provient de la résidence principale, à peine un cinquième d'une résidence secondaire ou d'immobilier locatif, 10 % de biens professionnels, 12 % environ de produits financiers sécurisés, 3 à 4 % d'actifs risqués et entre 3 et 5 % de produits de luxe et œuvres d'art. À titre de comparaison, 60 % du patrimoine des Belges est constitué d'immobilier et 10 % d'actifs risqués ; à l'autre extrémité, les Italiens voient 75 % de leur patrimoine consacré à l'immobilier, et à peine 4 % aux produits financiers risqués. Les Allemands, pour diverses raisons historiques, sont aussi moins propriétaires de leur résidence principale (41 % du patrimoine) quand les Italiens le sont beaucoup plus (61 %).

La cagnotte du confinement

Pendant le confinement du printemps 2020 lié à la pandémie du coronavirus, les Français ont très peu consommé et ont placé leurs économies sur des comptes d'épargne peu rémunérateurs, confortant encore plus leur boulimie d'épargne. Ainsi, ils ont placé quelques 90 milliards à la banque, ce qui fait passer le taux d'épargne des Français de 14,9 % en 2019 à 27,4 % en septembre 2020. Les économistes espèrent que les Français, qui ont privilégié une épargne disponible, vont à l'avenir consommer largement afin de provoquer un rebond de l'économie française.

PROPRIÉTAIRES EN EUROPE

Les ménages propriétaires de leur résidence principale. Ensemble de la population et par quintile de richesse nette, en %

	Quintile de richesse nette totale					
	Ensemble	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Ensemble	60	5	29	79	93	95
Allemagne	44	4	7	39	79	92
Autriche	48	3	4	52	88	92
Belgique	70	3	60	95	96	95
Chypre	77	19	81	95	93	96
Espagne	83	31	93	97	97	97
Finlande	69	23	37	92	97	98
France 	55	1	13	78	91	93
Grèce	72	7	74	93	95	94
Italie	69	2	54	93	97	97
Luxembourg	67	4	48	94	96	94
Malte	78	13	85	97	99	96
Pays-Bas	57	25	23	55	87	96
Portugal	72	12	67	89	95	95
Slovaquie	90	53	99	100	99	100
Slovénie	82	24	93	98	99	98

Note : La richesse nette (ou patrimoine net) est définie comme la somme des actifs immobiliers et financiers détenus par les ménages, diminuée de l'endettement.

Source : Arrondel *et al.*, 2014.

Pour en savoir plus

Luc Arrondel et Frédérique Savignac, « Immobilier et actifs financiers au sein de la zone euro », *Rue de la Banque*, n° 19, février 2016.

Alexandre Mirlicourtois, « Que font les Français de leur épargne ? », *Xerfi Canal*, 30-7-2019.

Luc Arrondel et Jérôme Coffinet, « Le Patrimoine et l'endettement des ménages français en 2015 », *Revue de l'OFCE*, n° 161, juillet 2019.

INSEE, « Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee-Références*, édition 2018.



Pauvres et fragiles

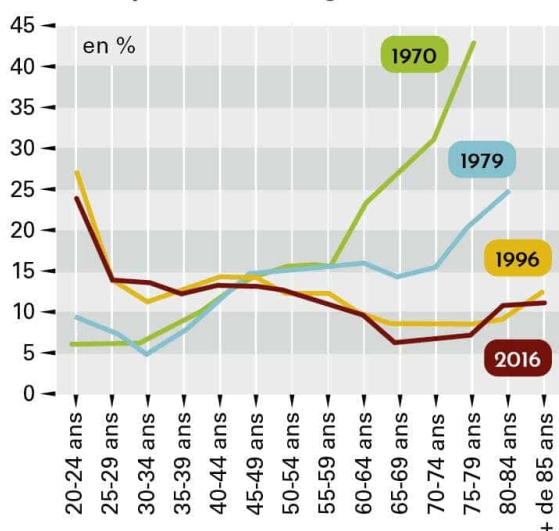
Grâce à l'État-providence, la France figure parmi les pays européens comptant le moins de pauvres. La pauvreté a baissé des années 1970 au milieu des années 1990, puis s'est stabilisée la décennie suivante. Depuis 2002, elle augmente, d'abord légèrement, puis plus rapidement ces dernières années depuis la crise économique de 2008. Si autrefois les « économiquement faibles » étaient des retraités, depuis les années 2000 apparaît une « nouvelle pauvreté » issue de la dégradation de la condition salariale qui, liée à des situations matrimoniales difficiles, peut vous conduire rapidement aux portes des Restos du cœur ou du Secours catholique ou populaire.

De l'ancienne à la nouvelle pauvreté

De 1970 à 1990, le taux de pauvreté s'est fortement réduit sous l'effet notamment d'une situation relativement meilleure des retraités. Le taux de pauvreté de ces derniers a diminué de plus de moitié grâce à l'amélioration des retraites et du minimum vieillesse. Parallèlement, la pauvreté des actifs hors indépendants augmente d'un tiers, en partie du fait de la hausse du chômage. Le taux de pauvreté a ensuite fortement diminué entre 1996 et 2004, avant de remonter en début de crise entre 2008 et 2011, et il évolue peu depuis.

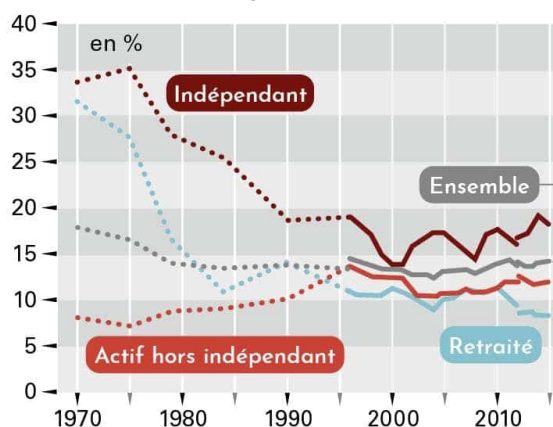
LE TAUX DE PAUVRETÉ

Le taux de pauvreté selon l'âge de 1970 à 2016



Source: COR, Insee, Enquêtes Revenus fiscaux.

Taux de pauvreté à 60 % de 1970 à 2015 selon le statut d'activité de la personne de référence



Lecture : les lignes en pointillées indiquent que les points ne sont pas rigoureusement comparables entre eux en raison de changements méthodologiques.

Source : Insee-DGI.

Autrefois on naissait pauvre, dans un milieu pauvre, on héritait de la pauvreté. Aujourd'hui, les personnes pauvres le sont davantage *devenues*, par « accident de la vie », par des circonstances malheureuses : les pauvres sont des personnes vivant au sein de foyers monoparentaux, des personnes âgées dépendantes, des personnes en situation de handicap, ou d'isolement, vivant dans des territoires oubliés, des travailleurs pauvres, des SDF, des victimes de discriminations, des salariés précaires, des chômeurs... Ils doivent affronter différentes difficultés qui le plus souvent se cumulent et s'entraînent les unes les autres. Le divorce est une cause avérée de surendettement qui lui-même peut conduire au mal-logement, pouvant possiblement entraîner des problèmes de santé, et de manière corollaire d'emploi...

Mais les jeunes de 16 à 29 ans sont les plus affectés par les difficultés liées au logement ; les personnes au chômage sont particulièrement affectées par la pauvreté en conditions de vie. Par ailleurs, la pauvreté touche surtout les familles monoparentales, un tiers d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté. Les agriculteurs exploitants sont toujours les plus touchés par la pauvreté, et les conditions des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, se sont dégradées. En 2018 la pauvreté atteint 14,7 % de la population, ce qui veut dire que 9,3 millions de personnes vivent avec 60 % ou moins du niveau de vie médian – 1 771 euros par mois en 2018 – soit avec 1 063 euros par mois dont la moitié vivent avec moins de 855 euros par mois en 2018.

Le dernier rapport du Secours catholique, qui en 2018 a accompagné 1,347 million de personnes, rapporte que le revenu médian des personnes pauvres accueillies s'établit à 535 euros et qu'un quart de ces personnes n'ont aucun revenu.

Les ménages accueillis par le Secours catholique sont dans une grande majorité des ménages sans droit au travail ni aux aides sociales, « ils représentent dans 64 % des cas des ménages sans ressources formelles. Les 36 % restants sont des ménages ayant des droits, mais en situation d'exclusion : 21 % des ménages sans ressources formelles sont composés de personnes seules de nationalité française ou étrangère en situation stable et régulière, parmi lesquelles on compte 14 % d'hommes », explique le rapport 2019 sur l'état de la pauvreté en France.

Comme le décrit Julien Damon, la France et Paris en particulier font figure d'exceptions en matière de campements de migrants : ceux-ci sont beaucoup plus vastes et plus mal traités qu'ailleurs dans l'Union. Deux raisons : la France est beaucoup plus sévère en matière de droit d'asile et laisse longtemps les migrants sans abri, mais par ailleurs elle est beaucoup plus permissive en matière de campements illicites.

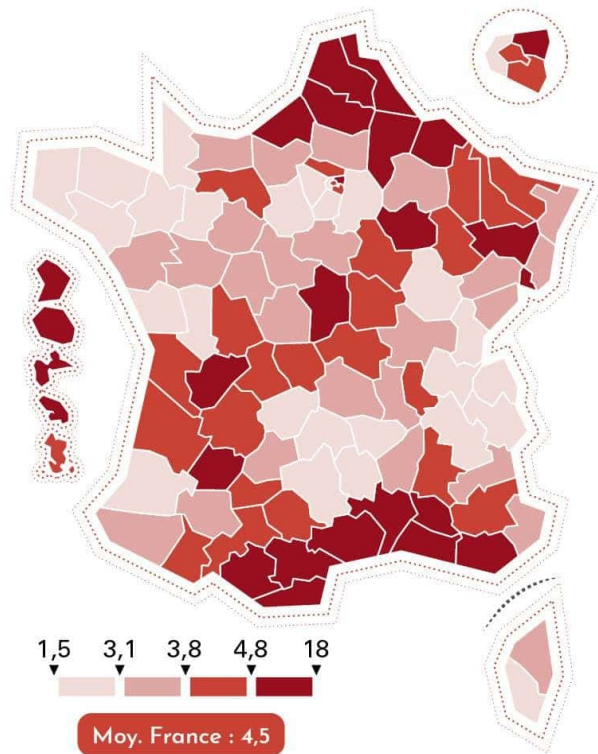
La montée de la précarité atténuée par les prestations sociales

La stagnation de la pauvreté durant la dernière décennie peut être principalement attribuée à des hausses de prestations sociales qui interviennent notamment dans le cadre du Plan pluriannuel contre la

pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté en janvier 2013. En 2015, au niveau national, la part des prestations sociales atteint presque 50 % du revenu disponible chez les 10 % de la population la plus pauvre. Plusieurs prestations ont ainsi été revalorisées au-delà de la revalorisation usuelle calée sur l'inflation, telles que le revenu de solidarité active (RSA), le complément familial versé aux familles nombreuses sous condition de ressources et l'allocation de soutien familial réservée aux parents isolés ne percevant pas de pension alimentaire (ASF). Les 10 % de ménages les moins aisés, dont presque la moitié du revenu disponible est composée de prestations sociales, ont donc plus particulièrement bénéficié de ces revalorisations. En revanche, la diminution de l'allocation logement (APL) et le durcissement de l'indemnisation du chômage jouent en sens contraire. Malgré cela, en chiffres ronds, si 14 % des Français vivent sous le seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu médian, ils seraient 22 % sans les transferts sociaux et fiscaux (Drees, 2017). Le système redistributif permet donc de réduire d'environ 8 points le taux de pauvreté monétaire en France.

LE RSA

Part d'allocataires du RSA, parmi la population âgée de 15 à 64 ans, fin 2016, pour 100 habitants



Sources : CNAF ; MSA ; Insee, population estimée au 01/01/2017.

Les travailleurs pauvres

Avec la création du RMI en 1988, la France s'est dotée d'un dispositif universel de solidarité visant à protéger ses bénéficiaires des formes extrêmes de pauvreté. À cet objectif initial s'est ajouté le souci de ne pas décourager les ménages sans emploi de reprendre une activité : plusieurs dispositifs pérennes d'intéressement leur ont permis de cumuler prestations sociales et revenus d'activité. Un travailleur à plein temps au Smic a un niveau de vie très supérieur au seuil de pauvreté en 2019 alors qu'il le dépassait à peine en 2000. Mais si le travail paie désormais dans tous les cas, il ne garantit pas de sortir de la pauvreté. Avec un seul emploi au Smic à mi-temps, seuls les ménages monoparentaux avec un enfant y parviennent. Les couples monoactifs, avec ou sans enfants, restent pauvres, avec un niveau de vie à 15 % en dessous du seuil de pauvreté. Même avec

un emploi à temps plein au Smic, les couples monoactifs ne dépassent pas ce seuil.

Le mal-logement gagne du terrain

En 2018, la Fondation Abbé Pierre estime à près de 4 millions le nombre de personnes mal logées en France. Dans cette catégorie sont prises en compte les personnes qui vivent dans des conditions de logement très difficiles (privation de confort, surpeuplement accentué) et les personnes privées de logement (SDF, personnes contraintes de résider chez un tiers ou dans des chambres d'hôtel, etc.). Se loger est un élément primordial de bonnes conditions de vie et coûte de plus en plus cher. En 2017 plus de 2 millions de ménages attendent une HLM. Les difficultés d'accès aux logements sociaux s'accroissent car peu se libèrent (les loyers du parc privé sont trop élevés) et les nouveaux arrivants ont des revenus encore plus modestes, ne permettant ainsi pas la mixité sociale souhaitée. Ces logements se concentrent dans la région de la capitale et sur le littoral méditerranéen.

PAUVRETÉ DES MÉNAGES

Pauvreté des personnes selon le type de ménage, en 2015

	Pauvreté au seuil de 60 % de la médiane	
	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)
Personne seule	1 539	15,5
Famille monoparentale avec un enfant	710	23,9
Famille monoparentale avec deux enfants ou +	1 421	40,1
Couple sans enfant	871	6,0
Couple avec un enfant	775	9,0
Couple avec deux enfants	1 243	9,7
Couple avec trois enfants ou plus	1 814	23,6
Autres types de ménages	501	20,3
Ensemble	8 875	14,2

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage déclaré au fisc et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

Des solidarités différentes en Europe

Dans les pays du nord de l'Europe, la pauvreté est atténuée en grande partie grâce aux aides apportées par l'action sanitaire et sociale de l'État, là où les Français et Allemands pauvres solliciteront plutôt les institutions et

les associations. Les personnes pauvres des pays du sud de l'Europe (Espagne, Portugal ou Grèce) sollicitent davantage leur famille, ils retournent vivre chez des parents et leur rendent service en échange ou ont recours au travail non déclaré. Dans ces pays la pauvreté est intégrée au système social et les inégalités y sont à peine combattues. Mais dans tous les pays, les personnes devenues pauvres se replient sur la sphère domestique et voient leurs relations amicales disparaître, leur sociabilité se réduire ; c'est ce que Serge Paugam appelle la « pauvreté disqualifiante ».

Pour en savoir plus

Secours catholique, *État de la pauvreté en France*, rapport statistique 2019.

INSEE, « Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee-Références*, édition 2018.

CREDOC, « Tous autonomes et vulnérables à la fois. État des lieux des publics fragiles », *Cahiers de recherche*, n° 348, décembre 2019.

Julien Damon, *Qui dort dehors ?*, Éditions de l'Aube, 2020.

DREES, *Minima sociaux et prestations sociales*, édition 2018.

DREES, « Les effets des transferts sociaux et fiscaux sur la réduction de la pauvreté monétaire » in *Minima sociaux et prestations sociales – Ménages aux revenus modestes et redistribution*, Drees, ministère des Solidarités et de la Santé, 2017.

Serge Paugam, « Pauvreté et vulnérabilité en période de crise », *Cahiers français*, n° 390, janvier-février 2016.

Pierre Cusset, Gautier Maigne et Gaston Vermersch, « Protection contre la pauvreté et gains monétaires au travail depuis 20 ans », *La Note d'analyse de France Stratégie*, n° 83, décembre 2019



Mobilité sociale et inégalités

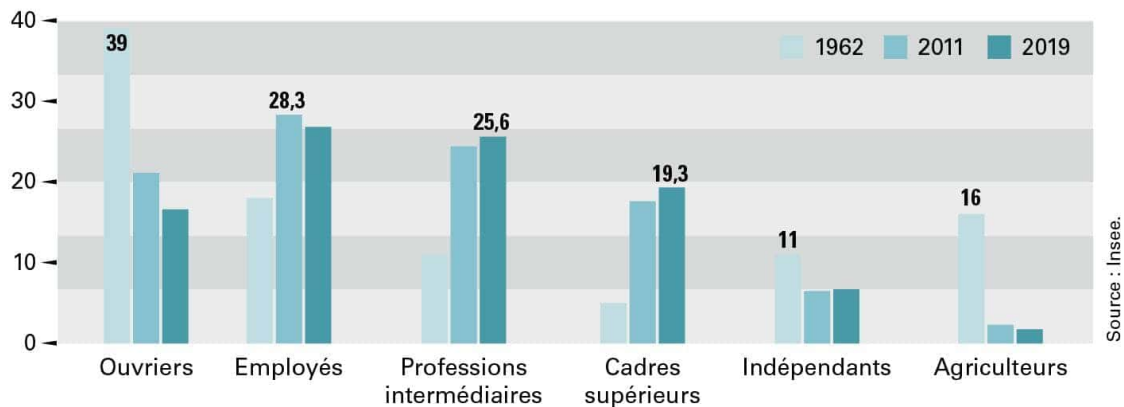
Contrairement aux idées reçues, et contrairement à ce qui se passe aux États-Unis par exemple, on n'assiste pas en France à un affaïssement des emplois moyennement qualifiés et à une montée des emplois non qualifiés ; une « courbe en U » des professions qui ferait craindre une atrophie de la classe moyenne, une montée des inégalités et une panne de la mobilité sociale. On assiste plutôt à un ralentissement de la hausse des professions intermédiaires au profit des professions de cadres et on ne décèle aucune

hausse des emplois les moins qualifiés ; si la part de ces derniers ne baisse pas davantage, c'est uniquement dû à deux professions qui ont fortement progressé : les aides à domicile et les assistants maternels (France Stratégie, 2020). À partir de ce constat, il est difficile de comprendre le mouvement des Gilets jaunes, la France restant éloignée de cette « courbe en U » comparativement aux autres pays développés ; la classe moyenne y a encore toute sa place.

La mobilité sociale est due principalement à la transformation de la structure de la société française : moins d'agriculteurs, d'indépendants, d'ouvriers ; davantage de cadres supérieurs et de professions intermédiaires. Elle a beaucoup augmenté durant les années de forte croissance économique ; elle est freinée en période de faible croissance. Depuis les années 1970, les indicateurs de mobilité sociale et de niveau de vie montrent une forte amélioration de la situation des Français : l'immobilité sociale ne concerne qu'une minorité d'entre eux. En 2015, selon l'Insee, 65 % des hommes et 71 % des femmes ont une position sociale différente de celle de leur père ou mère, et la mobilité est plus souvent ascendante que descendante, en particulier pour les femmes. Cependant, depuis la fin de la décennie 2000 et la crise de 2007-2008, les chances d'avoir une position supérieure ont diminué. L'ascenseur social continue donc de fonctionner mais sa vitesse n'accélère plus, en particulier pour les hommes. La mobilité s'est stabilisée pour les hommes à un niveau qui reste élevé : 43 % des fils d'ouvrier qualifié et d'employé occupent la même position que leur père en 2015, comme en 1985, mais 40 % ont acquis une position plus élevée en 2015 contre 23 % en 1977.

L'ASCENSEUR SOCIAL

Glissement vers le haut des positions sociales dans la société française dans son ensemble, en % de la population active



Une évolution des niveaux de vie atténuant les inégalités

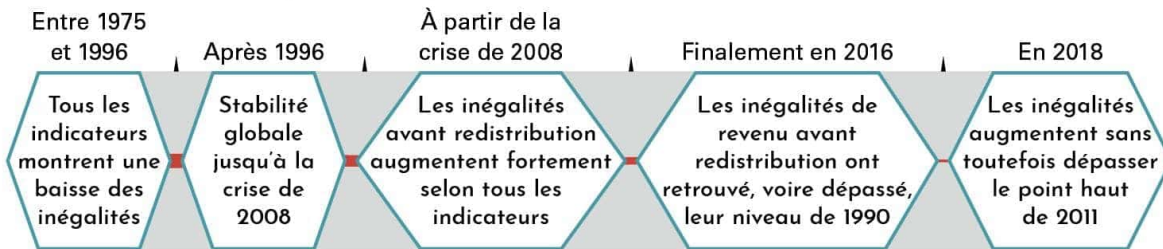
En France, entre 1975 et 2016, le niveau de vie médian après redistribution a augmenté de 56 % ; il a progressé de façon continue de 1975 au milieu des années 2000 et stagne depuis la crise de 2008. Le niveau médian (1 771 euros mensuels en 2018, une moitié de la population vit au-dessus, l'autre moitié en dessous) est pratiquement le même à prix constant qu'en 2008.

Un système de redistribution très puissant

Les revenus primaires, avant impôts et transferts, sont devenus plus inégaux depuis la crise de 2008 : le rapport du décile de niveau de vie le plus riche au décile le plus pauvre est aujourd'hui de 20 % supérieur à ce qu'il était avant la crise, qui a touché en premier lieu les ménages les plus pauvres. Grâce aux transferts sociaux, ce décile n'a chuté « que » de 15 %. Parallèlement, sans augmentation des impôts, le décile des plus riches aurait crû de 4 %, le système socio-fiscal ayant un effet négatif sur l'évolution du niveau de vie des plus riches.

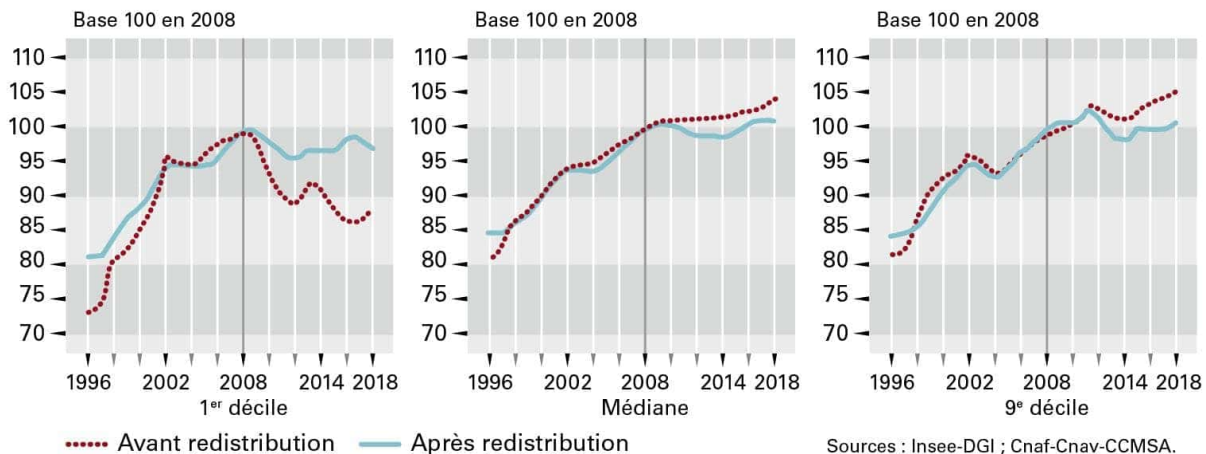
LES INÉGALITÉS DE NIVEAU DE VIE

Les **inégalités de niveau de vie avant redistribution** ont fortement diminué entre 1975 et le début des années 2000, et augmentent depuis la crise de 2008 :



Source : Insee, France, portrait social, 2019.

Évolution des principaux déciles de niveau de vie, entre 1996 et 2018



Sources : Insee-DGI ; Cnaf-Cnav-CCMSA.

Malgré la performance de notre État-providence, les Français restent persuadés que leur niveau de vie se dégrade. Avant impôts et prestations sociales, le rapport entre le revenu moyen des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus modestes est de 21,1. Après impôts et prestations sociales, ce rapport tombe à 5,7 (Insee, 2018). Grâce à la redistribution qu'opère le système fiscal français, l'inégalité entre ces deux extrêmes de la distribution des revenus est donc divisée par plus de trois.

En 2018, ce sont les inégalités de revenus et d'accès aux soins qui sont jugées les moins acceptables. Étonnamment, l'héritage continue à n'être pas perçu comme une forte source d'inégalité.

DES NIVEAUX DE VIE PROCHES DANS 10 RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

En 2017, en France métropolitaine, en Martinique et à la Réunion,

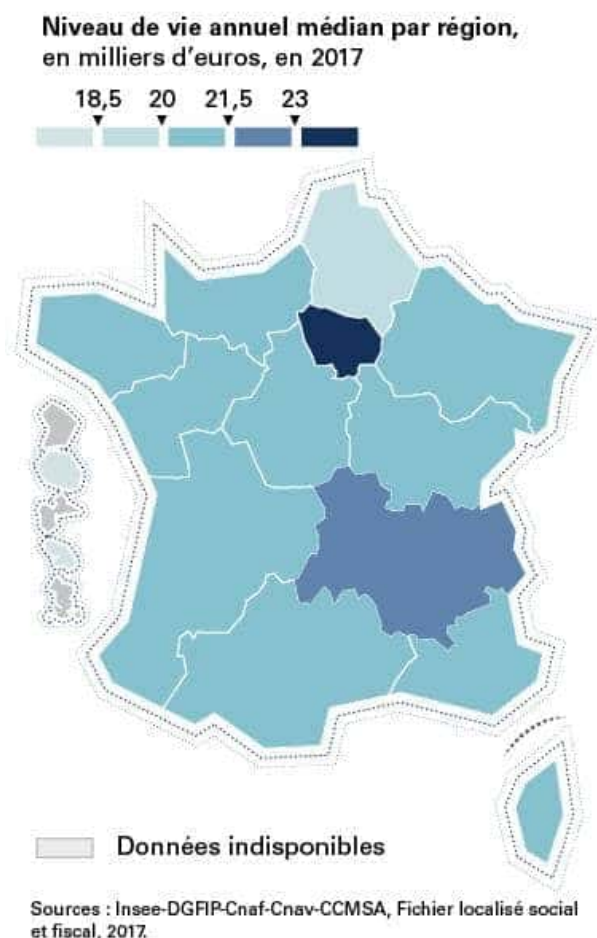
27 875 000 ménages fiscaux regroupent 63 938 000 personnes. Cette population a un niveau de vie annuel médian de 21 030 euros. Cela correspond à un revenu disponible de 1 750 euros mensuels pour une personne seule ou de 3 680 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

D'une région à l'autre, on peut toutefois relever des écarts s'expliquant par des spécificités propres au tissu productif et au profil de la population (âge, niveau de diplôme, etc.) de chaque région. Ainsi, le niveau de vie médian est plus élevé en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes, régions qui concentrent aussi plus de la moitié des très hauts revenus. L'Île-de-France détient la proportion de cadres la plus forte (30 % pour une moyenne nationale de 18 %). Le niveau de vie médian est le plus faible dans les Hauts-de-France, en Martinique et à la Réunion, où les taux de chômage sont plus élevés et la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures plus faible.

Le niveau de vie médian à Paris est 1,8 fois supérieur à celui à la Réunion. Dans quatre départements, le niveau de vie médian est supérieur à 25 000 euros : Paris, les Hauts-de-Seine, les Yvelines et la Haute-Savoie. La proportion de travailleurs frontaliers avec la Suisse contribue à la situation de ce dernier département. À l'opposé, le niveau de vie médian est inférieur à 19 000 euros à la Réunion et en Martinique et dans cinq autres départements : la Seine-Saint-Denis, l'Aude, le Pas-de-Calais, la Creuse et les Pyrénées-Orientales. Le faible niveau en Seine-Saint-Denis s'explique par une surreprésentation des jeunes et des personnes au chômage.

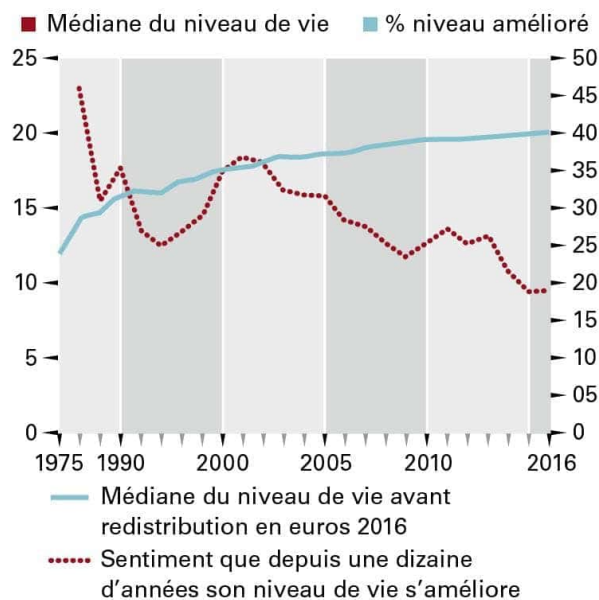
Selon Hervé Le Bras, « plus un pays est avancé dans l'économie de marché, plus il y a d'inégalités ». Selon lui, l'héritage est la première cause de l'existence des inégalités et de leur creusement. Pour lui, cinq cartes de France décrivent les inégalités. Deux concernent la distribution des revenus : la première est celle qui mesure le rapport du quintile du haut et du quintile du bas : on trouve un rapport de 1 à 2 pour l'Ouest et de presque 1 à 4 pour le Languedoc ou la frontière nord-est ; ce sont les *inégalités locales* ; la seconde s'intéresse au seuil à partir duquel on trouve les 10 % d'individus les plus pauvres : il est de 10 000 à 12 000 euros par an dans

l'Ouest, et de 5 000 dans le Languedoc ou le Nord-Est ; ce sont les *inégalités territoriales*. Viennent ensuite la carte des inégalités scolaires, celle du chômage et enfin celle des familles monoparentales. En additionnant ces cinq cartes, il montre que la répartition des inégalités n'épouse pas la coupure ville-campagne – ce qu'on appelle le phénomène de métropolisation (les villes condensent les plus fortes inégalités) –; il fait aussi apparaître deux zones où les inégalités sont plus fortes qu'ailleurs : le Nord et le rivage méditerranéen. Or c'est une répartition spatiale proche de la carte du vote RN. Ces régions qui sont très touchées par les inégalités et qui votent RN sont celles qui, traditionnellement, attendaient le plus de l'État, et où la religion et les structures familiales ne venaient pas pallier les insuffisances.



NIVEAU DE VIE : RÉALITÉ ET RESENTI

Évolution du niveau de vie et du sentiment que le niveau de vie s'améliore



Source : O. Galland d'après données INSEE.

Par le passé, Hervé Le Bras, avec Emmanuel Todd, avait montré que les régions les moins touchées par les inégalités étaient celles qui anthropologiquement étaient le plus inégalitaires (soit à cause de la religion, soit du fait des structures familiales) : la société s'y était organisée en dehors des structures de l'État. En revanche, les régions de l'égalité républicaine, comme le Bassin parisien, le Nord-Est et le rivage méditerranéen, sont en train de ressentir très fortement la crise, et il se trouve que ces régions votent aujourd'hui de façon importante pour le RN. Bien sûr, le centre de l'Île-de-France fait exception.

Les Français obsédés par l'égalité

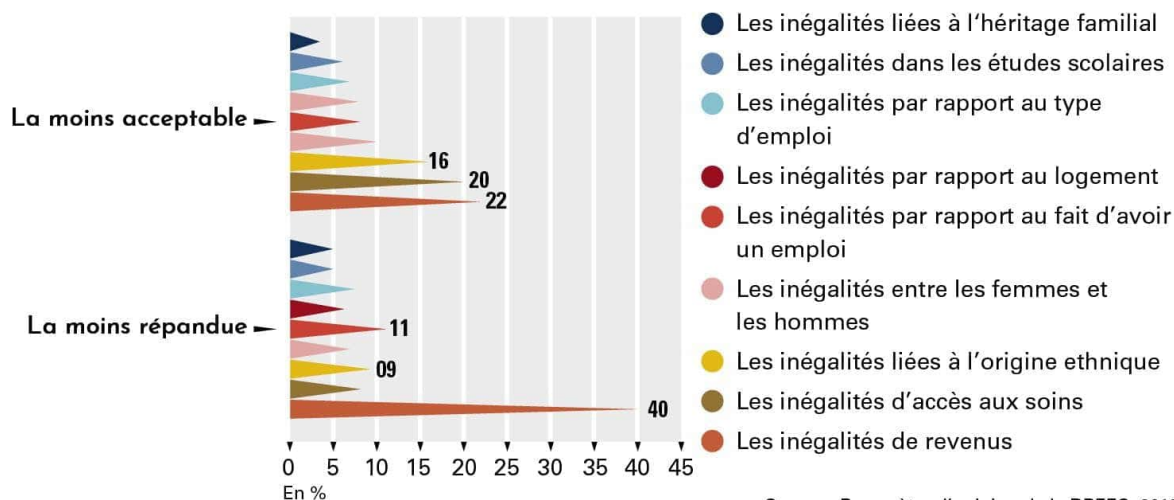
François Dubet dans son ouvrage *Le Temps des passions tristes* explique bien le ressenti des Français à l'égard des inégalités : « c'est moins l'ampleur des inégalités que la transformation du régime des inégalités qui explique les colères, les ressentiments et les indignations d'aujourd'hui ». Depuis la révolution industrielle, les inégalités étaient bien structurées, de façon simple et stable, par les classes sociales, opposant possédants et exploités, bourgeois et ouvriers. Le combat contre les inégalités s'inscrivait dans les luttes collectives portées par les syndicats et représentait assez bien

le clivage droite-gauche. Les mutations récentes du capitalisme et de la mondialisation ont bouleversé ce régime de classe : « À la dualité des prolétaires et des capitalistes, à la tripartition des classes supérieures, moyennes et inférieures, se sont ajoutés de nouveaux groupes : les cadres, les créatifs, les cosmopolites mobiles et les locaux immobiles, les inclus et les exclus, les stables et les précaires, les urbains et les ruraux, les classes populaires et l'*underclass* ». La conséquence de ces transformations, ajoute François Dubet, est que les inégalités se sont individualisées, elles sont vécues sur le plan individuel et non plus en tant que membre d'une classe sociale, d'un parti politique ou d'un syndicat ; c'est ce qu'il appelle, à la suite de Spinoza, les « multiples passions tristes » : ces colères qui découlent de ce sentiment d'injustice, souvent déversées sur les réseaux sociaux ou sur les ronds-points et qui alimentent les mouvements populistes. « La capacité de dire publiquement ses émotions et ses opinions fait de chacun de nous un militant de sa propre cause, un quasi-mouvement social à soi tout seul ».

INÉGALITÉS ET SENTIMENT D'INJUSTICE

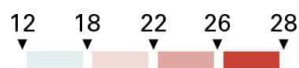
Il existe plusieurs types d'inégalités dans la société française.

Dites-moi celle qui vous semble la moins acceptable / la plus répandue ?

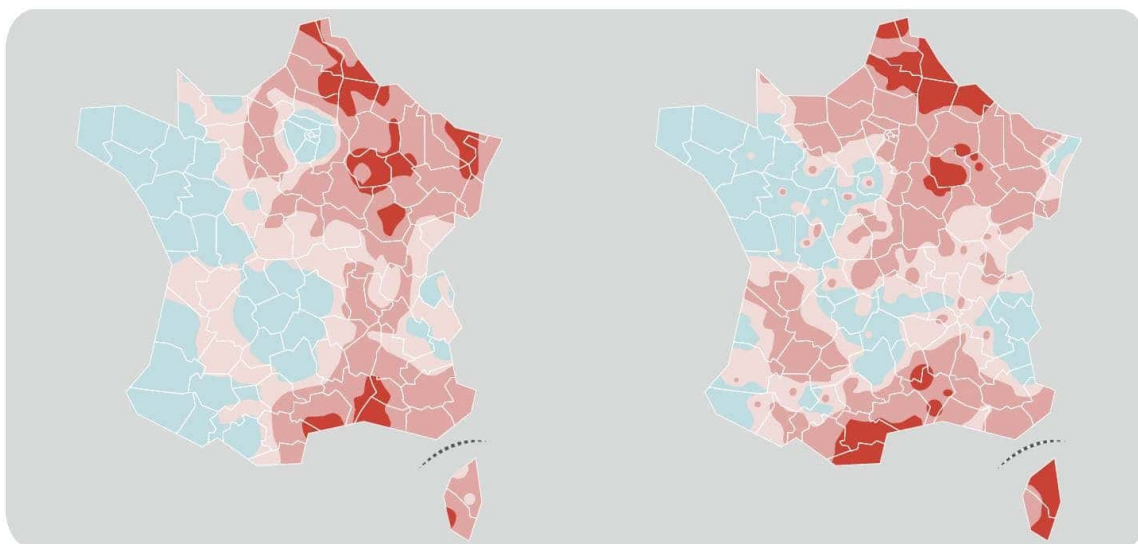
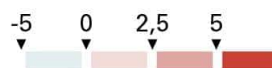


LA FRANCE DES INÉGALITÉS ET DU VOTE FN EN 2012

Le vote FN, en % de suffrages exprimés en faveur de Marine Le Pen au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2012



Les inégalités, indice synthétique composé à partir des critères usuels (sauf l'immigration)



Source : Hervé Le Bras, 2014.

Pour en savoir plus

François Dubet, *Le Temps des passions tristes. Inégalités et populisme*, Seuil, 2019.

Julien Blasco et Sébastien Picard, « Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France », Insee, Portrait

social, *Insee-Références*, édition 2019.

Hervé Le Bras, *Atlas des inégalités. Les Français face à la crise*, Autrement, 2014.

Michel Forsé et Olivier Galland (dirs.), *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, Armand Colin, 2011.

Michel Forsé, Olivier Galland, Caroline Guibet Lafaye et Maxime Parodi, *L'Égalité, une passion française ?*, Armand Colin, 2013.

Olivier Galland et Yannick Lemel, *Sociologie des inégalités*, Armand Colin, 2018.

Insee, *Tableaux de l'économie française*, édition 2018.

Insee, « Un niveau de vie et des disparités de revenus plus élevés en Île-de-France et dans les communes denses », *Insee-Focus*, n° 196, juin 2020.

France-Stratégie, Cécile Jolly et Clément Dherbécourt, « Polarisation du marché du travail : y a-t-il davantage d'emplois peu qualifiés ? », *Note d'analyse de France-Stratégie*, n° 98, décembre 2020.



De nouvelles formes de délinquance

Comparée aux siècles passés, la France est un pays où la sûreté des citoyens apparaît bien assurée avec un niveau de violence comparativement faible : le nombre de morts par homicide est en moyenne peu élevé et l'enrichissement général a fait diminuer la pauvreté et ses

conséquences. En revanche les préoccupations sécuritaires des Français se sont renforcées, la crise économique nourrit de l'inquiétude et de la détresse sociale engendrant une sensibilité accrue à toute incivilité ou menace sur les personnes et les biens.

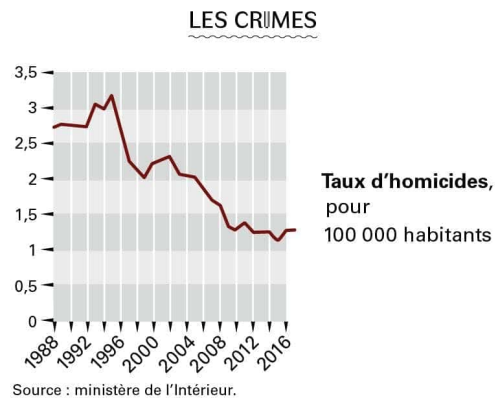
Les changements à l'œuvre dans la société participent de la transformation des formes de délinquance : depuis les années 1980, des émeutes récurrentes affectent les banlieues ; la prise en compte de la violence au travail, à l'école, dans les transports ou à l'hôpital est renforcée tout comme l'attention portée aux violences sexuelles ; mais l'évolution la plus marquante est le nombre de délits dont les auteurs sont des mineurs. La demande sociale (et électorale) de sécurité a conduit à alourdir les peines et à multiplier les textes de loi sans effet dissuasif notable.

Baisse des violences les plus graves

Les violences ne sont pas extrêmes en France. À l'échelle mondiale, l'Europe est la partie du monde où il y a le moins de violence. Selon Sébastien Rocher, la police française fait partie des polices qui sont confrontées au plus faible niveau de violence dans le monde aujourd'hui, et dans l'histoire. Le nombre global de crimes et délits avait progressé entre les années 1960 et le début des années 1980, avant de se stabiliser puis de diminuer au début des années 2000. On observe une légère hausse récente, mais elle ne permet pas de vérifier un inversement de tendance durable. La criminalité violente s'était donc bien apaisée mais par ailleurs, avec la crise économique, on assiste progressivement à une dégradation du climat sociétal, dont les causes sont multiples, mais qui a un lien évident avec la « ghettoïsation » de certaines cités. Les violences de rue sont particulièrement prégnantes, contre les forces de l'ordre mais aussi contre les pompiers. Quant aux coups et blessures, on assiste aussi à une

augmentation qu'il faut toutefois relativiser car elle reflète également une meilleure déclaration des atteintes subies par les victimes à la police ou à la gendarmerie.

Dans les banlieues sensibles on observe une augmentation de faits violents et apparemment gratuits de la part de mineurs, au point de parler d'« ensauvagement » de la société. Nombreux sont ces mineurs qui vivent au sein de familles monoparentales, pauvres, dont les conditions ne permettent pas toujours d'assurer une éducation, à tel point que ces enfants n'ont conscience ni de leurs actes ni de la peine qu'ils encourent ; ils se coupent du sentiment d'empathie envers leur victime autant que du sentiment de culpabilité.

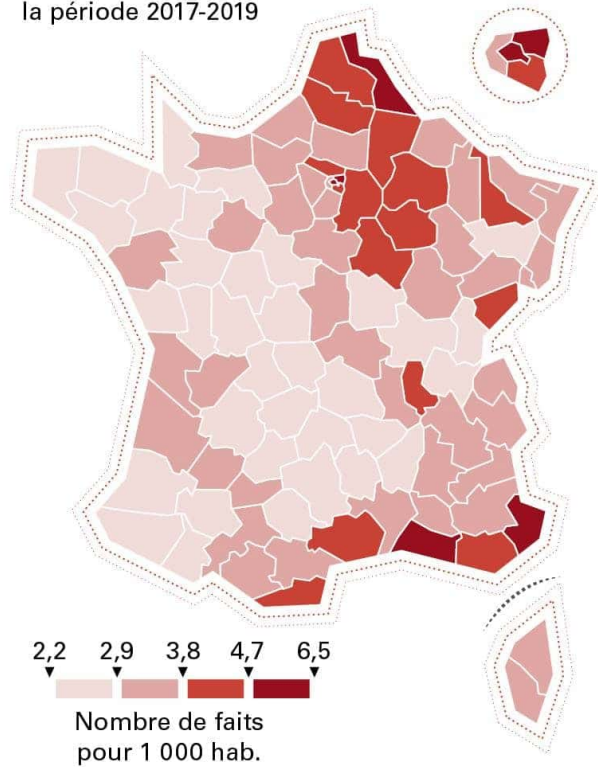


Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France et Hauts-de-France sont les trois régions où le nombre de victimes est le plus important en 2017-2019. Au niveau des départements, le plus fort taux de victimes est enregistré dans une zone s'étalant du nord de la France à l'Yonne en passant par l'est du Bassin parisien et une autre zone longeant le pourtour méditerranéen. Les Grand Ouest et le centre méridional du pays sont les plus paisibles.

Les atteintes aux biens connaissent des variations dues aux modes de consommation. On a assisté à une remontée des cambriolages et des vols sans violence dans la première partie des années 2010 tandis que les vols de véhicules ont diminué nettement. On attribue ces évolutions à la diffusion des biens de haute technologie dans les foyers et à une protection renforcée des véhicules. Mais l'effet assurance-remboursement peut inciter les victimes à déclarer les pertes. Globalement les vols sont bien supérieurs à ce qu'ils étaient dans les années 1960.

COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES : UNE GÉOGRAPHIE

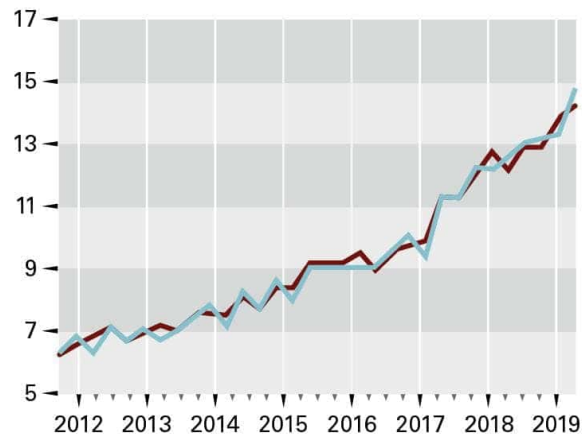
Nombre de coups et blessures volontaires
(sur personnes de 15 ans ou plus) enregistrés
pour 1 000 hab. par département sur
la période 2017-2019



Sources : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police
et la gendarmerie - Insee, recensement de la population, 2019.

VIOLENCES SEXUELLES DEPUIS 2012

Nombre de victimes de violences sexuelles,
cumul trimestriel, en milliers



Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI. Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données provisoires, 2020.

Les violences subies par les femmes plus souvent déclarées

Si les violences sexuelles atteignent un point haut en 2019, le phénomène est encore largement sous-estimé. L'augmentation du nombre des faits signalés aux forces de l'ordre ces dernières années relèverait au moins en partie d'une amélioration du taux de dépôts de plainte. En effet, la libération de la parole des victimes résulte d'une meilleure sensibilisation des victimes à ces formes d'atteinte.

MAINTIEN DE L'ORDRE ET VIOLENCES POLICIÈRES : UNE LONGUE HISTOIRE

Sans vouloir relativiser les faits, les violences policières dénoncées lors des manifestations des Gilets jaunes ne sont pas un phénomène nouveau. Les unités spécialisées de maintien de l'ordre, créées pour ne plus recourir à l'armée, sont apparues en 1921 en France ; elles furent complétées par les CRS à partir de 1944, les compagnies d'intervention de la préfecture de Police à Paris dans les années 1950-1960 et des forces venues des BAC (agents plus autonomes vis-à-vis de leur hiérarchie) et de la BRI ces dernières années. Les armes à feu ont été

remplacées d'abord par la matraque, puis les gaz à partir de 1947 et ensuite les grenades assourdissantes, enfin les flashballs. Depuis 1968, les personnels se sont spécialisés et le matériel et les protections sont devenus très sophistiqués. Mais lorsque les effectifs de ces forces sont insuffisants, ils reçoivent le renfort d'autres forces de police non spécialisées et ces interventions nouvelles sont parfois à l'origine des bavures (Malik Oussekin en 1986). En règle générale, au cours du temps, lors des émeutes ou manifestations, les scènes d'apaisement relatif alternent avec les scènes de violence policière meurtrières comme lors de l'émeute des Algériens à Paris en 1961. Mais depuis le mouvement contre la loi Travail en 2016, on observe des unités de police plus mobiles et plus offensives, ayant davantage recours au contact et à l'interpellation de manifestants dans le but de provoquer une suite judiciaire. Reproche est fait aux pratiques des forces de l'ordre françaises de ne pas utiliser les stratégies de désescalade comme celle de la présence d'officiers de liaison aux Pays-Bas ou de dialogue en Suède ou des panneaux lumineux indiquant à ceux qui défilent les instructions données à la police. Parallèlement au durcissement de la répression ces dernières années, d'après les statistiques du ministère de l'Intérieur, en 2019, 29 748 outrages à agent dépositaire de l'autorité publique ont été comptabilisés, soit environ 1 500 de plus qu'en 2018 (28 250) alors qu'entre 2013 et 2017, chaque année, environ 23 000 condamnations avaient été prononcées pour outrage à personne dépositaire de l'autorité publique, ou rébellion, ou les deux.

Les émeutes urbaines récurrentes depuis 1980

Depuis le début des années 1980, les émeutes urbaines, historiquement nommées insurrections ou rébellions, affectent périodiquement les banlieues populaires françaises, avec souvent pour origine une intervention policière contestée. Les plus marquantes commencent en 1981 avec les « rodéos » des Minguettes, puis Vaulx-en-Velin en 1990, Sartrouville et Mantes-la-Jolie en 1991 et 1992, Dammarie-les-Lys en 1997 ; à l'automne 2005 l'ensemble du territoire est touché, puis Amiens en 2012... Les émeutiers cherchent à interpeller l'État, les institutions et la société sur leurs conditions de vie, la pauvreté, la ségrégation, le racisme, la discrimination

et la stigmatisation. Au final la répétition des émeutes a changé les rapports entre les jeunes des quartiers et les institutions ; relatées abondamment par les médias, elles se sont « ritualisées » et sont devenues le préalable à la négociation : « On est obligés de cramer des voitures pour se faire entendre. » C'est ce qui s'est encore passé lors du mouvement des « gilets jaunes » à l'automne 2018 dont une fraction a utilisé la violence pour attirer l'attention médiatique.

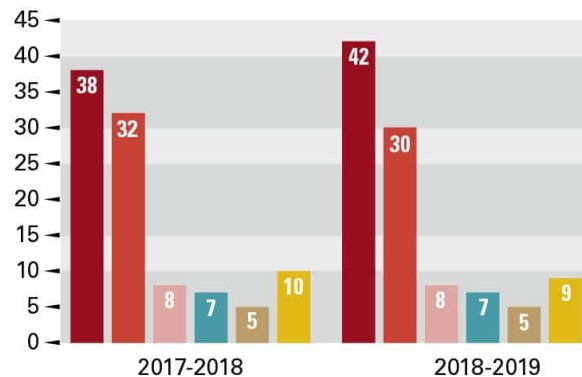
On observe un nombre accru de manifestations qui revêtent un caractère international, comme celle de juin 2020 à la suite du crime raciste du Noir américain George Floyd perpétré par un policier blanc et de manifestations qui se terminent par des débordements et la présence des black blocks.

La violence à l'école : faits mineurs mais conséquences majeures

Les cas les plus médiatisés de violence à l'école montrent une délinquance venue de l'extérieur et terrifiante, mais en réalité il s'agit bien plus souvent d'agressions mineures entre pairs ou groupes de pairs, répétitives, dont les conséquences psychologiques peuvent être désastreuses : incivilité, violences verbales, bousculades, bagarres, exclusion du groupe.... et l'intrusion de la cyberviolence a amplifié parfois dramatiquement le harcèlement.

VIOLENCE À L'ÉCOLE

Nature des incidents graves, en %



Atteintes aux personnes

■ Violences verbales ■ Violences physiques

■ Autres¹

■ Atteintes au biens²

■ Autres : consommation d'alcool/stupéfiants ou trafic de stupéfiants

■ Autres atteintes : autres³

1. Comprend : atteinte à la vie privée (notamment réseaux sociaux) ; violence sexuelle ; racket ; happy slapping ; bizutage.

2. Comprend : vol ; dommage aux locaux ou au matériel ; dommage aux biens personnels.

3. Comprend : port d'arme blanche ou objet dangereux ; port d'arme à feu (sans violence) ; intrusions (sans violence) ; suicide ou tentative de suicide et autre fait de violence dont atteinte à la laïcité en 2018-2019.

Champ : France métropolitaine et DOM, établissements publics et privés du second degré..

Source : MENJ-DEPP, enquête Sivis, 2020.

Par ailleurs, dans les établissements difficiles et les lycées professionnels, les violences à l'encontre des directeurs ou du personnel enseignant sont particulièrement présentes. Sur ce point, les professeurs des écoles se distinguent très nettement des autres personnels de l'Éducation nationale. Ils sont bien plus souvent menacés ou insultés par des adultes (sept cas sur dix) en exerçant leur activité professionnelle. Ce sont généralement des membres de la famille de leurs élèves, principalement les parents. Au cours de l'année 2017-2018, près d'un personnel de direction sur deux déclare avoir été insulté au moins une fois, un sur quatre harcelé, un sur dix bousculé et 3 % frappés.

La réponse pénale

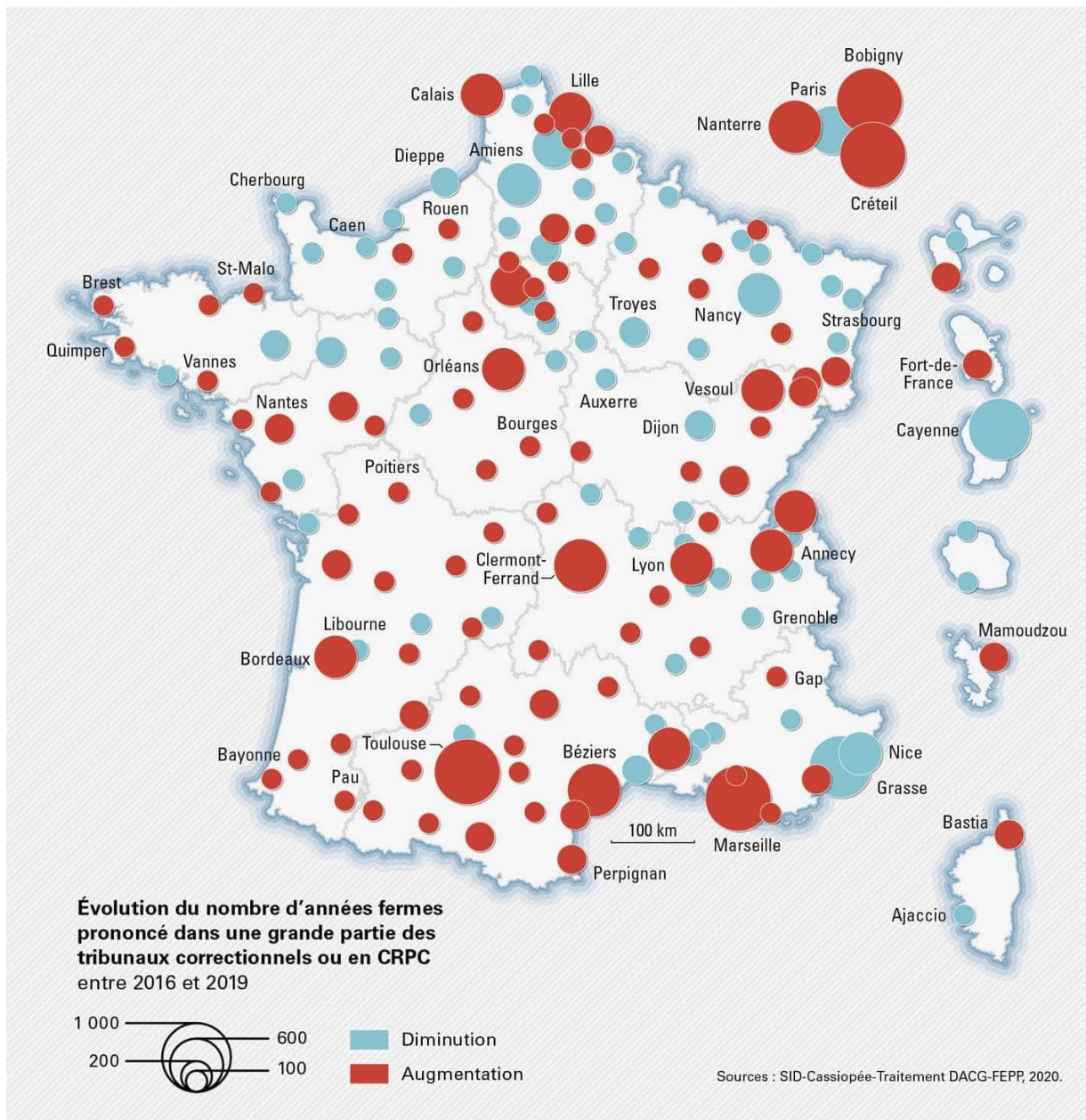
L'augmentation du nombre d'émeutiers, de trafiquants de drogues dans les quartiers ou de mineurs délinquants a conduit ces dernières années à une

plus grande sévérité pénale et à un accroissement de la population carcérale, à tel point que la place dans les prisons est devenue un problème crucial. Pourtant les enquêtes montrent que de nombreux individus en prison ne sont pas dangereux et que leur mal relève plutôt de problèmes sociaux ou même médicaux.

En France la police est accusée d'être raciste. Cependant, les statistiques ethniques, qui permettraient de trancher, ne sont pas autorisées en France. Dans ses analyses, Sébastien Rocher observe que la police française est moins violente que la police américaine mais bien plus que les polices allemande et anglaise, qui prônent davantage le consentement et la désescalade.

Les élus territoriaux sont très concernés par la sécurité des citoyens ; ils testent différentes approches comme les polices municipales, les agents de sécurité privés, les caméras de vidéosurveillance ou les bornes d'appel d'urgence... la question sécuritaire étant devenue primordiale lors des élections locales.

PEINES DE PRISON : LA SÉVÉRITÉ EST DE MISE



Les paradoxes du sentiment d'insécurité

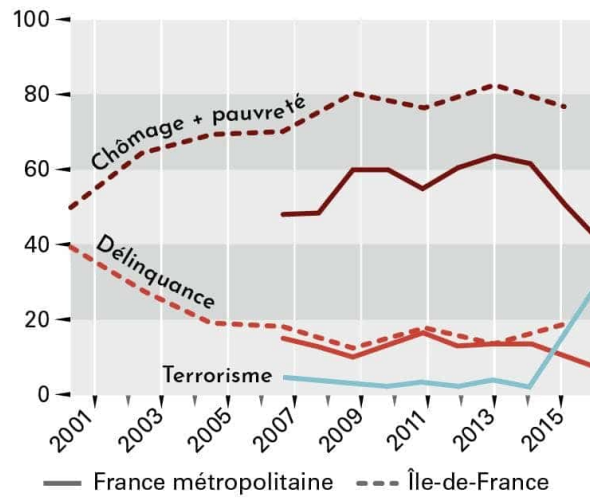
Mises à part les périodes comme celle des attentats de novembre 2015 où le sentiment d'insécurité était à son comble, ce dernier n'est pas systématiquement le reflet d'un risque effectif. Le sentiment d'insécurité varie selon le degré de gravité que chacun donne aux actes délinquants, selon la pression médiatique, selon sa propre vulnérabilité... Comme le démontre Philippe Robert, on peut considérer que la sécurité représente une

priorité absolue sans avoir été personnellement victime de la délinquance. À l'inverse, on peut vivre dans un contexte d'insécurité tout en considérant que les enjeux économiques et sociaux, comme le chômage et la pauvreté, sont prioritaires. On peut aussi, dans un troisième cas de figure, cumuler les deux tendances, c'est-

à-dire vivre dans une insécurité multiforme, vécue et ressentie, pour soi et pour les autres. Deux variables interfèrent : le lieu d'habitation et l'appartenance sociale, qui permettent de caractériser deux attitudes différentes : l'une qui vient des classes populaires traditionnelles et des petites classes moyennes qui redoutent un recul de leur situation sociale et cherchent à se différencier des catégories plus précaires ; l'autre issue des classes populaires précarisées qui subissent discriminations et relégation, dans une situation de vulnérabilité et d'exposition. Ainsi les personnes vivant en Île-de-France, Centre-Val de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que celles vivant dans les quartiers prioritaires des agglomérations placent plus souvent que la moyenne la délinquance en tête des problèmes les plus préoccupants. Par ailleurs, nombre de spécialistes de la délinquance assurent que l'augmentation du sentiment d'insécurité est largement alimentée par les médias et les réseaux sociaux. Les moindres délits commis partout en France sont immédiatement commentés au niveau national alors qu'auparavant ils faisaient l'objet d'un entrefilet dans la presse locale.

DE QUOI A-T-ON PEUR ?

Évolution des préoccupations en France et en Île-de-France, entre 2001 et 2016, en %



Sources : OSCJ-Cesdip, d'après données CVS et IAU-IdF.

Pour en savoir plus

DEPP, « Personnels de l'Éducation nationale : des métiers exposés aux menaces et aux insultes », *Note d'information*, n° 25, juillet 2014.

Ministère de l'Intérieur, « Insécurité et délinquance en 2019 », *Inter/stats*, n° 24, janvier 2020.

Philippe Robert et Renée Zauberman, *Le Sentiment d'insécurité et les politiques de sécurité*, Note Terra Nova, 28 avril 2018.

Observatoire national de la délinquance, *Rapport d'activité 2019*, INHESJ, mars 2020.

Michel Kokoreff, « L'émeute urbaine » in Michel Pigenet, et Danielle Tartakowski, *Histoire des mouvements sociaux en France*, La Découverte, 2014.

« La société et ses violences », *Cahiers français*, septembre-octobre 2013.

Sébastien Rocher, *De la police en démocratie*, Grasset, 2016.

Vincent Denis, « Maintien de l'ordre et violences policières : ce que l'histoire nous apprend », *The Conversation*, 14 décembre 2018.



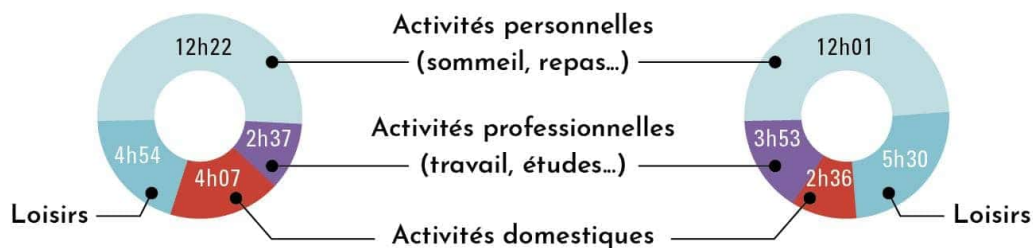
La course au temps libre et au bien-être

Cela fait longtemps que la classe supérieure n'est plus la classe de loisir telle que la définissait Veblen. Certes elle a conservé deux des trois facteurs caractéristiques de cette classe – les ressources sociales, culturelles et monétaires –, mais elle a perdu une partie de la ressource qui était son apanage : le temps libre. La moitié d'une journée est consacrée au temps physiologique : sommeil, repas, soins, etc. L'autre moitié est partagée entre le temps de travail, le temps domestique ou de loisirs. Si la première moitié n'est guère variable, en revanche la répartition des temps sociaux au sein de la seconde s'est modifiée au cours des trente dernières années. Le temps consacré à l'activité professionnelle et aux tâches domestiques a diminué, quand le temps libre a augmenté de façon différente pour les hommes et pour les femmes et selon les catégories sociales.

UNE JOURNÉE TYPE

EMPLOI DU TEMPS DES FRANÇAIS 35 ANS D'ENQUÊTE

FEMMES		HOMMES	
♀	🕒	🕒	♂
Temps passé par activité en 2010 et évolution depuis 1974			
4h07	85 mn ↘	↗ 39 mn	2h36
0h54	18 mn ↘	↗ 4 mn	0h20
0h19	27 mn ↘	→ 0 mn	0h09
0h50	4 mn ↘	↗ 5 mn	0h17
0h35	3 mn ↘	↗ 7 mn	0h16
🍴 Cuisine 🍴 Vaisselle 🧹 Ménage			
👣 Éducation et soins des enfants 👣			
1h57			3h07
💼 TRAVAIL 💼			
4h54			5h30
🎵 LOISIRS 🎵			
Une journée moyenne			



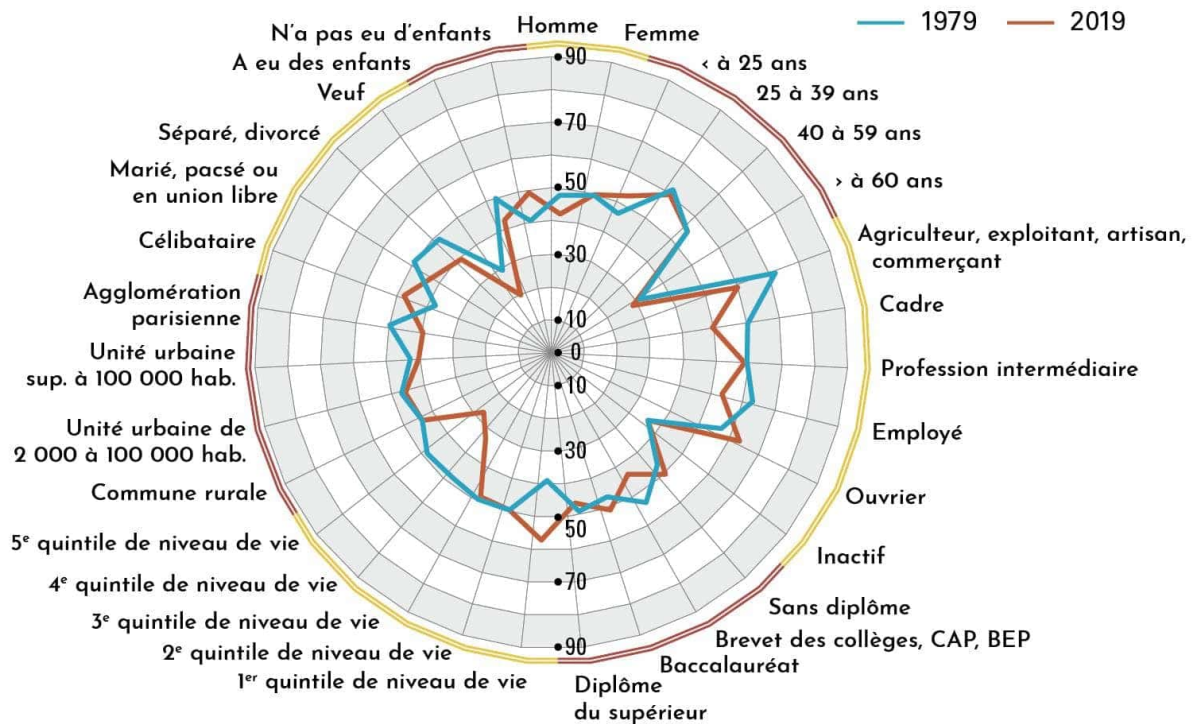
Sources : Insee ; Le Figaro, 2015

La contrainte de temps n'est plus la même

Entre le milieu des années 1975 et le milieu des années 2000, la durée annuelle du travail a diminué de 17 % en moyenne en France, et elle s'est stabilisée depuis lors. Cette baisse a surtout profité aux salariés à temps plein, qui consacrent principalement ce temps supplémentaire aux loisirs et aux soins aux enfants. Alors que les professions indépendantes passent davantage de temps au travail que les salariés, leur part dans l'emploi s'est réduite de plus d'un tiers. D'autre part, le travail à temps partiel, fortement favorisé, a triplé en quarante ans en même temps que progressait l'emploi féminin.

JE N'AI PAS LE TEMPS...

Sentiment de ne pas avoir le temps de participer aux activités extérieures en 1979 et 2019 selon les caractéristiques socio-démographiques, en %



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus Sources : Crédoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations 1979-2019.

Inversion de tendance

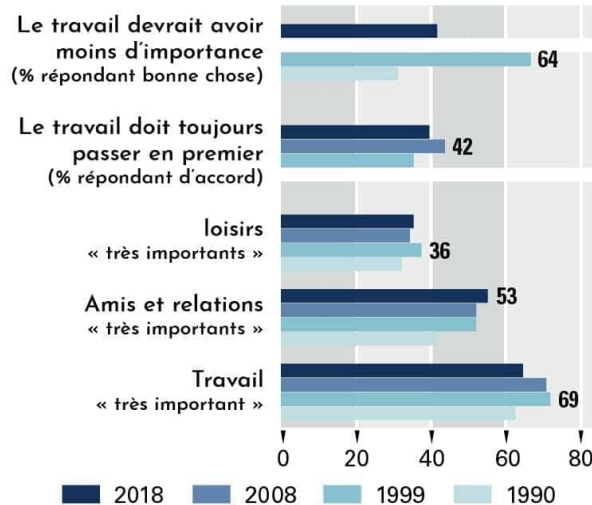
Autrefois privilège de l'aristocratie et de la bourgeoisie, le temps libre consacré aux loisirs caractérise aujourd'hui à l'inverse le bas de la hiérarchie des qualifications, mais avec moins de ressources monétaires. Ce sont maintenant les cadres qui travaillent le plus longtemps, surtout depuis l'instauration du « forfait jours », et les actifs les moins qualifiés (plus souvent à temps partiel) qui ont le plus de temps à consacrer aux loisirs – à l'exception notoire des mères d'enfants en bas âge salariées à temps partiel, souvent fractionné de telle manière qu'il ne libère que des temps « inutiles ». Les salariés à qualification moyenne ou élevée à temps plein, soit ceux qui ont pleinement les moyens de s'offrir des loisirs et des activités culturelles, ont, eux, vu leur charge de travail augmenter. Pour ces derniers, le temps libre est devenu une rareté qu'ils cherchent sans cesse à optimiser. Depuis la mise en place de la réduction du temps de travail (RTT), les cadres en emploi à temps complet (hors enseignants et

professionnels de la culture) travaillent environ cinq heures de plus par semaine que les autres salariés à temps complet, les cadres du privé travaillant davantage que les cadres du public. Ainsi, les ouvriers et employés, dont le temps libre était initialement moindre, ont non seulement rattrapé les autres catégories, mais la tendance s'est inversée. Ces catégories travaillent quantitativement moins et, compte tenu de leur taux de chômage et de temps partiel, elles ont acquis, globalement, un volume de temps libre supérieur à celui des catégories élevées.

En France, en 2018, les femmes ayant des responsabilités familiales occupent moins fréquemment un emploi que les hommes ayant les mêmes responsabilités ; ce lien reste vrai quels que soient l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur d'activité ou le nombre d'enfants. Mais là aussi la tendance s'est inversée avec le temps ; c'est parmi les ouvrières que le cumul emploi et responsabilités familiales est le moins fréquent, les femmes cadres conservant plus souvent leur emploi lorsqu'elles ont de jeunes enfants. Non seulement les femmes cadres ont davantage de moyens financiers pour employer une personne à s'occuper des enfants mais, par ailleurs, elles peuvent aussi plus facilement adapter leurs horaires. Les métiers d'ouvrier, d'employé en horaires atypiques ou de cadre sont les catégories où concilier travail et responsabilités familiales auprès de jeunes enfants est difficile et est source de tensions avec les proches.

TRAVAIL ET LOISIRS : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Importance relative du travail et des loisirs,
depuis 1990, en %



Source : extrait de J.-F.Tchernia, « Deux visions de l'importance relative du travail et des loisirs » in Bréchon P., Gonthier F. et Astor S., *La France des valeurs*, PUG, 2019.

Travail ou loisirs : quelle est la priorité ?

La valeur « travail » est restée longtemps centrale dans les sociétés modernes. La participation de chacun à l'économie de son pays était perçue comme essentielle pour que le système fonctionne et comme déterminante pour la construction de son identité. Dans les enquêtes portant sur les valeurs, cette centralité du travail varie au fil des générations et selon la conjoncture économique. La valeur travail tend à décliner au profit des loisirs et surtout du temps à consacrer aux amis et aux relations. En ce qui concerne le travail, seuls quatre Français sur dix estiment aujourd'hui que « le travail devrait toujours passer en premier », tandis que ceux qui disent que « le travail devrait avoir moins d'importance » sont plus ou moins nombreux selon les circonstances économiques, en particulier selon l'ampleur du chômage.

Mais sur ce sujet, le clivage le plus important est celui de l'âge du répondant. Après 60 ans, « le travail devrait toujours passer en premier » (mentionnons que les pensions de retraite dépendent des actifs) ; avant 60 ans cette opinion est minoritaire. Ce clivage traduit un effet cycle de vie mais aussi un effet de génération, chaque nouvelle génération tendant à

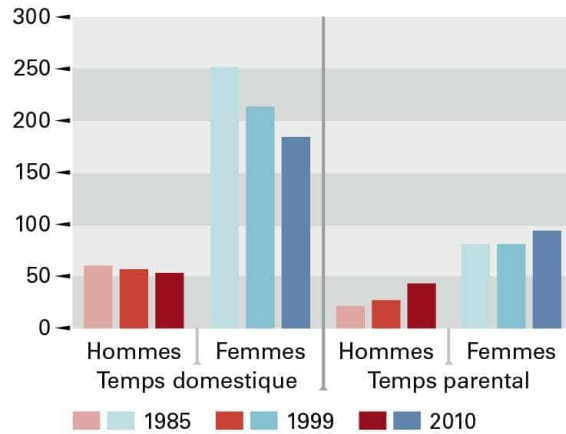
relativiser la valeur travail. En dehors de l'âge nous observons des effets du niveau d'instruction et de la position sociale ; plus les personnes sont instruites, plus elles sont positionnées dans le haut de l'échelle sociale et plus elles attachent d'importance aux amis et aux loisirs.

Enfin le chômage est un facteur qui tend à relativiser la valeur travail, réaction de défense face à des situations souvent douloureuses.

Moins de travail pour les hommes, plus de temps pour les courses et le ménage. Les hommes aux 35 h consacrent davantage de temps aux activités domestiques que les hommes aux 39 h (en moyenne 12 minutes de plus par jour entre 2000 et 2010). Les jours de semaine ils passent plus de temps à des tâches telles que le bricolage, le jardinage, les démarches administratives et les jeux avec leurs enfants, ce qui leur libère du temps le week-end. Les femmes aux 35 h consacrent le même temps aux tâches domestiques que celles aux 39 h ; en revanche elles passent plus de temps à s'occuper de leurs enfants. Cette réallocation du temps pour les enfants confirme l'évolution de l'investissement parental, désormais considéré comme une nécessité pour le développement émotionnel des enfants. L'évolution de la répartition des activités domestiques montre qu'elle reste fortement traditionnelle : les hommes bricolent et les femmes repassent le linge, l'inverse reste encore rare. La majorité des femmes font la cuisine, la vaisselle et le ménage quotidiennement tandis que les hommes ont des activités domestiques plus discrétionnaires qui leur permettent de mieux organiser leur temps entre semaine et week-end.

ENFANTS, VAISSELLE, COURSES... QUI FAIT QUOI À LA MAISON ?

**Temps domestique et parental quotidien moyen
des hommes et des femmes, en minutes**



Champ : Hommes et femmes âgées de 18 à 60 ans, hors ménages complexes. Pour le temps parental, avec un enfant de moins de 18 ans dans le ménage.

Sources : enquêtes Emploi du temps, Insee, 1985-86, 1998-99, 2010-11

Pour en savoir plus

Veblen T., *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, coll. Tel, 1970.

Dumazedier J., *Vers une civilisation du loisir ?*, Seuil, 1962.

Charles Raffin, Hatice Yildiz, « Depuis 1975, le temps de travail annuel a baissé de 350 heures, mais avec des horaires moins réguliers et plus contrôlés », Insee, *France, Portrait social*, édition 2019.

Jean-François Tchernia, « Des attentes au sujet du travail en accord avec la situation de chacun », in P. Bréchon, F. Gonthier et S. Astor (dirs.), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, PUG, 2019.

Ariane Pailhé, Anne Solaz et Arthur Souletie, « How Do Women and Men Use Extra Time ? Housework and Childcare after the French 35-Hour Workweek Regulation », *European Sociological Review*, n° 35, 2019, p. 807-824.



Vive les vacances !

C'est en juin 1936, grâce aux accords de Matignon, que sont institués les congés payés : deux semaines par an où la classe ouvrière, alors nombreuse, se met au repos à

domicile ou s'éloigne dans la campagne proche des villes, souvent à bicyclette. Des années 1960 aux années récentes, le taux de départ en vacances est passé de 43 % à 65 %. Les personnes nées entre 1940 et 1944 ont été les premières à connaître un fort taux de départ. L'habitude de partir en vacances s'est ensuite diffusée de génération en génération. Ce sont les jeunes retraités qui partent le plus et étalent leurs voyages sur toute l'année, et les générations nombreuses du baby-boom sont venues nourrir le phénomène de « tourisme des seniors » ces dernières années.

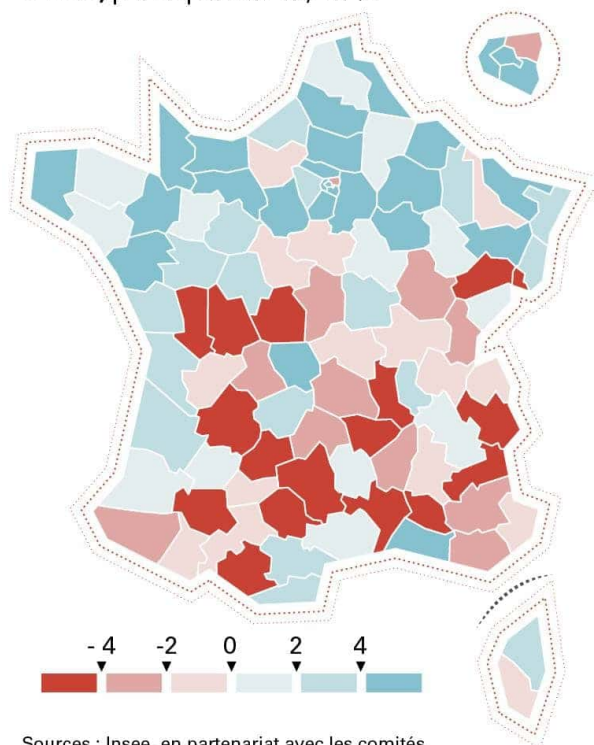
Pour leurs vacances d'été, les Français privilégient nettement le bord de mer. Ils résident principalement en hébergement non marchand (chez la famille, les amis ou dans leur résidence secondaire). Leurs activités favorites sont la promenade, la plage, ainsi que la visite de villes, de monuments ou de sites naturels. Enfin, les vacances à l'étranger se multiplient.

Il y a le ciel, le soleil et la mer...

Les deux tiers de nos concitoyens déclaraient partir en vacances au milieu des années 1990. La proportion a diminué petit à petit jusqu'à tomber à 52 % au plus fort de la crise de 2008-2009. Depuis 2011, les Français semblent retrouver le chemin des vacances. En 2019, environ 66 % des Français sont partis en vacances au cours des 12 derniers mois. Il faut remonter au début des années 2000 pour trouver des proportions comparables. Pour une large majorité des vacanciers, la destination privilégiée est la France.

OÙ PART-ON ?

Évolution des nuitées d'été entre les saisons 2017 et 2018, par département, en %



Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme et la Direction générale des entreprises, enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, 2019.

Fréquentation en baisse au sud, sauf en Corse.

Dans la moitié sud de la France, la fréquentation ne progresse qu'en Corse. Les nuitées baissent plus nettement en Auvergne-Rhône-Alpes (- 2,4 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 2,0 %) qu'en Occitanie (- 0,9 %). Dans ces régions méridionales, la fréquentation diminue dans les zones rurales et de moyenne montagne ainsi que dans les massifs de haute montagne (sauf massif pyrénéen de Nouvelle-Aquitaine). Cette baisse est plus forte que la hausse des nuitées dans les espaces littoraux et urbains. Peut-être est-ce dû au réchauffement climatique, la Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région où le nombre de nuitées totales ne retrouve pas son niveau de 2015. La fréquentation 2018 y baisse dans tous les espaces.

Une saison de plus en plus étendue. En France métropolitaine, le début de saison d'été est favorisé par des conditions météorologiques clémentes. Avec le prolongement des conditions météorologiques très favorables, le mois de septembre est particulièrement recherché par les vacanciers.

Tous les étés, la raison principale de partir en vacances évoquée par les Français est le soleil et la plage. Il n'est donc pas surprenant de constater une affluence de la population hexagonale dans les stations balnéaires au bord de l'océan Atlantique, de la mer Méditerranée ou encore la mer du Nord, une fois les beaux jours arrivés. La Bretagne et la Normandie sont particulièrement appréciées, le plus souvent les vacances s'y passent en famille ou dans les campings. Ces derniers connaissent un regain de popularité ces dernières années grâce d'un côté à une montée en gamme des mobile homes ou des chalets et de l'autre à un désir plus prononcé de mener une vie plus proche de la nature ou de vivre des expériences comme celle, par exemple, de louer une cabane dans un arbre ou d'organiser un trek dans des contrées difficilement accessibles.

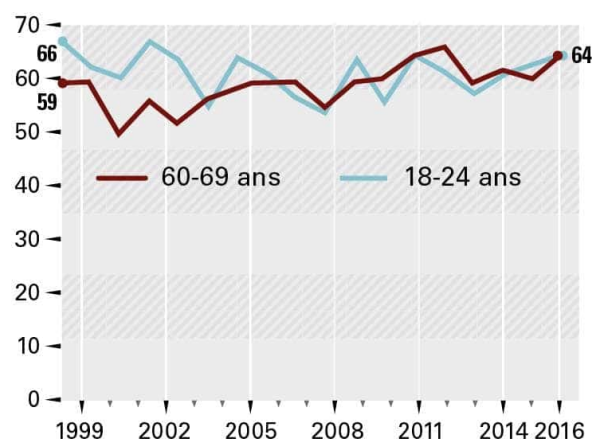
Les Français chercheront volontiers à faire des économies, tant sur l'hébergement que sur les transports. Et pour ça, l'économie collaborative est le meilleur allié des vacances : l'augmentation de l'utilisation de

plateformes comme Airbnb pour le logement ou BlaBlaCar pour les transports en est le principal signe. Autre hébergement phare et abordable pour l'été, le camping. 63 % des Français ont déclaré choisir le camping en raison de son faible coût.

Les vacances d'hiver dans les stations de ski sont moins populaires en raison du coût élevé pour une famille. Elles sont plus prisées par les moins de 40 ans qui rallongent leurs week-ends et vont skier entre amis en partageant les coûts. Lorsqu'ils décident de voyager à l'étranger, les Français choisissent d'abord l'Europe, en priorité l'Espagne, l'Italie et le Portugal.

SENIORS ET JEUNES : DES VACANCIERS PRIVILÉGIÉS

Partir en vacances chez les seniors et des 18-24 ans,
entre 1999 et 2016, en %



Sources : CRÉDOC, à partir de l'enquête Budget des familles 2011, Insee, 2017.

Les seniors partent en vacances presque autant que les 18-24 ans

L'année 2006 a marqué le début des départs massifs en retraite pour les classes nombreuses d'après-guerre, dites du baby-boom. En 2004, les plus de 60 ans représentaient 21 % de la population vivant en France. D'après les projections démographiques établies par l'Insee, en 2050 ils seraient 32 %. Ainsi, par effet de volume, la part de cette clientèle senior va s'accroître fortement sur l'ensemble des marchés de consommation, dont

celui du tourisme ; les seniors ont encore des taux de départ en vacances élevés jusqu'à 80 ans. De plus, les générations d'après-guerre sont les premières à avoir pris l'habitude de partir en vacances. Les nouveaux retraités devraient donc partir davantage. Les seniors ont tendance à davantage étaler leurs vacances sur l'ensemble de l'année.

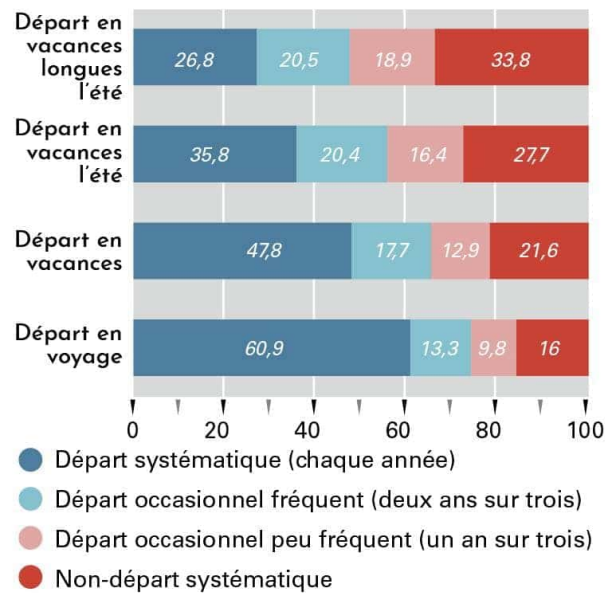
Il y a ceux qui ne partent pas

D'après une enquête reposant sur trois années consécutives, 2013, 2014 et 2015, seul un Français sur quatre est parti chaque année plus d'une semaine et plus d'un Français sur trois n'est pas parti du tout. Au premier rang des raisons de ne pouvoir partir, le faible revenu. Le niveau de revenu étant corrélé à la situation professionnelle, qui l'est elle-même au diplôme, le même gradient des situations est observable entre les cadres et les ouvriers ou employés, et entre les diplômés de l'enseignement supérieur et les personnes sans diplôme. Mais ceux qui partent le moins en période longue sont les indépendants qui, outre une activité contraignante, ne bénéficient pas des congés obligatoires des salariés. Parmi ceux qui ne partent pas, les personnes vivant seules avec de faibles moyens sont nombreuses, ce qui, dans un cercle vicieux, amplifie encore leur isolement, les vacances donnant lieu à des rencontres et à des liens.

Les raisons pour lesquelles quatre Français sur dix environ ne partent pas en vacances ne varient guère. Comme par le passé, les habitants des communes rurales partent moins que ceux des grandes villes et les Parisiens nettement plus que les habitants des pourtours du littoral ; et les niveaux de revenus déterminent toujours la durée, la destination et le mode d'hébergement.

PARTIR OU PAS...

Taux de départ et de non-départ systématique sur une période de 3 ans, en %



Sources : DGE, enquêtes SDT 2013, 2014 et 2015.

Pour en savoir plus

Laurence Dauphin, Marie-Anne Le Garrec et Frédéric Tardieu, « Les vacances des Français depuis 40 ans », Insee, *Le Tourisme en France*, édition 2008.

Céline Rouquette, « Départs en vacances : la persistance des inégalités », *Économie et Statistique*, n° 345, 2001.

Direction générale des entreprises, « Moins d'un Français sur deux part au moins une semaine l'été : revenu, âge mais aussi activité professionnelle et contraintes personnelles déterminent le départ en vacances », *Les 4 pages de la DGE*, n° 65, décembre 2016.



Les deux mondes de la culture : culture patrimoniale et culture numérique

Autrefois c'était la télévision qui était signe de discrimination par la place qu'elle occupait dans les loisirs des classes populaires et son peu d'impact sur la culture des classes supérieures. Aujourd'hui la discrimination à l'œuvre sépare la culture des plus jeunes générations de celle des générations plus âgées. Les premières sont adeptes de la culture numérique liée à Internet, en pleine explosion, notamment la musique et les vidéos en ligne. Les publics sont jeunes, issus de tous les milieux sociaux et résident autant en ville qu'à la campagne ; les secondes, plus âgées, appartiennent à des milieux aisés et diplômés et habitent les villes, les femmes y sont plus nombreuses que les hommes et ce public, adepte des arts classiques ou patrimoniaux, « légitimes » selon l'expression de Pierre Bourdieu, vieillit. Les passerelles entre ces deux mondes se raréfient, la génération du baby-boom n'est pas remplacée et avec elle disparaît le vieux monde de la culture, celui qui faisait office de marqueur social.

D'une culture à l'autre

Les Français n'ont jamais autant consommé de culture qu'au cours de cette dernière décennie. Dans les années 1960 ou 1970, une grande partie de la population regardait principalement la télévision, à tous les âges et à la campagne comme en ville. Seule une frange urbaine, diplômée, plutôt des cadres, sortait au concert, au théâtre ou au musée. Aujourd'hui on constate une participation croissante à la vie culturelle en dehors du foyer. Plus particulièrement, les visites de monuments sont devenues des usages courants, mais on note une baisse des jeunes publics pour ce genre de sortie.

Le vieillissement des baby-boomers, grand public du cinéma, des théâtres, de la musique classique ou des musées, devenu aussi élitiste, induit un effritement des formes culturelles classiques. Les baby-boomers resteront cette génération atypique qui a eu des pratiques culturelles bien plus intenses que les générations précédentes mais qui ne sera pas imitée par la génération suivante, plus éclectique dans ses choix culturels grâce à une offre élargie.

Les six grandes tendances de la pratique culturelle

La place croissante de la culture dans la vie quotidienne des Français quels que soient l'âge, le milieu social ou le type de territoire. Au-delà de la télévision encore très répandue, les pratiques audiovisuelles occupent une place centrale. La musique enregistrée et les autres contenus numériques connaissent un véritable essor, en particulier chez les moins de 35 ans, tandis que radio et télévision marquent un léger repli ces dix dernières années. De même les sorties au cinéma, au spectacle, au musée, pour une exposition ou la visite des monuments historiques sont plus fréquentes et touchent des publics plus diversifiés.

L'essor, en dix ans, des pratiques culturelles numériques. La dernière enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles met en évidence l'essor de l'écoute quotidienne de la musique enregistrée chez les jeunes. Les réseaux sociaux, très utilisés par les jeunes, ont amplifié la diffusion des enregistrements et la consultation de vidéos en ligne. Les jeux vidéo touchent un public plus large avec le vieillissement des premières générations de joueurs.

La visite des lieux culturels est plus fréquente après 40 ans. Les lieux culturels, qu'il s'agisse des cinémas, des théâtres ou des lieux patrimoniaux, attirent de plus en plus de publics occasionnels, mais cette pratique de sortie est accentuée au-delà de 40 ans. Par exemple, alors que les salles de cinéma ont longtemps été fréquentées par les plus jeunes, elles sont maintenant fréquentées par les personnes d'âges intermédiaires et élevés.

TROIS GÉNÉRATIONS, TROIS FAÇONS DE CONSOMMER LA CULTURE

Part de personnes âgées
entre 15 et 28 ans, selon
la génération, ayant pratiqué
une activité culturelle, en %

Génération de personnes nées entre :

1995 et 2004

1965 et 1974

1945 et 1954



* Personnes qui lisent, fréquentent les cinémas, les théâtres, ainsi que les lieux patrimoniaux, un peu plus que la moyenne.

Source : département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) ; Le Monde, 2020.

La réduction des écarts entre les classes sociales ou les territoires concerne certaines pratiques et pas d'autres. La massification des pratiques numériques a eu tendance à réduire les écarts qui pouvaient exister entre publics ruraux et urbains, ou sur le plan de la fréquentation des bibliothèques, des spectacles vivants ou des festivals, chaque territoire ayant aujourd'hui sa médiathèque et ses événements ; malgré cette réduction, des écarts subsistent encore : les catégories supérieures fréquentent davantage les établissements culturels. Surtout certaines pratiques comme la visite de monuments ou de musées et d'expositions connaissent un creusement de ces écarts : les plus diplômés et les classes sociales supérieures sont, plus qu'hier, assidus concernant ces pratiques.

Les jeunes générations : des pratiques inédites. La culture numérique (musique, vidéos en ligne, réseaux sociaux, jeux vidéo) est devenue centrale chez les 15-24 ans au détriment des médias traditionnels comme la radio, la télévision ou le livre, mais ils fréquentent aussi davantage que les générations précédentes au même âge les lieux culturels (cinéma, spectacle vivant), même si la hausse de la fréquentation de ces lieux est portée par les publics plus âgés. Les jeunes montrent un goût plus éclectique et tout à fait inédit comparé aux générations antérieures.

La culture de la génération du baby-boom en voie de disparition. La génération du baby-boom est celle qui a lu beaucoup de livres, est beaucoup allée au théâtre, aux concerts de musique classique, c'est elle qui est à l'origine du renouvellement des musées et de l'explosion des expositions temporaires. Mais cette génération vieillit et le public de ces pratiques culturelles dites aujourd'hui traditionnelles peine à se renouveler.

Les critères de qualité eux aussi changent

Selon le sociologue Loup Wolff, pendant longtemps la notion de qualité a été dictée par les pouvoirs publics, État ou collectivités locales selon les filtres classiques, historiques ou esthétiques. Avec la culture numérique émergent d'autres critères basés sur la popularité, comme c'est le cas pour les plateformes de vidéos ou les séries en ligne. L'enjeu pour les pouvoirs publics est de confirmer ces critères de qualité et de les diversifier face aux grands groupes privés qui dominent l'offre culturelle numérique et qui ne recherchent que la popularité.

Mais par ailleurs, en ce qui concerne la musique par exemple, Olivier Donnat a montré que l'écoute de la musique en flux, à partir de plateformes audio comme Spotify, Deezer ou Apple sur lesquelles l'offre est illimitée, se traduit par une variété de la consommation nettement supérieure à celle observée sur les autres modes d'accès à la musique, dont le téléchargement. Et il ajoute : « la diversité consommée dépend certes de la diversité offerte et des dispositifs d'intermédiation [...] mais aussi des propriétés sociales qui favorisent ou non le goût pour l'altérité et l'exploration curieuse [...] Les consommateurs d'aujourd'hui ne sont pas plus égaux pour affronter les situations d'hyperchoix et de déferlement informationnel du régime d'abondance que ne l'étaient les consommateurs d'il y a cinquante ans face à une offre culturelle limitée et difficile d'accès ».

Évolution des pratiques culturelles, 1973 - 2018, en %

	1973	1981	1988	1997	2008	2018
Écoutent de la musique (hors radio)	66	▲ 76	▼ 73	▼ 76	▲ 81	81
dont : tous les jours ou presque	9	▲ 19	▲ 21	▲ 27	▲ 34	▲ 57
Regardent la télévision	93	▲ 95	95	▼ 94	▲ 98	▼ 94
dont : tous les jours ou presque	65	▲ 69	▼ 73	▲ 77	▲ 87	▼ 78
dont : 20 heures ou plus par semaine	29	▲ 35	▲ 43	▲ 46	▼ 43	▼ 40
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	16	▲ 17	▲ 20	▲ 22	▼ 21	▼ 19
Jouent aux jeux vidéo	n.d.	n.d.	n.d.	19	▼ 36	▲ 44
dont : tous les jours ou presque	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6	▲ 15
Écoutent la radio	88	▲ 89	▼ 85	▲ 88	▼ 87	▼ 82
dont : tous les jours ou presque	72	72	▼ 66	▲ 69	▼ 67	▼ 60
Durée moyenne d'écoute (en heures par semaine)	17	▼ 16	▲ 17	17	▼ 15	▼ 12
Ont lu au moins un livre (hors bande dessinée)	69	▲ 72	▲ 73	▼ 71	▼ 67	▼ 62
1 à 9	24	▲ 32	▲ 34	▲ 37	▲ 39	▼ 34
10 à 19	17	▲ 18	▼ 17	17	▼ 14	14
20 et plus	28	▼ 23	▼ 22	▼ 18	▼ 14	▲ 15
Ont lu une bande dessinée	n.d.	n.d.	41	▼ 33	▼ 29	▼ 20
Ont fréquenté une bibliothèque	n.d.	n.d.	23	▲ 31	▼ 28	▼ 27
Sont inscrits dans une bibliothèque	13	▲ 14	▲ 17	▲ 21	▼ 19	▼ 15
Sont allés au cinéma	52	▼ 49	49	49	▲ 57	▲ 63
1 à 2 fois	14	▼ 12	▲ 15	▼ 13	▲ 16	▼ 15
3 à 11 fois	23	▼ 22	▼ 20	▲ 23	▲ 27	▲ 30
12 fois et plus	15	15	▼ 14	14	▲ 13	▲ 17
Ont assisté à un spectacle	33	33	▲ 36	▲ 39	▲ 42	▲ 43
dont : spectacle de danse	6	▼ 5	▲ 6	▲ 8	8	▲ 9
dont : spectacle de théâtre	12	▼ 10	▲ 14	▲ 16	▲ 19	▲ 21
dont : concert de musique classique	7	7	▲ 9	9	▼ 7	▼ 6
dont : concert de rock ou de jazz	7	▲ 10	▲ 13	13	▲ 14	▼ 11
dont : spectacle de variété	12	▼ 10	10	10	▲ 11	▲ 15
dont : spectacle de cirque	11	▼ 9	9	▲ 13	▲ 14	▼ 11
Ont assisté à un festival	8	▼ 7	n.d.	n.d.	16	▲ 19
Ont visité musée, exposition ou monument hist.	41	▼ 40	▼ 39	▲ 42	▼ 39	▲ 44
dont : musée ou exposition	28	▲ 29	▲ 30	▲ 33	▼ 30	▼ 29
dont : monument historique	32	▼ 31	▼ 28	▲ 30	▼ 29	▲ 34
Ont pratiqué en amateur	30	▲ 37	▲ 44	▲ 47	▲ 50	▼ 39
musique ou chant (seul ou en groupe)	9	▲ 18	▲ 20	▼ 18	▼ 16	▼ 11
une activité autre que musicale	26	▲ 28	▲ 36	▲ 42	▲ 43	▼ 35
dont : écriture de poèmes, nouvelles...	3	▲ 4	▲ 6	6	6	▼ 4
dont : peinture, gravure, sculpture	4	4	▲ 6	▲ 10	▼ 9	▼ 8
dont : dessin	n.d.	n.d.	14	▲ 16	▼ 14	▼ 12
dont : poterie	2	2	▲ 3	▲ 4	4	▼ 2
dont : théâtre	1	1	▲ 2	2	2	▼ 1
dont : danse	2	2	▲ 6	▲ 7	▲ 8	▼ 7
dont : photographie	18	▲ 19	19	▲ 21	▲ 24	▼ 19

Source : Enquête sur les pratiques culturelles, 1973-2018, Ministère de la Culture, 2020.

Pour en savoir plus

Philippe Lombardo et Loup Wolff, « Cinquante ans de pratiques culturelles en France », ministère de la Culture, *Culture-Études*, 2020-2.

Loup Wolff in G. Fraissard et M. Guerrin, « En culture, la notion de qualité est en train de s'hybrider. Entretien », *Le Monde*, 11 juillet 2020.

Olivier Donnat, « Évolution de la diversité consommée sur le marché de la musique enregistrée, 2007-2016 », *Culture-Études*, n° 4, 2018.



Une société numérisée

L'irruption des nouvelles technologies dans les foyers est sans doute le plus grand chamboulement vécu par les Français. Après vingt ans de croissance ininterrompue, le numérique est omniprésent dans notre quotidien, qu'il soit privé ou professionnel. Plus de 80 % des Français sont

équipés, la fracture de l'accès au numérique est en passe d'être colmatée. Mais aujourd'hui des signes de saturation apparaissent : certains usages entraînent méfiance et rejet. Une nouvelle fracture s'est ouverte entre les hyperconnectés – une minorité qui sait maîtriser l'information et ses sources –, et les autres.

Les Français connectés à chaque instant

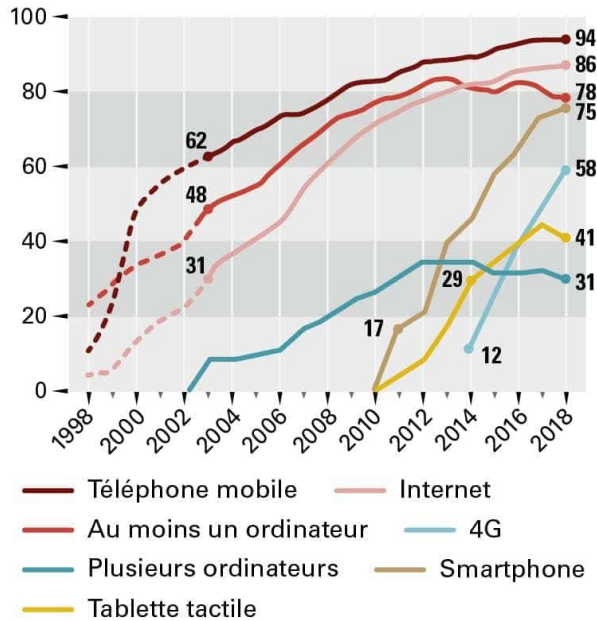
Hier était l'ère de l'ordinateur, aujourd'hui c'est le smartphone qui est l'équipement le plus utilisé ; il permet certes de téléphoner mais surtout il sert à se connecter à Internet où que l'on soit. On observe d'ailleurs un déclin de l'usage de l'ordinateur fixe chez les moins de 40 ans, et les personnes à bas revenus reculent devant l'achat de l'ordinateur au profit du smartphone.

Signe de mobilité croissante, pour la première fois en 2019, l'utilisation d'Internet sur un ordinateur fixe à domicile recule au profit du mobile ou de la tablette. Dorénavant le mobile sert à tout faire : téléphoner, naviguer sur Internet, utiliser des services de messageries instantanées, consommer des vidéos à la demande, faire ses courses, sans parler des milliers d'applications qui sont créées. Ces usages sont davantage déterminés par l'âge de l'utilisateur que par son revenu ou son statut.

En 2019, la moitié des Français envoient des SMS chaque jour et 28 % utilisent quotidiennement les messageries, instantanées pour téléphoner. Les jeunes sont les principaux utilisateurs de ces messageries, attirés par leurs multiples usages (GIF, stickers, partage de localisation, messages vocaux, envoi de fichiers), en particulier celui de pouvoir être associées aux réseaux sociaux (Instagram, Twitter...).

LES FRANÇAIS : BIEN ÉQUIPÉS ?

Taux d'équipement en téléphonie, ordinateur, tablette, Internet à domicile, entre 1998 et 2018, en %



NB : avant 2003 (en pointillé), les résultats portent sur les 18 ans et plus, à partir de 2003, les résultats portent sur les 12 ans et plus.

Sources : CRÉDOC, enquêtes annuelles Conditions de vie et aspirations (vague de juin chaque année, 2019).

Sans numérique, pas de bonheur !

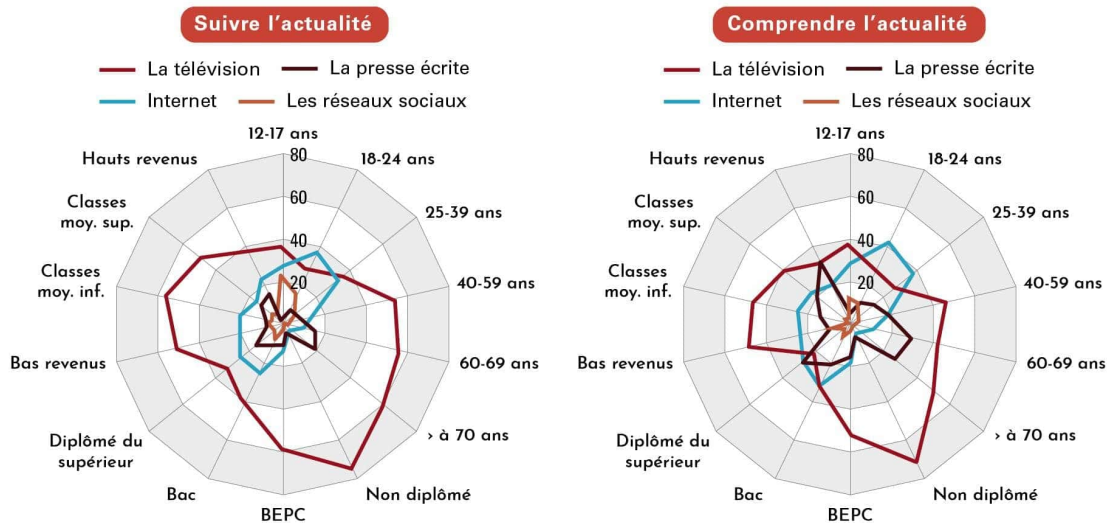
Ainsi, les dernières générations sont nées avec le numérique au centre de la vie quotidienne (les moins de 20 ans se sont connectés à l'âge de 10 ans, parfois avant) ; l'accès à Internet est devenu un des critères les plus importants pour se sentir intégré à la société. Il est même perçu aujourd'hui comme essentiel dans les relations entre les individus et les administrations publiques, que ce soit pour payer ses impôts, s'inscrire à un enseignement supérieur, accéder à son compte de Sécurité sociale.

Six personnes sur dix utilisent les réseaux sociaux qui, ces dernières années, sont fréquemment employés pour toute organisation de rassemblement (de l'événement festif au mouvement des Gilets jaunes). La télévision survit chez les plus de 40 ans, en particulier pour comprendre l'actualité, tandis que les plus jeunes utilisent Internet pour s'informer et regarder des séries. Mais la télévision reste le média qui inspire le plus

confiance (52 % des Français en 2019), suivie de la presse écrite, tandis que la confiance dans les réseaux sociaux est très basse.

MÉDIAS ET ACTUALITÉS : QUI REGARDE QUOI ?

Média qui permet le mieux de ..., ensemble la population, en %



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et aspirations », 2019.

Tous les Français apprécient l'usage du numérique dans leur vie quotidienne, en particulier ils déclarent un impact très positif sur leur sociabilité, mais aussi en matière d'éducation et de formation, de culture, de création artistique, de loisirs... Mais de plus en plus nombreux sont ceux qui voient un impact négatif du numérique, par exemple sur l'emploi (ils mettent en cause le développement de l'intelligence artificielle qui détruirait des emplois), sur la protection de l'environnement ou des données. Par ailleurs, à travers les sondages on perçoit une certaine réticence à utiliser à l'avenir de nouvelles technologies, là aussi surtout après 40 ans, l'offre évoluant plus vite que le rythme d'adaptation.

D'une fracture à l'autre

En 2018, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a mené une enquête sur « l'illectronisme », transposition de l'illettrisme dans le domaine de l'information électronique, où il apparaît que 23 % des sondés expriment des difficultés à naviguer sur Internet et 16 % disent ne jamais le faire. Il reste encore une part de la population qui vit en dehors du numérique alors que son emploi devient de plus en plus indispensable. Elle regroupe aux deux tiers les seniors, puis les précaires ou les migrants mais aussi les

habitants des zones blanches. De nombreuses solutions se développent pour colmater cette fracture sociale liée aux difficultés techniques comme la réduction des zones blanches ou la création par l'État d'un Pass numérique offrant des heures de formation distribuées par Pôle Emploi ou la CAF... En revanche plus ardue est l'éducation au décryptage des informations, face à la diversité des sources et à la propagation massive de *fake news*.

Aujourd'hui, de nombreux signaux montrent que la société souffre d'une crise de croissance du numérique : augmentation des pratiques de désinformation (*fake news*), de déversements de haine, des cyberattaques, du harcèlement et des comportements extrêmes sur les réseaux sociaux, des violations de confidentialité, des pratiques de manipulation de l'opinion, des outils de reconnaissance faciale, des utilisations illicites de données, des formes de concurrence malsaine entre entreprises, des informations terrifiantes concernant l'intelligence artificielle... toutes sortes de pratiques qui nuisent aux internautes et participent du rejet du numérique. Comme le décrit Bruno Patino, face à ces désordres, une nouvelle fracture plus large se creuse entre ceux qui comprennent et maîtrisent bien le numérique et les autres, dont l'addiction ne cesse d'augmenter : « Il y a une voie possible entre la jungle absolue d'un Internet libertaire et l'univers carcéral de réseaux surveillés. Cette voie possible, c'est la vie en société. Mais nous ne pouvons laisser à ces plateformes le soin de l'organiser seules, si nous souhaitons qu'elle ne soit pas peuplée d'humains au regard hypnotique qui, enchaînés à leurs écrans, ne savent plus regarder vers le haut. »

LES GÉNÉRATIONS EN UN COUP D'ŒIL

La génération Z, génération pilote de la réalité virtuelle et augmentée

Génération	Les anciens	Les baby-boomers	Génération X	Millennials	Génération Z
Années de naissance	1923-1945	1946-1964	1965-1980	1981-1997	1998-2020
Âge en 2020	75-97 ans	56-74 ans	40-55 ans	23-39 ans	0-22 ans
Population 	40 millions	48 millions	53 millions	58 millions	67 millions
Population mondiale	1-2 milliards	2-3 milliards	3-4 milliards	4-5 milliards	6-8 milliards
Événements	Première et Deuxième Guerre mondiale Grande Dépression	Guerre froide Atterrissage sur la lune	Fin de la Guerre froide Concert Life Aid	Attaque terroriste du 11-Septembre Guerre d'Irak	Grande Récession Printemps arabes Pandémie de la Covid-19
	-----	-----	-----	-----	-----
	Appareils électriques	Invention du transistor	1 ^{er} ordinateur personnel	Avènement des réseaux sociaux	Montée de l'intelligence artificielle
Clés technologiques	Voiture 	Télévision 	Téléphone 	Email/SMS 	Réalité virtuelle et augmentée 
Loisirs	Lecture	Regarder la TV	Surfer sur Internet	Jeux vidéo	Écouter la musique en ligne
Maîtrise du numérique	Pré numérique	« Immigrants numériques »	1 ^{ers} utilisateurs du numérique	Natifs numériques	Innés numériques
Figures iconiques	Fr. D. Roosevelt Charles de Gaulle	John F. Kennedy Brigitte Bardot	Kurt Cobain	Mark Zuckerberg	Malala
Musique	Jazz et swing	Elvis et les Beatles	Nirvana, Madona	Britney Spears Justin Timberlake	Justin Bieber Taylor Swift
Où ils vivent	Maison de retraite	Maison individuelle	Petit appartement	En colocation	Chez les parents
Réseaux sociaux autres que Facebook	Le Rotary Club	Match.com	LinkedIn	Tinder	Snapchat
Ce qu'ils dépensent	Restaurant, théâtres, salles de cinéma	Tickets VIP pour concerts des Rolling Stones et J. Halliday	Festival interceltique de Lorient Les Vieilles Charrues	Coachella Glastonbury Rock in Rio	Minecraft

Source : adapté de BofA Merrill Lynch, *The RIC Report*, octobre 2016.

Pour en savoir plus

Frédéric Cavazza, « Il est urgent de réfléchir aux fondamentaux d'une nouvelle société numérique », Blog *Fredcavazza.net*, 19.4.2019.

Crédoc, *Le Baromètre du numérique*, édition 2019.

CSA Research, *Enquête sur « l'illectronisme » en France*, mars 2018.

Bruno Patino, *La Civilisation du poisson rouge. Petit traité sur le marché de l'attention*, Grasset, 2019.



Loisirs et passions des Français

Malgré des conditions de vie plus difficiles pour une partie de la population depuis la crise de 2008, le bien-être des Français, mesuré à l'aune des conditions de vie (logement, augmentation du temps libre et des loisirs) a continué globalement de progresser ces trente dernières années. Les loisirs participent du bien-être et de la qualité de vie, en particulier les loisirs créatifs qui sont devenus très populaires, avec en tête la cuisine, le jardinage ou le bricolage.

Des loisirs sources de plus de plaisir

Par rapport aux pays de niveau comparable, les Français sont moins nombreux à avoir des pratiques artistiques amateurs, à lire, à sortir au musée ou au concert, à visiter les monuments ou à partir en vacances ; ils sont même en queue de peloton pour la sociabilité hors repas. En revanche,

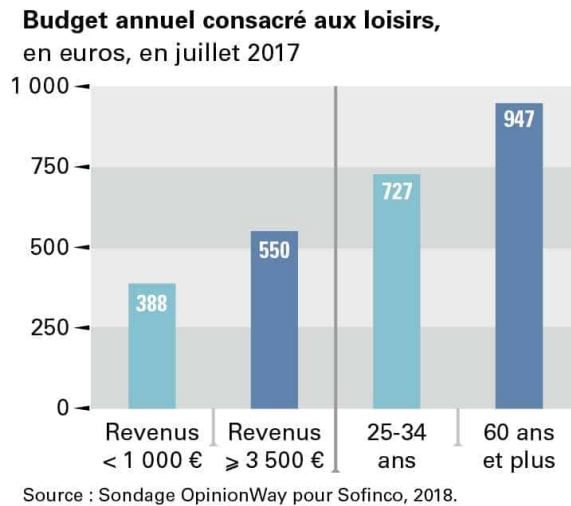
ils sont plus friands de loisirs numériques et audiovisuels (jeux vidéo, télévision, cinéma) et de sport. Et ils montrent plus que les autres un appétit pour la cuisine et les repas, le bricolage ou le jardinage. Il ressort de l'étude de l'ensemble des loisirs que les Français recherchent plus qu'auparavant un moment de relaxation et de plaisir, et accordent plus de place que par le passé à la vie amicale.

En 2017, selon le baromètre Sofinscope, les loisirs ont gagné du terrain dans le quotidien des Français puisqu'ils déclarent y consacrer 10 h 09 en moyenne par semaine, soit 23 minutes de plus que l'année précédente. Les parents estiment à 7 h 06 leur temps de loisirs hebdomadaire, les actifs à 7 h 58 et les retraités à 15 h 22. On constate également plus de temps consacré aux loisirs chez les foyers gagnant plus de 3 500 euros mensuels (11 h 45 par semaine) que chez les foyers aux revenus inférieurs à 1 000 euros (8 h 55). Les Français choisissent une activité avant tout pour le plaisir qu'elle procure (61 %), puis pour le prix de cette activité (44 %), la proximité et l'accessibilité des équipements (26 %), le temps que cette activité demande (16 %) et le fait qu'elle soit pratiquée par des proches et/ou amis (11 %).

LES FRANÇAIS ET LE JEU VIDÉO

Le jeu vidéo est devenu très populaire ; selon l'étude conduite en 2020 par Mediamétrie pour le SELL, 71 % des Français jouent aux jeux vidéo au moins occasionnellement, soit plus de 36 millions de joueuses et de joueurs. Quatre grands profils sont observés : les joueurs occasionnels (33 % des joueurs, leur profil est plus féminin et plus âgé), les joueurs conviviaux (29 % des joueurs, qui privilégient les jeux à plusieurs et en famille), les actifs engagés (19 % des joueurs, plus masculins et plus jeunes) et les investis technophiles (19 % des joueurs, en majorité des jeunes hommes passionnés).

LE BUDGET DES LOISIRS

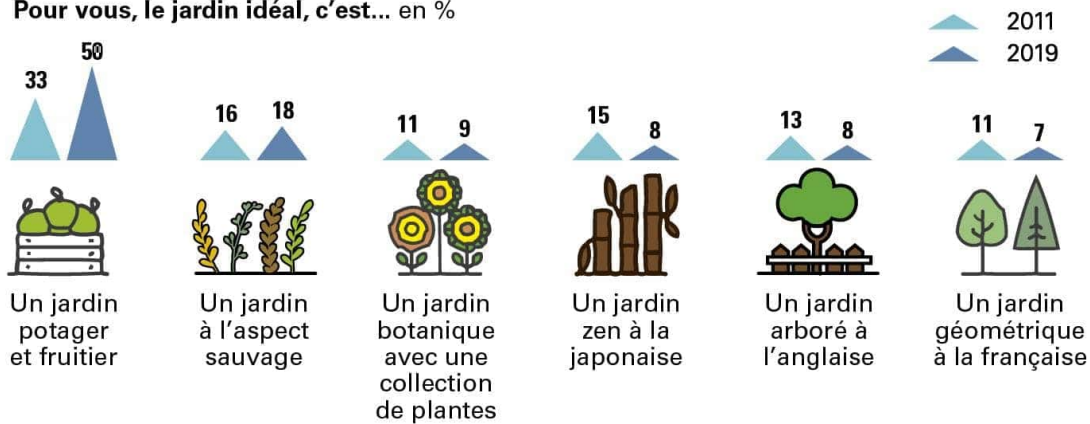


Jardinage et bricolage : un passe-temps utile, créatif et relaxant

63 % des Français déclarent posséder un jardin dont 5 % ont un jardin partagé, urbain. Une dizaine d'années plus tôt, les Français considéraient leur jardin comme une extension de la maison ; depuis, les Grenelle de l'Environnement ou la COP21 ont fait prendre conscience des enjeux environnementaux, à tel point que la possession d'un jardin, outre la relaxation qu'elle permet, devient presque un acte militant, l'affirmation d'une volonté de mieux manger en refusant la nourriture industrielle et de vivre en communion avec la nature. Autrefois le potager était cultivé avant tout pour faire des économies, aujourd'hui il a pour principale fonction de refuser la nourriture industrielle. De même les jardins ornementaux d'aspect sauvage et naturel sont les nouvelles tendances qui ont détrôné les jardins à l'anglaise, à la française et les jardins botaniques ou zen.

JARDINER POUR RESTER ZEN

Pour vous, le jardin idéal, c'est... en %



Source : Guillaume de Germa, Lantana Paysage, 2019.

Les Français aiment enfoncer le clou

77 % des Français se déclarent bricoleurs, seuls un petit quart d'entre eux ne touchent pas un outil. Le profil type du bricoleur est une fois sur deux une femme âgée d'une quarantaine d'années en moyenne. Peinture, décoration, tapisserie sont les trois activités de bricolage que les Français prennent le plus en charge. Ils bricolent en premier lieu pour modeler leur intérieur à leur goût, en recherchant l'originalité ; il s'agit d'agencer sa maison à son image, à sa personnalité. On observe au cours du temps que les Français réalisent des travaux de bricolage de plus en plus lourds, on retape, on rénove, on agrandit à un moindre coût. Non seulement les enseignes de bricolage vendent des matériaux de plus en plus accessibles aux personnes non qualifiées, mais en outre elles vendent aussi des tutoriels sur Internet, des stages ou proposent même des coachs, sans compter la location des machines. En particulier les « *millennials* » (18-30 ans) avouent être adeptes du recyclage et du *do it yourself*, et passer beaucoup de temps dans les grandes surfaces spécialisées afin d'améliorer à peu de frais leur logement d'étudiant ou de jeune salarié.

Le cliché femme décoratrice d'intérieur et homme électricien survit toujours, peu de femmes osent les travaux de plomberie ou d'isolation. Les femmes considèrent davantage le bricolage comme un jeu tandis que les hommes le voient comme une activité utile. Cette activité comporte des

risques : en 2020, plus de 10 % des Français déclarent rater leur bricolage à chaque fois, et les femmes davantage que les hommes !

Gastronomie et cuisine maison

L'émission de télévision *Top chef*, entre autres, a médiatisé et créé des vocations de cuisiniers ; le CAP de cuisinier, autrefois peu reconnu, a gagné une notoriété remarquable. Cette émission a fait évoluer un public plus jeune pour qui la gastronomie est devenue un motif de sortie. D'une manière générale les Français (au-delà de 24 ans) portent une attention accrue à la restauration, en ville autant qu'à la maison ; cours de cuisine et livres de recettes ont le vent en poupe. Après les scandales sanitaires divers, la lutte contre la malbouffe est entrée dans les foyers. Cuisiner est une activité qui a bien évolué, aujourd'hui les hommes partagent davantage la tâche au quotidien, en particulier les jeunes pères, tandis que nombreux sont ceux qui mettent en avant leur spécialité les jours d'exception. Les recettes des chefs sont accessibles à tous ; celui qui cuisine à la maison n'est plus de corvée mais au contraire prend du plaisir et le partage. On observe une hausse du temps occupé à cuisiner et de l'importance du temps passé à table avec ses proches le week-end. La qualité et la variété des produits sont devenues un critère essentiel chez les cuisiniers amateurs et le patrimoine culinaire français est davantage mis en valeur. Pour huit Français sur dix, le plaisir de manger se transmet de génération en génération. Lorsque l'amateur de cuisine reçoit, il met les petits plats dans les grands et s'essaie parfois à des recettes exotiques ou régionales ; il signe sa cuisine, à l'image de sa personnalité.

LA GASTRONOMIE : PLAISIR NUMÉRO 1 DES FRANÇAIS

Enquête sur la gastronomie française, en %

98	... jugent que les repas pris à table représentant un moment de convivialité
96	... qu'ils sont un lien social entre amis, en famille ou entre collègues
92	... qu'il sont une coupure indispensable dans la journée
96	... estiment que la gastronomie française est un facteur d'attractivité pour faire venir des touristes en France
97	... que la gastronomie française est un vecteur de rayonnement de la France à l'étranger
42	... savent que « Le repas gastronomique des Français » est inscrit au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO
85	... pense que c'est une source de fierté
90	... sont favorables à l'inscription des savoir-faire artisanaux et de la culture de la baguette de pain française au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO
78	... estiment que ce sont les produits et spécialités régionales, qui incarnent le mieux la gastronomie française
90	... portent une attention toute particulière à la présentation de la table
97	... trouvent que prendre le temps de cuisiner est important
53	tous les jours ou presque
36	au moins le week-end
8	oui, mais vous n'avez pas le temps
92	... affirment que l'apéritif est une tradition
97	... trouvent que les formations aux métiers de bouche et de la restauration doivent être valorisées auprès des jeunes
97	... estiment que prendre un petit déjeuner chaque matin favorise l'attention et l'apprentissage des enfants à l'école
	... pensent que les principaux vecteurs pour éduquer les jeunes à l'alimentation et au goût
87	sont la famille et les amis
14	sont les médias, les réseaux sociaux, les livres
60	est le milieu scolaire

99 %
estiment que la table
française est un atout
économique important
pour la 

Source : La table française, CSA pour Com'Publics, 2019.

Pour en savoir plus

Régis Bigot, Émilie Daudey et Sandra Hoibian, « Les Français veulent vivre plus intensément », Crédoc, *Consommation et modes de vie*, n° 268, juillet 2014.



La France mouille le maillot !

En 1967, moins d'un Français sur deux pratiquait un sport. Cinquante ans plus tard, 47 % des Français déclarent avoir pratiqué au moins une activité sportive dans l'année et un tiers une fois par semaine. Cette hausse est principalement due aux femmes et aux plus de 60 ans, aux cadres et professions intermédiaires plutôt qu'aux ouvriers et employés. Ces taux sont les mêmes, que la pratique soit individuelle, collective, en club, en association ou en fédération. En revanche, au niveau de la compétition, les publics sont plus jeunes et davantage masculins. Autrefois réservé aux classes populaires, depuis la victoire de la Coupe du monde de 1998, le football est devenu un sujet de société ; quelle que soit la classe sociale, tous les hommes affichent une culture foot.

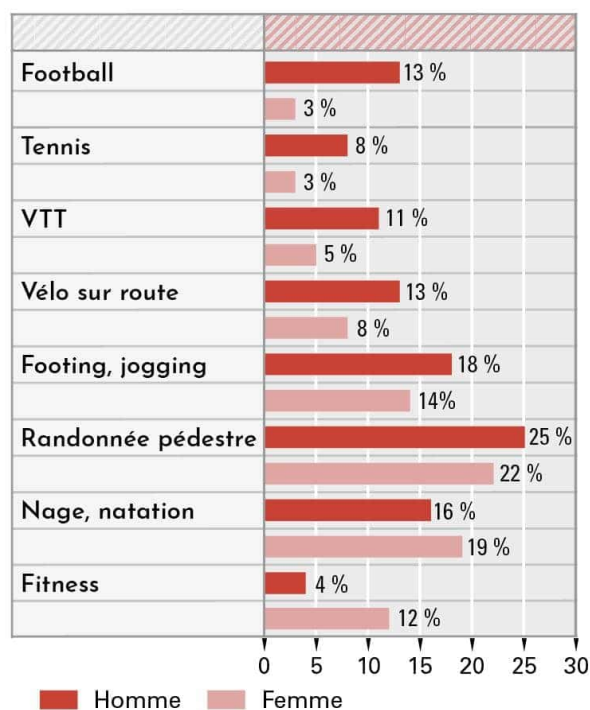
Une hausse de la pratique sportive portée par les femmes et les seniors

Entre 2009 et 2015, la part des Français déclarant pratiquer une activité sportive est passée de 44 à 47 % et ceux déclarant une pratique régulière au moins une fois par semaine de 28 à 32 %. En règle générale la pratique diminue avec l'âge avec une légère remontée entre 60 et 64 ans confirmant les bonnes résolutions prises au moment du passage à la retraite. Mais depuis 2009 la part des 70-74 ans tend aussi à augmenter.

Les hommes pratiquent toujours plus que les femmes mais non seulement ces dernières sont de plus en plus nombreuses à avoir une activité sportive mais elles la maintiennent ; les jeunes hommes âgés de 16 à 24 ans sont ceux qui font le plus de sport (63 % en 2015 contre 50 % des jeunes femmes), en revanche au-delà de 55 ans et jusqu'à 74 ans, les femmes pratiquent plus que les hommes.

PRATIQUES SPORTIVES : CHIFFRES CLÉS

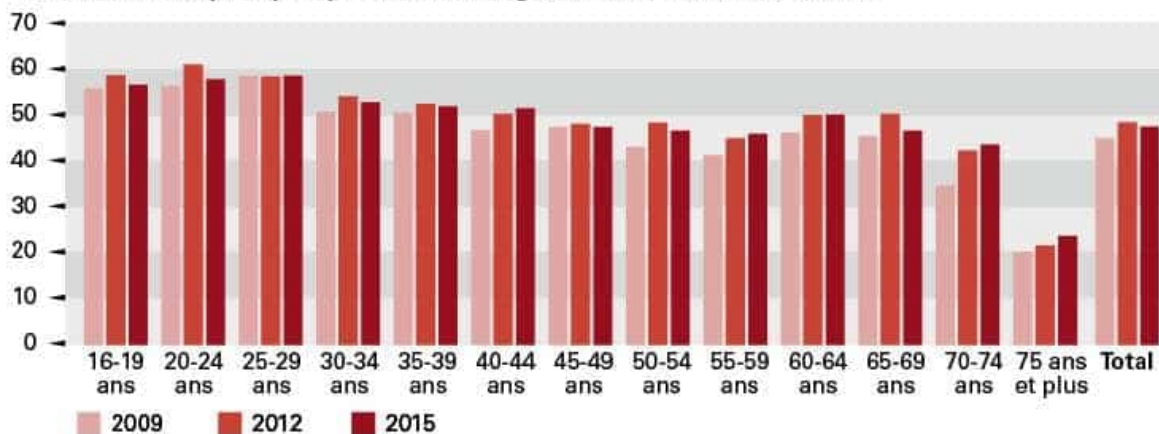
Liens entre la pratique et le genre. L'exemple de activités issues des univers les plus prisés, en %



Champ : ensemble de la population de 15 ans et plus résidant en France, DROM compris.

Sources : INJEP, ministère des sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

Évolution de la pratique sportive selon l'âge, en 2009, 2012 et 2015, en %



Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Sources : enquête SRVC (2009, 2012, 2015), Insee ; traitement INJEP-MÉOS.

La pratique sportive licenciée est également en augmentation et là aussi, si elle est minoritaire chez les femmes, elle reste en nette progression et contribue à l'essentiel de la hausse du nombre de licences délivrées.

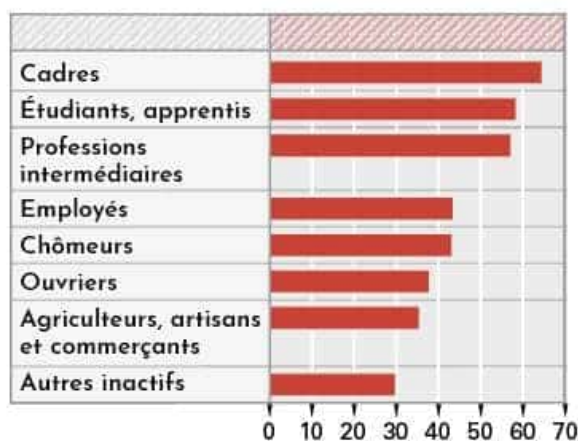
Les dix univers les plus prisés des femmes et des hommes, en%

Femmes		Hommes	
Course et marche	38	Course et marche	41
Activités de la forme et de la gymnastique	28	Sports de cycle ou motorisés	23
Sports aquatiques et nautiques	21	Sports aquatiques et nautiques	19
Sports de cycle ou motorisés	12	Sports collectifs	16
Sports de raquette	8	Sports de raquette	15
Sports collectifs	6	Activités de la forme et de la gymnastique	15
Sports d'hiver ou de montagne	7	Sports d'hiver ou de montagne	10
Sports enchaînés ou combinés	5	Sports de précision ou de cible	7
Sports de précision ou de cible	4	Sports enchaînés ou combinés	7
Arts martiaux et de combat	3	Arts martiaux et de combat	5

Champ : ensemble de la population de 15 ans et plus résidant en France DROM compris.

Sources : INJEP, ministère des sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

Taux de pratique sportive selon la catégorie socioprofessionnelle, en 2015, en%



Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Sources : enquête SRVC (2009, 2012, 2015), Insee ; traitement INJEP-MÉOS.

Un niveau de vie élevé et une bonne santé influent sur la pratique sportive

C'est une constante en matière sportive, les catégories socioprofessionnelles élevées sont plus sportives que les autres : 64 % des cadres font du sport en 2015 contre 37 % des ouvriers. Les étudiants ont une pratique plus intense avec des facilités d'accès aux équipements et des

tarifs attractifs ; une fois engagés dans la vie active ils préservent cette pratique malgré les coûts plus élevés. La santé et l'influence familiale sont d'autres facteurs qui peuvent jouer en faveur de la pratique. Mais réciproquement, avoir plusieurs jeunes enfants à la maison ou habiter en zone urbaine sensible peut entraver la pratique sportive. Les individus appartenant aux 20 % des ménages les plus aisés ont une probabilité de pratique sportive supérieure de 7 points par rapport aux individus de la tranche médiane. *A contrario*, les individus appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes ont une probabilité inférieure de 10 points.

Le football : une évolution à l'image de la société

L'évolution du football, avec ses quatre périodes, est le reflet de celle de la société, comme l'ont bien décrit Luc Arrondel et Richard Duhautois. La première période qui court du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale est la période traditionnelle qui instaure le football avec ses règles et qui organise des compétitions nationales. La suivante, de la Première Guerre mondiale à la Seconde, est la période de la modernité où on assiste à la démocratisation de la pratique avec pour conséquence sa professionnalisation. La troisième période court jusqu'aux années 1980 et vient conquérir un très large public : les matchs sont diffusés à la télévision en direct et de façon régulière. Enfin la quatrième période débute dans les années 1990 avec l'envolée des droits de retransmission qui ont favorisé la mobilité des footballeurs du monde entier en rémunérant très largement certaines stars : le football est devenu « global », est passé du local au national et du national à l'international. Mais certains supporters sont restés attachés au football local et luttent pour rester en première division tandis que d'autres, les supporters des grandes villes européennes, habitués à la globalisation dans leur quotidien, plus cosmopolites, voient leur équipe comme ils voient leur monde. Ainsi, le football a vécu son heure de « tertiarisation », à l'image de l'économie. Et cette évolution est aussi due au fait que l'Europe se passionne pour le foot. Sans doute parce que le football utilise un langage universel, il bénéficie d'une immense médiatisation et se prévaut de valeurs universelles de méritocratie et de respect. Le rugby, qui porte les mêmes valeurs, se fait plus discret lorsqu'il s'agit de Mercato.

Par ailleurs l'ambition d'accélérer l'égalité hommes-femmes s'est concrétisée par l'accélération de l'engouement médiatique pour la Coupe du monde féminine.

Il n'y a pas que le foot dans la vie !

Bien que la panoplie des disciplines sportives pratiquées soit très variée, l'univers de la marche et de la course s'avère de loin le plus prisé. En 2018, 40 % des Français déclarent en avoir pratiqué qu'il s'agisse de la randonnée pédestre, de la marche nordique ou encore de la marche athlétique, ou de la course à pied allant du footing de détente à l'ultra-trail. La randonnée pédestre et le jogging constituent les deux disciplines dominantes au sein de cet univers. En deuxième position des univers sportifs les plus attrayants figurent les activités de la forme et la gymnastique. Ce sont le fitness, la musculation-culture physique, puis la gymnastique douce du type yoga et tai-chi qui séduisent le plus. Les sports aquatiques et nautiques arrivent en troisième position avec largement en tête la natation, qui est pratiquée par une personne sur six. Les sports de cycle ou motorisés arrivent ensuite, avec 10 % des Français qui pratiquent le vélo sur route ou le cyclotourisme et 8 % le VTT. Ces univers sportifs les plus prisés ont l'avantage d'être assez souples en termes d'organisation : ils peuvent être pratiqués de manière assez autonome et sont relativement peu coûteux. Les sports d'équipe ne sont pas moins appréciés mais ils impliquent des contraintes organisationnelles. Au total un pratiquant sur quatre est licencié d'une fédération sportive.

Les motivations à faire du sport sont d'abord la santé et la détente ; plus d'une fois sur deux la pratique se fait de manière individuelle, sans encadrement, ni dans un club ni dans une association, les sportifs recherchant le moins de contraintes et de pressions extérieures possible.

Pour en savoir plus

Injep, « Pratiques sportives : une hausse portée par les femmes et les seniors », *Injep analyses et synthèses*, n° 15, juillet 2018.

Injep, *Atlas national des fédérations sportives*, 2019.

Injep, *Baromètre national des pratiques sportives 2018*, janvier 2019.

Insee, « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *Insee-Première*, n° 1675, novembre 2017.

Luc Arrondel et Richard Duhautois, *L'Argent du football*, Cepremap, 2018.



Une sociabilité plus élective et plus individualisée

Autrefois imposée par le voisinage, la communauté ou le clan familial, la sociabilité est aujourd'hui plus choisie et s'exerce en fonction d'affinités électives. Avec l'apparition des nouvelles technologies de la communication, qui rendent les individus plus autonomes, des inquiétudes se sont exprimées sur l'avenir de la société, sa cohésion, les références collectives, la solidarité et jusqu'aux simples relations avec ses semblables. Les liens sont devenus plus variés, moins constants. Ces nouvelles formes permettent l'émancipation à un âge de plus en plus précoce et permettent aussi de concilier le désir d'être avec d'autres

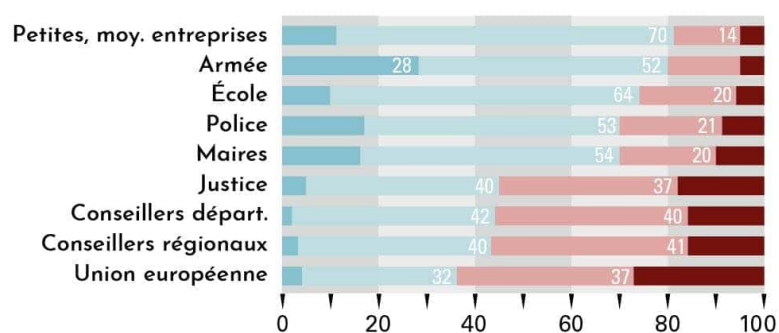
tout en préservant son intimité. En revanche cette sociabilité entretenue grâce au numérique reste bien différenciée selon les classes sociales.

Les Français sont-ils confiants ou méfiants ?

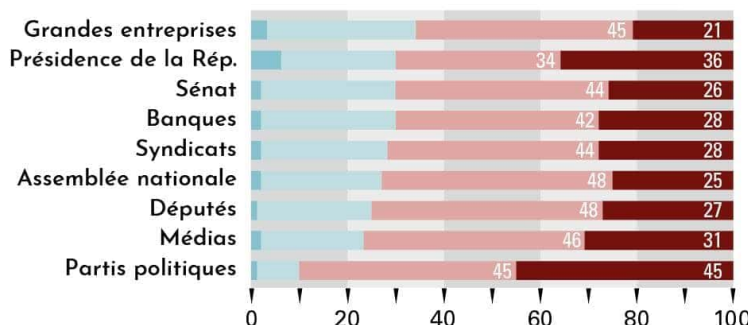
Les sociologues ont étudié le « capital social » des individus de différentes sociétés. Cette notion désigne le réseau relationnel d'une personne, la densité et le type de ses relations. Il recouvre les « liens forts » – les relations avec sa « tribu » (famille, amis) – et les « liens faibles » – les relations avec des personnes qui se connaissent peu (organisations, associations, partis politiques, réseaux sociaux...) mais qui se font confiance. Le niveau de cette confiance est un indicateur de la cohésion sociale d'une société. Les Français ont tendance, en moyenne, à se révéler prudents et ne font confiance qu'à ceux qu'ils connaissent bien. Ils adhèrent moins que d'autres à une association ou un parti politique. Les enquêtes sur les réseaux sociaux montrent que si ces derniers permettent de multiplier les liens, en revanche ils augmentent sensiblement la défiance. Seul le niveau scolaire a un impact sur le degré de participation : plus il est élevé, plus la personne aura un fort niveau de sociabilité ou de confiance.

CONFIANCE ET DÉFIANCE

Niveau de confiance dans les institutions, en %



Sous-total confiance					
2019	2018	2017	2016	2015	2014
81	80	85	82	84	84
80	-	84	81	80	79
74	-	79	75	74	68
70	-	85	79	77	73
70	68	67	63	66	63
45	-	52	49	50	46
44	-	47	39	39	35
46	-	44	37	39	37
36	36	41	27	35	31



Sous-total confiance					
2019	2018	2017	2016	2015	2014
34	40	44	43	45	38
30	34	44	-	-	-
30	-	35	27	30	27
30	-	37	36	41	35
28	34	36	34	35	31
27	-	35	27	31	28
25	26	33	21	26	23
23	30	29	28	27	23
10	10	12	8	9	8

Source : Ipsos, 2019.

● Tout à fait confiance ● Plutôt confiance ● Plutôt pas confiance ● Pas confiance du tout

Un drame français et européen

Selon l'Insee, le nombre de bistrot a diminué de 80 % depuis 1960 ; parmi les 35 000 communes de France, 26 000 ne possèdent plus aucun bistrot et cette disparition concerne aussi les autres pays européens. Comme l'a bien écrit l'universitaire George Steiner, « les cafés caractérisent l'Europe [...] Dessinez la carte des cafés, vous obtiendrez l'un des jalons essentiels de la notion d'Europe [...] [Le café] est ce lieu de rendez-vous et de complot, de débat intellectuel et de commérage, la place du flâneur et celle du poète ou du métaphysicien armé de son carnet [...] le comptoir d'un café est le parlement du peuple ». Si beaucoup de bourgades paraissent mortes en pleine journée, c'est parce que le café a disparu alors qu'il était le lieu essentiel de la sociabilité, en particulier à la sortie du travail ou de la messe le dimanche.

SOLITUDE, QUAND TU NOUS TIENS

Les ménages selon leur composition,
en millions et en %

	Nombre de ménages					
	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	26,9	100	28,2	100	29,4	100
Ménages d'une personne	8,9	33,1	9,7	34,3	10,6	36,2
Hommes seuls	3,6	13,6	4,1	14,5	4,6	15,7
Femmes seules	5,2	19,4	5,5	19,8	6,0	20,6

Source : Insee, 2018.

De plus en plus de personnes seules

La croissance de la part de personnes vivant seules tient à plusieurs causes : l'allongement des études et les difficultés à obtenir un emploi stable avant de se mettre en couple, l'instabilité des couples et la progression du maintien des personnes âgées à leur domicile.

Certains célibataires souffrent vivement de la solitude. Le mouvement des Gilets jaunes a mis en lumière les caractères spécifiques des hommes et des femmes vivant seuls et socialement isolés : ils ont en moyenne entre 40 et 55 ans et les enquêtes confirment qu'ils ont traditionnellement une participation importante au militantisme, ainsi que des difficultés sociales, professionnelles, de logement ; ils sont souvent dans des situations précaires. Comme le souligne Romain Huret, ces célibataires sont les principales victimes des vulnérabilités contemporaines en raison de la primauté accordée à la famille traditionnelle. Faute de bistrot, ils se retrouvent sur les ronds-points.

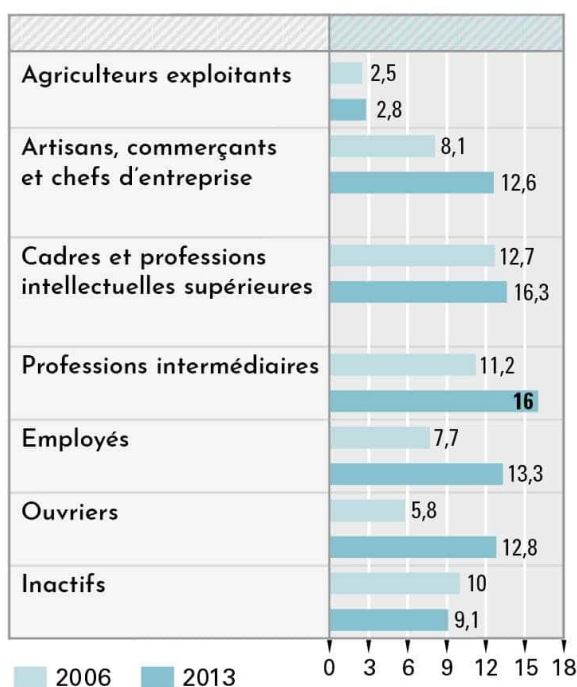
Une sociabilité différenciée selon les classes sociales

Les ménages ont toujours eu des formes de sociabilité différentes selon qu'ils appartiennent aux catégories aisées ou modestes. La sociabilité numérique n'a pas modifié ces différences. Dominique Pasquier a montré dans ses enquêtes que si les cadres utilisent les mails ou Facebook fréquemment, aussi bien pour contacter l'administration que pour se faire de nouveaux amis, les familles modestes n'utilisent pas ces moyens pour étendre leur réseau de relations mais uniquement « pour échanger en

famille, faire circuler des photos : c'est moins un récit individuel qu'un moyen de faire circuler des images et des mots empruntés à d'autres pour fonder un consensus autour de certaines valeurs. Une sorte de réseau moral ». De la même manière ces familles modestes n'osent pas les commentaires, écrivent peu, ne s'affichent pas personnellement et ne recherchent pas la notoriété, au contraire. Aujourd'hui ce sont les enfants de ces familles modestes, plus familiers des objets connectés, qui poussent leurs parents vers une sociabilité davantage extrafamiliale à l'aide de ces outils.

SITES DE RENCONTRES : NOUVEL ELDORADO

Évolution du taux d'usage des sites de rencontres, par catégorie socioprofessionnelle entre 2006 et 2013, en %



Champ : femmes et hommes âgés de 26 à 65 ans en 2006.

Source : enquête CSF (Inserm-Ined, 2006) et Épic (Ined-Insee, 2013-2014).

Les nouveaux lieux de rencontre

Dans les années 1980 en France, seule une personne sur cinquante avait recours aux petites annonces ou à une agence matrimoniale. Aujourd'hui des millions de personnes se cherchent sur des sites comme Meetic, Tinder

ou Okcupid, espérant une « *happy end* ». Marie Bergström, qui a bien étudié les bases de données de ces sites de rencontres note la rapidité avec laquelle la période de séduction se déroule, sur une base d'informations lacunaires qui sert à se décrire avant de se voir. La rencontre physique arrive assez vite et sert de « vérificateur » des éléments échangés : il s'agit de constater physiquement une complicité évoquée par écrit. Chacun étant à la recherche de l'autre, la séduction est beaucoup moins subtile et ambiguë que pour les rencontres qui ont lieu ailleurs. Ces sites sont en majorité utilisés par les jeunes qui se testent, « se mesurent aux modèles conventionnels de la féminité et de la masculinité ». Par ailleurs, discrètes, ces rencontres « autorisent une plus grande marge de manœuvre dans la gestion de la sexualité : elles portent moins à conséquence et facilitent ainsi les relations éphémères [...] elles permettent d'aller au-delà de son cercle de sociabilité ». Dans ces « jeux de l'amour et du hasard », âge et classe sociale jouent à plein : les sites et applications se démarquent entre eux et, grâce à des algorithmes, perpétuent l'homogamie sur la base d'une sélection de l'expression écrite, de l'orthographe ou du type de photographie mis en ligne.

Les sites de rencontres attirent un public de plus en plus nombreux mais participent encore fort peu à la formation des couples durables. Dans le palmarès des lieux de rencontre des personnes se mettant en couple, ils arrivent en cinquième position derrière le lieu de travail, les soirées entre amis, les lieux publics et l'espace domestique. Ils ne sont donc pas devenus un mode de rencontre dominant, à l'exception des couples non hétérosexuels, qui privilégient grandement ce type de moyen de rencontre.

Pour en savoir plus

Romain Huret, *Les Oubliés de la Saint-Valentin. Célibataires, ordre matrimonial et inégalités aux États-Unis (xx-xxi^e siècles)*, à paraître.

Dominique Pasquier, *L'Internet des familles modestes. Enquête dans la France rurale*, Presses des Mines, 2018.

Marie Bergström, *Les nouvelles lois de l'amour. Sexualité, couple et rencontres au temps du numérique*, La Découverte, 2019.

Degenne A., Forsé M., « Structure et évolution de la sociabilité : Eléments d'une négociation accrue », in Galland O. et Lemel Y. (dir.), *La société française, Pesanteurs et mutation : le bilan*, Armand Colin, 2006, p. 121-158.





Valeurs sûres et valeurs fluctuantes

Les Français sont perpétuellement tiraillés entre le retour aux valeurs du passé et le sentiment qu'il faut progresser et vivre avec son temps. Déclin de la religion, recul des grandes idéologies, permissivité croissante dans le domaine de la vie privée, l'affirmation de valeurs qui concourent à plus d'individualisme progresse en même temps que celle d'un désir accru de régulation sociale, d'autorité et d'ordre public, de justice sociale, d'égalité, de solidarité, d'assurance contre les risques encourus par la société.

La fin des référentiels communs

Les grands clivages idéologiques, politiques ou religieux qui structuraient l'opinion des Français, s'ils n'ont pas disparu complètement, se sont bien affaiblis. Comme le montre Jérôme Fourquet dans son ouvrage *L'Archipel français*, tous les repères traditionnels que sont les matrices catholique, républicaine et communiste, qui ont longtemps structuré l'opinion, ont volé en éclats. Les anticléricaux pouvaient « bouffer du curé » mais ils connaissaient leur catéchisme ; les nouvelles générations ne savent pas de quoi il s'agit, elles n'ont plus de référence ; seuls les anciens et les baby-boomers portent encore cette culture vieillissante. C'est ce qui explique aussi la plus grande tolérance envers les choix de vie privée. En matière bioéthique par exemple, les verrous sautent et les normes s'estompent : en 1990, 24 % des sondés se disaient favorables à l'élargissement de la PMA aux couples de lesbiennes, aujourd'hui ils sont

65 %. Le déclencheur de cette récente étape de la libéralisation des mœurs fut le mariage pour tous en 2013.

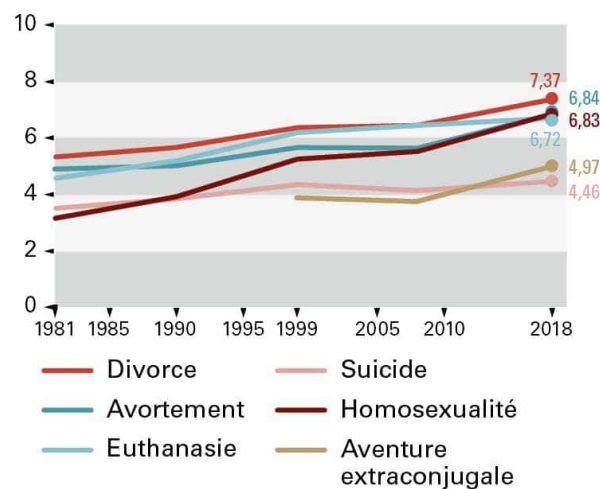
Chacun bricole son système de valeurs

Cette tolérance marque le prolongement de la tendance séculaire à plus d'individualisation : chacun fabrique son propre système de valeurs qu'il va puiser parfois très loin dans l'exotisme, dans la spiritualité bouddhiste ou précolombienne par exemple. Le plus spectaculaire est le succès des églises évangéliques dont les valeurs sont beaucoup plus strictes. Face à cet émiettement des systèmes de valeurs, on observe des tensions, par exemple entre ceux qui affirment que l'écologie ressoude et ceux qui pensent qu'elle provoque des clivages. Selon Jérôme Fourquet, le ciment qui pourrait ressouder les îles de l'archipel français est peut-être la matrice « écolo » au sens large, qui est en passe de devenir sacrée, mais surtout qui provoque un clivage entre les apôtres qui refusent la société de consommation et vantent la sobriété et leurs ennemis qui sont les chasseurs, les agriculteurs et les possesseurs de SUV.

ORDRE ET AUTORITÉ

Degré de justification de certains comportements,
de 1981 à 2018

Pour chacune des choses que je vais vous citer,
voulez-vous me dire en vous plaçant sur cette
échelle si vous pensez que cela peut toujours
se justifier ? 1 jamais justifié, 10 toujours justifié



Sources : *Enquête sur les valeurs des Européens - volet français ;*
Le Monde, 2019.

Altruisme, liberté privée et ordre public

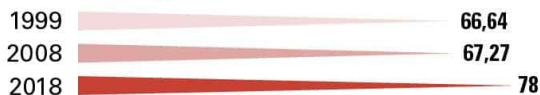
Tolérance et permissivité accrues à l'égard des immigrés, de l'homosexualité, du divorce ou du suicide. En même temps, les Français attendent de leurs institutions, notamment l'État, un renforcement des régulations sociales et économiques, plus de justice sociale en matière de santé, d'éducation, de sécurité – la police et l'armée sont très appréciées par une majorité de Français –, de solidarité et de droits des individus. En règle générale, les Français réclament plus de transparence dans leurs rapports à la fois entre eux et avec leurs institutions : ils font moins confiance à la représentation institutionnelle, comme le montre l'abstention électorale, mais sont prêts à participer à une manifestation ou à une grève, un mode d'expression plus ciblé, plus informel. Sur fond de cohésion sociale préservée, des clivages sur les valeurs persistent entre les Français ; ils sont plus induits par le niveau d'instruction, le niveau de vie, la croyance religieuse ou le lieu de résidence que par la catégorie professionnelle ou la situation matrimoniale.

ALTRUISME

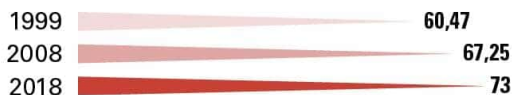
Évolution de l'altruisme de 1999 à 2018

Vous sentez-vous beaucoup ou assez concerné par les conditions de vie des... ?, en %

Personnes âgées



Malades et handicapés



Chômeurs



Immigrés



Concitoyens



Européens



Sources : Enquête sur les valeurs des Européens - volet français ;
Le Monde, 2019.

Les Français sont démocrates

Les Français sont insatisfaits de leur système politique et jugent qu'ils ne sont pas gouvernés démocratiquement ; en revanche, ils pensent qu'il est essentiel de vivre en régime démocratique. Les valeurs de la démocratie sociale sont bien établies dans l'opinion, les libertés fondamentales ou les droits politiques et sociaux ; en atteste l'attachement à l'État-providence, au système de santé ou à la Sécurité sociale ; la crise de la pandémie Covid-19 a encore accentué cette opinion. Et cet attachement à la démocratie par une majorité de Français se renforce à travers la tendance à l'individualisation : la libre expression, même contestataire, le choix de ses relations, un travail épanouissant, défendre librement certaines causes... ces revendications

montrent que les Français souhaitent plus de libertés individuelles, pour eux-mêmes mais aussi pour les autres. Mais, un bémol, alors que 4 % seulement des Français voyaient bien l'armée à la tête du pays en 1999, ils sont aujourd'hui 13 % et seulement 55 % d'entre eux trouvent cette solution mauvaise. Ces citoyens défiants, qui sont les plus durement touchés par les inégalités, nourrissent une tendance à l'autoritarisme populiste, opinion en réaction aux grandes tendances culturelles qui traversent la France depuis quatre décennies.

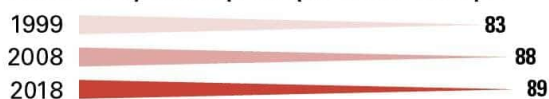
DÉMOCRATIE

Jugement sur la démocratie en 2018

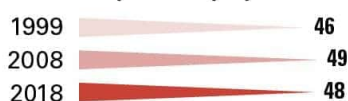
Pour chaque système politique, cette façon de gouverner le pays vous semble-t-elle bonne ?

En %

Avoir un système politique démocratique



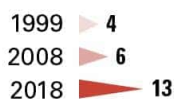
Que ce soient des experts et non un gouvernement qui décident ce qui semble meilleur pour le pays



Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du Parlement ni des élections



Que l'armée dirige le pays



Est-ce important de vivre dans un pays gouverné démocratiquement ?

Moyenne sur une échelle de 1 (pas du tout) à 10 (absolument important)



Dans quelle mesure la France est-elle gouvernée démocratiquement aujourd'hui ?

Moyenne de 1 à 10



À quel point êtes-vous satisfait de la manière dont fonctionne aujourd'hui le système politique ?



Sources : enquête sur les valeurs des Européens - volet français ;
Le Monde, 2019.

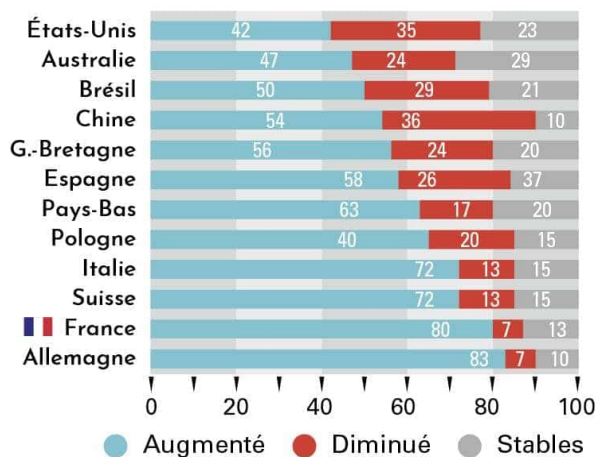
Les Français et le sens du juste

Si la France conserve sa cohésion sociale, c'est parce que les Français ont un sens aigu de la justice ; ils souhaitent qu'on puisse donner à chacun ce à quoi il a droit, ils refusent l'arbitraire et ne cessent de dénoncer les

injustices. C'est bien connu, les Français ont une soif insatiable de l'égalité. Michel Forsé et Maxime Parodi ont analysé le sens du juste chez les Français. Dans les comparaisons internationales, les Français figurent parmi les champions : 73% d'entre eux considèrent que leur société est injuste. De même, comme les autres Européens, les Français pensent que les inégalités ont tendance à s'accroître alors que les habitants des pays anglo-saxons sont plus partagés. Et ce sont les inégalités salariales qui sont considérées comme les plus injustes par les Français après les inégalités de logement. Cette passion de l'égalité est viscérale chez les Français, Tocqueville la diagnostiquait déjà en 1835. Cette exception française s'explique par le décalage entre les inégalités perçues – les Français voient la France comme une pyramide parfaite – et la réalité statistique où la société ressemble davantage à une toupie.

INÉGALITÉS : PERCEPTION

Globalement, depuis 10 ans, diriez-vous que les inégalités dans votre pays ont augmenté, diminué ou sont restées stables ?, en %



Source : IFOP – Fondation Jean Jaurès, 2010.

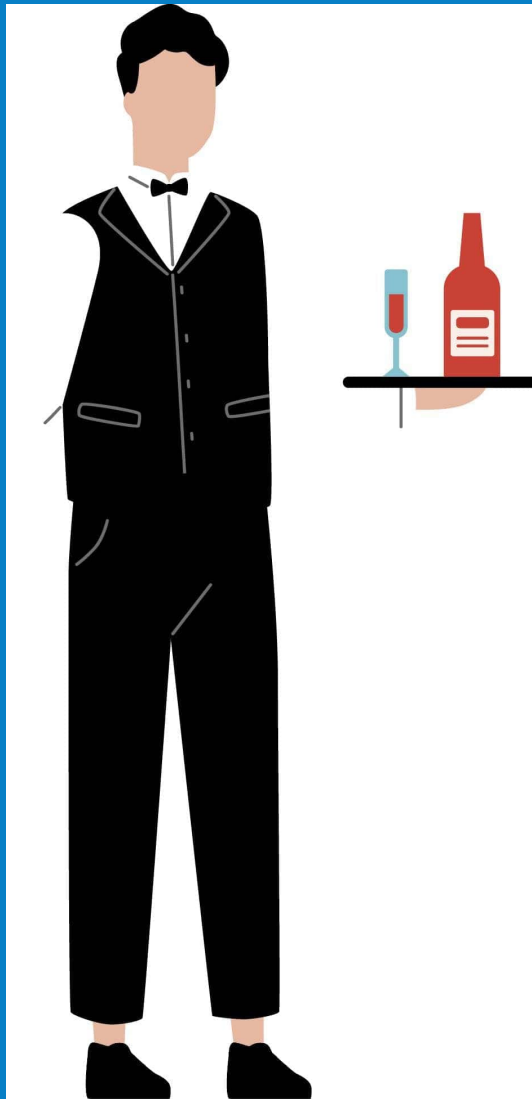
Pour en savoir plus

L. Brice Mansencal, Patricia Croutte, Sandra Hoibian et Victor Prieur, « En quarante ans : plus de liberté, mais aussi plus d'inquiétudes », in *France. Portrait social*, coll. *Insee-Référence*, Édition 2019.

Jerôme Fourquet, *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Seuil, 2019.

Pierre Bréchon, Frédéric Gontier, Sandrine Astor (dirs), *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, PUG, 2019.

Michel Forsé et Maxime Parodi, *Le Sens du juste. Enquête sur les représentations de la justice sociale*, Hermann, 2020.



La pandémie de la Covid-19, accélérateur de changement social ?

« La pandémie va changer la société », « Le monde d'après sera différent », « Le confinement a fait apparaître des aspirations à des modes de vie différents »... Ces

remarques souvent entendues font figure de vœux pieux tant l'observation du quotidien des Français montre qu'ils ne sont pas en train de changer fondamentalement. Au mitan de la crise sanitaire, à l'automne 2020, on observe plutôt la confirmation, voire l'accélération de tendances de changement identifiées bien avant cette séquence pandémique.

Les lignes qui vont suivre sont écrites à l'automne 2020 alors que la crise de la Covid-19 n'est pas terminée. Il n'est donc pas possible de prendre le recul nécessaire pour en mesurer l'impact final. Mais les conséquences qui vont être décrites ici sont déjà perceptibles et l'on peut d'ores et déjà en faire un premier bilan.

Des ravages dès la première vague

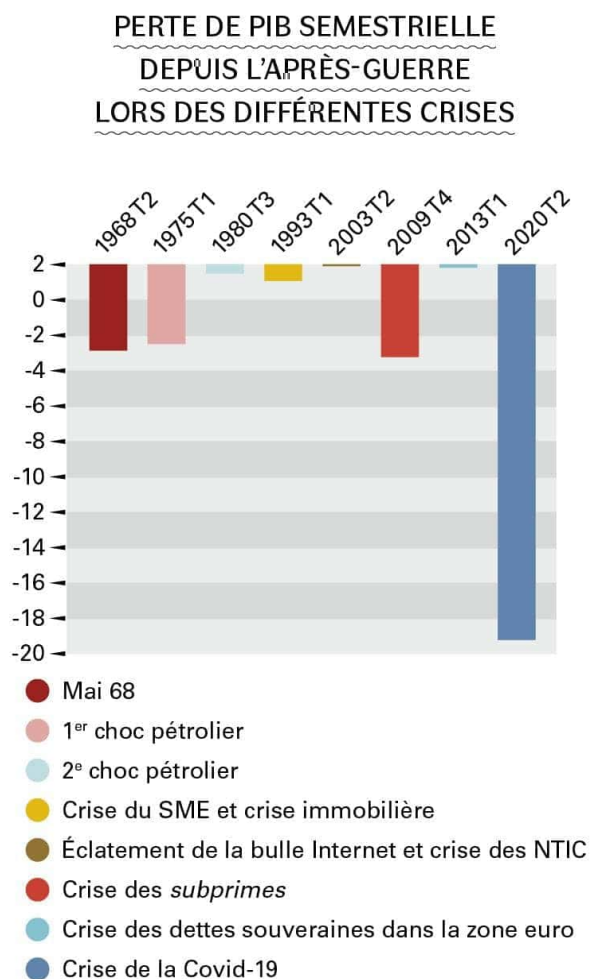
La crise sanitaire induite par le virus Covid-19 au début de l'année 2020 est une crise économique majeure, inédite en temps de paix. À l'automne 2020, les prévisionnistes estiment qu'en 2020 le PIB, ou la création de richesses, va diminuer de 9 % et le chômage atteindre les 11 % en fin d'année. Les prévisions de relance de l'économie s'assombrissent avec l'arrivée d'une seconde vague automnale de l'épidémie qui reporte les signes de rebond à 2022.

La crise du coronavirus actuelle se différencie des expériences pandémiques précédentes : d'abord elle est planétaire et a engendré un confinement général et mondial de l'économie ; ensuite les quarantaines précédentes étaient imposées à une population qui vivait majoritairement en autarcie, en milieu rural, dans des fermes ; le virus actuel attaque les agglomérations à très forte densité de population ; enfin, impossible autrefois, le télétravail a permis de maintenir une bonne partie de l'activité.

La situation sanitaire a des effets sectoriels très différenciés, du fait de l'interruption de l'activité dans certains secteurs, du passage en télétravail

massif, de l'augmentation de la demande pour certains biens comme l'alimentation tandis que la consommation d'autres biens a fortement baissé.

Ainsi, selon l'enquête Ifop de fin mars 2020, la population active s'est divisée en trois groupes jusqu'alors jamais identifiés de cette façon :

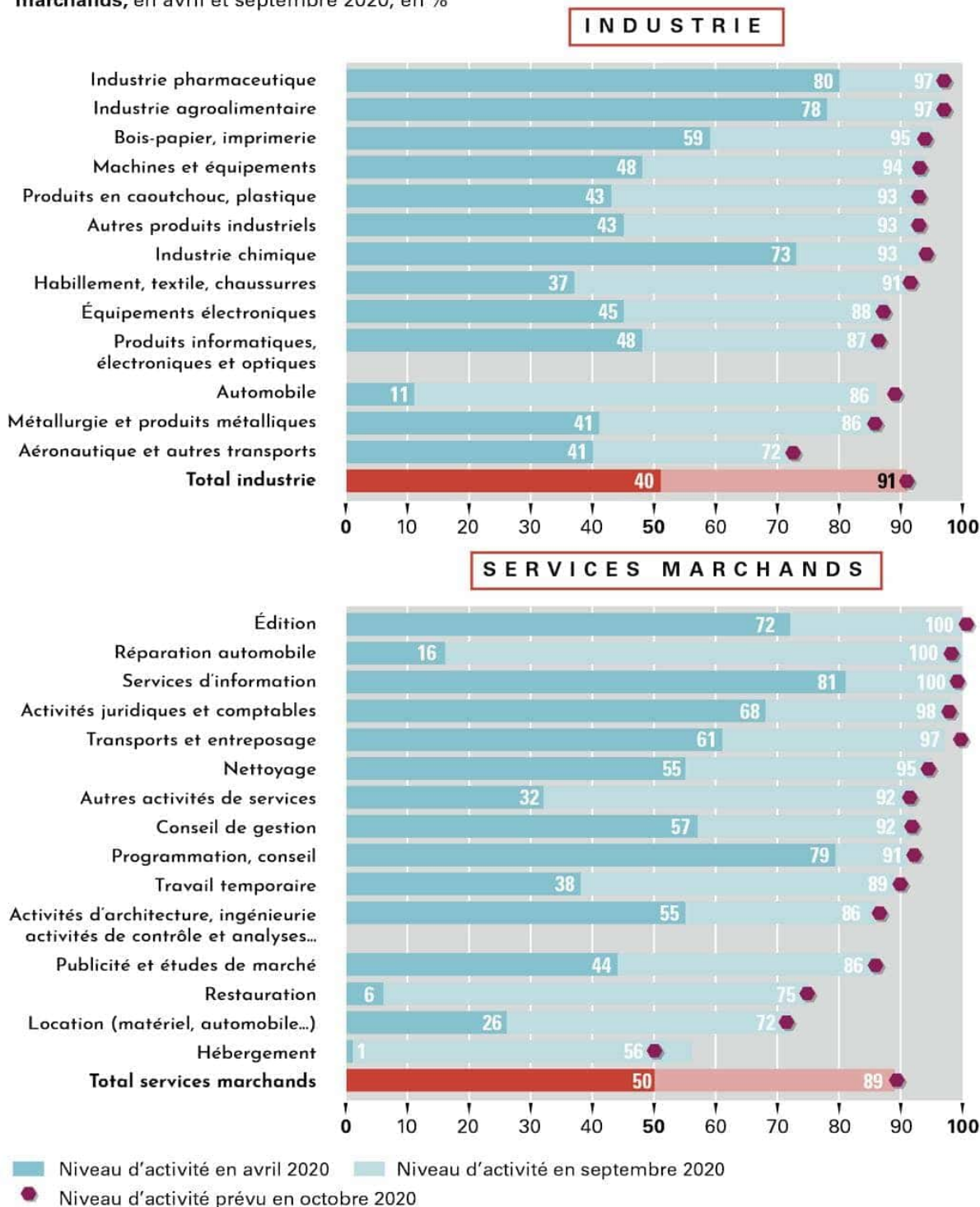


Source : comptes nationaux, calculs OFCE, 2020.

- les 34 % d'actifs dits « premiers de corvée » qui sont restés sur leur lieu de travail (le personnel soignant, les salariés des transports, de la logistique, du commerce alimentaire, des pompes funèbres, des forces de l'ordre et de la sécurité...).
- les 30 % d'actifs restés chez eux en télétravail et qui ont permis à l'économie, principalement des services, de continuer à fonctionner.

LA CHUTE DE L'ACTIVITÉ EN RAISON DE LA COVID-19

Niveaux d'activité sectorielle (en % du niveau jugé normal) dans l'industrie et les services marchands, en avril et septembre 2020, en %



Note : dans l'automobile, l'activité enregistrée en avril représentait 11 % du niveau jugé normal par les chefs d'entreprise ; en août, l'activité dans ce secteur a atteint 86 % du niveau jugé normal ; les chefs d'entreprise du secteur automobile prévoient qu'au mois d'octobre l'activité atteindrait 89 % du niveau normal.

Sources : Banque de France, 2020, « Point de conjoncture à fin septembre 2020 » ; Banque de France, données issues de l'Enquête Mensuelle de Conjoncture de la Banque de France de septembre 2020.

RETOUR DE LA HAUSSE DES INÉGALITÉS

Selon l'Insee, en 2018, soit dix ans après la grande récession de 2008-2009, les inégalités de niveau de vie se sont creusées après cinq années de stagnation. La pauvreté s'est accrue : 14,8 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, chiffre le plus élevé des 22 dernières années. Et plus largement, le niveau moyen des 40 % les plus pauvres est toujours inférieur à ce qu'il était avant la crise. La croissance modérée en 2019 et la crise du coronavirus laissent à penser que la stagnation du niveau de vie de la classe moyenne va durer. À l'opposé, pour les 10 % les plus aisés, le niveau de vie s'améliore depuis 2018 grâce aux allègements fiscaux. Depuis une vingtaine d'années, on observe que les inégalités sont principalement dues aux variations des revenus avant redistribution, car le niveau de redistribution n'a pas diminué. Comme le souligne François Bourguignon, contrôler l'évolution des revenus primaires est plus difficile et réduire les inégalités nécessite d'autres instruments que la redistribution, il importera de les trouver pour les 40 % les moins favorisés après la crise de la Covid-19.

- Enfin, les 36 % restés dans l'ombre : personnes avec un contrat précaire qui a pris fin ; chômeurs de longue durée ou personnes en chômage partiel ou qui ont abandonné le statut de chômeur ; jeunes primo-arrivants sur le marché du travail ; indépendants sans clients ; personnes en congé maladie longue durée... Une bonne partie d'entre eux rallonge aujourd'hui les files d'attente du Secours populaire, du Secours catholique ou des Restos du cœur.

LES EMPLOIS ET LES REVENUS PAR TEMPS DE COVID-19

	Situation face au travail des différentes CSP au début du confinement				
	Cadres et professions intellectuelles	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Commerçants artisans
Travail sur site	17 %	33 %	39 %	39 %	-
Télétravail	66 %	35 %	19 %	5 %	-
Arrêt*	17 %	32 %	42 %	56 %	-
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	-

	Situation en termes de revenu des différentes CSP pendant le confinement				
	Cadres et professions intellectuelles	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Commerçants artisans
Perçoivent l'intégralité de leur rémunération	75 %	75 %	66 %	52 %	33 %
Sont en temps partiel, au chômage technique, ou reçoivent des allocations	19 %	23 %	31 %	43 %	29 %
Aucun revenu	6 %	2 %	3 %	5 %	38 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Ifop / in J. Fourquet et al., 2020.

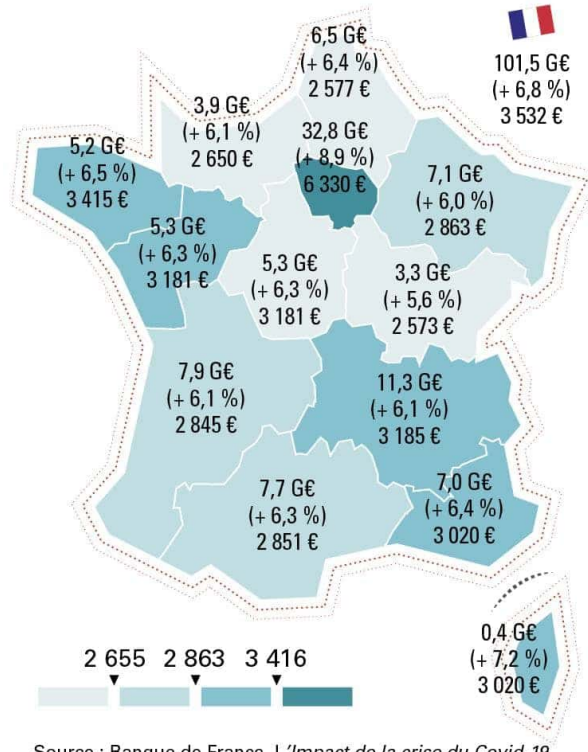
* Prise de congés, mise en congés, chômage ou chômage partiel.

Les Français champions de l'épargne

Les Français sont connus pour épargner plus que les autres Européens. Dans le contexte de la crise de la Covid-19, pendant le confinement mais aussi après, non seulement ils n'ont pas dépensé mais ils ont préservé presque tous leurs revenus au détriment de la consommation et de la relance économique. Au niveau de la France métropolitaine, les ménages ont augmenté leur épargne de 3 532 euros en moyenne (+ 6,8 %) sur la période de mars à août 2020. L'étude de la consommation fait apparaître que les plus aisés (9^e et 10^e déciles de la distribution des niveaux de vie), ceux qui d'habitude consomment davantage de culture, restaurants, voyages, ont plus épargné que les ménages les moins aisés (1^{er} décile) dont la consommation est principalement composée de biens essentiels. Par ailleurs cette augmentation de l'épargne recouvre des disparités régionales, avec des taux de variation allant de + 5,4 % pour le Centre-Val de Loire à + 8,9 % pour l'Île-de-France.

ÉPARGNE DES MÉNAGES

**Variation de l'encours des dépôts des ménages
entre fin février et fin juillet 2020, montant total
(en Giga € et en %) et montant par ménage (en €)**



Source : Banque de France, *L'Impact de la crise du Covid-19 sur la situation financière*—septembre 2020.

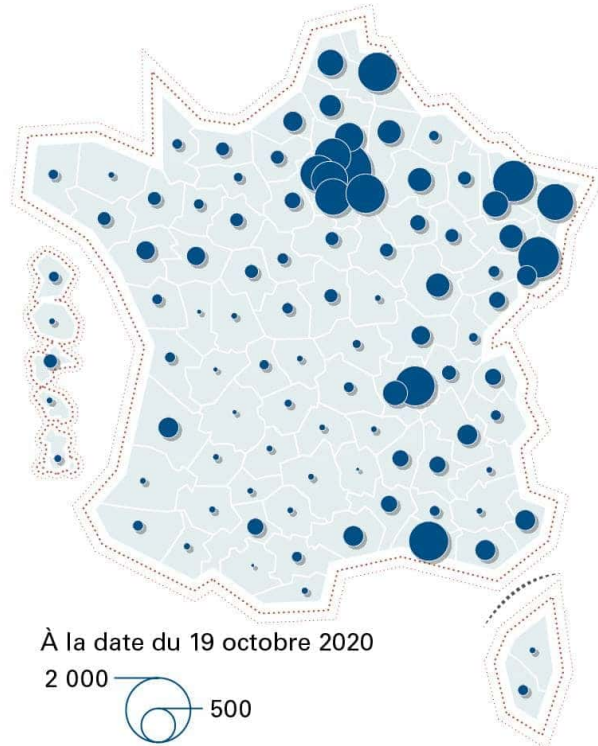
La pandémie reflète l'espace social et politique

Comme le montre Jérôme Fourquet, la géographie de l'épidémie se superpose facilement avec le clivage sociopolitique des années 1980-1990 qui oppose l'est et l'ouest du pays et plus particulièrement un quart nord-est encore plus typé. Pour ce dernier il s'agit principalement de la désindustrialisation ; pour l'Île-de-France, la façade méditerranéenne et la vallée du Rhône, la présence d'un plus grand nombre d'immigrés dont les conditions de vie sont précaires rend la population de ces régions plus vulnérable. C'est aussi dans ces zones que le Front National s'est implanté dans les années 1990-2000. Les régions souffrant d'une plus grande pauvreté, d'une plus grande précarité rendent difficiles la distanciation sociale et les précautions sanitaires. Le même constat est observé à un niveau plus fin au sein des métropoles, où les quartiers populaires, plus

denses, moins bien équipés, sont davantage touchés par le virus, comme c'est le cas en Seine-Saint-Denis.

LES CAS COVID EN FRANCE

Nombre cumulé de personnes décédées avec diagnostic Covid-19, depuis le 1^{er} mars 2020



Source : Santé publique GÉODES, 2020.

La Covid-19 comme révélateur d'une tendance plus longue

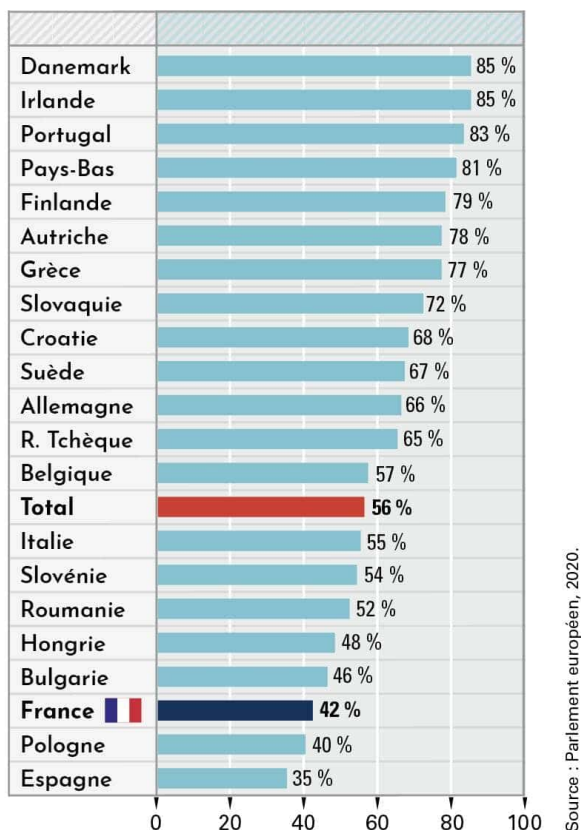
Que ce soient les préoccupations des Français pour leur santé, leur appétence pour le numérique, leur souhait du télétravail, leur souhait de consommer local, mieux et moins, leur volonté de faire eux-mêmes (le fameux « *do it yourself* »), de recycler, ou que ce soient leur regard ambivalent sur la science ou leurs doutes à l'égard des politiques, nous observons que les comportements ou les opinions au milieu de la crise de la Covid-19 étaient en germe depuis longtemps, comme les pages précédentes de cet ouvrage l'ont bien montré. La crise a simplement tendance à accélérer ces attitudes.

Small is beautiful... and safe

Si quelques conjectures sont permises, parmi ces mouvements, certains vont accélérer plus que d'autres. Entre la crise sanitaire et la crise écologique, un mode de vie tourné vers le « local » prendra sans doute de plus en plus d'importance pour une partie de la population car il répond à tous les maux existant avant et pendant la crise, et d'autant plus qu'aujourd'hui le télétravail et la vente en ligne ne posent plus de problème. Comme l'a déjà écrit l'économiste E.F. Schumacher en 1973 lors du premier choc pétrolier, « *Small is beautiful* » ; il souligne dans son manuel « l'importance de l'échelle humaine, l'idée de traiter la nature comme un capital et non comme un revenu, le souci des travailleurs et de l'intégrité environnementale dans les décisions commerciales, l'économie de la permanence, basée sur l'utilisation soutenable des ressources naturelles, la décentralisation et la foi dans l'autosuffisance communautaire ». En somme, tout ce qui redonne aux localités leur « souveraineté » dans le but de procurer un plus grand bien-être. À l'opposé de cette aspiration au local vécue par la fraction de Français disposant d'un capital culturel plutôt élevé, les moins favorisés aspireront à retrouver leur niveau de vie d'avant-crise, les centres commerciaux et tous les attraits de la grande ville, moins soucieux des aspects environnementaux, entraînant en cela de nouvelles fractures sociales.

RÔLE DU GOUVERNEMENT

Êtes-vous satisfait des mesures prises par votre gouvernement (national) pour lutter contre le coronavirus ? Réponse : satisfait, en %
Sondage réalisé entre le 23 avril et 1^{er} mai 2020



Vers une prise de conscience du manque d'Europe ?

Les Français figurent depuis longtemps parmi les citoyens européens les plus ambivalents au sujet de l'Europe, pour ne pas dire les plus défiants. Ils lui reprochent d'être trop libérale, trop libre-échangiste et pas assez protectrice. Ce qui fait consensus en France est une politique de moindre concurrence, de moindre ouverture en matière commerciale, accompagnée d'une protection sociale plus contrainte ; les Français souhaiteraient par exemple un Smic européen ou une véritable Europe sociale, revendications très consensuelles en France mais difficiles à défendre au niveau européen, en particulier dans les pays anglo-saxons et du nord de l'Europe.

Alors que l'Europe est un des épïcêtres de la crise sanitaire et économique, le risque est grand de voir chaque État se replier sur soi et de laisser aller les formes de pouvoir illibérales à l'œuvre dans quelques pays

(Pologne, Hongrie...), ce qui consisterait à abandonner l'État de droit et les valeurs de l'Union. L'autre risque serait la déception vis-à-vis de la réponse européenne donnée à la crise sanitaire, comme ce fut le cas pour les autres crises, celle des dettes souveraines ou des migrants, déceptions que les Français n'ont pas encore digérées.

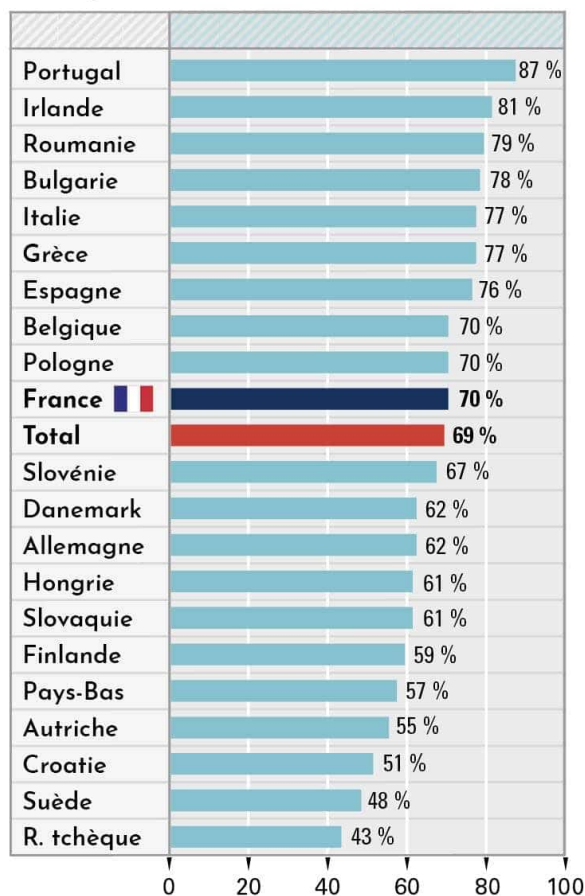
Cette crise sanitaire mondiale met au défi nos capacités de prévention, de réaction, de coopération, qui ne peuvent être efficaces qu'au niveau européen. Les Français prennent conscience qu'une puissance européenne est dorénavant indispensable pour régler les crises, qu'elles soient sanitaires ou climatiques ; ils réalisent que les causes de ces crises ont un lien fort avec une mondialisation exacerbée.

L'EUROPE EN FAIT-ELLE ASSEZ ?

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : l'UE devrait disposer de plus de compétences pour faire face à des crises telles que la pandémie de coronavirus ?

Réponse : satisfait, en %

Sondage réalisé entre le 23 avril et 1^{er} mai 2020



Source : Parlement européen, 2020.

Pour en savoir plus

Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo et al., *En immersion. Enquête sur une société confinée*, Seuil, 2020.

Harris Interactive, *Coronavirus, confinement : révolution des comportements ou tendances déjà émergentes ?*, mimeo, mars 2020.

OFCE, « Perspectives économiques 2020-2021 », *OFCE Policy Brief*, n° 78, 14 octobre 2020.

Philippe Trainar, « Les conséquences économiques du Covid-19 », *Commentaire*, n° 170, été 2020.

Éric Charmes, « Le périurbain ou la revanche du village », *Constructif*, n° 55, mars 2020.

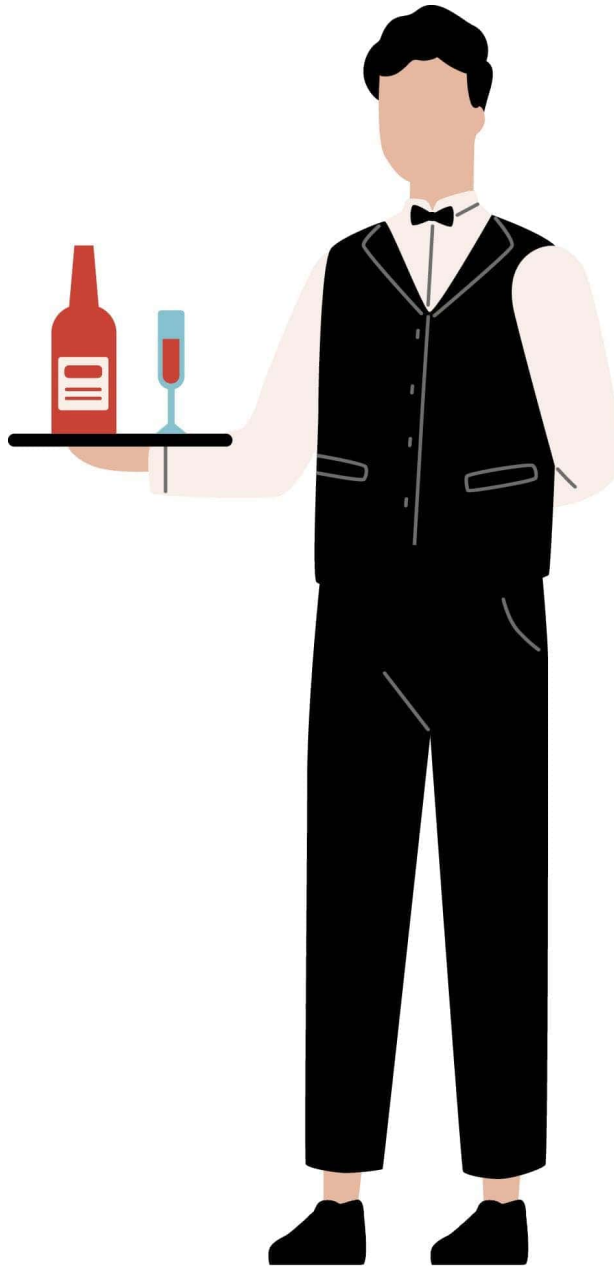
Marc Lazar, Guillaume Plantin et Xavier Ragot (dirs.), *Le Monde d'aujourd'hui. Les sciences sociales au temps de la Covid*, Presses de Sciences Po, 2020.

François Bourguignon, « Des inégalités de plus en plus préoccupantes », *Les Échos* du 01-10-2020.

Chloé Morin, Jérôme Fourquet et Marie Le Vern, « Premier de cordée, premier de corvée : quel avenir pour le travail déconfiné ? », Ifop pour Fondation Jean Jaurès, avril 2020.

Parlement européen, « Uncertainty/EU/Hope. Public Opinion in Times of Covid-19 », *Survey Report*, juin 2020.

Bruno Cautrès, Thierry Chopin et Emmanuel Rivière, « Les Français et l'Europe », Rapport Kantar, Sciences Po, *Notre Europe*, n° 119, mai 2020.



Conclusion

Vers une nouvelle modernité française

À l'origine de cet ouvrage, un programme de recherche réunissant des sociologues chargés d'identifier les tendances de changement social en France, leurs causes et leurs conséquences. Ce groupe portait le nom de

Louis Dirn¹, anagramme de « lundi soir », jour des réunions. Soixante tendances avaient été identifiées entre 1960 et 1990 puis analysées. La principale conclusion était que l'entrée des femmes sur le marché du travail avait bouleversé l'ensemble de la société, aussi bien le niveau de vie des ménages que les pratiques de consommation, les loisirs, la culture mais aussi le vote politique ou la pratique religieuse, etc.

Et depuis ? Quelle est la tendance majeure de ces dernières décennies qui a bien pu bouleverser la société française ? On dénonce aujourd'hui les multiples fractures sociales qui traversent la société française, mais en observant le changement sur une longue période et non en se cantonnant aux années récentes, est-ce bien de fractures qu'il s'agit ? Que cachent ces rébellions, parfois violentes, devenues récurrentes, mode très ancien d'expression du mécontentement en France² ?

Entre les lignes de l'analyse des tendances de changement étudiées dans cet ouvrage, une tendance transversale se dégage. On pourrait l'appeler *l'accélération de l'individualisation*, c'est-à-dire le comportement qui consiste pour les individus à vouloir choisir par eux-mêmes et uniquement par eux-mêmes ce qui est bon ou mauvais pour eux (qu'il faut bien différencier de *l'individualisme* lié à l'intérêt personnel). Cette tendance est séculaire mais l'accélération qu'elle a connue depuis les années 1980 est spectaculaire ; sans doute est-elle en partie liée à l'émancipation des femmes observée plus tôt, qui amorçait un premier refus de voir leur vie guidée par un déterminisme, ici genré. Et le mode bien français de s'exprimer par la rébellion n'est-il pas la démonstration d'un refus d'être encore gouverné par les institutions autoritaires, arbitraires et verticales que sont un État centralisé, des partis politiques, des syndicats... et de voir sa liberté bridée par un statut, comme par une formation initiale dont on peut difficilement sortir ? Le projet de réforme des retraites va dans ce sens, qui consiste à passer de l'affiliation - à un statut ou une corporation- à une pension uniquement liée à la carrière de l'individu grâce à des points qui auront la même valeur pour tous. Il a pourtant été fraîchement accueilli par la population.

Les Français se sont « désaffiliés » de leur histoire et des institutions représentant le collectif ; par le biais des réseaux sociaux, ils expriment leur

distinction en refusant tout porte-parole, ils veulent être autonomes, « législateur[s] [d'eux]-même[s] », comme le rappelle Gilles Lipovetsky.

La philosophe Fabienne Brugère³ a bien montré comment nous sommes entrés dans la « troisième modernité » ; elle décrit comment la « première modernité » est née au XVII^e siècle, au moment où l'individu commence à se constituer politiquement à travers la question du droit à la propriété. Cette première modernité laisse pourtant de nombreux individus en dehors du filet des protections politiques ; c'est alors que se joue la « deuxième modernité », qui attribue des droits sociaux, crée un système de protection pour tous les citoyens. Mais cette deuxième modernité s'est aussi effilochée : beaucoup d'individus n'entrent plus dans les grilles définies par les droits sociaux de l'État-providence. Le chômage et la précarité de masse, mais également les transformations de la famille, diminuent la pertinence d'intervention de l'État-providence. Une « troisième modernité » est en train de s'inventer : elle s'associe à l'idée du soutien, qui est une inflexion de la protection, sans jugement moral ; sont alors mises en place des politiques d'accompagnement qui ne sont pas à visée verticale ; elles ne s'adressent pas à des catégories mais à des individus, pas à des histoires interchangeables qu'il faut faire entrer dans des cases mais à des vies à construire à travers un ensemble d'épreuves. Cela suppose de ne pas penser l'État tout seul, mais de reconnaître un véritable pouvoir aux différents acteurs du monde social.

La défiance à l'égard des institutions, de la démocratie représentative, maintes fois décriée, qui anime les citoyens, est le symptôme, on le voit, d'une société qui étouffe dans un carcan encore trop rigide, dans une société encore trop centralisée. Les Français ne sont pas devenus individualistes, ils souhaitent davantage de solidarité horizontale, et celle-ci ne peut s'exercer que dans une décentralisation des institutions plus affirmée. Ils souhaitent être soutenus par la collectivité, qui doit leur fournir tous les éléments qui permettent de choisir sa vie et d'exercer sa liberté, et ces moyens, ils les veulent pour eux mais aussi pour les autres. Cependant l'équation promet d'être complexe tant la démocratie directe souhaitée s'avère vite incompatible avec la démocratie représentative. Une fois de plus, c'est le temps long qui nous révélera quels trésors d'inventivité les citoyens et les

institutions seront parvenus, ou non, à déployer afin de faire des éléments du problème une équation un peu plus juste.

1. Louis Dirn, *La Société française en tendances*, PUF, 1990.

2. Jean Nicolas, *La Rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Seuil, 2002.

3. Fabienne Brugère, *La Politique de l'Individu*, Seuil, 2013.